PAYSAGE DE LA CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE DE LA RÉUNION

Rapport du CCEE de La Réunion

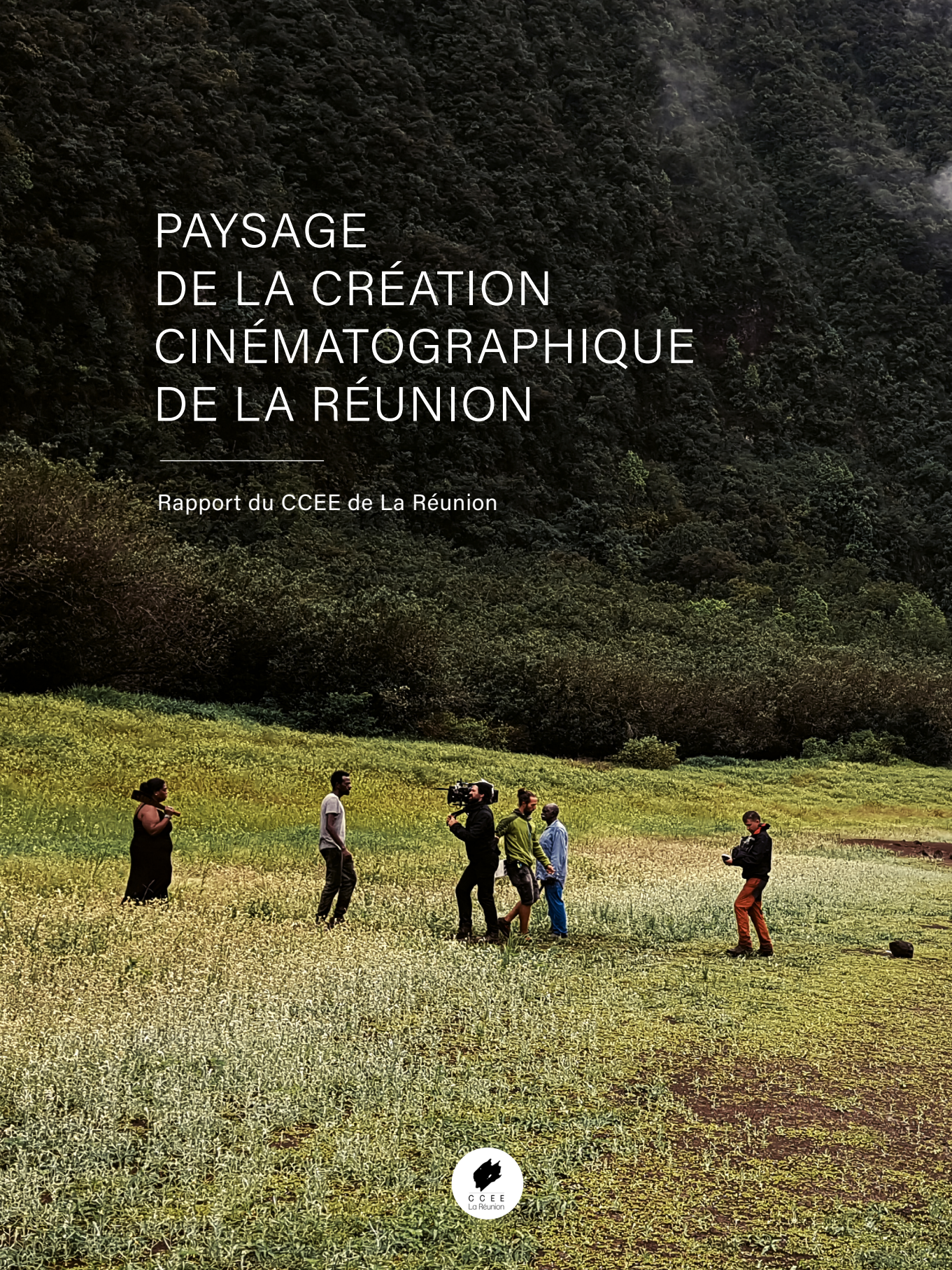

CCEE
La Réunion

PAYSAGE DE LA CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE DE LA RÉUNION

Rapport du CCEE de La Réunion

Juin 2024

ÉDITO DU PRÉSIDENT **7**

INTRODUCTION **9**

1. Historique - De l'image animée à l'émergence de la création cinématographique : le cinéma comme vecteur d'épanouissement culturel et d'outil d'émancipation intellectuelle des Réunionnais et Réunionnaises. **11**

1.1 De Cudenet à Sucre Amer, le fabuleux destin du cinéma Réunionnais » (1896-1963) 13
1.1.1 Les premières projections 13
1.1.2 Les premiers films nés sur le territoire (1931- 1963) 17
1.1.3 Le cinéma comme arme politique 18
1.1.4 Un nécessaire ancrage territorial 19
1.2 La création cinématographique réunionnaise : des prémices vers l'âge de raison (1954 à ce jour) 20
1.2.1 Panorama de 1954 à 1989 20
1.2.2 À partir de 1990, les choses s'accélèrent 22

FOCUS SUR LES 1er COMÉDIENNE ET COMÉDIEN RÉUNIONNAIS BLANCHE PIERSON ET JOE ALEX 28

FOCUS « ACTOR INFERNO », LE RENOUVEAU DE L'ACTING REUNIONNAIS Elaboré à partir de l'entretien avec Dk P'it, réalisateur et Kenlo Primate (« Zamal Paradise », fondateurs de l'Actor Inferno) 37

1.3 Historique d'une nomenclature spécifique, d'un cadre juridique et fiscal 41
1.3.1 Une méthodologie précise 41
1.3.2 Un cadre législatif spécifique 42
1.3.3 Des dispositifs d'aides contraignants pour la profession 44

FOCUS SUR L'HISTORIQUE DE LA CONVENTION CNC ÉTAT RÉGION DE LA RÉUNION 47

FOCUS SUR LA TSA 50

1.4 Les politiques régionales de 2010 à 2023 54
1.4.1 Une filière dynamique portée par la Région Réunion 54
1.4.2 Une prise en compte renouvelée des besoins de la filière 55

FOCUS SUR LES OUTILS DE LA RÉGION RÉUNION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE CINÉMATOGRAPHIQUE RÉUNIONNAISE 57

EDUCTOUR, UN OUTIL POUR LA PROMOTION DE LA RÉUNION COMME TERRE DE TOURNAGES 57

L'AGENCE DU FILM RÉUNION (AFR) 58

2. Paysage actuel de la création cinématographique à La Réunion 63

2.1 Esthétique des œuvres (avec la contribution de Solène Payet) 64
2.1.1 Éléments d'une forme esthétique visuelle 65
2.1.2 Éléments de l'identité visuelle réunionnaise : fiction et documentaire 73
2.1.3 Éléments d'une forme esthétique sonore 80
2.1.4 Analyse croisée 84
2.1.5 Conclusion 88
2.2 Les créateurs et les créatrices 91
2.2.1 Les Cinéastes qui ont répondu à notre étude et leurs parcours 91
2.2.2 Les types d'œuvres présentées 91
2.2.3 Peut-on définir le « Cinéma Réunionnais » ? 94

FOCUS CÉSAR 99

FOCUS SUR LES EXPÉRIENCES DE RÉALISATION DES FILMS
« SAC LA MORT » et « MAUDIT » 100

FOCUS SUR LE CINÉMA D'ANIMATION À LA RÉUNION 102

2.3 Les moyens vers une création cinématographique 104
2.3.1 La formation initiale 104
2.3.2 L'enseignement supérieur 113
2.3.3 Accompagnement à la professionnalisation et mise en réseau 114
2.3.4 Les moyens humains et techniques 123
2.3.5 Le laboratoire des clips 127
2.3.6 Conclusion 128
2.4 Le système de financement de la création cinématographique 128
2.4.1 Cartographie du financement 128
2.4.2 Analyse des aides 140
2.4.3 Des nouvelles pistes de financement pour la création locale 146

FOCUS SUR L'IA ET LA CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE 148

3. Accès aux œuvres et sauvegarde du patrimoine cinématographique 153

3.1 L'accès aux œuvres du cinéma de La Réunion 154
3.1.1 La télévision 154
3.1.2 Les salles de cinéma 157
3.1.3 Les réseaux alternatifs, festivals et Plein air 161
3.1.4 Les plateformes et la VOD 162
3.1.5 Rappel des cadres législatifs 164

3.2 La sauvegarde des œuvres : patrimonialisation 165
3.2.1 Le cas de de la Cinémathèque de la Réunion (1970-1991) :
une grande perte patrimoniale 165
3.2.2 La patrimonialisation du film local par Pierre-Henri Aho et Pauline Bigot
de la Bibliothèque départementale de La Réunion (BDR) 167
c) Opportunité économique, éducation à l'image, à l'histoire et à la mémoire 170

FOCUS SUR L'INA 174

3.2.3 Un portail culturel numérique au service de la filière
des industries culturelles créatives : une préconisation
de la Commission média, audiovisuel et communication du CCEE 180

CONCLUSION **185**

BIBLIOGRAPHIE 190

ÉDITIONS DU CCEE 200

PUBLICATIONS DU CCEE 202

KAT-TIMO POU FÉ RÈV ANOU ANKOR PLI GRAN !

L'idée de ce rapport a émergé après plusieurs travaux du CCEE d'analyse du paysage audiovisuel de La Réunion réalisés dans le cadre de sa mission réglementaire (la loi du 8 janvier 1986 donne compétence au CCEE en matière d'audiovisuel et lui impose de réaliser un rapport annuel sur l'état de la communication audiovisuelle dans la région).
Ces études ont permis notamment de mettre en exergue le manque de cases de diffusion dédiées aux contenus audiovisuels et cinématographiques réalisés à La Réunion dans un environnement de diffusion complexe (TNT, médias numériques, réseaux sociaux, diffusion non linéaire en replay...) et le besoin de subsides publics pour que les chaînes publiques puissent y remédier.
Étant donné l'absence de ressources bibliographiques sur le sujet, il a donc paru nécessaire de s'en emparer et tenter de dépeindre le paysage de la création cinématographique de La Réunion, les modes de financement et de diffusion de ses productions.

À l'aune de sa gouvernance 2024-2030, le CCEE fête ses 40 ans d'existence cette année[1].
Un coup d'œil dans le rétroviseur me permet de mesurer le travail accompli par notre assemblée notamment sur les champs de ce qu'on appelait les NTIC[2] à l'époque, l'éducation à l'image et l'émergence de la création cinématographique à La Réunion.

Dès 1984, les membres du conseil ont initié des travaux afin que l'ouverture sur le monde des Réunionnais ne se fasse pas à n'importe quel prix. Il s'agissait dès lors de ne pas en faire de simples spectateurs de culture importée sur petit et grand écrans, et par là-même être garants de la préservation de la culture réunionnaise face aux risques d'assimilation.
À travers les UCOI[3] , le CCEE a donc contribué aux côtés de ses partenaires, dont la Région Réunion, à la réflexion sur le pluralisme des médias et sur la mise en place de dispositifs de financement de la filière de production cinématographique et audiovisuelle avec le CNC alors inédits en outre-mer.

Plusieurs décennies plus tard, La Réunion n'est plus seulement un lieu d'accueil de tournages venus d'ailleurs et le dynamisme de cette filière est incontestable. On peut aujourd'hui véritablement voir se dessiner un sillon créatif réunionnais unique en son genre, mais ce rapport permet d'identifier les nombreux défis qu'il reste encore à relever.

Sur le plan de la préservation du patrimoine, les cinéastes locaux ont à cœur de placer la question identitaire et culturelle au cœur de leur écriture. On peut y voir notamment l'influence de l'histoire, de la tradition orale et le processus de réappropriation narrative pour créer de nouveaux récits. Nout mazinasyon, nout lang et le génie kréol sont omniprésents également dans les courts et longs métrages.

S'agissant d'affirmation identitaire, la notion de genre et d'émancipation s'impose dans le corpus des œuvres péi, contribuant à faire bouger les lignes sur la question des discriminations.

1 En 2024
2 Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
3 Université de la Communication de l'Océan Indien

Le périmètre des droits est également une préoccupation majeure pour les professionnel.le.s de la filière devant et derrière la caméra, l'actualité nationale et internationale constante relative aux VHSS[4] le montre bien.

Ces préoccupations scénaristiques sont partagées par nombre de cinéastes de l'océan Indien et d'Afrique australe. Les déplacements des professionnel.le.s locaux aux festivals de la zone depuis quelques années, l'accueil qui leur est réservé et la venue de leurs homologues des pays environnants aux événements de la filière organisés ici ne font que confirmer la nécessité du développement de l'export et du maillage territorial.
Mais bien que le cinéma réunionnais brille dans les réseaux régionaux, nationaux et internationaux, l'accompagnement de ces démarches de promotion reste encore trop anecdotique et nécessite d'être davantage structuré.

Si le niveau des ressources publiques locales dévolues à l'industrie de l'image est toujours sur une pente ascendante, il reste encore beaucoup à faire afin de poursuivre la structuration de la filière. Cela est d'autant plus essentiel dans un contexte numérique en constante mutation et une conjoncture institutionnelle nationale qui tend vers la rationalisation des ressources.

Bien que l'avènement de l'intelligence artificielle pourrait peut-être permettre de réduire les coûts de production des films, mais aussi menacer la filière, il est impératif de maintenir les efforts de formation et de professionnalisation. Ceci afin de développer les viviers d'emplois de l'industrie de l'image sur une île fortement impactée par le chômage conduisant les jeunes à la mobilité sans possibilité de retour. Sans compter bien évidemment que les industries de l'image figurent parmi les secteurs les plus générateurs de retombées financières, et donc un levier novateur de développement pour notre île.

Des initiatives sont d'ores et déjà à l'œuvre sur le territoire afin d'agir en ce sens ; le CCEE, qui y est associé, continuera à être force de proposition en tant que société civile organisée représentant les associations impliquées dans les filières audiovisuel-cinéma-jeux vidéo.

Tel est le sens de ce rapport qui, à travers ses préconisations, se veut une contribution à l'effort général pour faire exister la force créatrice et l'identité cinématographique réunionnaise face au déferlement de flux issus des plateformes tendant vers l'uniformisation de la société.

Modékri-là i amont azot koman nout kozé, nout péi-zarlor, nout lidantité, nout fonnkèr i pèt an flèr, an poundiak dann limazinèr bann profésyonèl sinéma LaRényon. Li di osi koman i fo nou sobat ansanm pou anlériz ali plis ankor, épisa pou amont tout domoun isi èk déor partou koman li lé gadianm, koman li lé gabié ! ***Nout lékspsyon kiltirel i fo nou mèt ali anlèr ! La-o, La-o, minm !!***

Roger Ramchetty
Président du Conseil de la Culture,
de l'Éducation et de l'Environnement.

4 Violence et Harcèlement Sexistes et Sexuels

INTRODUCTION

Le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion, instance consultative du Conseil régional et assemblée représentative de la société civile organisée, œuvre au quotidien dans les champs de la vie culturelle, de la formation, de la recherche, de l'animation et de la préservation du cadre de vie. Il a, parmi ses prérogatives, le devoir de favoriser les conditions de transmission des savoirs, la construction de la citoyenneté, faciliter l'émergence de nouvelles idées, de possibles à explorer pour un épanouissement des populations et un développement cohérent du territoire. Il doit assurer également une mission de veille du paysage médiatique conformément à la loi du 6 janvier 1986[1]. Il a publié à ce titre plusieurs rapports sur le paysage audiovisuel réunionnais. Ces travaux l'ont amené à se questionner sur la place des créations cinématographiques dans les grilles de programmation des chaînes locales, et de là sur les conditions de création et de diffusion des œuvres cinématographiques réunionnaises.

En 1987, dans le Rapport « Cinéma et Audiovisuel » du Conseil Général on pouvait lire cette phrase : « *La plus élémentaire des honnêtetés nous pousse à reconnaître que nous ne disposons pas encore à La Réunion du cinéaste capable de mener à bien la réalisation d'un long métrage à gros budget.* »[2]. Qu'en est-il en 2023 ?

Lorsqu'il s'est penché sur l'audiovisuel public, le CCEE a mis en exergue la nécessité notamment pour Réunion La 1ère de donner une place prépondérante aux créations locales en tant que service public ayant une responsabilité à la fois d'éducation à l'image mais également de valorisation de la création cinématographique et audiovisuelle locale. Il a également identifié l'impact de la chaîne dans la représentation des Réunionnais.e.s sur les écrans. Le CCEE mène un travail de longue haleine afin d'identifier les manquements du service public télévisuel et l'inciter à œuvrer pour « *offrir des contenus de qualité [...]* » pour « *transcender la demande des usagers trop tournée vers le divertissement* ». Il convient en effet de toujours offrir des programmes les informant réellement, les cultivant sans cesse, les divertissant utilement. Il y a lieu de proposer au plus vite aux Réunionnais une alternative locale de proximité [...] Face au déferlement de flux issus des plateformes des majors et véhiculant une conception très standardisée de la société ou plus précisément d'une « *certaine forme société* »[3].

En 2012, Karine Blanchon disait : « *Il pouvait sembler incongru de parler de cinéma réunionnais, sachant que La Réunion est un département français et que les études cinématographiques font peu de cas des cinémas corrézien ou ardéchois par exemple.*

---

1 Article 26 de la loi n°84-747 du 2 août 1984 : « Le comité de la culture, de l'éducation et de l'environnement établit à l'intention de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et du Conseil national de la communication audiovisuelle un rapport annuel qui est présenté au conseil régional relatif à l'état de la communication audiovisuelle dans la région. Un décret en Conseil d'Etat précise notamment les conditions dans lesquelles ce comité est saisi pour avis par la Haute Autorité, par le Conseil national de la communication audiovisuelle, par le représentant de l'Etat dans la région ou par le président du conseil régional. »

2 Source : « Cinéma et audiovisuel, rapport sur l'audiovisuel à La Réunion » par Georges Athénas, Dominique Picardo et Georges Boissier, p. 153, juin-septembre 1987.

3 Roger Ramchetty, Rapport du CCEE sur le service public de l'audiovisuel, Réunion la 1ère 2022

Pourtant, de même que l'on parle aujourd'hui de cinéma « beur » pour les films produits dans un « espace géographique et culturel » déterminé et loin de vouloir faire du communautarisme, les productions locales réunionnaises ne peuvent pas être simplement assimilées dans la cinématographie nationale. En effet, les œuvres réalisées localement ne bénéficient pas des mêmes soutiens financiers et de diffusion que dans les autres départements métropolitains, mais subissent aussi des contraintes liées à leur éloignement géographique. Aujourd'hui, les films sont tournés en numérique ce qui facilite leur conservation et leur accès. La culture réunionnaise, et notamment la mémoire maintenue vivante, est au cœur de la thématique des fictions et des documentaires des réalisateurs qui se font connaître en dehors de l'île sous le titre de « cinéastes de la Réunion ». Ainsi, le cinéma réunionnais est une des facettes du cinéma multiculturel français[4] *».*

Le CCEE a trouvé judicieux de réfléchir :

- Au rôle du cinéma pour l'expression de l'identité et l'âme réunionnaise.
- À la nécessité de l'évaluation de la filière ou comment continuer à encourager l'émergence de création cinématographique et la structuration du soutien à cette filière.
- Au cinéma réunionnais comme outil de rayonnement local, régional, national et international.
- Au rôle patrimonial du cinéma : éducation à l'image, caractérisation d'une identité et d'un patrimoine immatériel
- Au poids économique de la filière cinématographique réunionnaise dans un contexte de souveraineté économique locale. Le déploiement du dispositif régional « la nouvelle économie » devra donner les moyens du renforcement du tissu économique local et, en l'occurrence, de l'industrie cinématographique dans un contexte de transition écologique et de tension géopolitique mondial.

Quelques problématiques seront abordées dans ce rapport :
- Existe-t 'il un genre/une identité/une spécificité de cinéma réunionnais et si oui en quoi cela est-il un frein ou un atout ?
- Quelles perspectives pour la création cinématographique réunionnaise à l'heure notamment de la crise de fréquentation des salles de cinéma, de la plateformisation des films et des innovations dans l'industrie cinématographique ?

Dans une première partie, le conseil rappelle les principales étapes de la mise en place de la création cinématographique réunionnaise avec un préambule sur l'arrivée du Cinéma à la Réunion et un bref aperçu de l'histoire des pionniers de cette industrie. Dans une seconde partie, il procèdera ensuite à l'analyse de corpus d'œuvres réunionnaises nous interrogeant sur l'existence d'un cinéma réunionnais. Il étudiera les conditions de développement de cette émergence créatrice et de sa valorisation à travers le rôle des acteurs du paysage de la filière. Dans une troisième partie, il s'interrogera enfin sur les modes de diffusion des œuvres, sur les conditions d'accès et de sauvegarde de ce patrimoine visuel et sonore.
Des préconisations seront apportées au sein de chaque partie venant ainsi mettre en perspective les problématiques soulevées dans chacune des parties.

4 Karine Blanchon : Mémoires de la Réunion au cinéma : des voix discordantes ? Revue Loxias | Loxias 37. Arts et Littératures des Mascareignes | I. Arts et littératures des Mascareignes

1. HISTORIQUE. DE L'IMAGE ANIMÉE À L'ÉMERGENCE DE LA CRÉATION

De l'image animée à l'émergence de la création cinématographique : le cinéma comme vecteur d'épanouissement culturel et d'outil d'émancipation intellectuelle des Réunionnais et Réunionnaises.

Il convient de préciser au préalable que ce rapport n'a pas vocation à être un mémoire historique exhaustif de l'histoire du cinéma à La Réunion. Il met en lumière quelques périodes de cette odyssée que le CCEE juge nécessaires pour son travail de réflexion. Ces parenthèses historiques ont, en effet, vocation à éclairer le lecteur sur le très long cheminement de la création cinématographique réunionnaise. Et cet exposé permettra de montrer que cette création est extrêmement récente au regard de l'histoire de notre île. Le CCEE encourage par ailleurs la réalisation d'un travail de recherche universitaire sur ce sujet en complément des travaux de qualité déjà réalisés sur ce domaine.

1.1 De Cudenet à Sucre Amer, le fabuleux destin du cinéma Réunionnais » (1896-1963)

1.1.1 Les premières projections

Lorsqu'on évoque la création cinématographique réunionnaise, il est indispensable de revenir sur quelques étapes prépondérantes de l'histoire du cinéma à La Réunion. Celle-ci débute en 1896, un an tout juste après l'invention du cinématographe par les Frères Lumière et leur « sortie des usines ». Une première séance d'essai de projections à l'Hôtel de ville de Saint-Denis est organisée par François Cudenet. Cet artiste Saint-Pierrois, né le 5 novembre 1836, est à Lyon quand les premières séances sont organisées par les Frères Lumière.
Passionné par cette innovation qui capture le réel en créant des images animées, il décide de ramener dans ses malles le cinématographe à La Réunion et aux côtés d'autres tels que Marius Rubellin, il organise les premières projections itinérantes sur toute l'île. François Cudenet a été honoré par la ville de Saint-Pierre en 1987. La municipalité a en effet dénommé la place qui fait face à l'actuel cinéma Rex place en son nom.
Il est opportun de mettre en exergue la détermination et la créativité de ces pionniers qui devront affronter nombre de contraintes (difficultés de déplacements, aléas climatiques, approvisionnement en bougies, pétrole et électricité, délais d'acheminement des bobines depuis la France hexagonale...) pour permettre au public réunionnais de prendre part à la l'ère des Lumière et s'ouvrir sur le monde.

La période 1896-1905 est aussi le préambule à l'apparition de la couleur dans les photographies. L'arrivée du cinématographe est aussi l'opportunité pour le public d'être en prise avec les autres innovations technologiques de l'époque et verront sur écran l'avènement des voitures automobiles avant leur arrivée sur l'île. Cependant

selon le mémoire de Frédérique Gonthier « *Les projectionnistes en place dans la Colonie, de 1896 à 1905, ne tiennent pas la caméra. Ils ne font pas office de capteurs d'images, à part peut-être Marius Rubellin.*

Le 11 juin 1898, A. G., journaliste du Petit Journal de l'île de La Réunion [...] affirme que « le cinématographe est appelé à jouer un grand rôle dans le monde et le journalisme sera profondément modifié.
Il s'agit aussi du passage de l'Homme dans le temps, de conserver les saisons, les caprices du temps... C'est ainsi que La Réunion peut voir la neige grâce au film Lumière La Bataille de Neige dès 1897.
Le cinématographe reste un objet technique associé à la science, mais il est aussi ouverture sur le monde et autre façon de voir et de découvrir. En plus d'être une curiosité en tant qu'appareil, ce qu'il montre fait de lui un concept : le cinéma.

De 1896 à 1905, son vécu dans l'île s'articule autour du travail des projectionnistes et de la curiosité des Réunionnais qui ne désemplissent pas les séances données sur l'ensemble de la colonie.
La période de 1896 à 1908 est considérée dans l'Histoire du cinéma comme étant celle des pionniers. La Réunion, sans s'en douter, appartient à ce moment sacré et constructeur du cinéma.
Le cinématographe permet alors de se livrer à la contemplation de photographies animées dans lesquelles les attitudes paraissent à la fois réelles et chimériques.
Les organisateurs de séances veulent croire en l'avenir. C'est par leur entêtement que cette histoire existe et que les Réunionnais rencontrent ces photographies d'un genre nouveau qui décomposent les mouvements pour donner aux spectateurs l'impression qu'ils observent la vie passer. Ici, l'innovation technique est au service du spectacle et de l'évasion[5] ».

Les recherches historiques menées dans le cadre de ce rapport n'ont pas permis de trouver des ressources illustrant l'essor du cinéma en les années 1900 et 1930. Il est cependant intéressant d'évoquer le rôle d'enseignement et d'éducation par le cinéma dans l'entre-deux guerres et qui s'illustre par le concept de « cinéma éducateur laïque » évoqué par Pascal Laborderie[6] qui selon lui s'est déployé sur tout le territoire français jusque dans les colonies : « *animé par les instituteurs de l'école laïque et organisé par la Ligue de l'enseignement, ce cinéma se développe en raison du travail conjoint des associations et des parlementaires, qui appartiennent au monde de l'éducation populaire laïque[...]*
À la fin des années 1930, l'UFOCEL, avec ses 28 Offices régionaux du cinéma éducateur, couvre 77 départements et au moins 5 560 points de projection, qui ne se situent pas seulement dans les grandes villes, mais aussi dans les espaces ruraux, en métropole et dans les colonies. L'apparition de ce réseau de première importance s'explique par l'investissement des instituteurs de l'école laïque, qui constituent la cheville ouvrière du mouvement, par

5 Source : Frédérique Gonthier, Université de La Réunion – CRESOI : Les débuts du cinématographe à La Réunion, 1896-1905 : innovation technique ou objet d'art en devenir ? 2006

6 Pascal Laborderie, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication (CEREP - Université de Reims Champagne-Ardenne) : « Cinéma éducateur et laïcité dans l'entre-deux-guerres en France », Cahiers de Narratologie [En ligne], 40 | 2021, mis en ligne le 09 décembre 2021, consulté le 18 décembre 2023. URL : http://journals.openedition.org/narratologie/12567 ; DOI : https://doi.org/10.4000/narratologie.12567

Bauer
P5

Cinéma le Casino du Port (crédit : Ville du Port)

le rôle structurant de la Ligue française de l'enseignement et par l'interventionnisme de l'État en matière d'éducation par le cinéma.
L'aide publique à l'achat de projecteurs par les établissements scolaires, la création de cinémathèques, l'exonération fiscale et les subventions accordées aux Offices du cinéma éducateur soulignent le caractère paraétatique du cinéma éducateur laïque. Ainsi les Offices assurent-ils la liaison entre les différents contextes régionaux et les ministères, principalement le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le ministère de l'Agriculture et le ministère du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales ».

Il faut attendre 1935 pour le premier cinéma « en dur », le Casino au Port puis l'année d'après 1936, la construction du Cristal à Saint-Benoît. Ces salles, aujourd'hui municipales, sont toujours actives. L'île se dote d'une multitude de salles aux noms attractifs, typiques du grand spectacle, le Rex, le Ritz, le Rio, le Plaza, le Royal[7]. Aujourd'hui encore, le parc de salles de La Réunion en fait l'un des territoires ultramarins les mieux dotés avec 4 multiplex.

1.1.2 Les premiers films nés sur le territoire (1931- 1963)

En 1931, le photographe André Albany réalise un film de commande pour la grande Exposition Universelle des Colonies présentant à Vincennes l'île de La Réunion[8]. En 1938, Maurice Menardeau tourne « Île de La Réunion » en 8 mm, un film muet en noir et blanc, faisant le tour de l'île et de ses villes, présentant des paysages et ses habitants qu'on observe vivre et travailler. Ces vues serviront de support à ses peintures exposées aujourd'hui au Musée Léon Dierx à Saint-Denis.

Dans les années 1950, l'apparition des premières caméras « portatives », filmant en 16 mm puis Super 8 dans les années 1960, donnent naissance à des films amateurs, plutôt naturalistes avec une dimension documentaire. Ils témoignent de moments de vie collective, sociale, politique, festive, en famille ou capturent des vues faisant état du paysage ou des pratiques de l'époque.
Lorsque le média de la télévision arrive sur l'île en 1964, les films trouvent, à travers le format reportage, des canaux de diffusion sur la chaîne unique de l'époque, l'ORTF. Cette pratique insuffle un fonctionnement de la production qui perdure encore aujourd'hui avec la création documentaire.

C'est ainsi qu'en 1963, « Sucre Amer », un documentaire d'une durée de vingt-quatre minutes, traite des élections législatives de 1963 à La Réunion, au terme desquelles Michel Debré fut élu député de La Réunion avec plus de 85 % des voix, au détriment de Paul Vergès, représentant le Parti communiste réunionnais. Réalisé par Yann Le Masson, il met en évidence l'existence d'une vaste fraude

7 Ressource photographique : salles de cinéma d'hier https://www.reunionnaisdumonde.com/magazine/actualites/la-reunion-lontan-cinemas-et-boites-de-nuit/
8 Maryse Duchêne - Mémoire de maîtrise à propos des Albany. Université de La Réunion

électorale au profit du candidat élu. Le film est censuré pendant dix ans après sa sortie. Il est de plus le premier film documentaire sur une campagne électorale en France[9].

1.1.3 Le cinéma comme arme politique

Le cinéma est témoin de son temps, des pratiques culturelles, économiques, sociales et politiques. Étant perçu comme un possible outil de d'émancipation idéologique dans un contexte colonial, il fait l'objet de censure. Claire Diao, dans son ouvrage « Double Vague[10] » évoque la volonté qu'avait l'État Français à encadrer toute activité cinématographique dans ses colonies[11].

Plusieurs documents l'attestent :

- Un arrêté de 1924 du gouverneur de La Réunion réglementera de façon stricte la construction des salles de spectacle où seront organisées des séances de cinématographe, le protocole et les conditions de sécurité qui y seront appliquées.
- Un rapport du 8 mars 1934 faisant état du décret du ministre des colonies de l'époque Pierre Laval[12] détaillant l'organisation du contrôle des films cinématographiques, des disques phonographiques, des prises de vues cinématographiques et des enregistrements sonores en Afrique occidentale française.
- Une série de documents datant de 1945 et 1954 font mention de la nécessité d'obtention d'un visa préalable délivré par le ministre de l'information à l'exportation et la représentation des films cinématographiques. Toute une réglementation sera élaborée afin de contrôler et d'interdire toute projection de films susceptibles de troubler l'ordre public conformément à l'ordonnance du 3 juillet 1945 qui a pour objet la subordination de la représentation de tout film cinématographique à un visa dans un règlement d'administration publique doit déterminer les modalités de l'obtention.
- Une copie d'une audience de la cour d'appel de Dakar du 22 août 1951[13] faisant état d'une infirmation de la condamnation d'un certain René Vautier qui a réalisé des prises de vue pendant l'année 1949 en Haute-Volta. M. Vautier avait initialement été qualifié d'entrepreneur de scénario sans avoir fait de demande d'autorisation préalable du

9 https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/sur-les-docks/passeurs-de-reel-2-5-yann-le-masson-2975242

10 https://audiable.com/boutique/cat_document/double-vague/

11 Extrait du Journal Officiel de la République Française du 11 août 1934. Archives départementales de La Réunion.

12 Source : courrier du Gouverneur général de l'Afrique équatoriale française au Ministre des colonies du 15 janvier 1946, courrier du Ministre de la France d'outre-mer au Sous-secrétaire d'état à l'information du 7 février 1946, le courrier du secrétaire d'état à la présidence du conseil et à l'information au ministre de la France d'outre-mer du 4 mars 1946, note de la direction des affaires politiques pour le chef du service de l'information du 22 décembre 1954, Archives départementales de la Réunion.

13 Copie de recueil général de jurisprudence de doctrine et de législation d'Outre-mer de janvier 1954, cour d'appel de Dakar audience du 22 août 1951. Archives départementales de La Réunion.

gouverneur dans laquelle aurait dû figurer le scénario de ce que M. Vautier projetait de filmer. Or, s'agissant au final de prises de vues effectuées par un amateur dans un but de documentation privée au hasard de ses déplacements et réalisés sur des films au format 16 mm excluant toute possibilité d'exploitation commerciale, le jugement a été infirmé.

1.1.4 Un nécessaire ancrage territorial

En octobre 1949, Georges Vally, attaché au service de presse du ministère de la France d'outre-mer et secrétaire général de l'association nationale des écrivains coloniaux et maritimes, rédige un article dans la revue administrative à propos au cinéma français dans les territoires d'outre-mer.
Il établit que « *l'art cinématographique s'attache non seulement à distraire ou à émouvoir mais à éduquer et à instruire* ». *Il affirme que « dans un proche avenir, le film aussi utile que le livre ou la parole du maître, est appelé à faire partie du matériel pédagogique* ».
L'auteur insiste sur « *la nécessaire action en faveur du cinéma français en outre-mer pour y ancrer la présence de l'état Français et ouvrir des plus larges débouchés à l'industrie cinématographique métropolitaine* », *mais également pour que le film soit envisagé comme « un moyen d'échanger avec les Français d'outre-mer dans un esprit d'échange à double courant* ». Ce document fait état de la création d'une Commission du Cinéma d'Outre-mer qui a la charge d'établir « *un répertoire des exploitations cinématographiques d'outre-mer et des conditions dans lesquelles elles travaillent* » [14].
De façon générale, cette démarche avait pour objet le recensement des salles, de leur matériel, de leur capacité, de la tarification des entrées et du rythme des séances. Il s'agissait également de définir une qualité artistique et morale des films à projeter, et pour ce faire « *d'organiser une production de films spécialement conçus pour les autochtones, tournés dans leurs milieux sur des thèmes et dans un style s'accordant à leurs aspirations et à leurs goûts et autant que possible avec des artistes de leur race* ».
Les exploitants d'outre-mer ne pouvaient répondre aux demandes de leur clientèle lassée d'être les consommateurs contraints de productions de mauvaise qualité octroyées à ces territoires par nécessité de rentabilité du circuit. Il était alors préconisé de réserver les investissements envisagés pour la mise en place de circuits de distribution plus performants à « *la réalisation d'une production autochtone* ».

Il est ensuite question de l'importance du rôle d'éducation à l'image du cinéma dit « non commercial » et du rôle des cinémathèques mobiles pour les régions les plus reculées.
Il sera alors suggéré de réaliser des courts métrages pour « *instruire* » les français de métropole sur les français d'outre-mer avec une politique de distribution des films de court métrage à revisiter. Il est fait état également du manque d'opérateurs de prises de vues ultramarins qui, mieux que les services cinématographiques gouvernementaux, seraient plus à même de rendre compte de sujets essentiels aux populations locales.

14 Le cinéma français d'Outre-mer, M. Georges Vally, la Revue administrative, 2e année, n°11 (septembre-octobre 1949), pp. 458-460, Presses Universitaires de France.

On comprend alors l'enjeu d'un cinéma ultramarin « *positif* » véhiculant une image de territoires forts et dynamiques dans un contexte d'après-guerre et de reconstruction de la puissance coloniale.
Et de conclure « *du succès de cette entreprise, il faut attendre un argument décisif qui ouvrira la voie à des constructions plus vastes. Qu'il s'agisse de guérir les maux de l'humanité, d'enseigner la beauté et la joie, de rendre aux hommes le goût de la liberté et de la paix, notre industrie cinématographique d'outre-mer portera ainsi la marque du génie français* ».

Les propos de Georges Vally illustrent en quelque sorte la naissance d'une certaine idée du cinéma ultramarin et de la nécessaire création d'un système économique fondé sur des ressources locales professionnelles pour la produire dans l'intérêt d'une cohésion de l'empire colonial.

1.2 La création cinématographique réunionnaise : des prémices vers l'âge de raison (1954 à ce jour)

1.2.1 Panorama de 1954 à 1989

Karine Blanchon évoque en 2010 un bref historique de la création cinématographique réunionnaise [15] **:** *La cinématographie réunionnaise est majoritairement composée de courts-métrages et de documentaires. Les premiers datent des années cinquante et évoquent des scènes de la vie quotidienne, comme Visage forestier de Moulin en 1954, Sucre Amer de Le Masson en 1963 [le film « Fabriqué en France » réalisé en 1976, tourné à La Réunion et censuré par FR3 à l'époque[16]] ou Les chapeaux de Donnadieu, par exemple. Le pilote du premier feuilleton réunionnais est, quant à lui, réalisé en 1986 par Éric Olivier et s'intitule Les flamboyants.*
Faute de moyens financiers, il faut attendre 1978 pour que soit tourné sur l'île le premier long métrage de fiction réunionnais avec un budget de 70 000 francs (de l'époque). Le moutardier est réalisé par Alexis Alatirseff (Alliocha), qui s'est d'abord fait connaître par ses peintures et ses poèmes avant de passer derrière la caméra [...]
La totalité des scènes est tournée à La Réunion, seule la postproduction a lieu en métropole. Ce film évoque la rencontre d'un groupe d'étudiants parisiens avec un cantonnier créole. Dans l'objectif de conserver et de promouvoir les films locaux, une cinémathèque est inaugurée sur l'île en 1971, remplacée ensuite par la Fondation Abel Gance[17].
Au sein de la riche filmographie locale, de nombreuses œuvres cinématographiques ont depuis longtemps exploré les ramifications de la condition territoriale ultramarine

15 Karine Blanchon, aperçu du cinéma sur l'île de La Réunion, Revue Études océan indien 2010, https://journals.openedition.org/oceanindien/585 Article du JIR « Grandeur et décadence de la cinémathèque de La Réunion et de l'océan Indien pp 18 à 21, samedi 20 février 1999.

16 Extrait de Africiné.org : http://www.africine.org/film/koman-i-le-la-source/7242

17 Abel Gance est un réalisateur, scénariste et producteur français, né le 25 octobre 1889 à Paris et mort le 10 novembre 1981 dans la même ville. Il fut un pionnier du langage cinématographique.

Image du film « Le pays des enfants perdus », réalisé par Francis Girod, 2004

au sein de l'État français, ainsi que les répercussions de l'histoire coloniale sur le statut de l'individu insulaire.

Nous pourrions ici évoquer, au même titre, par exemple, que Jim Damour avec son film Léonie (le jeu des couleurs), le parcours de Madeleine Beauséjour qui a réalisé « la Source city » ou « Koman i lé la source ?». Intitulé d'abord « La Source city », (car des subventionneurs ne voulaient pas d'un titre créole), ce film voulu de toutes ses forces par Madeleine Beauséjour parle de la vie de tous les jours dans les années 1980, celle d'un quartier populaire de Saint-Denis (le quartier de La Source). L'expression populaire créole « Koman i lé ? » (« comment ça va ? »), finalement retenue pour le titre, traduit l'attachement de l'auteure à faire voir la culture locale. Ce film remportera le Prix du meilleur court métrage au Festival du film d'Amiens cette année-là.

Selon le site Africiné : « *Madeleine trouva au Port, avec Mme Michèle Picardo, et Village-Titan, les premiers encouragements, au moment du scénario. S'y recoupent loisirs, jeux d'enfants, deuils, amours, vie en groupe, jeux dans la rue, espoirs d'art créole, volcan, « coups de kongn » (lisez « coups de cogne », à savoir les bagarres) ...etc... En 30 minutes, sans trop le montrer, l'auteure dit et montre tout... de cette île qu'elle aimait et qui était un peu la sienne. Notre ami regretté Marc Polot était de l'équipe, avec son ami Richemond Gilas aussi, avec les stagiaires de la Fondation Abel Gance et bien des artistes réunionnais. Le tournage ? Fin 1988. Au fond, cette œuvre majeure, c'est une fiction documentaire...*

Madeleine Beauséjour disparue trop tôt (1946-1994), après dit-on, un énième refus d'aide à un de ses projets majeurs : un long métrage en créole. Par sa passion, sa générosité Madeleine reste un modèle pour nous dans ses luttes, sa cinéphilie ouverte sur toutes les cultures du monde, son exigence mêlée d'un grand cœur, et son amour du peuple « au fond de lui-même » : tiers-mondiste, féministe, artiste, militante créole bien qu'ayant vécu ailleurs...

Madeleine Beauséjour était une monteuse, et elle devint une cinéaste, par choix et volonté. On voit son nom dans le très ancien «Tiyabu biru», film sénégalais, dans des films du Burkina Faso où elle travailla à l'époque de [Thomas] Sankara, dans des montages de projets d'algériens. Compagne, un bon bout de temps, d'un réalisateur africain, à Paris, elle désira de façon très résolue au début des années 1990 de réveiller La Réunion de sa non créativité audio-visuelle, où à part Le moutardier, les films sur le volcan d'Alain Gérente, et les surprises fortes des grands documentaires de Sandro et Monique Agénor, il n'y avait rien, ou presque[18] *.* »

1.2.2 À partir de 1990, les choses s'accélèrent

En parallèle, dès les années 1990, le paysage cinématographique réunionnais s'enrichit d'une diversité de productions. En effet, outre les premières fictions et les films de commande (publicités ou films d'entreprise), la création documentaire audiovisuelle destinée à la télévision nationale du service public est favorisée par la mise en place

18 Extrait de Africiné.org : http://www.africine.org/film/koman-i-le-la-source/7242

de «cases de diffusion documentaires» et le soutien actif des diffuseurs locaux, qui contribuent à promouvoir la création artistique locale de documentaires. La fiction reste quant à elle plus isolée.

Par ailleurs, la filière animation voit le jour en 1995 avec la création de la SAEM (Société Anonyme d'Economie Mixte) Pipangaï Production. Quelques réalisateurs s'essaient à l'animation à partir des années 2000, comme Patrice Dijoux, Olivier Carrette ou Dk Pit.

Karine Blanchon dira à ce sujet : « *La cinématographie locale s'étoffe grâce à l'utilisation du numérique. Ce nouvel élan a été donné, entre autres, par la création de studios de cinéma d'animation comme Pipangaï et de l'Institut de l'image de l'océan Indien (ILOI) en 1995. Ce dernier est même devenu le studio le plus important de dessins animés en Europe*[19] ».

Selon le réalisateur Alain Dufau, qui enseigne à l'ILOI et la présence du Festival international du Film d'Afrique et des Îles (FIFAI) créé par Alain Gili et Alain Séraphine en 2003, plus tard dirigé par le réalisateur Mohamed Said Ouma, cela permettra une ouverture vers le documentaire dit "de création" apportant une dimension "auteur".

Dans son mémoire de fin d'étude au Département Exploitation de La Fémis, Marie Barba revient sur Village Titan, « *créé en 1983 dans l'Ouest face au manque important de structures éducatives artistiques et a notamment contribué à l'ouverture de l'École des Beaux-Arts du Port en 1991 et de l'ILOI en 1995. Village Titan devient alors un centre culturel cette même année et continue de développer l'éducation artistique autour du cirque, du théâtre ou encore des arts plastiques dans la ville du Port. L'association a également travaillé au développement du cinéma*[20] ».

Dans le fil de ce panorama, il convient ici de rendre un hommage appuyé à deux figures éminentes qui, parmi d'autres, ont joué un rôle déterminant dans l'essor du cinéma réunionnais :

- Alain Séraphine qui, parmi toutes ses vies artistiques et militantes, est notamment le cofondateur des studios Pipangaï et le fondateur et président de l'Institut de l'image de l'Océan Indien (ILOI). Avec Pipangaï, il co-produit notamment les films d'animation primés « Adama » en octobre 2015 et Zombillénium en octobre 2017.
Il a également créé l'École Supérieure des Beaux-Arts de La Réunion[21]. Il continue aujourd'hui d'être l'un des acteurs de la filière des Industries Culturelles Créatives locale en prenant part à l'initiative du TCO (Territoire de la Côte Ouest) de faire de

19 Karine Blanchon, aperçu du cinéma sur l'île de La Réunion, Revue Études océan indien 2010, https://journals.openedition.org/oceanindien/585 Article du JIR « Grandeur et décadence de la cinémathèque de La Réunion et de l'océan Indien pp 18 à 21, samedi 20 février 1999

20 Marie BARBA « La diffusion des films sur l'île de la Réunion : comment la diversité cinématographique peut-elle être maintenue et renforcée à la Réunion ? », mémoire de fin d'études, Fémis, 2018.

21 Sources : Réunionnais du monde https://www.reunionnaisdumonde.com/magazine/1001-celebrites/seraphine-alain-roger/ et Africultures http://africultures.com/personnes/?no=50084

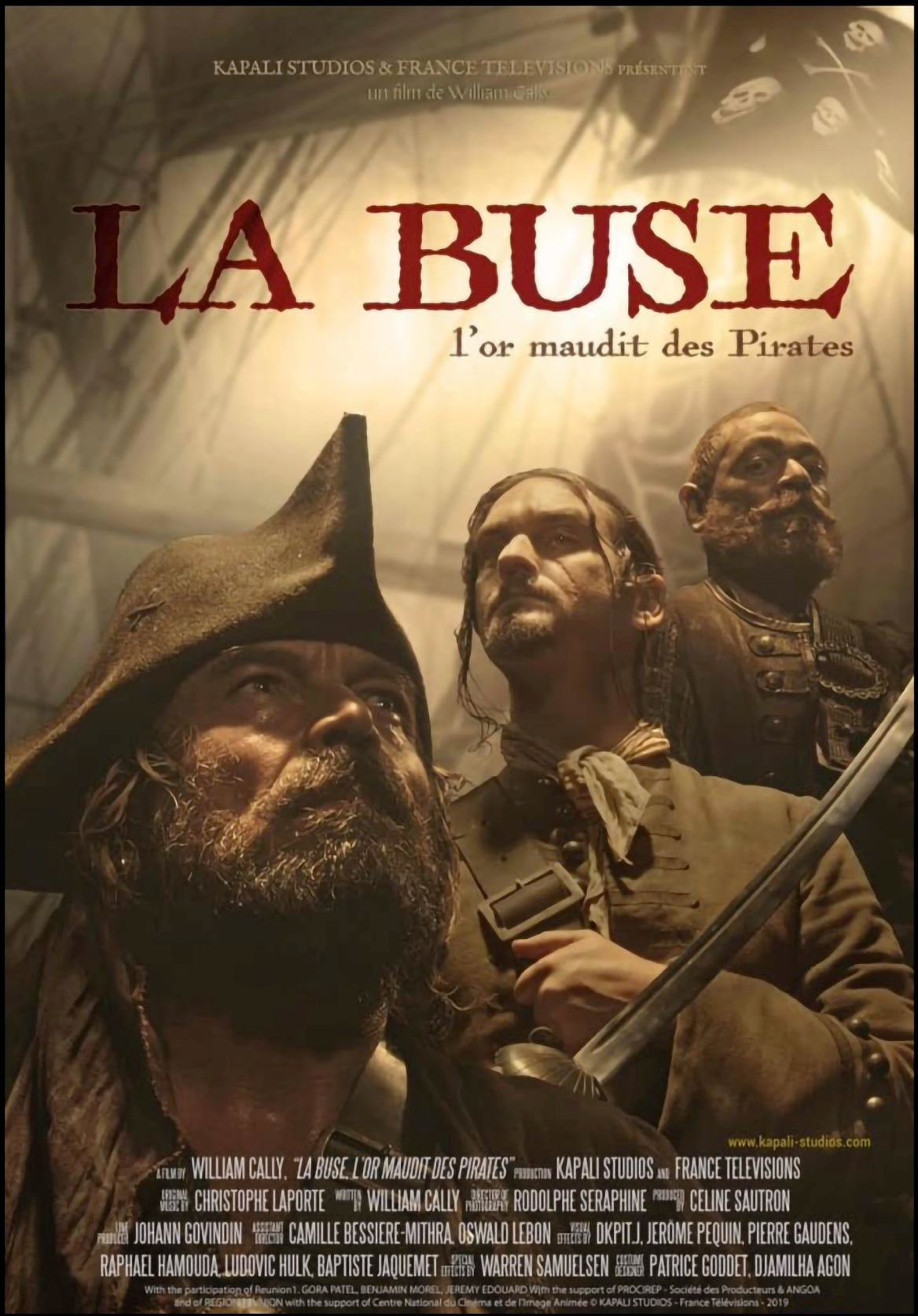
KAPALI STUDIOS & FRANCE TELEVISIONS PRÉSENTENT
un film de William Cally
LA BUSE
l'or maudit des Pirates
www.kapali-studios.com
A FILM BY WILLIAM CALLY "LA BUSE, L'OR MAUDIT DES PIRATES" PRODUCTION KAPALI STUDIOS AND FRANCE TELEVISIONS
ORIGINAL MUSIC BY CHRISTOPHE LAPORTE WRITTEN BY WILLIAM CALLY DIRECTOR OF PHOTOGRAPHY RODOLPHE SERAPHINE PRODUCED BY CELINE SAUTRON
LINE PRODUCER JOHANN GOVINDIN ASSISTANT DIRECTOR CAMILLE BESSIERE-MITHRA, OSWALD LEBON VISUAL EFFECTS BY DKPIT.J, JERÔME PEQUIN, PIERRE GAUDENS,
RAPHAEL HAMOUDA, LUDOVIC HULK, BAPTISTE JAQUEMET SPECIAL EFFECTS BY WARREN SAMUELSEN COSTUME DESIGNER PATRICE GODDET, DJAMILHA AGON
With the participation of Reunion1, GORA PATEL, BENJAMIN MOREL, JEREMY EDOUARD With the support of PROCIREP - Société des Producteurs & ANGOA
and of REGION REUNION with the support of Centre National du Cinéma et de l'Image Animée © KAPALI STUDIOS - France Télévisions - 2019

l'ouest un territoire d'innovation en accompagnant la structuration de la filière[22].

- Alain Gili, qui a eu de multiples parcours dans les domaines de l'enseignement, le théâtre, la musique, le journalisme, la littérature, l'action culturelle ou l'éducation populaire (...), a créé les Journées du film d'Afrique et des Iles en 1993 qui deviendra le Festival International du film d'Afrique et des îles en 2003. Il a également été président de la Fondation Abel Gance, un groupement de ciné-clubs. Il y crée un fonds documentaire et un fonds local-régional[23].

Les docu-fictions créées par William Cally constituent une contribution significative, donnant vie à d'illustres figures du patrimoine historique réunionnais, telles que Éli, Madame Desbassyns, ou La Buse. Ces productions sont diffusées à la fois sur Réunion La 1ère et France Ô.
On peut également citer les documentaires d'Alexandre Boutié, le travail d'Olivette Taombé comme son documentaire "De la Sakay à la Carapa" ou encore les films d'Anaïs Charles Dominique qui s'emparent de sujets sociétaux et sont diffusés dans la case Archipels bénéficiant de la même double diffusion, locale et nationale, sur le service public.

Bien que les films réunionnais gagnent en qualité et attirent l'attention, la réalité du paysage cinématographique français les confine souvent dans la catégorie «outre-mer», justifiant ainsi des financements relativement modestes tant pour la production que la diffusion.

Lassés d'attendre des financements aux rouages complexes, la jeune génération des années 2000, qui rêve de fiction, passe à l'action grâce au Kino. Né à Montréal, ce mouvement cinématographique international, consiste à réaliser des films sans budget, dans un esprit d'entraide, non-compétitif, de liberté et de bienveillance. Sa devise est : « Faire bien avec rien, faire mieux avec peu, mais le faire maintenant. ». En Europe comme à La Réunion, il représente une alternative à l'industrie et maintient les préceptes d'ouverture, de non-sélection des films, et de gratuité. Soutenu par la Direction des Affaires culturelles, de 2003 à 2013, près de 600 courts-métrages sont réalisés dans le concept kino sur l'île, avec une dizaine de films en moyenne par projection[24]. L'écran ouvert de Kino Réunion et ses ateliers furent un espace de création, de rencontres et de formation qui ont contribué à faire naître la première génération de cinéastes réunionnais[25] De jeunes réalisateurs et réalisatrices expérimentent à travers ce labo festif et collectif. Émergent des personnalités qui s'engagent à plus long terme dans la filière professionnelle de La Réunion. On peut citer Abel Vaccaro et Lauren Ransan, Laurent Pantaléon, Sophie Louÿs, Charles Blondeau mais aussi des artistes plasticiens tels que Jean-Marc Lacaze ou Soleiman Badat.
Pour insuffler les ressources nécessaires à la création de film, les acteur.trice.s de la

22 https://imazpress.com/zoom/tco-rencontre-avec-des-acteurs-de-l-industrie-culturelle-et-creative, https://www.zinfos974.com/a-loccasion-de-la-journee-mondiale-de-la-creativite-et-de-linnovation-le-tco-met/

23 Source : « Alain Gili, île en île, juin 2011, Thomas C.Spear https://ile-en-ile.org/gili/

24 https://fr.wikipedia.org/wiki/Kino_R%C3%A9union

25 https://www.lauren-ransan.com/revue-de-presse?pgid=l9cvj2hj-11434cac-805d-40b6-aaf8-943cda39ff74

filière cinématographique réunionnaise ont bien compris qu'il s'agit de se mobiliser activement. Iels créent des dispositifs, forment des associations (Cinéastes de La Réunion née en 2015) ou collectifs et font entendre leur voix au sein des instances locales et nationales, alertant ainsi sur les défis à relever et renforçant leurs efforts pour faire reconnaître pleinement la place de l'imaginaire des cinéastes réunionnais sur la scène nationale et internationale.

Une nouvelle dynamique se déploie à La Réunion, mettant en valeur les atouts locaux avec la détermination qu'ils soient reconnus et qu'ils puissent compter, localement mais également dans le cinéma français.
Dès 2018, dans le Mémoire de fin d'études de Marie Barba on pouvait lire : "*On voit donc une nouvelle approche et mise en avant du travail de création réunionnais qui a eu lieu ces dernières années. La création de l'association Cinékour en 2016 est assez révélatrice de ce renouveau. (...) La création de Cinékour et le travail réalisé par Elsa Dahmani nous montre le développement des jeunes talents réunionnais, de plus le bilan positif de Talent la kour met en avant l'intérêt que ces créations peuvent susciter auprès de financeurs métropolitains*."

Même si aujourd'hui la route reste encore longue pour que la création cinématographique réunionnaise soit bien installée sur les écrans péi, nationaux et internationaux, elle est bel et bien présente dans le paysage du 7e art. On en veut pour preuve, notamment, la participation des cinéastes aux circuits des marchés du film majeurs et leurs distinctions par des festivals respectés par la profession, voire même prestigieux comme nous l'évoquerons plus loin dans ce rapport.

Il faudra patienter jusqu'en 2018 pour voir le premier film de fiction réunionnais intégrer la Sélection officielle de l'Académie des César, plus précisément dans la catégorie « court métrage ». Ce premier pas significatif est franchi par «Tangente» de Julie Jouve et Rida Belghiat, produit par Lacoupure. Le film s'est distingué en remportant le Prix Océans France Ô, en collaboration avec la Quinzaine des Réalisateurs au Festival de Cannes et Unifrance, l'organisme de promotion du cinéma français à l'étranger. Trois ans plus tard, en 2021, c'est au tour de « Blaké » de Vincent Fontano, lauréat du programme Talents La Kour et produit par We Film, de faire son entrée dans cette sélection prestigieuse. Il convient de noter que ces œuvres ne figureront pas parmi les nommés, malgré des distinctions telles que le «*Grand Prix du Court Métrage France Télévisions 2020*» attribué à « Blaké ». Le premier nommé est un documentaire, "*Lèv la tèt dann fénwar*" réalisé par Erika Etang Salé, produit par WeFilm, dans la catégorie court métrage en 2023.[26]

Il faut également noter en 2022 la sortie en salle à La Réunion du long métrage *Zamal Paradise* de DkPit qui est proposé durant 6 mois au public réunionnais.[27] Si le film réalisé sans l'apport de distributeur, ne sort finalement pas en France hexagonale, il se fait remarquer dans de nombreux festivals et remporte en 2023 au Kreyol International Film Festival (KIFF) à Paris, le Grand Watabwi, prix du meilleur long-métrage et le Conque Kreyol d'or, prix du Pionnier d'un nouveau cinéma.

26 Voir Focus César - Chapitre création
27 https://fr.wikipedia.org/wiki/Zamal_Paradise

BLAKÉ

WE FILM PRÉSENTE UN FILM ÉCRIT & RÉALISÉ PAR VINCENT FONTANO

AVEC VINCENT FONTANO, DAVID ÉRUDEL, LOLITA TERDEMINA. IMAGE : SHADI CHAABAN. SON : JULIEN VERSTRAETE.
ASSISTANTE RÉALISATEUR : JAWAHIN ZENITAR. SCRIPTE : ÉRIKA ÉTANGSALÉ. DÉCORS : OLIVIER MEHARI. MONTAGE : GUILLAUME SAIGNOL.
UN FILM PRODUIT PAR FRANÇOIS MAGAL & JONATHAN RUBIN. AVEC LA PARTICIPATION DE FRANCE TÉLÉVISIONS / LA RÉGION RÉUNION
LE CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE (CNC) / LE FRESNOY, STUDIO NATIONAL DES ARTS CONTEMPORAINS
LA VILLE DE SAINT DENIS. VISA D'EXPLOITATION 148.732

france•2 réunion•1

FOCUS SUR LES 1ERS COMÉDIENNE ET COMÉDIEN RÉUNIONNAIS / BLANCHE PIERSON ET JOE ALEX

Lorsqu'on évoque les prémices de l'Histoire du cinéma réunionnais, beaucoup de Réunionnais.es ont apporté leur pierre à l'édifice, et il nous est impossible de tous les citer. Il convient cependant de mettre en valeur les enfants du pays qui ont été parmi les pionniers dans le champ de l'interprétation et ont consacré leur vie à leur art. Iels ne sont pas forcément connus de tous.tes, et il nous semblait important de leur rendre hommage.

Blanche Pierson

Blanche Pierson sociétaire de la Comédie Française native de St Paul née le 10 mai 1842, à St Paul, décédée le 30 mars 1919 à Paris.
Elle vint au monde dans une famille de comédiens. Elle était en effet la nièce de l'acteur Numa, qui joua au théâtre du Gymnase avec beaucoup de succès pendant une trentaine d'années, et son propre père, Hyppolite Pierson, était également un acteur, qui, doté d'un fort strabisme, s'était spécialisé dans les rôles comiques. Il fut le régisseur du théâtre de Saint-Paul, animé par la petite troupe locale de M. Petit Welter, mais qui, périclitant, finit par se disperser. Aussi, en 1847, toute la famille Pierson se retrouva en France, le père ayant trouvé, avec l'aide de Victorien Sardou, un ami, un emploi dans une troupe de province. En le suivant dans ses tournées provinciales, Blanche fut destinée de bonne heure, au théâtre.

Dès l'âge de 11 ans, elle monta sur les planches. Encore toute jeune fille, elle joua les ingénues dans les théâtres de province et au théâtre de Bruxelles. Lorsqu'elle elle vint à Paris, à 14 ans, on l'engagea au théâtre de l'Ambigu, puis elle passa peu après au théâtre du Vaudeville, où elle se fit surtout remarquer par le charme de sa beauté blonde et son don inné de la séduction. Elle y interpréta par exemple le rôle d'Anna dans Les Petites Mains, comédie en trois actes de Labiche et Martin, créée le 28 novembre 1859.
Assez rapidement, elle quitta ce théâtre pour entrer dans la troupe du théâtre du Gymnase (qu'elle ne quittera qu'en 1884). Elle se borna tout d'abord à n'être qu'une jolie comédienne sachant mettre en valeur de délicieuses toilettes. Ainsi, elle tint pendant longtemps les rôles d'ingénue et de coquette. De cette période, on peut retenir les interprétations suivantes : Bébé Patapouf dans Les Curieuses de Meilhac ; Thérèse dans Un mari qui lance sa femme de Labiche et Raimond Deslandes, en 1864 ; Berthe dans Le Point de mire de Labiche et Delacour, également en 1864 ; Mariette dans Nos bons villageois de Victorien Sardou en 1866 ; Agathe dans La Cravate blanche de Gondinet en 1867.

Hors de scène, Blanche Pierson poursuivait inlassablement son apprentissage de comédienne, répétant tous les jours, et le public ne tarda pas à être frappé de ses progrès. Elle se montra bonne comédienne dans ses interprétations de : Claire dans Les Grandes Demoiselles de Gondinet en 1868 ; Marie de Frondeville dans Fanny Lear de Meilhac

Blanche Pierson, crédit Erwin Frères, 1860-1890, Musée Carvalet, Paris

et Halévy, en 1868 ; la baronne Brunner (premier rôle féminin) dans Le Monde où l'on s'amuse d'Édouard Pailleron, également en 1868 ; la comtesse de Cambry dans Frou-Frou de Meilhac et Halévy en 1869. Pour ce rôle, Barbey d'Aurevilly écrivit : « Mlle Pierson s'est tenue sans trembler dans son rôle de comtesse de Cambry, et elle y a été de cette finesse qu'on n'attendait pas, il y a quelques années, de cette beauté voluptueuse d'oreilles, qui donne plus grande que l'autre, l'immatérielle volupté de voir bien jouer ».

Ses progrès furent encore plus nets lorsqu'elle interpréta Mme de Termonde dans La Princesse Georges d'Alexandre Dumas fils en 1871, puis Alice dans La Comtesse de Sommerive en 1872.
Plusieurs articles élogieux parurent dans la presse à son sujet, et Alexandre Dumas fils ne fut pas le dernier à user de louanges : « Une conscience absolue, une probité au-dessus de toute éloge, l'amour de son art, le respect du public, telles sont les qualités de la véritable grande comédienne, et je n'en connais pas une seule qui les possède aussi complètement que Blanche Pierson », écrivit-il à son sujet.

Mais ce fut surtout en 1872, lors de la reprise de La Dame aux camélias, que Blanche Pierson montra son véritable talent d'actrice dans le rôle-titre. Francisque Sarcey, célèbre critique de l'époque, dit alors d'elle : « Elle a joué le rôle de Marguerite Gautier avec une merveilleuse ardeur de tempérament. Tout son être respire la passion, une passion vigoureuse qui va bien à ce charmant sourire de ses yeux et de sa bouche. Elle a trouvé des accents d'une tendresse et d'une douleur incomparables ; des mouvements et des gestes, dont le naturel et le pathétique ont emporté la salle ».
À partir de ce moment, elle remporta régulièrement de très vifs succès, notamment dans les rôles d'Andréa, dans la comédie homonyme de Victorien Sardou en 1873 et Mlle de Montaiglin, dans Monsieur Alphonse d'Alexandre Dumas fils, la même année.

En 1884, elle entra à la Comédie-Française. Le 19 janvier de cette même année, elle joua son premier rôle, Mme de Thauzette dans Denise d'Alexandre Dumas fils. Elle devint, en 1886, la 313e sociétaire de la Comédie-Française en jouant le rôle d'Elmire dans Tartuffe de Molière. Elle débute dans le rôle délicat de *L'Étrangère,* créé par Sarah Bernhardt. Désormais, elle ne cesse de jouer, succédant à Madeleine Brohan dans l'emploi des mères, avant de prendre, à la fin de sa carrière, celui des grand-mères. Ses créations dans *Denise* et *Francillon* de Dumas fils sont très applaudies. Sociétaire en 1886, elle joue les rôles marqués du répertoire (Arsinoé, Philaminte, Madame Jourdain et une étonnante Comtesse d'Escarbagnas).
Elle reprend après Céline Montaland le rôle de la duchesse de Réville dans *Le Monde où l'on s'ennuie* d'Édouard Pailleron, qu'elle va jouer longtemps et d'une manière inoubliable. Elle est la créatrice de Madame Lechat dans *Les affaires sont les affaires* d'Octave Mirbeau. Elle est de la distribution de toutes les grandes comédies de mœurs de son temps, joue Paul Hervieu, Alfred Capus, François de Curel, Maurice Donnay, Henri Lavedan, Octave Mirbeau, de Flers et Caillavet.

On peut citer encore : Odette de Victorien Sardou, théâtre du Vaudeville, en 1881 ; L'Amour brodé de François de Curel, Comédie-Française, en 1893 ; La Conscience de

l'enfant de Gaston Devore, Comédie-Française, 1899 ; Mme Lechat dans Les affaires sont les affaires d'Octave Mirbeau en avril 19033 ; Mme Vilard-Duval dans Le Dédale de Paul Hervieu en décembre 1903 ; la comtesse de Mégée dans Le Réveil de Paul Hervieu en décembre 1905 ; Paraître de Maurice Donnay en 1906 ; L'amour veille de Robert de Flers et Gaston Arman de Caillavet en 1907 ; Les Deux Hommes d'Alfred Capus en 1908 ; Mlle Rambert, dans Le Foyer d'Octave Mirbeau en décembre 19083 ; Sire de Henri Lavedan, en 1909.
En 1910, elle fut admise à siéger au comité de lecture de ce théâtre.

Elle remporte un très grand succès dans *Colette Baudoche* de Maurice Barrès et s'apprête à prendre sa retraite, après une dernière création prévue (*Les Sœurs d'amour* d'Henry Bataille), lorsqu'elle disparaît à 77 ans, après une longue et belle carrière. Elle mourut d'une pneumonie en mars 1919 sans avoir revu son île natale. Leconte de Lisle, Léon Dierx et Ambroise Vollard, originaires comme elle de La Réunion, étaient ses amis pendant ses années parisiennes[28].

Joseph Alex dit Joe Alex

Lucas Lusinier est l'auteur d'un mémoire sur Joe Alex[29]. Ci-après, sont portés à la connaissance des réunionnais quelques extraits de la vie de Joe Alex : « Joe Alex est un acteur, un chanteur et un danseur noir ayant travaillé au théâtre et au cinéma en France dans les décennies 1920, 1930 et 1940. Selon une hypothèse qui peut être considérée comme l'une des plus probables, selon laquelle Alex nait à Saint-Paul, île de La Réunion, en 1891, et selon laquelle il décède à Lima, au Pérou, en 1948.

Si Joe Alex est bel et bien né à La Réunion, il est difficile à dire si c'est sur ce territoire qu'il a découvert le théâtre et le cinéma. Des recherches supplémentaires sont nécessaires afin de déterminer qui, à La Réunion, a réellement accès aux arts du spectacle. Sur la question du cinéma en particulier, on se réfère aux travaux de Frédérique Gonthier. Selon ceux-ci, il est physiquement possible pour Alex d'avoir été très tôt en contact avec le cinéma, les premiers 58 objets filmiques ayant été importé à La Réunion dès 1896 par un « précurseur méconnu » dénommé François Cudenet.

Toujours selon ceux-ci, il est possible qu'Alex n'y ait pas eu rapidement accès pour des raisons sociales, la société étant toujours très séparée entre populations noires et blanches, ce qu'on voit avec la réception Réunionnaise d'une vue intitulée Baignade de Nègres : « Lors de cette vue, les gens rient. Cela est peut-être dû aussi au ridicule dans lequel les noirs qui vont dans l'eau sont rendus. Ce qui laisse entendre que cette communauté ne devait pas se rendre à ces séances. Les gens ne se mélangent pas encore en public ».
Du reste, même à l'âge adulte, la vie privée de Joe Alex est énigmatique. On sait de lui qu'il a été marié au moins une fois. On ne sait pas à qui. On sait qu'après sa mort, il laisse

---

28 Sources : wikipédia https://fr.wikipedia.org/wiki/Blanche_Pierson, le cimetière de Passy https://cimetiere-de-passy.com/personnalites/pierson-blanche/ et la comédie française https://www.comedie-francaise.fr/fr/artiste/blanche-pierson#

29 Mémoire de Lucas Lusinier « Joe Alex, corps animé, corps inanimé, corps noir dans le cinéma français d'entre-deux-guerres, Mémoire de master 1, université Paris VIII Vincennes Saint-Denis, département cinéma – UFR arts, philosophie, esthétique, 2021-2022 – pp. 7, 8, 15, 16, 57, 58.

Joe Alex et Joséphine Baker, soirée d'ouverture de la Revue Nègre, Théâtre des Champs Elysées, Paris, 1925. Droits réservés.

derrière lui une veuve et deux enfants nommés « Pancho et Marion ». Il serait utile de faire des recherches sur Pancho et Marion Alex. Les circonstances de sa mort sont floues. On sait qu'il « avait définitivement quitté Paris ». On soupçonne une maladie car il « est mort, dans d'atroces souffrances ».

Après s'être fait connaître dans le monde du music-hall de 1918 jusqu'à vivre un grand succès populaire en 1925, Joe Alex s'est, en quelque sorte, fait un nom dans une certaine scène artistique Parisienne, une notoriété qu'il va notamment faire prospérer à travers un ensemble d'apparitions au cinéma. Ayant travaillé pour des réalisateurs aussi variés et aussi connus que Jean Epstein, Julien Duvivier, Jean Grémillon, Fernandel et Marcel Carné, Joe Alex a une filmographie qui interpelle. Pourtant, il semble constamment être un détail, un des éléments les plus oubliables des œuvres qui constituent cette dite filmographie. En tant qu'abonné fidèle à ce qui paraît être une série de rôles minimes, Joe Alex est une figure contradictoire [...]

D'un côté, ses apparitions sont brèves, et ses rôles ne sont pas l'occasion de montrer quelconque horizon des talents qui semblent être ce que les publics attendent des acteurs les plus connus. D'un autre, au sein d'une communauté noire basée à Paris, Joe Alex est effectivement l'un des acteurs les plus connus, et il attire des dithyrambes qui surprennent par leur nombre et par leur régularité.

D'un côté, Joe Alex n'a laissé derrière lui qu'une légende discrète, n'étant le sujet d'aucun ouvrage ni article universitaire qui lui serait entièrement dédié ; d'un autre, les recherches qu'on peut faire mettent à jour un personnage qui, s'il n'était pas un pionnier, était au moins présent, zélé, dynamique et intriguant à des moments-clés de l'histoire du cinéma français ».

Parmi les moments remarquables de sa vie d'artiste, il est intéressant de noter que « Dans un grand nombre de textes de l'époque et d'articles académiques qui nous sont plus contemporains, Joe Alex est mentionné comme le partenaire de Baker, ce par quoi on entend le partenaire de danse de Baker dans la « danse sauvage », chorégraphie finale et véritable clou du spectacle qu'est la « Revue Nègre ».
[Lucas Lusinier, l'auteur du mémoire] *a parfois le sentiment que Joe Alex, en tant que figure, existe aujourd'hui dans l'ombre de Baker. Plus que cela, il apparaît qu'on puisse dire qu'il existe aujourd'hui dans l'ombre de la « Revue Nègre ». L'une des images les plus connues représentant Joe Alex est une affiche dessinée par Paul Colin ».*

Dans son mémoire sur Joe Alex, Lucas Lusinier a pu répertorier « *75 rôles interprétés par Joe Alex dans des spectacles, des courts-métrages, des moyens-métrages et des long-métrages. En plus de ces apparitions sur scène et à l'écran, Joe Alex est aussi à l'origine de plusieurs « tours de chant » qu'il interprète à la radio. Ces tours de chant sont fréquemment labélisés « paso doble ». Parmi ceux-ci, il existe au moins 2 chansons qui font la part belle à la vie à l'étranger : « Madrid » et « Le joyeux Hambourgeois ».*
« De manière moins graduelle que sa participation aux spectacles de cette liste, Joe Alex performe également lors de nombreux évènements spéciaux : Des galas aux profits d'une mutuelle de mutilés anciens combattants et d'une caisse de secours de l'aéronautique en 1927, le spectacle d'inauguration du Jardin de Paris en 1928, le premier gala des Croix

de Feu ainsi qu'une bénédiction de voilier en 1929, des concerts organisés par la Bienvenue Française et l'Amicale des anciens sous-officiers en 1930, un bal (des métiers) de la couture et une fête de la Revue des Visages en 1931, un concert pour l'association générale des auditeurs de TSF en 1936 et un café-concert en 1942 », pour ne citer que ceux-ci. »

Il en ressort que Lucas Lusinier dans son mémoire propose une analyse des films extrêmement pertinente, fine, documentée et méthodique. Cette approche lui permet d'appréhender selon ses mots « une certaine conception du personnage noir dans le cinéma de l'époque ». La vie d'acteur de Joe Alex s'est déroulée avec comme toile de fond la période coloniale et de souveraineté de l'empire français où « l'art nègre » a connu son âge d'or.

Deux destins, deux contextes

À la lecture des parcours de ces deux pionnier.e.s comédien.ne.s réunionnais.es séparés par une cinquantaine d'années, il en ressort que dans le cas de Joe Alex, sa couleur de peau a joué un rôle prépondérant dans le format de sa carrière. Alors que Blanche Pierson, issue du sérail, s'est vue confier des rôles principaux tôt dans sa carrière et finira à la Comédie Française, Joe Alex restera cantonné pour sa part dans des rôles de figurant ou des rôles caricaturaux. Plus loin dans ce rapport, sera évoqué la question de la représentation des noirs dans le cinéma (voir f). La nécessité de la représentation positive). Dans la perspective de ce rapport, il est intéressant de souligner le poids du contexte colonial et les conséquences du post-esclavagisme dans l'histoire de l'émergence des acteurs du cinéma réunionnais. Comme évoqué précédemment, la censure et la discrimination ont jusque très récemment pesé sur cette filière, la suite du rapport le confirmera. Cela n'en rend que plus légitime l'affirmation et le renforcement du soutien à cet art qui contribue à émanciper les Réunionnais.es sur les plans identitaire, intellectuel et économique et contribue à la préservation des spécificités de leur territoire.

Joe Alex dans le film « Josette » de Christian Jacque, 1937. Droits réservés.

Image d'une session d'Actor Inferno avec DK Pit Dick et Kenlo

FOCUS « ACTOR INFERNO », LE RENOUVEAU DE L'ACTING REUNIONNAIS

Élaboré à partir de l'entretien avec Dk Pit, réalisateur et Kenlo Primate (« Zamal Paradise », fondateurs de l'Actor Inferno).

Les visages qui incarnent les personnages du cinéma de fiction de La Réunion sont, en premier lieu, les acteurs et actrices venus du théâtre, que l'on retrouve sur les planches du spectacle vivant local. On citera certaines figures récurrentes et notables comme Lolita Tergemina, David Erudel, Délixia Perrine, Jean-Laurent Faubourg... D'autres sont révélés à travers les séries pour France Télévisions, telles que *Cut* ou *OPJ*, Daniel Léocadie, Yaëlle Trulès ou Beryl Coutat. Certains viennent de la comédie, via les réseaux sociaux, comme Bryaan, Boris Domitile, Rénaldo Lasaone ou encore Cédric Siriongue...
Différents coaching d'acteurs existent sur le territoire, menés par exemple par les comédien.ne.s Benjamin Tribes ou Beryl Coutat et Ophélie Galant.

L'initiative du réalisateur Dk Pit lors de la préparation de son long-métrage « Zamal Paradise » (sorti en 2021) est intéressante et marque probablement un tournant dans l'approche du jeu au cinéma à La Réunion.
Nourri de son observation depuis l'enfance, des films « qui fonctionnent » et du cinéma américain en particulier, DK Pit s'inspire fortement des méthodes de Stanislavsky puis de l'Actor Studio, qui enseignaient aux acteurs à aller puiser dans leur vécu pour interpréter avec justesse les émotions de leurs personnages.
Sur plusieurs années, le réalisateur expérimente et façonne sa propre méthode, empruntant différents outils particulièrement adaptés à la caméra, pour préparer au tournage de son long métrage, ceux qui deviendront ses acteurs, Kenlo Primate et King Tafari. Les jeunes comédiens prennent part également à l'initiative en s'emparant des outils et précisant la technique. « *Cela nous a permis de forger notre propre méthode que l'on appelle aujourd'hui l'Actor Inferno.* » affirme Kenlo dans son interview pour Telemag+[30].

« Inferno » pour évoquer une méthode qui pousse vers les extrêmes, à aller puiser au plus profond de soi-même, dans sa part d'ombre et à se regarder en face, afin de pouvoir doser, comme le ferait un accordéoniste avec le son, la puissance des sentiments transmis, en fonction de la subtilité des différents enjeux qui animent le personnage. La bonne couleur ainsi obtenue, le public reçoit au cœur les émotions portées par les personnages, de façon universelle.
Le réalisateur et son acteur parle de jeu « organique » par opposition à un jeu qui serait trop « mécanique ».

30 https://www.telemagplus.re/Kenlo-Primate-Nous-voulons-batir-le-cinema-reunionnais-_a7578.html

La qualité du jeu dans *Zamal Paradise* participe à faire son succès et il est intéressant de lire les critiques portées par le public à l'occasion de sa sortie à La Réunion en décembre 2021.
Sur le site spécialisé, Allo Ciné, il est intéressant de lire plusieurs critiques de spectateurs qui reviennent sur l'interprétation qu'ils associent à la force émotionnelle du film, comme par exemple Célia C. « *Les acteurs sont bons ! Les émotions sont très bien transmises j'ai vraiment apprécié !* » ou encore Moos Skdg « *Les jeux d'acteurs sont incroyables, l'histoire est pertinente et on se laisse emporter facilement par l'émotion du film* » [31].

Suite à cette expérience remarquée, DkPit, Kenlo et King Tafari décident de développer leur concept en proposant aux aspirant.e.s comédien.ne.s de se former à la méthode de l'« Actor Inferno » à La Réunion. L'objectif est de faire tomber les masques et de transmettre les outils qui leur serviront, du casting jusqu'au tournage.
Ils souhaitent ainsi aider à contribuer au vivier de talents qu'ils ont nommé La Guilde, leur permettant de participer à des projets collectifs et pourquoi pas, de jouer dans leur propre film.
Des cinéastes viennent assister aux entraînements, espérant y dénicher leurs pépites. C'est le cas par exemple de Manon Amacouty, Pierre Erudel ou encore Emmanuel Parraud[32].

Le défi à présent est de réussir à pérenniser l'initiative afin qu'elle puisse s'installer et donner des résultats, apportant au cinéma local la force d'incarnation que méritent ses histoires.

Et de conclure avec la parole de Kenlo : « *Pour un premier film il a fallu comprendre le métier d'acteur. Cela a demandé beaucoup de sacrifices pendant ces trois années d'apprentissage. Il fallait une cause pour pouvoir tenir, et la mienne c'était de me dire qu'on est à La Réunion et qu'on n'a pas de représentation visuelle et cinématographique qui dépeint la société réunionnaise, qui soit le reflet de ce que j'ai vécu jeune. Offrir à la population un reflet de la société, se voir sur un écran géant, s'exprimer en créole avec les problématiques de ces milieux sociaux, c'était comme un moteur. Le cinéma réunionnais n'existe pas et nous n'avons pas de modèle. C'est intéressant d'en bâtir les fondations. Avec du travail, de la discipline et en soutenant une vraie cause, on peut être capable de tout. Avec de l'amour pour ce qu"on fait, rien n'est impossible !* ».[33]

---

31 https://www.allocine.fr/film/fichefilm-299616/critiques/spectateurs/
32 Voir 2e chapitre du rapport
33 https://www.telemagplus.re/Kenlo-Primate-Nous-voulons-batir-le-cinema-reunionnais-_a7578.html

2021 Official Selection Oaxaca filmfest

FINALIST Eurasia International Monthly Film Festival 2020

WINNER THE GLADIATOR FILM FESTIVAL ©2021

BEST MUSIC 8th INDIAN CINE FILM FESTIVAL 2020

DEMI FINALISTE Flickers' Rhode Island International Film Festival 2020

KING TAFARI

KENLO PRIMATE

TRASH DICKA

MARION ETHEVE

REUNION MAGMA FILMS PRODUCTION

ZAMAL PARADISE

LES VOIES DU SEIGNEUR SONT ABSURDES

ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR

DKPIT K DICK

REUNION MAGMA FILMS PRODUCTION EN ASSOCIATION AVEC ICC PRESENTE "ZAMALPARADISE, LES VOIES DU SEIGNEUR SONT ABSURDES" UN FILM DE DKPIT K DICK

AVEC LOIC MANDERE KINGTAFARI - CHRISTOPHE SAUTRON KENLO PRIMATE - KEVIN DIDIER TRASHDICKA - MARION ETHEVE - CHRISTOPHE FAVRE - NICOLAS GIVRAN - LOLITA TERGEMINA - DAVID ERUDEL - CAMILLE BESSIERE MITHRA RICHARD MANDERE - JUANITO HOAREAU - JOHAN JONZO - ANTOINE STIP - DAVID ESPERENCE - STEPHANE RAMDIALE - EUGENIE LADAUGE - FLORIANE VILPONT - BILON ALIX - VICTOR SERVEL ET NICOLE DAMBREVILLE

ÉCRIT ET REALISE PAR DKPITKICK MUSIQUE ORIGINALE COMPOSEE PAR CHRISTOPHE LAPORTE ET DIMITRI MOY DE LACROIX PHOTOGRAPHIE DKPIT K DICK ET STEVE THAMIAH CHEF DECORATEUR OLIVIER MEHARI INGENIEUR SON JULIEN GEBRAEL

PRODUIT PAR SANDRA BONINO, JEAN PHILIPPE GROSSET ET ERIC FRUTEAU DE LACLOS

AVEC LE SOUTIEN DU CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L'IMAGE ANIMEE, AVEC LE SOUTIEN DE LA REGION REUNION EN PARTENARIAT AVEC LE CNC, AVEC LA PARTICIPATION DU SERVICE CULTUREL DE LA VILLE DE SAINT-DENIS.

TOUS DROITS RESERVES 2021 A REUNION MAGMA FILMS PRODUCTION - VISA D'EXPLOITATION NUMERO 144 802 - MARS 2021

LE 20 DECEMBRE AU CINEMA

1.3 Historique d'une nomenclature spécifique, d'un cadre juridique et fiscal

1.3.1. Une méthodologie précise

Dans la fresque historique du cinéma réunionnais, et plus spécifiquement s'agissant de l'émergence de la création réunionnaise, il est nécessaire de rappeler que la production cinématographique française est régie par cadre juridique et fiscal très précis.
Et lorsqu'il convient de se pencher sur les freins et les leviers à la création locale, il est nécessaire de comprendre comment se finance un film et les règles européennes et françaises qui régissent l'accès aux dispositifs d'aides ; de voir également que l'accès à la totalité de ces dispositifs d'aides nationaux a longtemps été entravé pour les Départements et Régions d'Outre-mer. L'histoire de l'application de la Taxe Additionnelle au prix des billets du cinéma (TSA) dans les DOM a, en effet, été un obstacle à l'émergence de la création locale de longs métrages notamment.

a). Les étapes de financement d'un film en France

Diverses sources de financement sont sollicitées pour permettre la fabrication d'un film. Ces guichets sont brigués par la société de production qui soumet divers éléments artistiques mis à disposition par le ou la cinéaste (scénario, note d'intention, de réalisation, casting) ainsi que le budget prévisionnel du film :
- Le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC) et les Régions apportent aides et subventions. Le CNC dispose de nombreuses aides pour soutenir la production française (aides à l'écriture de scénario, avance sur recettes, aides aux nouvelles technologies, etc.). Les régions subventionnent quant à elles les films pour développer l'activité locale via leur Fonds de soutien.
- Des chaînes de télévision achètent le film avant sa fabrication ce qui leur donne droit à l'exclusivité sur 1, 2 ou 3 diffusions. C'est ce qu'on appelle le préachat.
- Des coproducteurs investissent en échange d'un droit de propriété sur le négatif du film [ou la copie numérique] et un droit sur les recettes futures. Contrairement aux distributeurs qui n'ont qu'un droit sur les recettes, les coproducteurs sont véritablement propriétaires d'une part du film.
- Le distributeur verse au producteur une avance sur les recettes futures du film. C'est lui qui se rembourse le premier sur les revenus générés par le film. Il devient parfois coproducteur s'il verse en plus un apport en coproduction. Cet apport est déterminant dans le cadre de production de longs-métrages, assurant la sortie en salle de l'œuvre et le travail promotionnel nécessaire à l'attraction du public.

b). Les recettes d'un film

Le film (long métrage) est exploité sur plusieurs supports, dans le monde entier et suivant une chronologie bien déterminée en France :
- le film sort tout d'abord en salles, puis en DVD/VOD[34] (4 mois après),
- il est ensuite diffusé sur une chaîne de télévision payante (10 mois après la sortie en salles),
- puis gratuite (22 à 30 mois après la sortie en salles selon les cas). En règle générale, les premiers passages à la télévision ne génèrent pas de recettes pour le producteur et le distributeur puisque le producteur a prévendu les premières diffusions afin de financer la fabrication du film (cf. plus haut),
- en parallèle de cette exploitation, souvent avant ou dès la sortie en salles en France, le distributeur revend les droits du film à l'étranger, pays par pays.

c). Focus sur l'économie du producteur

La production quant à elle se rémunère en dégageant salaires et frais généraux pour fabriquer le film. Elle possède également tout ou partie du film sur 30 ans ; dans la quasi-totalité des cas, cela lui procure peu ou pas de revenu à court terme.
Il n'y a en général pas de recettes producteur sur les ventes du film aux salles de cinéma, les ventes aux plateformes de VOD et les ventes à l'étranger une fois que le distributeur et les financiers prioritaires se sont remboursés ; le producteur perçoit une aide automatique du CNC prélevée sur le fonds de soutien ;
Les premiers passages TV ont été pré-vendus pour financer le film, ils ne génèrent donc pas de recettes hormis les droits d'auteur redistribués par la SCAM (Société Civile des Auteur Multimédia) pour les documentaires ou la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques) pour les œuvres dramatiques ; restent les passages TV ultérieurs (en général après 3 à 5 ans) qui existent seulement si le film a fonctionné en salles et a fait de l'audience lors de ses premiers passages TV[35].

1.3.2. Un cadre législatif spécifique

Ce circuit est lui-même régi par la législation sur le cinéma. Institué par la loi du 25 octobre 1946 et organisé par un décret du 28 décembre 1946[36] sous la tutelle du Ministère de l'industrie et du commerce, le Centre national de la cinématographie est à l'origine chargé notamment de contrôler les recettes et de garantir leur répartition auprès des ayants droit. La loi du 23 septembre 1948 instaure un mécanisme de taxation des sorties qui permet l'attribution d'un soutien automatique à la production et à l'exploitation. Un fonds d'aide à la diffusion du cinéma français à l'étranger s'ajoute en 1953 au Fonds de développement de l'industrie cinématographique.
En 1959, le Centre national de la cinématographie est rattaché au nouveau Ministère

34 DVD : Digital Versatile Disc, VOD : Video On Demand
35 Source : https://upopi.ciclic.fr/apprendre/les-metiers-du-cinema/preproduction/financement-d-un-film
36 Source : Constitution de la IVe République de 1946 qui régit la création du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée, https://www.cnc.fr/a-propos-du-cnc/les-datescles-du-cnc_1242898

des affaires culturelles et le Compte de soutien à l'industrie cinématographique, alimenté par la taxe spéciale additionnelle (TSA), est créé. Aux soutiens automatiques s'ajoutent des aides sélectives : les prix à la qualité du court métrage et surtout l'avance sur recettes, créée par décret du 16 juin 1959. Cette taxe qui ouvre à divers soutiens financiers pour la production et l'exploitation cinématographique, n'est pas appliquée sur les territoires d'outre-mer dont ils sont exemptés pour préserver dans un premier temps leur équilibre économique en difficulté.

Le système va être complété peu à peu vers la distribution et l'exploitation, par ajouts et retouches successives, avec notamment la création d'un secteur «Art et essai», par décret du 30 juin 1962.
Le développement de la télévision, qui fait largement appel à la diffusion de films de cinéma, entraîne une baisse de la fréquentation des salles, conduisant les pouvoirs publics à définir des règles du jeu entre les deux secteurs économiques et à créer, par la loi de finances de 1984, une taxe sur les ressources des chaînes qui vient alimenter le compte de soutien, redéfini avec une section cinéma et une section audiovisuelle.

Ce dispositif est élargi à la diffusion vidéo avec la création d'une taxe sur les vidéogrammes, par la loi de finances pour 1993. Le décret du 30 juin 1994 organise le système de soutien automatique et sélectif. La loi de finances pour 1996 précise l'objet et le contenu du compte d'affectation spéciale « soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels ».

Le système de soutien au cinéma, réorganisé dans le cadre des nouvelles normes européennes, par le décret 98-750 du 24 août 1998, a été modifié par plusieurs textes ultérieurs, notamment en ce qui concerne les conditions d'agrément des films de long métrage.

L'action des pouvoirs publics s'est aussi déployée ces dernières années dans les secteurs de l'exploitation (encadrement des cartes d'abonnement, réévaluation des aides à l'exploitation indépendante et aux salles d'Art et essai, régulation de la concurrence entre multiplexes et salles indépendantes) et de la distribution (réévaluation des aides aux distributeurs de films français, par un doublement en quelques années de l'enveloppe de ces aides). Elle s'est élargie avec la mise en place d'un nouveau dispositif d'aide intervenant à l'amont de la production des films (aides au scénario, aides au développement pour les jeunes sociétés de production, nouvelles aides au court-métrage)[37].

Concernant le Fonds de la Région Réunion dans le cadre de la convention CNC-Etat-Région, elles s'appliquent dans le cadre de l'article 107§1 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne qui doivent être compatibles avec la réglementation européenne en matière d'aide d'État. La Région s'engage de ce fait à mettre les dispositifs constitutifs d'aide d'État en conformité avec les règles communautaires dont le Règlement UE n°651/2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108

37 Rapport du Sénat sur « les aides publiques au cinéma en France, n°276, 6 mai 2003, https://www.senat.fr/rap/r02-276/r02-27617.html

du traité sur la fonction de L'union Européenne ou du Règlement UE n°2013/1407 relatif à l'application des articles 107 et 107 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

Les dispositifs d'aides de la Région ne doivent pas comporter de dispositions contraires au Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne dans des domaines autres que les aides d'État, notamment en vue d'éviter toute discrimination, au sein de l'Union, en raison de la nationalité des bénéficiaires des aides, et d'assurer notamment la liberté d'établissement, de circulation des marchandises et de libre prestation des services.[38]

1.3.3. Des dispositifs d'aides contraignants pour la profession

Les conventions proposées par le CNC dans une démarche de décentralisation du Cinéma, permettent un effet levier sur la production cinématographique et l'accueil des tournages sur les territoires. En partenariat avec les Directions des Affaires culturelles en régions (DAC ou DRAC), ces conventions ont l'avantage d'insuffler des moyens supplémentaires à la production des films bénéficiant des Fonds de soutien régionaux.
Ainsi pour 1€ investi par une collectivité, 1€ supplémentaire est financé par le CNC qui double donc les aides régionales. En 2019, la Région Réunion était en 4e position des régions de France dans son soutien au cinéma.

Cependant, l'obtention des aides est conditionnée. En effet, le règlement du fond d'aides de soutien régional à l'audiovisuel, au cinéma et au multimédia de la Région Réunion précise que « *Le versement des acomptes et du solde est réalisé sur la base du contrôle de service fait.*
Ce principe a deux conséquences majeures :
- Il faut d'abord effectuer les dépenses avant d'obtenir le versement des crédits, ce qui implique de disposer d'une trésorerie suffisante.
- Il faut réunir et conserver toutes les pièces justifiant la réalisation du projet et des dépenses, pour pouvoir les transmettre, le moment venu, au service instructeur pour qu'ils puissent procéder au contrôle puis au versement des crédits dus en remboursement.
Aussi, le demandeur devra mettre en place un système de suivi précis de la réalisation de son projet et de conservation des justificatifs, au niveau artistique et technique ainsi qu'au niveau financier.

La mise en place de ce système est en effet indispensable pour pouvoir constater rapidement tout élément de nature à écarter la réalisation du projet de ce qui était prévu dans l'acte juridique attributif de subvention, et donc pour pouvoir prévenir à temps le service instructeur, en vue d'apporter les éventuels correctifs nécessaires et d'éviter ainsi tout souci lors des contrôles.

38 Source : Règlement du Fonds de soutien à l'audiovisuel, au cinéma et au multimédia du Conseil Régional de La Réunion https://regionreunion.com/aides-services/article/telecharger-le-reglement-du-fonds-de-soutien

Ce dispositif législatif et fiscal peut peser lourd sur les épaules des réalisateurs et producteurs de films réunionnais et ils peuvent souvent être contraints de faire des emprunts auprès des banques. Les salaires sont également soumis au versement de ces aides, la plupart des réalisateurs et producteurs intégrant leur rémunération dans les postes de dépenses identifiés dans le dossier de demande d'aides [39] ».

Vers une simplification des démarches ?

Lors des États généraux des industries de l'image de la Réunion, les professionnels de la filière et les services de la Région ont échangé et continuent de le faire quant à la simplification des dispositifs d'aides et du raccourcissement des délais d'instruction des dossiers de demande. Il s'agit aussi pour la Région Réunion de continuer sa démarche de dématérialisation et d'offrir une solution numérique afin de permettre aux porteurs de demandes de mieux suivre les étapes de traitement de son dossier. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle stratégie économique régionale « La nouvelle économie ». Et la refonte de l'Agence Film Réunion au sein de la future Maison du cinéma et des jeux vidéo doit en principe aussi permettre la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des porteurs de projets rénové et plus adaptés à leurs besoins[40].

39 Source : Règlement du Fonds de soutien à l'audiovisuel, au cinéma et au multimédia du Conseil Régional de La Réunion https://regionreunion.com/aides-services/article/telecharger-le-reglement-du-fonds-de-soutien

40 Site de la Région Réunion et dossier de presse communiqués lors des États généraux des industries de l'image de La Réunion – octobre 2022

JEAN-PAUL BELMONDO
CATHERINE DENEUVE

LA SIRENE DU MISSISSIPI

avec MICHEL BOUQUET

Réalisé par
FRANÇOIS TRUFFAUT

Photographie de DENYS CLERVAL

Musique de ANTOINE DUHAMEL

Dyaliscope - Eastmancolor

Une coproduction Franco-Italienne LES FILMS DU CARROSSE - LES PRODUCTIONS ARTISTES ASSOCIES Paris - PRODUZIONI ASSOCIATE DELPHOS Rome

Distribuée par LES ARTISTES ASSOCIES

FOCUS SUR L'HISTORIQUE DE LA CONVENTION CNC ÉTAT RÉGION RÉUNION[41]

Déjà en 1963, Michel Debré avait attiré François Truffaut pour délocaliser son film « *La Sirène du Mississippi* » et venir tourner à La Réunion. La production pouvait ainsi profiter de moyens financiers supplémentaires à condition de réécrire une partie du scénario en l'adaptant à la réalité culturelle de l'île. En contrepartie il demandait au réalisateur de réaliser des dépenses pour l'économie locale, une mise en lumière du territoire, ses décors pour avoir de possibles retombées touristiques. Le concept de *Bureau d'accueil de tournage* était né.

Mais il fallait attendre la création de la collectivité régionale, qui a par la suite souvent été innovante lorsqu'il s'est agi du développement économique de La Réunion et qui a œuvré afin de structurer la filière cinématographique locale autour d'un Fonds de soutien. Dans le prolongement du rôle de bâtisseur des Président(e)s Mario Hoareau, Pierre Lagourgue et Margie Sudre, c'est Paul Vergès qui s'est fait fort de placer le développement de la filière numérique, audiovisuelle et cinématographique au cœur de ses priorités.
En 1987, les préconisations du Rapport sur le Cinéma et l'Audiovisuel du Conseil Général[42] appelaient de leurs vœux la mise en place d'un cadre d'aides à la production cinématographique, évoquant, au-delà des atouts économiques pour le territoire, une opportunité de formation pour les techniciens locaux qui, au contact de tournages venus de l'extérieur et soutenus financièrement par le Fonds de soutien régional, pourrait être une source de connaissance des bonnes pratiques en milieu professionnel.
Il faudra attendre l'an 2000 pour que la Région Réunion soit la 1ère des régions d'outre-mer à nouer une convention avec le CNC, devenant de fait cheffe de file dans ce domaine et ouvrant ainsi la voie à ses homologues ultramarins.
Bien que la création cinématographique réunionnaise ait toujours existé depuis les années 50 de façon confidentielle, il est indéniable que la mise en place du Fonds de soutien a largement contribué au développement d'une véritable filière.
Il s'agissait là d'une concrétisation des travaux menés lors des UCOI (Université de la Communication de l'Océan Indien que le CCEE a co-organisé durant une vingtaine d'années) depuis le début des années 80 et de débouchés concrets pour les étudiants de l'ILOI (Institut de l'Image de l'Océan Indien) créé en 1995 avec le soutien de la Région Réunion.

---

41 Orientations budgétaires de la Région Réunion 2024 p. 126, et rapport de la commission permanente du 17 novembre 2023 « CONVENTION RÉGION-CNC-ÉTAT 2023-2025 ET CONVENTIOND'APPLICATION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2023 ».

42 Source ; « Cinéma et audiovisuel, rapport sur l'audiovisuel à La Réunion, par Georges Athénas, Dominique Picardo et Georges Boissier, p. 153, juin-septembre 1987.

Retour sur deux décennies de structuration de filière cinématographique :

- 1999 : La Région Réunion souhaite faire de La Réunion une terre de tournage et met en place de 2 dispositifs spécifiques à l'audiovisuel, à la cinématographie et au multimédia.
- 2000 : mise en place du fonds régional de soutien au cinéma, à l'audiovisuel et au multimédia (La Région investit ainsi plus de 1,2 millions d'euros par an (soit environ 8 millions de francs) pour une dépense locale qui s'évalue à plus de 6 millions d'euros.

2 types de mesures sont mises en place :

- L'aide à la production de programmes par des entreprises réunionnaises,
- L'aide à la localisation de productions audiovisuelles et multimédias lourdes à La Réunion.

Plus de 50 projets sont mis en chantier, représentant plus de 200 films pour plus de 50 heures de programmes (documentaires, série de fiction, court-métrage, long métrage cinéma...).
Des productions telles que les 2 épisodes de la série « les Monos », la série documentaire « C'est pas sorcier », ou les sitcoms « Kamion Bar » et « Kaméra Kafé » ont conféré une notoriété à La Réunion en tant que pôle de production.
- 2001 : Création de l'ADCAM (Association pour le développement du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia qui deviendra l'Agence du Film Réunion en 2011) cofinancée par la Région Réunion, l'Union Européenne, et l'État.
- 2002 :
    - Signature de conventions entre la Région Réunion et le CNC (Centre National de la Cinématographie), entre la Région Réunion et la société de production cinématographique GETEVE, permet de crédibiliser l'engagement de la Collectivité dans ce domaine.
    - La mobilisation des équipes réunionnaises de tournages (30 à 60 intermittents du spectacle sont recrutés par film et téléfilm) est presque continue.
- 2003 : mise en place d'une nouvelle filière audiovisuelle à La Réunion contribuant ainsi au développement économique et culturel de l'île.
- De 2000 à 2009 : 181 documentaires, 41 fictions pour la télévision, 49 courts métrages de fiction et 27 projets d'animation ont pu être accompagnés. La Collectivité, soutenue par le CNC, a investi en moyenne 850 000 € par an, avec des pointes au-dessus du million d'euros les années qui ont vu des productions lourdes se localiser à La Réunion.
- De 2000 à ce jour : mise en œuvre avec le soutien de la Région Réunion de nombreux projets de tournages à La Réunion et dans la zone ce qui permet aux professionnels locaux et aux intermittents du spectacle de travailler en collaboration avec des équipes extérieures, de s'enrichir de nouvelles expériences, d'étoffer leur parcours professionnel et de s'ouvrir vers l'extérieur (courts et longs métrages, séries TV, documentaires historiques, sociaux, scientifiques, animaliers...). Les aides se diversifient et s'adaptent à la montée en compétences de la filière professionnelle.

Au moment de la rédaction de ce rapport[43], la commission permanente du Conseil Régional a voté le projet d'une nouvelle convention tripartite le 17 novembre 2023. Cette convention propose de poursuivre les actions menées précédemment s'agissant de l'accompagnement des projets locaux et du soutien à la diffusion culturelle, à l'éducation artistique et au développement des publics.

L'intervention régionale dans le cadre de ce conventionnement vise à atteindre les objectifs suivants :

- Accompagner la structuration et le développement de la filière ;
- Permettre l'émergence des talents locaux afin que ceux-ci puissent exprimer leur sensibilité et contribuer ainsi à la diversité de la création artistique ;
- Atténuer la contrainte liée aux surcoûts inhérents aux frais de tournage du fait de l'éloignement et de l'insularité du territoire ;
- Développer la coopération audiovisuelle et cinématographique dans la zone indianocéanique.

Par ailleurs, cette coopération tripartite s'articulera autour des quatre axes prioritaires ci-après :

• Axe I - Soutenir la création pour favoriser l'émergence des talents.
• Axe II - Structurer les filières et l'emploi pour renforcer l'attractivité des territoires.
• Axe III - Reconquérir les publics grâce aux salles et aux acteurs de la diffusion culturelle.
• Axe IV - Renforcer l'éducation aux images pour former les publics de demain.

43 Rapport de commission permanente de la Région Réunion du 17 novembre 2023 : CONVENTION RÉGION-CNC-ÉTAT 2023-2025 ET CONVENTION D'APPLICATION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2023

FOCUS SUR LA TSA

La législation cinématographique française actuelle trouve ses racines dans la loi du 30 mai 1942 qui « *transforme le Service du Cinéma en Direction générale du cinéma, placée sous l'autorité directe du Ministère Secrétaire de l'État à l'information. [...] Mais en 1942, La Réunion n'est encore qu'une colonie. La guerre a coupé les liaisons entre l'Europe et l'île qui doit subir un terrible blocus jusqu'au 28 novembre 1942, date à laquelle le contre-torpilleur français « le Léopard » vint libérer la Colonie et y débarquer le Gouverneur Capagorry nommé par le Général de Gaulle.*
A la fin du conflit, la loi du 26 avril 1946 porte la « dissolution des organismes professionnels institués par le Gouvernement de Vichy », tandis que celle du 25 octobre 1946 crée le Centre National de la Cinématographie (CNC) qui sera « dans les années suivantes l'instrument d'une politique rationnelle du cinéma français ».
Le 19 mars 1946, le Parlement votait à l'unanimité la transformation en département de quatre anciennes colonies : La Réunion, La Martinique, La Guadeloupe et La Guyane. L'application de cette loi organique ne se fit que l'année suivante ; le premier Préfet de La Réunion, Paul Demange, n'arriva que le 15 août 1947. Dans les profonds bouleversements qui s'ensuivirent, le cinéma fut oublié. Aucun décret étendant aux départements nouvellement créés le champ des compétences du CNC ne fut pris.
La profession put donc s'organiser librement, en dehors de la règlement nationale[44] ».

Bien que depuis 2001, la Région Réunion a mené une politique volontariste forte visant à soutenir l'accueil de tournages et la réalisation cinématographique réunionnaise, la non application de la TSA dans les DOM a entravé l'accès des producteurs et réalisateurs locaux à des dispositifs nationaux.

En effet selon le rapport de Georges Athénas, Dominique Picardo et Georges Boissier sur le cinéma et l'audiovisuel à La Réunion « *La TSA [taxe spéciale additionnelle au prix des billets de cinéma] instituée par la loi du 23 septembre 1948 – donc postérieure à la Constitution – a bien été applicable, dès l'origine, dans les DOM. Elle a été par la suite prorogée par l'article 5 de la loi du 6 août 1953 portant création du fonds de développement de l'industrie cinématographique. Ce n'est qu'en 1963 que la loi de finances (art. 5) supprime la perception de la TSA dans les DOM, à la demande des collectivités territoriales* ».

Le fait que la TSA ne s'appliquait par sur le territoire de La Réunion, les producteurs locaux ne pouvait prétendre au dispositif d'avance sur recettes du CNC permettant la production de long métrage. Créée en 1960, l'avance sur recettes a pour objectif de favoriser le renouvellement de la création en encourageant la réalisation des premiers films et de soutenir un cinéma indépendant, audacieux au regard des normes du marché et qui ne peut sans aide publique trouver son équilibre financier. L'attribution des avances sur recettes est décidée par le Président du CNC après avis des commissions composées de personnalités reconnues de la profession.

---

44 Source ; « Cinéma et audiovisuel, rapport sur l'audiovisuel à La Réunion, par Georges Athénas, Dominique Picardo et Georges Boissier, p. 153, juin-septembre 1987.

Une mobilisation de longue haleine de la communauté des créateurs et des professionnels du cinéma ultramarin a été nécessaire pour faire bouger les lignes et ce n'est qu'à partir de 2013 que la situation va évoluer concrètement. On peut penser qu'avec l'entrée de la Guyanaise Christiane Taubira au gouvernement de l'époque, et la nomination du Guadeloupéen Victorin Lurel comme Ministre des Outre-mer, le groupe de professionnels ultramarins à l'initiative du combat a bénéficié d'un appui plus puissant face au lobby des exploitants de salle de cinéma.

C'est donc à cette époque qu'une mission interministérielle d'expertise sur l'instauration de la TSA dans les DROM est réalisée. Il s'agira d'une étape charnière dans ce dossier.
En effet, selon le rapport sur la Mission interministérielle d'expertise sur l'extension aux départements d'outre-mer des dispositifs de soutien au cinéma du Centre national du cinéma et de l'image animée « *le code du cinéma et de l'image animée n'a en effet pas été appliqué dans les DOM avant 2022 et la taxe sur les prix des entrées dans les salles de cinéma (TSA) en faveur du Centre national du cinéma et de l'image animée, qui conditionne l'octroi de subventions du Centre au profit du développement du cinéma n'y a plus été perçue pendant une cinquantaine d'année.*

Il en résulte que ces territoires - où la sortie cinématographique est ancrée dans une tradition forte et demeure la pratique culturelle la mieux partagée, représentant plus de 3,5 millions d'entrées par an - ont été oubliés par la politique du cinéma telle qu'elle est menée en métropole depuis des décennies. Il est vrai que le CNC s'est efforcé de réparer partiellement cet oubli et d'initier une collaboration, encore embryonnaire, avec les conseils régionaux d'outre-mer en concluant des conventions de développement cinématographique. Mais leur contenu et leur portée ne sont pas pour l'heure comparables à celles qu'il a conclues avec l'ensemble des régions métropolitaines. »

Le rapport poursuit : « *De même, un fonds d'aide sélective aux tournages d'œuvres de courts et longs métrages dans les DOM, doté d'un budget de 300 000 € abondé sur le seul budget du CNC, a été mis en place. Mais il ne saurait satisfaire à lui seul les créateurs des DOM qui demeurent paradoxalement privés du bénéfice des soutiens automatiques à la production et à la distribution lorsque leurs œuvres sont diffusées dans leurs propres territoires et y recueillent un succès public.*

En effet, c'est parce que la TSA n'est pas prélevée dans les DOM (alors que leurs habitants contribuent au financement du CNC à travers d'autres taxes comme celle sur les distributeurs de services de télévision) que l'ensemble de la filière ultramarine est privé des soutiens du CNC (automatiques et sélectifs) redistribués selon un principe mutualiste à l'ensemble des acteurs de la filière (production, distribution, exploitation).
Cette exonération de TSA, loin d'être un avantage, doit plutôt être considérée comme la cause d'une réelle dégradation de l'offre cinématographique dans les DOM. Ainsi, l'effort qui a été consenti entre 2010 et 2013 par le ministère de la Culture et de la Communication, à travers son opérateur, le CNC, pour la numérisation rapide des salles de cinéma (notamment celles pour lesquelles le financement de cette opération était problématique), n'a pas concerné les salles d'outre-mer.

Il en résulte un appauvrissement de l'offre cinématographique dans les DOM qui s'est traduit récemment par la fermeture de salles de proximité, faute d'équipement numérique (alors que les copies 35 mm ne circulent plus). La diversité de l'offre n'est, en outre, pas garantie pour le spectateur des DOM exposé à une présence massive de films américains sur les écrans, la programmation art et essai étant rare et les dispositifs d'éducation à l'image mis en danger du fait de la raréfaction des salles de proximité. Enfin, si le sous-équipement des territoires ultramarins suscite des projets de nouveaux équipements de type multiplexes, on note que l'absence du CNC comme régulateur sectoriel de la concurrence risque aussi de fragiliser le développement de ces initiatives.

La conclusion du rapport atteste que « *Dans ce contexte, l'instauration de la TSA dans les DOM apparaît comme la seule solution permettant une péréquation suffisante pour remédier à ces problèmes. Il faut pour cela considérer cette mesure dans toute son ampleur : c'est moins, en effet, de l'imposition d'une nouvelle taxe qu'il s'agit que de la revendication claire, par tous les créateurs et une grande partie des professionnels, d'une égalité d'accès aux dispositifs mis en place par le CNC en faveur du développement du cinéma dans les DOM*[45] ».

Donc suite à ce rapport, un long cheminement s'en suivra et la taxe sera finalement en partie appliquée le 1er janvier 2016 avec une progressivité sur sept ans pour sa pleine mise en œuvre. Et même ensuite, les exploitants continueront à tout tenter pour prétendre à une adaptation du dispositif. La Sénatrice Nassimah Dindar plaidera en 2018 au Palais du Luxembourg en faveur des exploitants qui affirmaient que « le taux de 10,72 % n'est pas adapté aux réalités locales » et « que la filière du cinéma en outre-mer sera impactée »[46].

La proposition de loi de la Sénatrice Catherine Conconne

Le Sénat a adopté à l'unanimité le 15 juin 2023 la proposition de loi de Catherine Conconne visant à assurer la pérennité des établissements de spectacles cinématographiques et l'accès au cinéma dans les outre-mer. La proposition de loi faisait suite à l'échec de négociations menées entre les exploitants et les distributeurs dans les départements d'outre-mer sur la répartition du prix du billet, historiquement moins favorable aux distributeurs.
La rapporteure pour la commission de la culture Sylvie Robert s'était montrée favorable à ce texte, tout en souhaitant qu'il soit l'occasion de mener de nouvelles négociations entre les parties prenantes. En dépit du soutien du gouvernement, qui a engagé la procédure accélérée, aucune date n'a encore été fixée pour son examen par l'Assemblée nationale[47].
Affaire à suivre donc...

---

45 Extrait du rapport sur la Mission interministérielle d'expertise sur l'extension aux départements d'outre-mer des dispositifs de soutien au cinéma du Centre national du cinéma et de l'image animée, novembre 2013.

46 Question de Nassimah Dindar, Sénatrice à Mme la Ministre de la Culture, mai et septembre 2018, https://www.senat.fr/questions/base/2018/qSEQ180505104.html

47 Avis présenté au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication (1) sur le projet de loi de finances, considéré comme adopté par l'assemblée nationale en application de l'article 49, alinéa 3, de la constitution, pour 2024, tome IV, fascicule 3, médias, livre et industries culturelles, cinéma par M. Jérémy Bacchi, sénateur, n°133, Sénat, session ordinaire de 2023-2024, enregistré à la Présidence du Sénat le 23 novembre 2023

Lorsqu'il est question de l'application des TSA dans les DROMS, il serait facile d'opposer les exploitants de salles et les professionnels de la création cinématographique. Les premiers agissent dans leur intérêt soucieux de maintenir une forte rentabilité leur modèle économique au détriment des autres professionnels locaux de la filière cinématographique. Les seconds, longtemps impuissants face au Goliath de la diffusion, ont pu manifester une forme de révolte. D'aucun ont mené un combat militant afin de donner une voix aux réalisateurs et producteurs ultramarins (en grande majorité antillais Régis Dubois, Firmine Richard, Euzhan Palcy, Lucien Jean-Baptiste...) portant à l'écran des œuvres en langue créole dans le paysage filmographique français (mettant très rarement les langues régionales en avant), parlant de noirs, d'esclavage, de colonisation, de négritude, de revendications identitaires et d'émancipation vis à vis de l'État français[48].

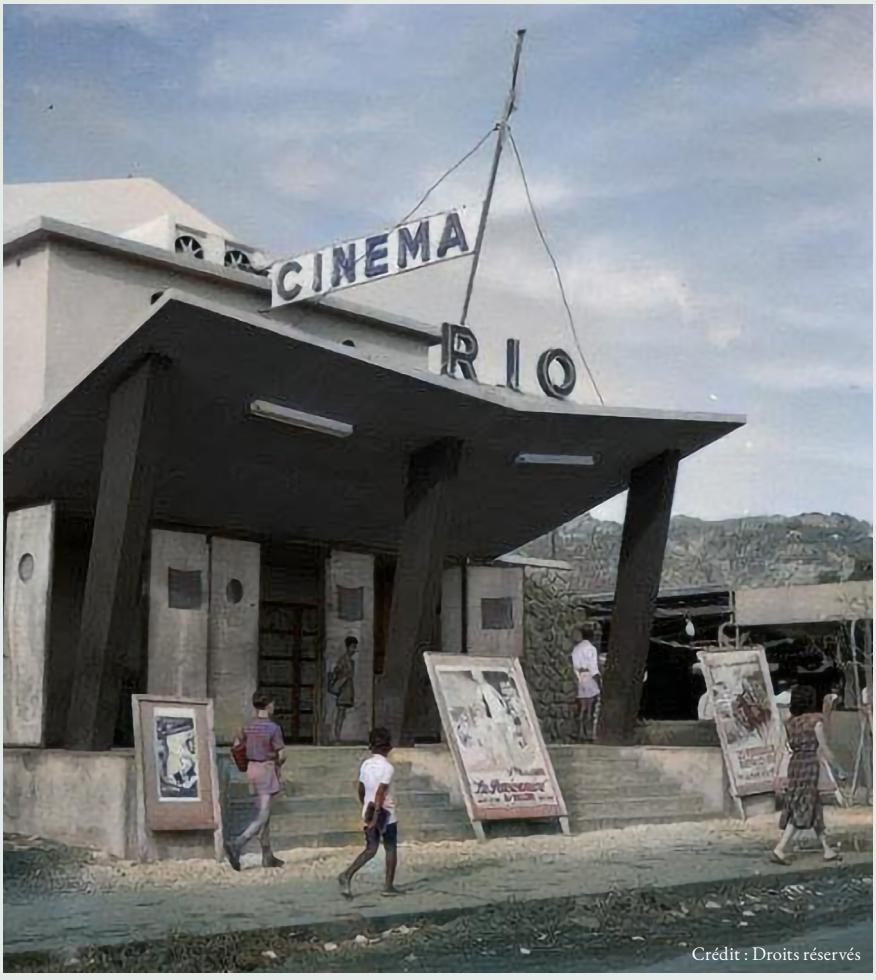

Crédit : Droits réservés

48 Source : La taxe cinéma en outre-mer, un outil très politique ? Par Guillaume Robillard, Chercheur associé - Docteur en Études Cinématographiques, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, juin 2020, https://theconversation.com/la-taxe-cinema-en-outre-mer-un-outil-tres-politique-128823

1.4 Les politiques régionales de 2010 à 2023

1.4.1. Une filière dynamique portée par la Région Réunion

En 2011, la nouvelle gouvernance met en place la dynamique régionale « Réunion terre d'image et tournage » pour relancer l'activité économique et dynamiser la filière tourisme. L'idée était de faire connaître La Réunion par l'image mais aussi de dynamiser le secteur du numérique et de l'audiovisuel en encourageant et en accompagnant la réalisation de courts métrages, de spots publicitaires, de documentaires.

Des rencontres régionales de l'audiovisuel sont organisées du 13 au 15 février 2013. Lors de ces rencontres est évoqué la notion de pôle régional d'éducation à l'image notamment.

2016 : 500 projets soutenus depuis la création du dispositif dont 50 en 2016, 6 comités de lecture, 50 % du fonds de soutien consacré aux longs-métrages, 3 millions d'euros investis à la réunion en 2016.

Les dispositifs d'aides répertoriés en mai 2017 :
- l'aide à l'écriture ;
- l'aide au développement ;
- l'aide à la production ;
- l'aide au court métrage
- l'aide aux pilotes et maquettes ;
- l'aide à la production multimédia.

L'État des lieux ci-après des aides régionales jusqu'en 2023 montre que la Région Réunion a fait régulièrement évoluer ses dispositifs afin qu'ils correspondent au mieux aux besoins de la filière. Elle organise d'ailleurs régulièrement des comités de filière et autres rencontres avec la profession afin de tenir compte des nécessités du terrain :
- la bourse de résidence ;
- l'aide à l'écriture de scénario ;
- l'aide à l'écriture immersive ;
- l'aide aux pilotes et maquettes ;
- l'aide au développement de projets ;
- l'aide à la réalisation de courts métrages ;
- l'aide à la production de programmes ;
- l'aide à la production immersive.

Dans la convention tripartite 2023-2025, les aides seront renforcées et continueront à s'adapter aux besoins de la filière.

La Région s'engagera également à soutenir la création audiovisuelle par les télévisions locales. Des échanges sont envisagés afin de définir au mieux le format de ce soutien qui vise à encourager le développement de nouvelles cases de programmes.

1.1.2. Une prise en compte renouvelée des besoins de la filière

En octobre 2022, la Région organise les états généraux des industries de l'image de La Réunion en présence des professionnels du secteur du film, et du jeu vidéo et de la directrice adjointe du CNC, Daphné Bruneau aux côtés des députés et conseillers régionaux, et de la DAC Réunion. L'enjeu de ces états généraux était de travailler avec les acteurs de la filière à la préfiguration du nouveau contrat de filière. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du déploiement de « la nouvelle économie » (nouveau Schéma Régional de Développement Économique, d'Internationalisation et d'Innovation) porté par la Région. A cette occasion, 5 ateliers thématiques ont été mis en place :
- L'évolution des fonds d'aides
- La formation et l'insertion
- les attentes relatives à l'Agence du Film Réunion
- La diffusion, distribution et ouverture vers de nouveau marchés internationaux vidéo[49].
- Le développement de synergies entre l'audiovisuel, le cinéma et les jeux vidéos

Suite à ces états généraux, la Région a recensé des axes d'amélioration dans le cadre de chacun des ateliers énumérés ci-dessus. Le but était d'identifier les évolutions souhaitées au niveau de l'intervention régionale et des outils mobilisés pour accompagner au mieux la filière dans les nouveaux enjeux du plan régional de développement économique au coeur du schéma « la nouvelle économie ».

Lors de sa commission permanente du 17 novembre 2023, la Région a validé le projet de la prochaine convention CNC-Etat-Région 2023-2025 qui tiendra compte des préconisations des ateliers des états généraux avec notamment la mise en place d'une Maison du Cinéma et des Jeux Vidéo. Cette maison remplacera l'Agence Film Réunion avec une dynamique affirmée : accompagner et animer la filière audiovisuelle locale.[50] Nous évoquerons ce dernier point plus loin dans ce rapport.

49 Voir chapitre : Focus sur le Cinéma d'animation

50 Rapport de commission permanente de la Région Réunion du 17 novembre 2023 : CONVENTION RÉGION-CNC-ÉTAT 2023-2025 ET CONVENTION D'APPLICATION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2023

LA RÉUNION DES CINÉMAS
Une semaine pour découvrir l'Île de La Réunion
Visites de décors naturels & Rencontres professionnelles

FOCUS SUR LES OUTILS DE LA RÉGION RÉUNION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE CINÉMATOGRAPHIQUE RÉUNIONNAISE

EDUCTOUR, UN OUTIL POUR LA PROMOTION DE LA RÉUNION COMME TERRE DE TOURNAGES

Le Label « La Réunion, Terre d'Images, Terre de Tournages » depuis 2011

« La Réunion, Terre d'Images, Terre de Tournages » est le label créé par la Région Réunion en 2011 pour promouvoir la création audiovisuelle et la production cinématographique sur le territoire réunionnais.
Derrière ce label, ce sont des objectifs de développement et de mise en valeur de notre territoire qui ont été définis, notamment :

- La dynamisation de la filière locale de production cinématographique, filière susceptible d'exporter la valeur ajoutée produite à La Réunion.
- La valorisation des territoires auprès des publics extérieurs (Métropole, Europe, international, ...) en particulier en tant que destination de tournage et touristique.
- La constitution d'un catalogue d'œuvres locales participant à une meilleure connaissance de La Réunion de la part des publics locaux.
- Cette signature « La Réunion, Terre d'Images, Terre de Tournages » valorise depuis 10 ans les compétences professionnelles disponibles à La Réunion (comédien-ne-s, technicien-ne-s, moyens matériels...) et fait connaître les dispositifs incitatifs pour la réalisation des tournages.

Dès 2011 se met en place de l'Eductour « La Réunion des Cinémas » porté par NEXA, l'AFR, La Région Réunion et la Fédération Réunionnaise du Tourisme. Il a pour objectif de mettre en avant le potentiel cinématographique exceptionnel de La Réunion en termes de décors, de talents et de moyens : ses paysages d'une rare diversité sur un périmètre de 2 512 km^2, son brassage multiculturel, son savoir-faire local reconnu et les dispositifs de soutien financiers mis en place par l'état et la Région Réunion, font de notre île, un territoire compétitif.

Pour l'édition 2021, Pascal Plante, conseiller régional déclarera «*Cet évènement s'inscrit dans le cadre d'une politique régionale globale, menée en partenariat avec le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée et l'État. La Région intervient à la création de film dans le domaine de la formation à travers le lancement de l'Institut de l'Image de l'océan Indien (ILOI) et avec la construction du lycée Mémona Hintermann Afeejee qui propose un BTS audiovisuel.*
La Collectivité régionale accompagne également l'acquisition des outils nécessaires

à la création artistique avec le financement de résidences d'écriture pour le court et le long métrage de fiction et les documentaires de création. La Région intervient ensuite, en partenariat avec le CNC, pour le financement de projets de film et soutien l'étape de projection des films en salle à travers le dispositif médiateur du cinéma, qui permet de valoriser la projection en salle des films tournés à La Réunion.
Des dispositifs destinés aux scolaires sont également mis en place dans le domaine de l'éducation à l'image. L'ensemble de ces actions combinées aux atouts que possèdent l'île constituent aujourd'hui les conditions propices au développement de l'audiovisuel et du cinéma.
Cet Eductour est une source d'inspiration pour nos invités en générant des idées de film qui sont à développer et à transmettre à la Région afin que nous puissions les voir ensemble sur nos écrans. Nous avons sur notre île la capacité de rayonner à travers le monde et nous y mettrons les moyens pour vous accompagner et créer l'éveil chez les jeunes.» [51]

Eductour devient Studio Réunion

L'Eductour deviendra Studio Réunion dès 2022. L'objectif principal de Studio Réunion était de favoriser le choix de La Réunion comme terre de tournages afin de permettre le développement de la filière cinéma et d'encourager les productions sur le territoire en mettant en avant tous les dispositifs d'aides disponibles qui participent à la compétitivité de La Réunion. Ce système de soutien à la production a été mis en place par la Région Réunion en 2011 et joue un rôle essentiel dans la compétitivité de notre région en matière d'attractivité cinématographique.
La plupart des régions de France sont en compétition pour attirer des réalisateurs et servir de décor à des films ou des séries télévisées. Elles mettent donc en place des mesures alliant crédit d'impôts, et diverses subventions, pour être retenues.
Pour percevoir des subventions, le producteur doit s'engager sur un certain nombre de points et démontrer la réalité des dépenses faites sur place. Il faut dépenser 4 euros sur le territoire (hôtels, location de matériel et de voitures, etc.) pour percevoir 1 euro de subvention. En déboursant jusqu'à quatre millions d'euros par an en subventions pour attirer les projets cinématographiques et audiovisuels, La Région Réunion attire les regards de la profession. En 2022, en parallèle de Studio Réunion, une rencontre avec les forces vives du territoire et les invités sur le sujet de la réglementation environnementale en termes de tournage en lien avec des institutions expertes sur le sujet telles que Le Parc National de La Réunion, La Réserve marine ainsi que La Réserve de l'Étang Saint-Paul[52].

L'AGENCE DU FILM RÉUNION (AFR)

A l'origine, l'AFR était l'ADCAM (Association pour le Développement du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia) créée dès 2001 suite à la signature de la convention CNC-Etat-Région en 2000.

---

51 https://regionreunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/8eme-edition-de-l-eductour
52 Site de Nexa « STUDIO REUNION 2022 : Clap de fin et coup de cœur pour la Région Est !, 4 octobre 2022, http://www.nexa.re/index.php?id=25&art=2362

Ses missions étaient globalement les mêmes que l'AFR aujourd'hui à savoir[53] :

- Assurer une fonction de bureau d'accueil des tournages en centralisant les informations et en mettant à jour une base de données essentielle à la valorisation des décors, des moyens techniques, des intermittents, des entreprises et des acteurs locaux.
- Faire partie du réseau national des bureaux d'accueil de tournages coordonné par Film France. Contribuer, ainsi, à alimenter les bases nationales de décors et de professionnels (base TAF : techniciens, artistes, figurants). Informer et orienter les porteurs de projets, instruire leurs dossiers, proposer des experts et assurer le secrétariat des Comités Techniques spécialisés : CTSA, CTSC (clips). Elle répond aux sollicitations des sociétés de production locales et internationales tant en matière de production et de tournage que de ressources locales.
- Assurer un travail d'accompagnement et de veille auprès des auteurs, des professionnels et des entreprises du secteur. Mettre en place des outils de communication (site Internet, guides et annuaires, lettres d'information) pour promouvoir la filière locale sur les marchés extérieurs. Elle était présente dans des manifestations locales, nationales et internationales, la coopération régionale dans la zone Océan indien étant inscrite au titre des priorités de l'association.
- Commander ou proposer des études, formuler des préconisations en matière de formation (l'organisation de résidences d'écriture pour développer le secteur de la fiction par exemple).
- Assurer ainsi la promotion du territoire et soutient la filière audiovisuelle, cinématographique et multimédia locale, par le développement des entreprises et des talents, et en contribuant à accroître la qualité des productions, des services d'accueil et de la promotion de ceux-ci dans le reste de la France, dans la zone OI et à l'international.
- Sensibiliser le jeune public aux arts visuels à travers le dispositif « Éducation à l'image ».

  Les objectifs :

  - Développer la sensibilisation des élèves aux arts visuels dans le cadre de leur scolarité et favoriser la rencontre avec les œuvres cinématographiques
  - Inscrire dans les programmations pédagogiques, durant le temps scolaire, des séances de cinéma pour faire découvrir aux élèves des films de qualité, visionnés en salle, lieu naturel de la découverte du cinéma et relais actif des dispositifs.
  - Compléter la formation des enseignants et les ressources pour faciliter l'accès des élèves aux œuvres du catalogue du centre national de la cinématographie (CNC).
  - Contribuer à l'animation et au développement du réseau des partenaires locaux.
  - Assurer la diffusion des copies de film en lien avec le centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC) et les distributeurs,

53 Dossiers de presse - Région Réunion, Terre de tournage juin 2007, et Présentation bilan du fond de soutien – décembre 2009.

et des documents pédagogiques prévus par les différents dispositifs.
Prolonger les dispositifs en prenant appui sur les festivals de cinéma et d'audio-visuel existants à La Réunion.
- Assurer la mise en œuvre concrète des trois dispositifs en fonction du cahier des charges établi pour chacun d'eux.
Établir et communiquer aux différents partenaires des bilans intermédiaires et un bilan annuel.

En 2022, plusieurs structures de la filière cinéma et audiovisuel à la Réunion font le constat suivant[54] : « *depuis 2019, suite aux dysfonctionnements de l'AFR, dont la frontière avec NEXA se floute, sa gouvernance opaque, en circuit fermé, le manque de représentativité de ses instances, la concurrence déloyale et incompréhensible qu'elle mène face aux acteurs associatifs à travers la mise en place d'actions de formation ainsi que sa mauvaise gestion, c'est toute la filière audiovisuelle de La Réunion qui s'en trouve impactée. Au sein d'un secteur au développement exponentiel, les prétentions hégémoniques d'une Agence voulant contrôler tous les projets liés à la création cinématographique locale, sont devenues inadaptées ». [...]*

« Les dysfonctionnements de l'AFR avérés depuis 2019 :
- 4 ans de subventions exceptionnelles pour rattraper un problème de gestion interne (management problématique et surpayé... condamnation aux Prud'hommes onéreuse) et malgré des réductions d'effectifs et de missions de fait.
- Liquidation votée par le Bureau en 2020, passage en force du Président de Région pour annuler cette liquidation.
- Abandon progressif de ses missions par l'Association vis-à-vis de la filière locale (reprises par la direction régionale en charge de l'audiovisuel avec efficacité).
- Problème de transparence vis-à-vis de ses adhérents et des porteurs de projets : le flou règne. Les Ordres du jour et convocations aux AG et CA ne sont jamais envoyés dans les temps, déplacés au dernier moment pour éviter le vote démocratique.
- Membres du CA ne sont majoritairement pas issus de la production d'œuvres mais plus dans la communication, la publicité, le film institutionnel ou la politique.
- À récemment lancé des projets qui sont des plagiats concurrençant les projets portés par les associations professionnelles de la filière ». [...]

« Préconisations : missions de l'AFR
> Nous préconisons que l'AFR ait pour mission d'être le Bureau d'accueil des tournages uniquement. Comme c'est le cas dans beaucoup de Régions de France. Cela inclut la mission de représentation de la Région sur les principaux festivals et marchés du film français et mondiaux selon la pertinence pour le territoire réunionnais.
> Nous préconisons que le Service Audiovisuel soit officiellement le seul interlocuteur sur le dépôt des dossiers, même si l'AFR en tant que Bureau d'accueil des projets extérieurs saura remplir un rôle de conseil et de relais d'information efficace sur le fonctionnement et le règlement du Fonds.
> Nous préconisons que le Service Audiovisuel et le département communication reprennent

54 Livre blanc Pour la filière Cinéma et audiovisuel À la réunion Un premier état des lieux et des préconisations À l'attention du conseil régional et des institutions. Par les structures suivantes : Reyone, Cinéastes de la reunion, Cinékour, La kourmétragerie, Ciné d'îles, La lanterne magique, Oi>film

la mission d'organisation des avant-premières des films soutenus par la Région.
> Nous préconisons que la Région continue de soutenir via des aides aux dispositifs existants les résidences et actions portées par les associations du secteur, et que l'AFR cesse de prétendre monter des projets concurrents calqués sur l'existant ».

En 2018, la commission média, audiovisuel et communication du CCEE soulignait lors d'une saisine que, comme l'année précédente, la collectivité régionale annonçait une reconduction de ses actions de soutien autour de quatre axes principaux. Cependant le quatrième axe intitulé : « soutenir les projets de création » en l'occurrence, l'accompagnement des porteurs de projets de films documentaires sur les thématiques culturelles et patrimoniales, n'apparaîssent pas. La commission espérait alors qu'il ne s'agit que d'un simple oubli qui sera rectifié en vue du Budget primitif. La commission regrettait une fois de plus l'absence de la présentation de la démarche de l'AFR, pourtant principal opérateur en matière de politique cinématographique, dans cette approche culturelle.
En 2019, la commission s'interrogeait sur la mission de « structuration de la filière audiovisuelle de l'AFR. La commission questionnait la collectivité sur les aspects suivants :
- Quel plan pour le développement de la filière locale ?
- Quels acteurs pour quel état des lieux ?
- Quels besoins pour quels objectifs ?
- Quelles actions pour quels impacts ?
- Quelles retombées concernant la création ?

En matière de financement, la commission alertait la collectivité sur la nécessité d'une analyse des dotations du fonds de financement de la production cinématographique afin de sanctuariser la place de la production locale de création.
L'accompagnement d'une œuvre dans sa promotion est également un volet essentiel. Or, pour un court-métrage, il n'existait pas alors de bourse suffisamment flexible pour accompagner un auteur qui souhaite défendre son film en cas de sélection en compétition en Festival au national et à l'international.
A l'instar du PRMA, la commission s'interrogeait sur la mise en place d'un dispositif global autour des auteurs du « développement de carrière » et « d'export de la Culture réunionnaise » en lien avec l'IRT ou la Maison de l'Export. Concrètement, cela pourrait se traduire par la nécessité d'un relais de moyens, d'expertise et de réseau formalisé par un centre de ressource.

À la lecture des orientations budgétaires de la Région pour 2023 et du rapport de la commission permanente de la collectivité du 17 novembre 2023, le CCEE constate que la collectivité régionale inscrit la création de la Maison du Cinéma et des Jeux Vidéo dans la convention CNC-Etat-Région 2023-2025..

Cette Maison du Cinéma et des Jeux Vidéo structurée juridiquement en régie reprenant les missions de l'Agence Film Réunion avec une dynamique affirmée : accompagner et animer la filière audiovisuelle locale. Il semble évident à la lecture du rapport de commission permanente du 17 novembre 2023, que les préconisations de l'atelier thématique 3 des États Généraux des Industries de l'image de la Réunion ont été prises en compte dans la préfiguration de cette maison.

En effet, ce passage en régie personnalisée dotée de son autonomie financière engage pleinement la collectivité régionale dans le fonctionnement de cette structure, et l'engage de la même façon dans un fonctionnement soumis aux règles du droit public et d'exigence de transparence. En sus des missions de l'AFR, cette nouvelle entité pourra coproduire des œuvres pour la télévision et le cinéma.

Après cette première partie consacrée aux rappels historiques qui ont fondé les bases de la filière cinématographique locale, nous allons à présent nous pencher sur le paysage actuel de la création cinématographique réunionnaise.

2. PAYSAGE ACTUEL DE LA CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE À LA RÉUNION

2.1 Esthétique des œuvres

> « *Je crois en l'émergence d'un cinéma réunionnais qui a l'audace d'aller puiser dans ce que nous sommes, et en particulier dans notre imaginaire et dans notre langue* ».
>
> William Cally, réalisateur et producteur

L'émergence d'une création cinématographique propre à La Réunion est visible au travers des films tournés sur l'île et/ou par des cinéastes *péi*. Ces films possèdent des similarités, tant par les choix des décors, des sujets et des façons de les filmer. Ces similarités composent une forme esthétique identifiable par tous et, plus intimement, par les publics réunionnais. Enfin rappelons qu'il s'agit ici de création cinématographique ou œuvre audiovisuelle à dimension cinématographique, par opposition aux reportages et films de commande.

Qu'entendons-nous par « esthétique » ?

Si ce terme se rapporte à la beauté dans le langage courant, l'esthétique est une branche de la philosophie questionnant la perception du beau et se rapporte au concept d'art, au sens le plus large. La réflexion autour de notre perception de la beauté commence à germer dès l'antiquité grecque par des philosophes tels que Platon et Aristote, et est considérée comme une discipline à part entière au XVIIIe siècle.
Au début du XXe siècle, alors que le statut artistique du cinéma est encore débattu, entre mépris et fascination, adviendront les premiers intellectuels, journalistes et écrivains, les premiers cinéphiles, qui porteront un intérêt à l'esthétique de ce nouvel art. La création de d'écoles de cinéma dès 1943 (IDHEC) et l'enseignement du cinéma à dans les universités affirment l'intérêt académique du domaine cinématographique. Ces lieux sont la continuité des réflexions des intellectuels, journalistes et cinéphiles de l'époque.
Également, le travail des critiques de cinéma au travers de revues, telle que la célèbre revue les *Cahiers du Cinéma*, participe à la légitimation du cinéma en tant qu'art.

Comment qualifier l'esthétique cinématographique du cinéma réunionnais ?

Nous avons catégorisé les films précédemment par leurs durées (court-métrage ou long-métrage), leurs natures (fiction ou documentaire) et les sujets et thématiques qu'ils abordent (passé colonial, imaginaire local, réalité sociale...). Ces catégorisations constituent une première forme esthétique, car ils répondent à des choix artistiques et économiques.
Pour ce rapport, nous apporterons des pistes de réflexions sur ce qu'est le cinéma réunionnais à partir d'un corpus de films tournés à La Réunion, par le biais d'une analyse esthétique et sociologique. Nous analyserons distinctement les composantes visuelles et sonores.

Pour étudier l'esthétique des films réunionnais, il est nécessaire de comprendre le contexte de production et de diffusion des films. La production influence les choix

esthétiques, les sociétés de production fonctionnent fréquemment avec des réalisateurs ayant les mêmes affinités esthétiques. On peut citer l'exemple des Films du Losange à l'échelle nationale spécialisé dans l'art et essai et à Kapali Studios à La Réunion qui produit des films « ciblant les thématiques culturelles, historiques et sociales » des îles de l'Océan Indien.
Les films appartenant à ce qu'on peut qualifier comme cinéma réunionnais, ne bénéficient pas d'une large diffusion au niveau national dans les circuits d'exploitation, donnant lieu à une cinématographie peu connue dans l'Hexagone, si ce n'est par quelques professionnels du cinéma avertis. À l'échelle locale, le cinéma réunionnais n'a pas de présence marquée en salle, mais nous pouvons souligner l'exploitation en salle de *Zamal Paradise* de Dk Pit et de *Maudit !* de Emmanuel Parraud en 2022.

2.1.1. Éléments d'une forme esthétique visuelle

L'analyse visuelle de l'esthétique se fait par l'analyse des images à l'écran et de leur articulation au travers du cadrage et du montage.

a). Les images de fiction

- **Les représentations des réalités**

Dans les films de fiction, nous pouvons retrouver une représentation de la réalité. C'est en grande partie le cas pour les films appartenant au genre du drame.
Dans les créations de fiction réunionnaises, la représentation d'une réalité de vie réunionnaise est fréquente. Cela est visible dès le premier long-métrage réunionnais *Le Moutardier* en 1980 de Alexis Alatirsef (Aliocha). Ce film illustre la rencontre entre un groupe d'étudiants parisiens et d'un cantonnier réunionnais. La conversation est une rencontre entre des milieux très différents, où chacun parle de sa vie, de sa réalité.

Cependant, la représentation de la réalité reste un élément subjectif : l'île, par son métissage, sa diversité sociale et les paysages variés qu'elle peut offrir, est multiple et n'est, par conséquent, pas expérimentée par tous de façon identique. La problématique du caractère multiple en termes de représentation est la mise en avant d'une facette et l'exclusion des autres. Dans certains cas, cela aboutit à une représentation exotisante de l'île, en la représentant comme une île tropicale semblable à toutes autres, avec des paysages naturels inhabités, et en omettant ses habitants, comme dans le film *Larguées* d'Eloïse Lang en 2018, où les personnages en vacances à La Réunion, passent beaucoup de temps à l'hôtel.
L'environnement des réalisateurs et, de surcroît, celui des scénaristes influence largement la création cinématographique. Ainsi, l'œuvre d'expression artistique peut être considérée comme le témoin de la culture de son auteur.
Le court métrage *Koman i lé La Source* de Madeleine Beauséjour, en 1987, brosse par la fiction, un portrait de la jeunesse des quartiers populaires des années 80 à La Réunion.

La réalisatrice Madeleine Beauséjour

Ce premier film parlé en créole réunionnais, tourné dans le quartier de La Source à Saint-Denis, aborde les thématiques sociales telles que le chômage et le départ qui sépare les familles mais aussi les traditions et la solidarité qui réunissent.
On s'aperçoit que le format court offre à la création cinématographique de fiction, les sentiers d'une représentation plus diversifiée et juste de La Réunion, portée par le regard des cinéastes locaux.

En 2022, dans son court métrage *La course de Phaéton*, Aurélie Filain a à cœur d'apporter une image « *plus complexe que sur la carte postale* » et précise : « *Il y a aussi au milieu de cet environnement naturel, un paysage urbain et ses quartiers populaires, ses habitants et leurs histoires* ». Dans son film elle décrit une réalité sociale presque inéluctable s'abattant sur son jeune héros Wilson, parti à la recherche de son chien dans un quartier soulevé par les émeutes : « *À travers ce film et le personnage de Wilson, je veux réhabiliter l'image du « Kanyar » délinquant et montrer que derrière chaque jeune en colère se cache un drame personnel*[55] ».

- **La représentation des imaginaires**

La fiction est propice à la représentation des imaginaires, des mythes et des traditions. Martin Dworkin, professeur en philosophie, avait développé la thèse selon laquelle « le cinéma est une projection de l'imagination populaire » en 1959. Ainsi, à La Réunion, le cinéma permet de donner une dimension visuelle aux histoires de tradition orale.
Les mythes prennent vie à l'écran, comme dans *Allée Cocos* d'Elsa Dahmani en 2015, où l'histoire de Gran Mèr Kal continue à préoccuper les adolescents d'aujourd'hui. *Sac La Mort* d'Emmanuel Parraud la même année, tisse son scénario autour de la croyance du sac la mort, qu'on peut retrouver à la croisée de chemins et qui porterait malheur à celui qui y touche.

Cette représentation, qui aurait pu, il y a encore quelques décennies, être qualifiée de folklorique, est une forme d'affirmation et de reconnaissance de croyances populaires constituant une dimension de l'identité culturelle d'une communauté.
Le film devient alors une forme de sauvegarde de ces croyances, comme l'est, d'une certaine façon, le court-métrage de Vincent Fontano, *Sèt Lam,* en 2022, dans lequel une grand-mère raconte à sa petite-fille l'histoire d'un pêcheur du quartier de Patate à Durand qui aurait tué sa propre mort vue dans le reflet de la mer. Le titre du film se base sur la croyance des « sept lames la mer ». Le réalisateur explique dans sa présentation pour le Festival de Sundance qu'il espère que son film sera un témoignage de qui sont les habitants du quartier, de leur façon de vivre, de leurs traditions et de leur relation avec la mort.

- **Les personnages archétypes de la société réunionnaise**

L'utilisation de personnages archétypes est courante : que ce soit dans les contes, le théâtre ou le cinéma, on peut établir des personnages archétypes. Parmi les films qui composent la filmographie réunionnaise, on peut commencer à définir des archétypes.

55 Extraits de la Fiche film de "La Course de Phaéton" de Aurélie Filain, produit par Nouvelle Toile, Lauréate Talents La Kour, pré-achat France 3 - Distribution La Kourmétragerie

On retrouve principalement deux personnages archétypes féminins :

- Les figures maternelles, mère et grand-mère, piliers de nombreuses familles réunionnaises qui sont présentes dans *Allée Cocos* de Elsa Dahmani, *Démavouz Mon Kor* de Marcelino Méduse, *Sèt Lam* de Vincent Fontano...
- La « *femme courage* » ou *"Fanm dobout"* que l'on voit dans Tangente de Julie Jouve & Rida Belghiat, *Flèr Sinkèr* de Marcelino Méduse, *Tout Lé Possib*, *"Kourmétraz"*[56] sous la direction de Rénaldo Lasaone...

Parmi les personnages masculins, on retrouve également deux archétypes :

- Le jeune homme en quête de son identité, qui est illustré dans *Démavouz mon kor* de Marcelino Méduse*, Reine Kayanm* de Nicolas Sery...
- L'homme tourmenté que l'on peut retrouver dans *Zamal Paradise* de Dk Pit*, Sac La Mort* de Emmanuel Parraud, *Blaké* de Vincent Fontano, *La Face cachée du père noël* de Laurent Pantaléon ou encore les courts métrages de Pierre Erudel...

b). Capter le réel : les documentaires

- **L'île comme personnage**

Le documentaire, qui est à différencier du reportage, est un genre prolifique à La Réunion. L'île est très régulièrement au cœur de narrations documentaires, pour sa faune, sa flore, ses structures géologiques et topographiques.
La place centrale qu'occupe l'île dans les documentaires tend à une personnification de l'île.
Réunion Magique, d'Alain Gérente en 1996, en est une illustration. Ce film de 42 minutes tourné en IMAX suit trois personnes à la recherche d'un photographe disparu. Dans ce film, l'île semble sauvage voire hostile, avec l'alternance de plans d'éruptions volcaniques, de forêts et cascades.

Dans *Terre marrone*, Lauren Ransan en 2015, rend à « *l'histoire d'une société qui n'a laissé que peu de traces*[57] » son incarnation au travers des pitons et des cirques de l'île.
La personnification de l'île peut être davantage poétique : cet aspect est souligné dans le documentaire *Le Chant des Ravines* de Véronique Précourt en 2018. Le poète Boris Gamaleya est filmé et parle de la nature au travers d'une personnification : « *Mais la nature, je lui fais confiance. Elle saura se venger* ».

La poésie se retrouve au cœur du documentaire *Dann fon mon kèr* de Sophie Louys en 2018. Selon Tënk par Lysa Heurtier Manzanares « *Cette poésie créole, clamée en cercle secoue l'histoire enfouie de l'île de la Réunion, son douloureux passé colonial et son identité métissée. Une douceur âpre parcourt le film, qui rend hommage à cette langue issue de l'esclavage, qu'on a fait taire. Elle n'est officiellement reconnue comme langue régionale*

56 Kourmétraz est un dispositif d'éducation à l'image par la pratique proposé par Cinékour - Voir chapitre "L'émergence"
57 https://www.nawar.re/project/nos-productions-terre-maronne/

MONDINA FILMS PRÉSENTE

MAXENCE TABÈRE

DAVID ÉRUDEL

CHARLOTTE HOARAU

LÉO HOAREAU

DANYÈL WARO

reine kalyann

UN FILM DE **NICOLAS SÉRY**

IMAGE RAYANE MRANKODO SON JULIEN VERSTRAETE DÉCORS ALEXIA BLASIN COSTUMES SYLVIA CRINE MONTAGE SERGE PAYET ASSISTANT RÉALISATEUR BENJAMIN GUÉNIOT

SCRIPTE LOUISE ARHEX DIRECTION DE PRODUCTION MYRIAM CHIARAMONTI PRODUIT PAR ANNE BERJON UNE PRODUCTION MONDINA FILMS AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION RÉUNION EN PARTENARIAT AVEC LE CNC

ET DU CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE AVEC LA PARTICIPATION DE FRANCE TÉLÉVISIONS – RÉUNION LA 1ère DIFFUSION ET DISTRIBUTION LA KOURMÉTRAGERIE

Christian Jalma alias Pink Floyd sur le tournage du documentaire « Dann fon mon kèr » de Sophie Louÿs

KWZ films
présente
MADA
OU L'HISTOIRE DU PREMIER HOMME
UN DOCUMENTAIRE DE
Laurent Pantaléon

qu'en 2014. Sophie Louÿs raconte cette résistance souterraine, qui n'a jamais cessé, en nous donnant à entendre sa beauté salvatrice[58] ».
Poésie s'allie à quête identitaire dans *Lèv la tèt dann fénwar* de Erika Etang-salé en 2021.
On pense également à *Lémuria* de Marine Hervé en 2023, où les questions d'identités se dessinent en filigrane du mythe de la Lémurie dépeint dans *Les révélations du grand océan* par Jules Hermann en 1927.

- **Le documentaire politique**

On retrouve la théorie de la Lémurie dans le *documenteur, Mada ou l'Histoire du premier Homme,* réalisé en 2020 par Laurent Pantaléon qui l'emprunte comme support à ses revendications identitaires.
Le cinéma, et notamment le cinéma documentaire, a été utilisé pour faire passer des idéologies politiques dès le début du XXe siècle. Dans le régime Bolchevik, le film devient rapidement un outil de propagande, reconnu comme un média de masse permettant d'atteindre une plus grande partie de la population (personnes analphabètes, jeunes...).

Dans la cinématographie réunionnaise, le film *Sucre Amer* occupe cette fonction politique : film commandé par le Parti communiste Réunionnais et réalisé par Yann Le Masson, il relate la campagne électorale des élections législatives de 1962, à l'issue de laquelle Michel Debré sera élu député de La Réunion. Le film est rythmé par l'utilisation de plans de paysages de l'île, permettant de situer la narration, et plus intimement, de gros plans sur les visages des réunionnais. La caméra de Yann Le Masson est à l'affût de toute expression pouvant se dessiner sur les visages de la population réunionnaise.
La force des images alliées aux émotions permet de dénoncer et rendre justice.

Dans cette optique, on peut citer plus récemment le travail documentaire de William Cally et notamment *Une enfance en Exil* en 2013, qui permettra de mener jusqu'à l'Assemblée nationale, à la reconnaissance du drame dit des « *Enfants de la Creuse* », frappant plus de 2000 enfants réunionnais entre 1960 et 1980.

2.1.2. Éléments de l'identité visuelle réunionnaise : fiction et documentaire

a). La représentation des paysages de l'île

La difficulté de la représentation de l'île et de ses paysages réside en partie dans la problématique de l'exotisation. Comment représenter les paysages réunionnais sans tomber dans le cliché de l'île tropicale ?

58 L'Avis de Tënk par Lysa Heurtier Manzanares, Réalisatrice https://www.on-tenk.com/fr/documentaires/brouillon-d-un-reve/dann-fon-mon-ker

Tangente de Julie Jouve et Rida Belghiat, réalisé en 2017 est un bon exemple d'une production locale exploitant les paysages naturels de l'île sans aboutir à son exotisation. Dans ce court-métrage, le personnage principal participe au Grand Raid, le film suit son trajet et offre des plans des sentiers au cœur de l'île.
La représentation des espaces habités, urbains ou ruraux, est généralement moins soumise à l'exotisation. Ces espaces sont plus représentés dans la cinématographie réunionnaise de court métrage de fiction.
On pense aux champs de cannes de *Reine Kayanm* de Nicolas Sery en 2021, *Myriam Saint-Louis* ou *Tan Lontan* de Guillaume Noura en 2017 et 2023.
Le film *Simp Rapid* de Benjamin Guéniot en 2018, offre un aperçu des rues de Saint-Denis au travers de l'histoire de malfrats inexpérimentés.

Face to Face de Julien Techer nous plonge au Port dans l'univers de *la pouss*[59] et tisse un lien avec la cinématographie américaine, de la *Fureur de vivre* à *Fast And Furious.*

Contrairement aux productions nationales venues en tournage à La Réunion, dans la création cinématographique locale, la mer et ses rivages peuvent être synonymes de drame et de danger, dans *Sirèna* de Camille Bessière-Mithra, *La Petite Sirène* de Manon Amacouty, *Demavouz mon kor* de Marcelino Méduse, *Face To Face* de Julien Techer ou encore *Sèt Lam* de Vincent Fontano qui met en scène une ville coupée de son rivage par une route, une mer sombre d'où le pêcheur Edwardo ramènera La Mort qu'il devra affronter, une mer où l'on jette son chagrin et sa rage.

b). La représentation religieuse, spirituelle voire surnaturelle

La population réunionnaise est très croyante : selon l'INSEE en 2022[60], 81 % des 15 ans ou plus déclarent avoir une religion, et 11 % des croyants déclarent avoir plusieurs religions. La pratique de plusieurs religions est considérée comme du syncrétisme religieux, le syncrétisme étant « le résultat d'un processus d'adaptation endogène généralement imposé par une culture exogène ».
Ce syncrétisme est visible dans le film *Sac La Mort* de Emmanuel Parraud en 2015. Le personnage principal est tourmenté par des croyances locales, mais il est rattaché au christianisme, à l'hindouisme et on retrouve également des symboles spirituels malgaches.
Avec une approche anthropologique, Laurence Pourchez documente les pratiques religieuses sur l'île, notamment avec *Le Repas des Esprits* en 2008, dans lequel elle filme une cérémonie dédiée aux ancêtres de la famille chez Madame Sautron, devinèr (devin-guérisseur). Sans voix-off, la caméra est portée, elle suit l'action, sans plans de coupe. Ce documentaire serait à rapprocher du mouvement de « cinéma direct » ou « cinéma vérité » en France. Elle filme également le *cavadee61* en 2001.

---

59 Courses sauvages de voitures

60 Source : Panorama des évolutions de la société réunionnaise de 2010 à 2020 Enquête Migrations, Famille et Vieillissement 2020-2021, Insee Réunion, étude n°79, 15 décembre 2022, https://www.insee.fr/fr/statistiques/6676745

61 Procession tamoule

DE L'AUTRE CÔTÉ DU PÉRIPH'
PRÉSENTE

LA PETITE SIRÈNE

un film de Manon Amacouty

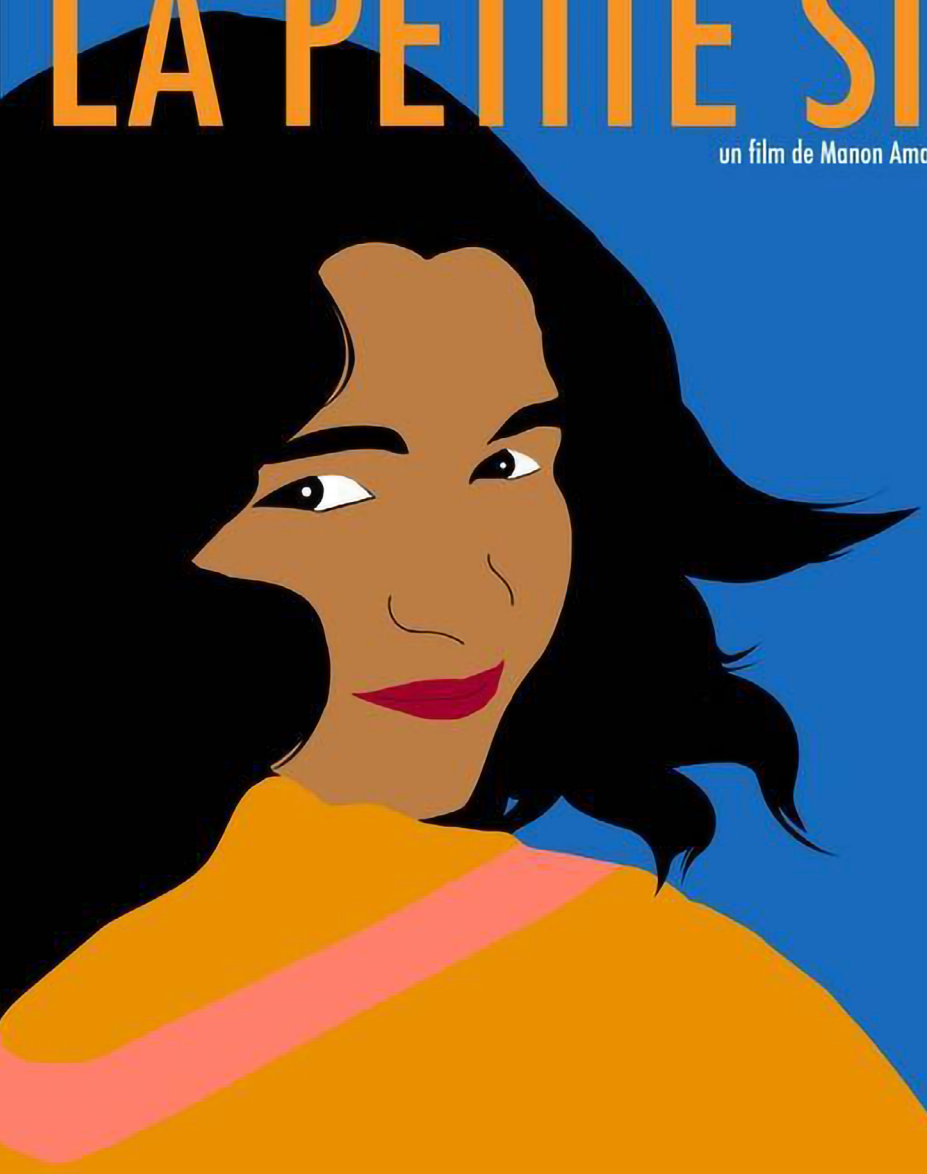

Julien Hoareau Ziad El May Jesse Paviel Nawelle Eveillard-Ayad

Avec la participation de Vincent Fontano dans le rôle du présentateur Ankh. «La Petite Sirène» un court métrage écrit et réalisé par Manon Amacouty un production de L'autre Côté du Périph' Produit par Laurence Lascary DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE Oscar Viguier ASSISTÉ DE Rayane Mrankoda Marine Hervé et Tibaut Koch SON Julien Gebrael et Ulrich Grandjean MUSIQUE Kelly Carpaye MAQUILLAGE Warren Samuelsen HABILLAGE Annick Homant SCRIPTE Marie Fontaine Assistants Réalisateur Henri Angremy and Kevin Lassal ELECTRICIEN Gregoire Jablonski MACHINISTE Arnaud Tranchant RENFORT Pierrick Novel REGIE Medhy Poillion Damien Porcher David n' Doye Gregoire Johan et Stephane Fontenau MONTAGE Charles Claudon ETALONNAGE Arthur Paux EQUIPE DACP Lahoucine Grimmich Johanna Nobime Emilie Charles et Jeanne Dany

AQUARIUM PRÉSENTE

Allée-Cocos

UN FILM DE ELSA DAHMANI

AVEC LOUNA BERTRAND

AVEC LOUNA BERTRAND, MAYA MAROUDIN-VIRAMALE, TEDDY ROSEMNONT AINSI QUE CÉLIA LEBRUMENT, LOU VANDERVOODE , NAÏRATI DAOUDOU , TASNIMIATI TAOUMANI , MARINE ETAOUIRA, MÉLISSA HOAREAU. ET LA PARTICIPATION DE CAROLINE DONNARUMMA, JÉRÉMIE RESMINI, CHRISTINE SALEM, NATHALIE NATIEMBÉ, EMMANUEL COLINET

"ALLEE-COCOS" COURT-MÉTRAGE ECRIT ET RÉALISÉ PAR ELSA DAHMANI PRODUCTION AQUARIUM & JULIE LAFORE MONTAGE BENOIT ALAVOINE ASSISTE DE CHARLINE ASSON ET YANN LE CAM IMAGES YVES PAYET & FLORENT GEYNIES SON & MIX JULIEN GEBRAEL & JULIEN VERSTRAETE MUSIQUE LABELLE AVEC LA PARTICIPATION MALOYA DE JEUNESSE LINDIGO MAQUILLAGE WARREN SAMUELSEN AVEC OCEANE URVOIS DÉCORS MICKAËL GRAVINA DESSINS KID KREOL & BOOGIE COSTUMES ELSA DAHMANI, ALEXANNE PREVEL ET SYLVIE LACHAPELLE COACH VÉRONIQUE RUGGIA SCRIPTE MARJORIE ASSANI-VIGNAU ASSISTANTS RÉALISATEUR VALENTIN DAHMANI ET OSWALD LEBON RENFORT MURIEL BENARD ET RODOLPHE NANDJAYE LUMIERE JEAN-CHRISTOPHE GUYOU ET ERIC DEMECQUENEM DRONE SÉBASTIEN DOMBALLE MACHINISTE PATRICK DUPLOUY RENFORT IMAGE THOMAS ATTILA DRÔNE SÉBASTIEN DAMBRUN RÉGIE ALEXANDRE NERRIERE & FANNY VIDAL & JULIEN SANCHEZ ASSISTANTE DE PRODUCTION MARIE-JO FONTAINE ETALONNAGE EVE DUFAU

ART WORK BOOGIE & ELSA 2016

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION DES SPORTS
facsé
CNC
MINISTÈRE DES OUTRE-MER
COMEDY CLUB
2
REGION REUNION
LES MACHINEURS
TRANSPA LUX

Le documentaire *Cachez ce saint ! Sur les traces d'Expedit* de Bernard Crutzen montre l'appropriation du culte du Saint-Expedit par les réunionnais. Ici, la forme documentaire est plus classique : le film se concentre sur l'origine du culte, fait intervenir un hagiographe, et finit par montrer des réunionnais partageant leurs pratiques. On retrouve une certaine mise en scène qui est absente du cinéma direct.

Le court métrage de fiction met également en scène ce syncrétisme. Le culte à Saint-Expedit est évoqué dans *Allée-Cocos* de Elsa Dahmani. Et dans *Rouleur de journaux* de Sébastien Rougemont en 2013, les croyances tamoules et catholiques sont représentées sur fond de fresque urbaine mettant en scène Ludovic, 23 ans, vendeur de zamal (cannabis) pour arrondir ses fins de mois. Une histoire d'amour et de vengeance va le mettre face à ses responsabilités et aux dangers qui guettent son mode de vie.

Dans le long métrage de fiction, *Zamal Paradise*, sorti en 2021, Dk Pit insuffle la spiritualité par des plans de ciel, de vent dans la cime des arbres. Avec son sous-titre *Les voies du seigneur sont impénétrables*, il contraste avec l'univers urbain trash de son trio de héros-kanyar (« voyous ») trafiquant du zamal (« cannabis ») pour financer leur album de rap.

Les croyances et *zistoirs lontan* issues de la tradition orale peuvent expliquer le recours au genre fantastique voire horrifique également fréquent dans la fiction à La Réunion. On peut citer le réalisateur Pierre Erudel qui en fait son terrain de prédilection, alliant images inquiétantes, effets spéciaux et ambiance oppressante pour évoquer de façon symbolique l'aliénation héritée de la colonisation et du rejet de soi.
Dans son livre « Concept pour penser créole », Aude-Emmanuelle Hoareau évoquait "*Des âmes errantes, symbole du crime non réparé de l'esclavage qui continue d'habiter l'inconscient collectif.*"

c). La population réunionnaise à l'écran

Les productions d'initiative hexagonale ou internationale (producteur, réalisateur et scénariste non-local) ont tendance à exploiter exclusivement les paysages de l'île, reléguant ses habitants au registre anecdotique.
La Sirène du Mississipi de François Truffaut (1969) en est un exemple. On se souvient du prêtre incarné par Albert Ramassamy dans la séquence à l'église de Sainte-Anne et du maire incarné par Yves Drouhet, mais leurs apparitions sont anecdotiques dans ce film de 123 minutes.

La chercheuse Karine Blanchon déclare dans un article pour la revue Études Océan Indien[62] : « *La Réunion n'en finit pas de séduire les réalisateurs métropolitains et étrangers qui viennent filmer ses paysages paradisiaques. Ses habitants et leur culture appartiennent, eux, à un registre exotique, et sont soit gommés des images, soit servent à conforter une vision stéréotypée du quotidien sur une île tropicale* ».
Emmanuel Parraud fait exception à la règle avec ses films *Sac La Mort* et *Maudit !* en 2015 et 2021, mettant en scène avec une grande bienveillance des héros perdus, soulards, schizophrènes, incarnés avec véracité par des non-comédiens.

62 Source : Karine Blanchon, aperçu du cinéma sur l'île de La Réunion, Revue Études océan indien 2010, https://journals.openedition.org/oceanindien/585

Cette représentation sans concession a pu étonner le public réunionnais qui s'inquiétait de l'image renvoyée.
De la même manière, lors de l'avant-première du moyen métrage de fiction de Olivier Carrette, *Le Mafatais* en 2018, mettant en scène Johan, chassé du cirque de Mafate où il vivait que l'on suit en errance au Port dans les bas, des voix se sont élevées dans le public s'inquiétant que ce personnage ambigu ne représente tous les Mafatais. Trop peu représentée à l'écran, chaque film devient l'étendard de la population réunionnaise qui, au-delà d'invisible, ne souhaite pas être étiquetée de nouveaux stéréotypes.
Les courts métrages de fiction mettant en scène des mariages sont également de belles opportunités pour les cinéastes de valoriser le métissage et la diversité culturelle des Réunionnais. C'est le cas de La Marche du Singe de Grégory Lucilly ou de Photocall de Julie Jouve, l'histoire d'un mariage entre un « zorey » et une « malbaraise », dont tout l'enjeu repose sur la photo de famille qui risque de ne pouvoir se faire à temps.

d). L'Histoire réunionnaise

Le passé colonial de l'île, et plus particulièrement la période esclavagiste, est un sujet qui pourrait paraître populaire dans la cinématographie réunionnaise, plus régulièrement abordé en documentaire qu'en fiction chez les cinéastes locaux.

Dans les années 1990, le réalisateur Jim Damour s'intéresse à l'Histoire de l'île et réalise les documentaires *Esclavage, Mythe et Réalité, De 3 à 300 000 en 300 ans*, et *Edmond Albius, Esclave Prodige*. Ce dernier amène la question du biopic, genre cinématographique visant à raconter l'histoire de personnage historique mais en gardant un aspect romancé. Plus tard, les docu-fictions de William Cally peuvent être rapprochés du biopic, *Elie ou les forges de la liberté* en 2011, *Madame Desbassayns - Mythe et réalité d'une icône de l'esclavage* en 2015 ou encore *La Buse, l'or maudit des pirates* en 2019.

En fiction, des réalisateurs d'hexagone s'emparent du sujet par le court-métrage. *L'allée des Siffleurs* de Julien Hérichon de 2017 raconte l'histoire d'un jeune esclave devant apprendre à siffler. Cette fiction se base sur une pratique historique de la période esclavagiste : l'esclave devait siffler lorsqu'il apportait le repas au maître, afin que ce dernier puisse être sûr que l'esclave ne mangeait pas dans son repas (on ne peut manger et siffler à la fois). En 2021, Hugo Rousselin met en scène une communauté marronne dans *Lève tes morts*. Dans *Vanille Bourbon*, Hubert Koundé redonne vie à Edmond Albius, jeune esclave, célèbre pour avoir découvert le procédé pratique de pollinisation de la vanille alors qu'il n'avait que 12 ans.

On peut également retrouver une certaine réminiscence de cette période lorsqu'elle n'est pas le sujet principal du film, au travers de personnages marqués par l'Histoire. Cette réminiscence se retrouve dans le court métrage de fiction *Créole Paradoxe* de Frank Alfiveric en 2007, ou encore dans *Maudit !* de Emmanuel Parraud.

Très peu de films traitent de l'engagisme. On notera tout de même en 2014, le joli court métrage de Youshaa Ravate, *Yakine,* inspiré de son arrière-grand-père, suivant le parcours du jeune enfant arrivé à La Réunion engagé, jusqu'à la création de sa première

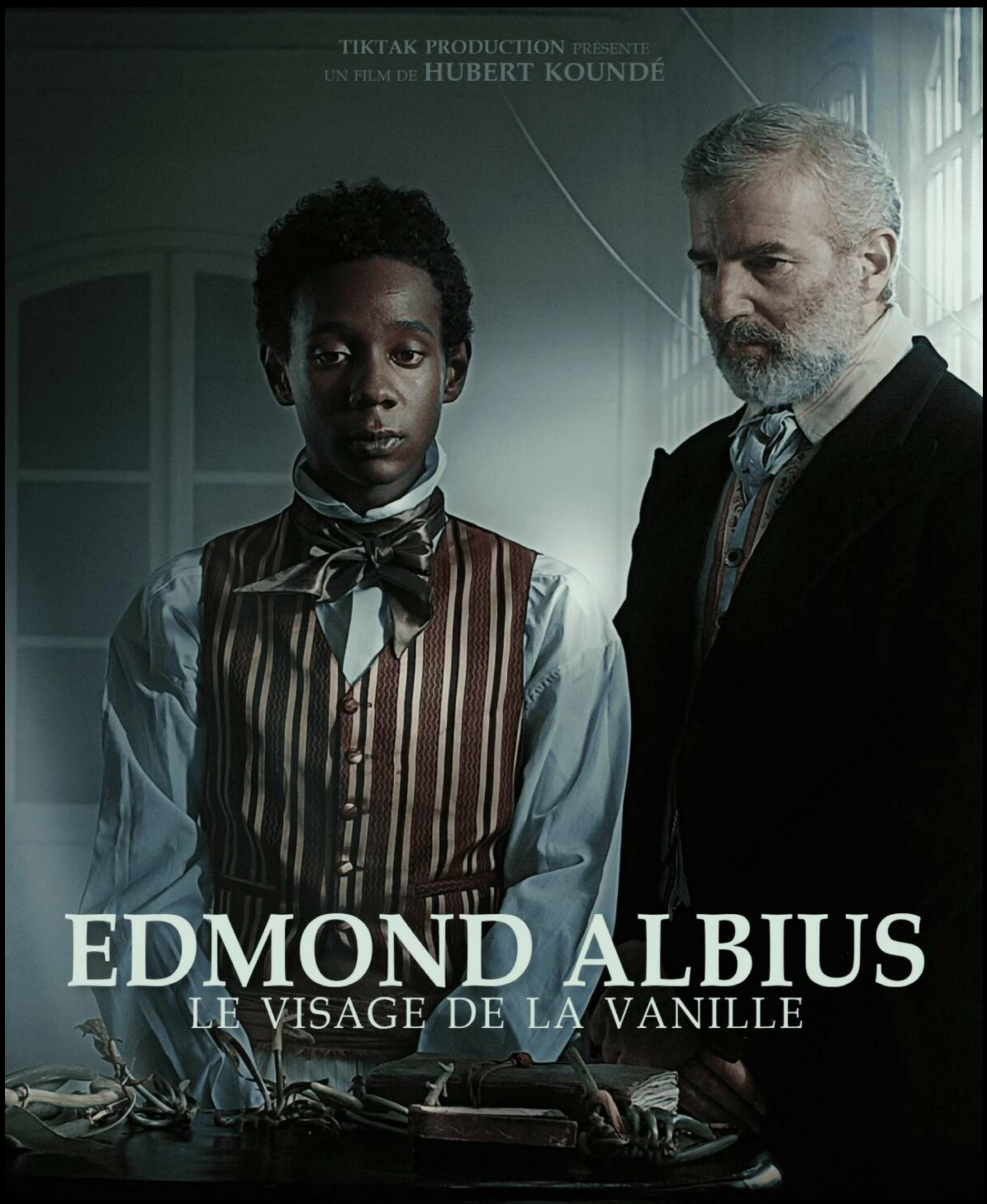

PRODUIT PAR TIKTAK PRODUCTION, RÉALISÉ PAR HUBERT KOUNDÉ
UN SCÉNARIO DE FANNY MEESCHAERT AVEC LA PARTICIPATION DE HUBERT KOUNDÉ
MUSIQUE ORIGINALE COMPOSÉE PAR PIERRE OBERKAMPF, AVEC MICHAEL BENARD, DAN HERZBERG
PRODUIT PAR TIKTAK PRODUCTION EN COPRODUCTION AVEC FRANCE TV - RÉUNION LA 1ÈRE
CHEF OPÉRATEUR MOSTEFA BAHTIT, SON KEVIN BALLY, CHEF DÉCORATEUR GEOFFREY SAKTINI
MONTAGE SIMON THORAL, PRODUCTEUR LAURENT MÉDÉA

VISA EXPLOITATION N°159.559

boutik[63], à l'origine du groupe Ravate qui deviendra le véritable empire commercial familial qui aujourd'hui encore règne à La Réunion et dans la zone océan indien.

Le drame des *Enfants de la Creuse* inspire également les cinéastes de courts métrages de fiction. *A court d'enfants* de Marie-Hélène Roux (2013) Objectif lune de Jimmy Grasiant (2015) ou encore *Au fond du trou* réalisé par Abel Vaccaro et Lauren Ransan en 2023, se ré-appropriant librement le sujet, signe d'une possible résilience ?

On retrouve l'épisode du Bumidom, raconté à travers la sphère intime dans les films de Erika Etang-Salé. En 2012, *Seuls les poissons morts suivent le courant*, son film de fin d'étude de l'ILOI[64], raconte par la fiction l'impossible retour et la solitude pour un père qu'on retrouve cette fois-ci incarné par celui qui inspire sa démarche, son propre père, dans le documentaire *Lèv la tèt dann fénwar* en 2022.

Des parties entières de l'Histoire de La Réunion restent à représenter, manquant de récits incarnés, l'ère médiévale de l'île Morgabine, le peuplement, encore beaucoup de facettes de l'esclavage, l'engagisme mais également l'histoire plus récente avec l'émergence de la culture populaire des années 1970 et 1980...

2.1.3. Éléments d'une forme esthétique sonore

Nos réalités et imaginaires sont composés d'images, mais ils sont également façonnés par un environnement sonore. L'analyse de l'esthétique sonore passe par les dialogues, la musique et les autres sons.

a). La langue

> « Je n'ai qu'une seule langue et ce n'est pas la mienne »
> Jacques Derrida

Il est important de rappeler la forme de censure non-officielle de la langue créole réunionnaise qui a été présente dans les médias, notamment la radio (B.Idelson, 2004) jusqu'aux années 1980, époque à laquelle l'avènement des radios libres permettent « *une certaine libéralisation de l'espace médiatique* (M.Watin et E.Wolff, 1995) » (B.Idelson, 2004). Le créole réunionnais connaît une occultation, il y a une volonté de l'effacer de l'espace public, ce qui crée une situation de diglossie, qui est la situation linguistique d'un peuple qui pratique deux langues en leur accordant des statuts hiérarchiquement différents.

La problématique de la langue est liée à celle de l'authenticité : comment créer une représentation authentique d'une population sans utiliser sa langue maternelle ?
Cet enjeu de la représentation est expliqué par Omar Sy dans une interview pour RTL : dans le film *Tirailleurs* où il incarne un soldat sénégalais, la langue peul est nécessaire pour prendre conscience de l'identité du personnage et de l'enjeu de

63 Boutique en kréol
64 Institut de l'Image Océan Indien

pouvoir comprendre et se faire comprendre. C'est un parti pris qui souligne la diversité linguistique et la nécessité d'une représentation authentique.

À La Réunion, l'effacement du créole peut être considéré comme un escamotage des réalités historiques, lorsque l'on détermine, selon l'INSEE, que 93% des natifs de l'île parlent créole. La langue créole réunionnaise est indissociable de la population réunionnaise. Il est donc impossible de créer une représentation authentique des réalités réunionnaises sans utiliser le créole. Par ailleurs, en termes de réception du film par les publics, le créole est une façon de s'adresser directement et plus étroitement aux publics réunionnais et créolophone. Il doit être prise en compte par les cinéastes non-créolophones qui souhaiteraient mettre en scène des personnages réunionnais.

Il est certain que le choix de la langue ne relève pas que d'enjeux de valorisation culturelle et d'authenticité pour les films tournés dans l'île, il y a également à voir avec l'expression des auteurs (réalisateurs et scénaristes), leur affinité avec la langue et la volonté de cibler un public particulier.
Dramaturge à l'origine, le réalisateur Vincent Fontano manie la langue avec puissance et poésie dans *Blaké* ou *Sèt Lam*.

A propos de *Zamal Paradise* de Dk Pit, le journaliste Laurent Decloitre dans son article pour Libération en affirmait que : « *Oui, Zamal Paradise est un film entièrement tourné en créole réunionnais, sous-titré en français. Première claque : on se prend du créole lourd, extirpé des entrailles, souvent craché, parfois pleuré, sans volonté d'y glisser le folklore de la langue régionale. Un créole qui permet au public zorey (« métropolitain ») d'approcher l'âme réunionnaise, qui ramène tous les spectateurs à leurs origines*[65] ».

b). L'identité sonore culturelle

Si dans l'imaginaire collectif, l'identité visuelle de l'île est principalement composée par ses paysages de plages, cirques et volcan, l'identité sonore est principalement composée par la musique, notamment la musique traditionnelle, le Maloya. Tout comme la langue créole réunionnaise, il n'y a jamais eu d'interdiction explicite. L'utilisation du Maloya dans le documentaire *Sucre Amer* souligne les enjeux politiques liés à la culture. Son utilisation dans le film témoigne du désir de l'affirmation culturelle d'une identité créole réunionnaise par le parti communiste réunionnais.
16 ans plus tard, en 1979, le documentaire *Maloya pour la liberté* de Jacqueline Meppiel intervient comme une réponse à *Sucre Amer*. Le film suit George Marchais, secrétaire général du Parti Communiste Français, à la rencontre de la population réunionnaise.

Dans une île où religions et croyances tiennent une place prépondérante, il est important de rappeler la dimension sacrée de la musique, comme le soulignent *Sèt Lam* ou le documentaire *Maloya, J'écris ton Nom,* documentaire signé Anaïs

65 https://www.liberation.fr/culture/zamal-paradise-dealeurs-de-gloire-a-la-reunion-20220309_3UDUPK6H5JGOPPXSJWFWA76Z6Y/

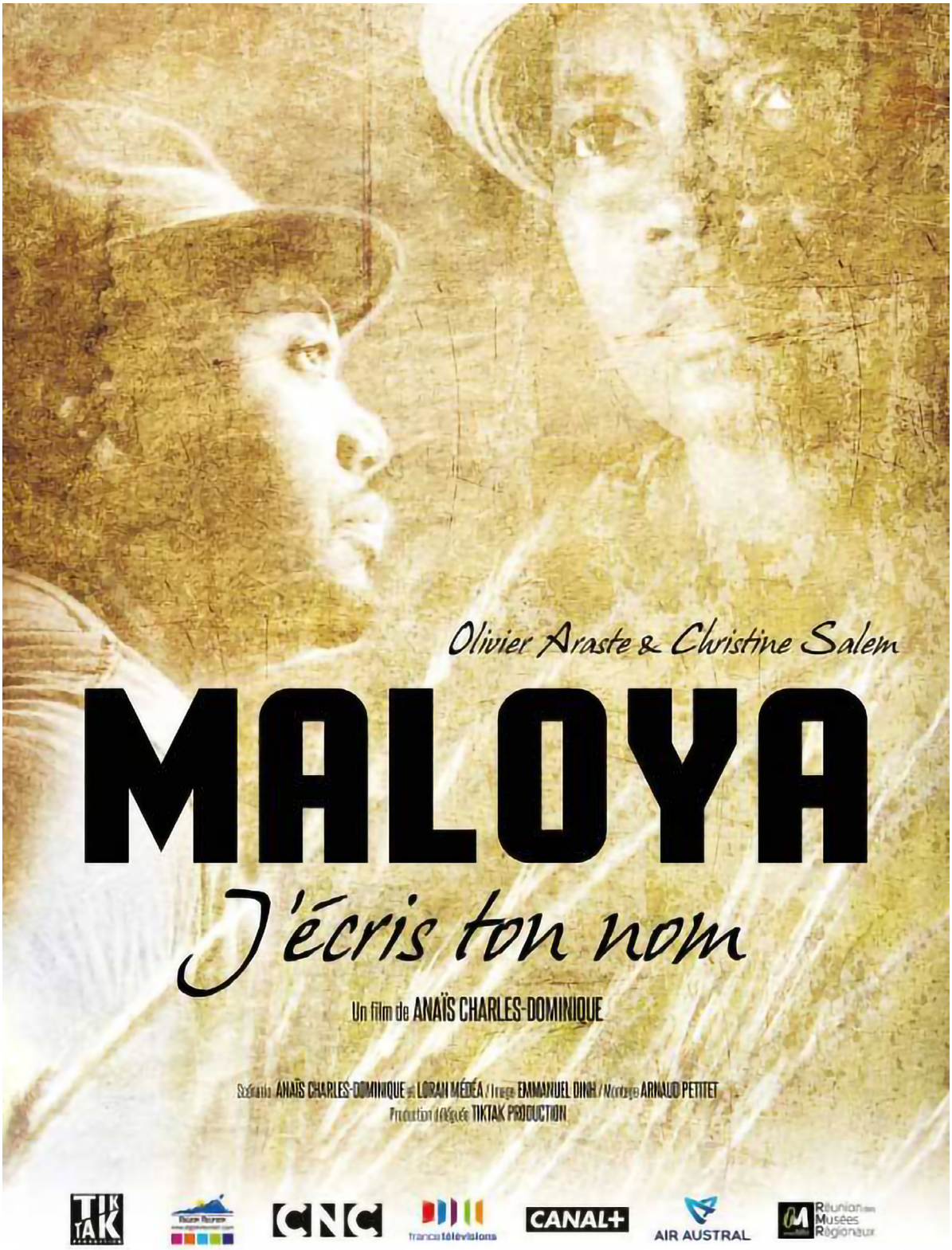
Olivier Araste & Christine Salem
MALOYA
J'écris ton nom
Un film de ANAÏS CHARLES-DOMINIQUE
Scénario ANAÏS CHARLES-DOMINIQUE et LORAH MÉDÉA / Image EMMANUEL DINH / Montage ARNAUD PETITET
Production déléguée TIKTAK PRODUCTION
TIK TAK
CNC
francetélévisions
CANAL+
AIR AUSTRAL
Réunion des Musées Régionaux

Charles-Dominique en 2015, qui suit deux figures du Maloya, habitués des cérémonies *servis kabaré,* Christine Salem et Olivier Araste.
Le Maloya peut également être mixé d'autres styles musicaux, notamment le métal dans *Reine Kayanm* avec Warfield, la musique électronique dans *Allée-Cocos* avec Labelle ou encore *Sèt Lam* par le compositeur Jako Maron.
Mais la musique locale ne s'arrête pas au Maloya : les musiques « urbaines » réunionnaises ont également leur place dans le cinéma comme nous pouvons l'entendre dans *Zamal Paradise.*

c). La bande-son nature ou le design sonore

La bande-son nature est la bande-son produite par les bruits « naturels ». On distingue trois familles de sons : la biophonie, qui regroupe tous les sons produits par les êtres vivants, la géophonie, qui regroupe les sons produits par la nature, hors êtres vivants et l'anthropophonie qui regroupe les sons produits par l'humain et ses créations. La bande-son considérée comme « bande-son nature » prend en compte la biophonie et la géophonie.

La forte présence de la nature dans le documentaire est accompagnée d'une riche bande sonore naturelle. Si cette présence va de soi dans le documentaire, il existe une utilisation de la bande-son nature dans la fiction. La séquence finale de *Sac La Mort* de Emmanuel Parraud, submergée par le bruit des vagues, reflète l'état d'esprit du personnage principal, qui connaît un certain apaisement.

Cette bande-son nature peut être l'illustration sonore de ce que l'on voit à l'écran ou être acousmatique, c'est-à-dire, des sons dont on connaît la source sans en voir l'origine. Le terme acousmatique est à l'origine de la notion acousmètre développée par Michel Chion : un être acousmatique est un être qui n'existe que par sa voix, qui n'apparaît pas à l'écran. C'est cette absence du champ visuel qui lui confère son pouvoir. Dans *Tangente* de Julie Jouve et Rida Belghiat, ces sons biophoniques et géophoniques servent à ancrer le personnage dans la réalité, tandis que l'acousmètre crée un glissement dans la folie.

L'expérience d'*Allée-Cocos* de Elsa Dahmani, est intéressante puisque les sons directs des champs de cannes étant trop bucoliques pour porter la dimension fantastique du film, la post production a dû recourir au design sonore, technique consistant à utiliser des éléments sonores pour créer un effet souhaité. Les techniciens son, Julien Gebrael et Julien Verstraete, ont donc recherché dans leurs bases de données, tissant un nouvel univers à partir d'un mélange de sons naturels enregistrés dans les hauts et des effets électroniques.

2.1.4. Analyse croisée

a). Une création cathartique

« *Nous prenons plaisir à contempler les images les plus exactes de choses dont la vue nous est pénible dans la réalité, comme les formes d'animaux les plus méprisés et des cadavres [...]* »
Aristote, La Poétique, Chapitre 4

La catharsis, qui avait dans un premier temps un sens médical, est une notion à laquelle Aristote donne une dimension philosophique dans son ouvrage *La Poétique.* La catharsis est la purgation, l'épuration des émotions.
Le public assistant à une représentation d'un récit par des acteurs, vit le destin des personnages par procuration et est libéré de ses émotions de peur (*phobos*) et de pitié (*eleos*). Ces sentiments, qui seraient ressentis négativement dans la société, sont, dans ce cas, plaisants, car libérateurs.

Pour Pierre Magnien, la catharsis est un concept à rapprocher de l'esthétique et est donc le résultat direct des émotions, ou du moins, l'épuration des émotions, par l'art.

La catharsis est devenue une notion fréquemment usitée dans les études de réception cinématographique. Dans les films de fiction réunionnais, courts et longs-métrages, on note une forte présence du genre dramatique : des histoires se déroulant dans des contextes sérieux, pouvant inspirer de la tristesse au public. Parmi les courts-métrages, l'attrait pour le drame est visible dès l'émergence du format avec *Sous l'Emprise des Cannes* d'Olivier Carette en 2006, se confirme au courant des années 2010, avec plus d'une dizaine de courts-métrages dramatiques.
Les longs-métrages suivent également cette tendance, les films d'Emmanuel Parraud sont de véritables drames sociaux marqués par l'Histoire de l'île et ses traditions. *Zamal Paradise* de DKPit est également un drame social, s'inspirant du parcours du cinéaste. Si nous ne pouvons jauger de la catharsis opérée par les publics réunionnais, nous pouvons émettre l'hypothèse de la création cathartique. Dans ce cas, la catharsis a lieu pour l'auteur, au moment de l'écriture du scénario, mais aussi au moment de la réalisation. Ces histoires de fictions aux sujets difficiles permettent aux auteurs de se libérer des frustrations et des émotions.

Pour Edgar Morin, la notion de catharsis fait partie d'un schéma : Catharsis - Mimésis - Psychosis, correspondant à la projection, l'identification et le transfert. En d'autres termes, il théorise un comportement spectatoriel : lors du visionnage du film, le spectateur se projette dans l'histoire (catharsis), en s'identifiant aux personnage (mimésis) et réalise un transfert, qui l'influence ses actions et pensées (psychosis).

Frantz Fanon évoque la nécessité de la catharsis collective, nécessaire à toute société : « *Dans toute société, dans toute collectivité, existe, doit exister un canal, une porte de sortie par où les énergies accumulées sous forme d'agressivité, puissent être libérées* ».
La colère, la rage, la peur avec le recours au genre fantastique voir horrifique, sont autant de sentiments qui s'expriment et se libèrent dans les fictions de La Réunion.

A propos de *Limazinèr*, dans son ouvrage « Concept pour penser créole », Aude-Emmanuelle Hoareau le définissait ainsi : « *Mot créole qui désigne l'imaginaire des réunionnais. (...) Il est à la fois un garde-fou qui protège la société contre ses propres fantômes, et l'expression intime de l'âme réunionnaise qui, en quête de sens, souffre et espère à la fois* ».

b). L'émergence de la comédie

En 1961, Jacques Cousineau avait déterminé trois grandes tendances des goûts des publics de cinéma :
- La constance des goûts cinématographiques.
- Les publics s'intéressent aux films distrayants, qui permettent de sortir de soi-même.
- Des genres qui plaisent plus que d'autres : la comédie, le film d'action et le thriller.

Ce qui est intéressant dans cette analyse de Cousineau, c'est la popularité de la comédie, de l'humour. À La Réunion, l'humour occupe une place importante dans le spectacle vivant, on peut citer les exemples des troupes de théâtre de la période coloniale, la troupe de théâtre Vollard, Téat la kour, les one-man-shows et les sketchs. Ces derniers sont filmés et diffusés sur les chaînes de télévision locales et connaissent une grande popularité.
On retrouve également ce genre sur les réseaux sociaux où la jeune génération exprime sans grande créativité avec des figures comme Les Cabix, Titi le comik, Manuue, C moi Benji ou encore Le journal d'une bridée.
Dans la filmographie réunionnaise, la comédie n'est pas le genre prédominant, mais reste relativement populaire, notamment avec le scénariste Guillaume Bègue et les cinéastes Julien Técher, Christophe Hamon, Benjamin Guéniot et Béryl Coutat. Les jeunes humoristes des réseaux sociaux commencent à se tourner vers le cinéma, dans l'actorat ou la réalisation, comme Brian Ferrère, Cédric Siriongue ou Rénaldo Lasaone.

c). Une diversification des genres

Pour le sociologue Claude Grignon, le goût de nécessité, c'est-à-dire un goût créé par le besoin, « *n'est pas du tout un goût mais une réponse mécanique à un système de contraintes ou plus exactement à un système de limitations réduisant à néant les possibilités du choix* ». De fait, il est nécessaire de diversifier l'offre cinématographique, autant du point de vue de la production que de l'exploitation. Cette diversification va de pair avec l'augmentation de la production de films, car, selon le paradigme marxiste vulgarisé par le philosophe Theodor Adorno : « *La production crée la consommation* ». Il est pertinent de penser que cela puisse s'appliquer à l'industrie cinématographique locale.

S'il existe une prédominance du genre dramatique, et que la comédie occupe une place seconde, d'autres genres cinématographiques existent et s'hybrident.
Avec *La boucle* de Didier Cheneau, *Allée-Cocos* d'Elsa Dahmani, *Cassandre* de Joffrey Renambatz ou encore *Sèt Lam* de Vincent Fontano, le genre du réalisme magique s'incarne, faisant écho aux cinématographies d'outre-mer.
Dans son article pour la Cinémathèque, Osange Silou Kieffer l'évoquait en ces termes : « *imaginaire qui entremêle vivants et morts, Dieu et Diable à la manière du « nô »*

FACE TO FACE

UN FILM DE JULIEN TECHER

avec FIOSOMAYNE - LAURE-SARAH ATCHY-DALAMA - ANTHONY BOYER - ETIENNE ANDOCHE
FARID TOULCANON - AUDRIC LEBRETON - CELIM TOUATI - DAVID EPILOIS - DELPHINE COUPOUSSAMY
THIERRY VAITILINGOM - BRYAN FERRERE - QUENTIN SEVINGUE - SOPHIE FULMART - GUILLAUME BOUTELLIER - AMELIE VIRASSAMY
FLORENT AMOURDOM-MARIAYE - CEDRIC SIRIONGUE

Chef opérateur WILLY NOEL JULIEN TECHER Assistant réal SOPHIE FONTAINE FABRICE ESPARON MAUREEN JUSTINE Son CHRISTIANE CHAN
THEO LUCAS Lumière GILLES BARBITCH ROBIN MAURRIC Assitant chef opérateur LOIC CALICHIAMA Chorégraphe combat KEVIN LEBON
Scripte KEVIN MOUNIATA Making of TONY CADET VINCENT PANECHOU Musique PAOLO TOUPIN

CRP STUDIO

japonais et qui à la douce appellation de « réalisme merveilleux » (...) Il y a donc une sensibilité propre aux outre-mer, des narrations poétiques spécifiques, des rythmes qui donnent à ces cinémas une dimension peu commune[66] ».
La cinématographie réunionnaise observe une diversification des genres cinématographiques, en particulier dans les courts-métrages et cette diversification doit être soutenue afin de pouvoir s'affirmer.

d). Une transmission de la mémoire

Il existe une forte tradition orale à La Réunion. La mémoire a longtemps été transmise oralement, et continue à l'être. Cette mémoire est donc malléable, sujette à l'interprétation de celui qui écoute, et peut s'oublier. La transmission de la mémoire est un enjeu du cinéma. Qu'il s'agisse de films à finalité scientifique, comme les films documentaires de Laurence Pourchez, ethnologue et anthropologue sociale, ou de films de fiction comme le court-métrage *Reine Kayanm* de Nicolas Séry, qui montre la transmission de la musique traditionnelle et son hybridation, le cinéma permet une sauvegarde, une patrimonialisation des traditions.

e). Des transferts culturels

On peut observer dans la cinématographie réunionnaise, des transferts culturels. Cette notion considère les objets culturels (mythes, traditions, pratiques artistiques) et leur transition d'un espace culturel à un autre : « *lorsqu'un objet passant la frontière transite d'un système culturel à un autre, ce sont ces deux systèmes culturels qui sont engagés dans ce processus de resémantisation* ».
La resémantisation est une notion clé de la cinématographie réunionnaise, mais plus largement de l'identité culturelle créole réunionnaise. Il s'agit de donner un nouveau sens à des mots (ou morphèmes), indépendamment du sens originel.

Le chercheur Lee Haring de l'université de Brooklyn est venu à La Réunion en 1995 et a étudié ces transferts culturels dans la pratique des conteurs d'histoires. Il entend des contes d'origine européenne, mais y repère des influences africaines.
Cela s'observe dans le cinéma réunionnais, mais les codes repris peuvent être européens ou américains. Par exemple, les courts-métrages de Julien Técher s'approprient des narratives très américaines : *Invisib Kom Zourit* reprend les codes du film de super-héros sur un ton parodique et *Face To Face* est un clin d'œil à la franchise *Fast & Furious*. Ces narratives sont re-sémantisées, elles passent par un processus de créolisation.

f). La nécessité de la représentation positive

Enjeu récemment mis en avant, la représentation au cinéma s'avère être importante dans la construction des imaginaires. La représentation se traduit par la narration et le choix des acteurs. Ainsi, il est nécessaire de voir des acteurs et actrices de La Réunion, mais il est tout aussi important de les voir dans des rôles positifs.
Frantz Fanon avait souligné cet enjeu de *Peau Noire, Masque Blanc* : qu'il s'agisse

66 https://www.cinematheque.fr/cycle/images-des-outre-mer-160.html

des Antilles ou des autres colonies, les histoires et « les journaux illustrés », que l'on peut aujourd'hui étendre aux représentations cinématographiques, sont populaires auprès du jeune public, et « *le Loup, le Diable, le Mauvais Génie, le Mal, le Sauvage sont toujours représentés par un nègre ou un Indien, et comme il y a toujours identification avec le vainqueur, le petit nègre se fait explorateur, aventurier, missionnaire « qui risque d'être mangé par les méchants nègres » aussi facilement que le petit Blanc. On nous dira que cela n'est pas très important ; mais c'est qu'on n'aura point réfléchi sur le rôle de ces illustrés* ».

Aujourd'hui, dans un monde saturé d'images, il est important de réfléchir au rôle des médias véhiculant les histoires et leurs représentations. Le phénomène est plus largement visible sur les réseaux sociaux, où s'observe des mouvements, des tendances, dans lesquels les utilisateurs partagent leurs différences qui ne sont pas représentées dans les médias traditionnels.

À La Réunion, l'enjeu de la représentation positive se trouve dans une représentation positive des réunionnais à l'écran et de leurs traditions. Cependant, une représentation positive n'empêche pas une critique sociale. Le court-métrage *Démavouz Mon Kor* par Aloïs Fructus écrit par Marcelino Méduse réussit ce double aspect de la représentation en racontant l'histoire d'un jeune homme tiraillé entre sa culture et son orientation sexuelle.

Cette partie a été réalisée avec l'aimable collaboration de Solène Payet dans le cadre de son stage obligatoire de Master «Théorie, Esthétique et Histoire du Cinéma» effectué à l'université Paris VIII Vincennes - Saint-Denis pour l'année scolaire 2022-2023. Le CCEE la remercie pour sa précieuse contribution.

2.1.3. Conclusion

Cette analyse esthétique d'un corpus de films tournés à La Réunion nous offre un aperçu de l'état de la création cinématographique réunionnaise.
Le cinéma à La Réunion peut devenir, si nous choisissons de lui donner cette place, l'héritier de la tradition orale, des contes et histoires longtemps fédératrices des communautés de l'île. Le cinéma peut bâtir les mythes et stimuler la création artistique locale. Il peut également être le témoin de notre culture et participer à sa sauvegarde.
Il ne s'agit pas de censurer les cinéastes, mais de leur donner des outils de réflexion afin de les aider à penser leur œuvre dans la globalité d'une cinématographie réunionnaise dont les enjeux ont une importance locale mais également internationale.
Pour envisager une création cinématographique réunionnaise, il est nécessaire de penser à des espaces fédérateurs où puissent échanger les cinéastes, mais également d'autres intervenants, de domaines artistiques ou non.
Il est important de créer une réflexion autour de la création qui n'ait pas de valeur axiologique.

DÉMAVOUZ
MON
KOR
Un film réalisé par Aloïs FRUCTUS
Écrit par Marcelino MEDUSE

La réalisatrice Aurélie Filain et l'acteur Edouard Galaor sur le tournage de son film « La course du Phaéton », 2022

2.2 Les créateurs et les créatrices

Dans le cadre de sa mission d'étude, le CCEE de La Réunion (Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement) en complément de son précédent Rapport sur l'Audiovisuel Public, a souhaité préciser ses recherches en 2023 autour de la Création cinématographique à La Réunion.

Le rapport ayant pour objectif de dresser un état des lieux du paysage cinématographique actuel, ce chapitre est dédié à la création par la mise en lumière de parcours de cinéastes, leur vision, leur univers, au regard de 2 ou 3 de leurs œuvres cinématographiques significatives.

Cette étude n'a pas vocation à être exhaustive mais à donner une tendance de la création cinématographique à La Réunion.

2.2.1. Les Cinéastes qui ont répondu à notre étude et leurs parcours

11 cinéastes réunionnais.es ayant réalisé au moins deux œuvres cinématographiques significatives ont pris le temps de répondre à notre étude sur une quinzaine de demandes. Près de 40% des sondé.e.s ayant répondu à l'étude, sont des femmes. Un échantillon hétérogène qui représente une classe d'âge entre 26 et 58 ans, réparti sur 7 communes de l'île dont 2 sur le chef-lieu et la plupart sur le littoral.

Les Cinéastes ont un niveau d'études varié pour la plupart, comptant 1 sans diplôme, 2 avec un BAC jusqu'à des diplômés de Deug, Licence, Master ou Doctorat. La majorité des études supérieures renseignées sont en lien avec les secteurs de l'art, l'image, le théâtre, l'animation ou l'audiovisuel. Des formations réalisées en majorité en France hexagonale (Fac, école privée, formation professionnelle). À La Réunion, l'Institut de l'image Océan Indien (ILOI) est évoqué pour 3 des cinéastes (2 en Audiovisuel et 1 Animation 2D/3D) avec des cursus parfois avortés. Les personnes interrogées ont toutes initié une démarche d'apprentissage et de formation dans un secteur lié à l'audiovisuel ou au cinéma.

Malgré tout, 80 % des sondés se considèrent comme autodidacte en audiovisuel ou en cinéma ce qui pourrait signifier que l'expérience de terrain est une donnée centrale à prendre en compte dans le façonnage des profils des réalisateurs et réalisatrices péi.

2.2.2. Les types d'œuvres présentées

a). Typologie des œuvres

26 œuvres cinématographiques ayant une importance particulière pour les cinéastes sondé.e.s, ont été proposées. Aux vues des titres des créations cités, on peut noter l'utilisation fréquente du créole notamment faisant référence à des composantes du paysage sociétal ou culturel réunionnais (*zamal, kayanm*).
Le bilinguisme créole/français est déclaré pour 50% des films et l'usage d'une langue unique pour l'autre majorité.
Les films mentionnés vont de 3 mn à 2h36. La majorité sont de courts-métrages[67] (19). On retrouve 4 moyens métrages (format documentaire entre 40 et 52 mn) et 2 longs métrages dont 1 de fiction.
22 films ont été produits par des sociétés de production locales, le reste par 5 sociétés basées à Paris. Mais également 1 film de fin d'étude de l'ILOI et 4 œuvres auto-produites. 1 auteur a déclaré uniquement des œuvres en autoproduction.
En tout, on retrouve 20 fictions, 6 documentaires dont 3 docu-fictions dont la période de production s'étale de 1995 à 2023, marquant une accélération les 10 dernières années, avec une fréquence de production quasiment chaque année et des soutiens financiers plus conséquents.

b). Financement

Côté financement, les films de La Réunion suivent le parcours classique dédié au cinéma français, alliant des fonds publics nationaux et régionaux.
La Région Réunion[68] soutien la plupart des productions (18 films). 10 personnes (soit 90%) déclarent avoir bénéficié de soutiens et 7 de dispositifs d'accompagnement notamment Talents La Kour[69] pour 6 cinéastes. Le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) figure ensuite dans les organismes identifiés avec ses différents guichets dédiés à l'outre-mer, la diversité ou encore l'Aide sélective avant réalisation.
La plupart des sondé.e.s ont sollicité des opérateurs locaux ou en lien avec l'outre-mer comme le Ministère de l'outre-mer, ce qui atteste d'un panel large d'interlocuteurs et une filière bien installée, ancrée sur un territoire reconnu comme étant « ultramarin ».
Les diffuseurs allouent également des financements complémentaires via du pré-achat ou de l'achat de droits. On retrouve principalement sur des chaînes locales et nationales. Citée 14 fois, France Télévisions, notamment France Ô[70] ou Réunion La 1ère (RFO), impliquant également TV5 Monde. Canal + Réunion est identifiée 8 fois. Plus rarement Antenne Réunion ou Télé Kréol. On peut noter des diffusions plus marginales dans le cadre de concours spécifiques tel que le 48 h Film Festival[71].

---

67 On appelle « court métrage » une œuvre de moins de 60 min

68 Soutien de la Région Réunion via le Fonds de soutien au Cinéma et la convention CNC-État-Région

69 Adapté des « Talents en court du CNC » dont il est coordinateur régional, le dispositif Talents La Kour, proposé par Cinékour depuis 2017, accompagne les porteurs de projets de courts métrages de fiction souhaitant le réaliser dans des conditions professionnelles, à travers une Résidence d'écriture intensive et une mise en réseau auprès de producteurs et de diffuseurs à La Réunion et en France hexagonale.

70 France Ô est dissoute sous décision de l'État en 2019. Sa disparition donne place au « Pacte de visibilité » fléchant des obligations de représentations des français d'outre-mer sur les chaînes nationales du groupe France Télévisions.

71 48h Film Festival est un concours vidéo sur un week-end, débuté en 2001 à Washington DC, la franchise s'est étendue à 200 villes sur 25 pays dont La Réunion permettant à plus de 50 000 cinéastes de relever le défi.

c). Distribution

Sur le plan de la distribution, le rôle de La Kourmétragerie[72] est prépondérant puisqu'il est identifié par 10 sondés. D'autres organismes sont évoqués comme les réseaux nationaux Tënk (pour le documentaire), Sudu Connexion (dédié à la diaspora africaine) ou l'Agence du court métrage (mandaté par le CNC pour l'exploitation du format court en France).
À La Réunion, les plateformes OI>Film et Kwa Films[73] sont également évoquées à moindre échelle.

d). Festivals

14 œuvres sur les 26 ont su trouver le chemin des festivals locaux, nationaux et internationaux, signe d'une crédibilité et d'une qualité rivalisant avec d'autres productions. Sont mentionnés plus généralement des Festivals sur le continent africain (Dakar court au Sénégal, le Fespaco et le RECIS au Burkina Faso, au Nigéria, au Burundi, au Benin, en Egypte).
Les films réunionnais connaissent également un parcours dans des Festivals internationaux ayant pour thématique l'Afrique et sa diaspora (Canada, Colombie, Argentine, Espagne, États-Unis).
En France également avec Africlap. Des festivals plus généralistes sont accessibles pour peu de films, à Clermont Ferrand, Brest, Angers, Brive, Marseille, Contis. Aux États-Unis quelques films sont sélectionnés dans d'importants festivals généralistes comme à Palm Springs, Miami, Chicago, San Francisco, New Orléans ou Sundance permettant une éligibilité aux Oscars pour 1 court-métrage.
Il est à noter qu'une sélection au César du court métrage est évoquée par 2 des sondés (1 documentaire et 2 fictions).
Les films de La Réunion voyagent également en Europe où sont citées par exemple les villes de Oslo, Leipzig, Copenhague, Lisbonne, Bucarest, Thessalonique...

À La Réunion, les Festivals Court Derrière à Saint-Denis et Film Court de Saint-Pierre sont évoqués pour 6 œuvres de format court de fiction. N'est évoqué aucun festival dédié au documentaire ni au long-métrage.
L'Océan indien n'offre pas de grande opportunité côté Festivals. Sont tout de même mentionnés Les rencontres cinématographiques de Madagascar ou l'Inde.
Côté Outre-mer, le FEMI en Guadeloupe apparaît souvent ainsi que La Toile des Palmistes en Guyane.
Plusieurs prix distinguent également la plupart des sondés (12 œuvres). Côté documentaire, on notera le Prix Doc Alliance du Meilleur Court Métrage à Cannes Doc Day et le Prix du Meilleur Premier Film à FID Marseille, en 2022. Concernant la fiction, un court décroche le Grand Prix du court métrage France Télévisions en 2020

72 La Kourmétragerie est une agence de distribution dédiée aux courts métrages de fiction de La Réunion, fondée en 2019

73 OI>Film et Kwa Films sont des plateformes lancées la même année, en 2018, offrant à travers de la VOD, un catalogue de films, tous formats et genres, issus de l'océan indien. Seul OI>Film est toujours accessible en 2023.

et un long métrage le Prix du meilleur film indépendant à Miami en 2022.
Même si les films réalisés dans le cadre d'une télédiffusion (docu-fictions) ou les films auto-produits réalisés dans le cadre de concours, n'ont pas de vie en Festival, il est tout de même intéressant de souligner certains destins remarquables. Notamment pour l'un des documentaires, s'emparant de la question des Enfants dits de La Creuse ayant permis « un réveil des consciences autour de ce scandale d'État passé jusqu'alors sous silence. Sa première diffusion, sur Réunion La 1ère, a donné lieu à un débat télévisé mémorable, réunissant de nombreuses victimes et historiens. Ce documentaire a ainsi fait office d'électrochoc au niveau politique dès sa diffusion. Tout cela aura abouti en 2014 au vote d'une résolution à l'Assemblée Nationale concernant la reconnaissance de cette affaire d'État ».

2.2.3 Peut-on définir le « Cinéma Réunionnais » ?

Les grandes lignes se faisant écho, apportées par les réponses des 11 cinéastes réunionnais.es sondé.e.s, pourraient-elles constituer ce qu'on appelle le « *Cinéma Réunionnais* » ?

Après avoir rappelé que « le Cinéma est par essence protéiforme et universel », possédant « ses propres codes », les cinéastes évoquent tout de même quelques aspects récurrents, qui pourraient être « endémiques » à la création cinématographique locale contemporaine.

a). Pourquoi faire du Cinéma ?

Dans le but même de son existence pour commencer : son caractère « pionnier », « patrimonial », avec le sentiment de « raconter des histoires (...), de montrer des endroits de La Réunion » aimés, « qui ne seront peut-être jamais filmés » sans le travail des cinéastes. Un Cinéma d'images manquantes, comblant des « vides », pour la « mémoire », « vecteur de transmission puissant », partageant les histoires d'une génération de Réunionnais.e.s aux générations suivantes. Un désir de « justesse » dans les récits et les représentations.

Un Cinéma pour « évacuer la colère », faisant « émerger des visions et des réflexions » sur le territoire, portant des « messages » à propos des « grands traumas » de l'île, son Histoire (esclavagiste, coloniale, post-coloniale) ou les difficultés rencontrées collectivement dans la société, ses « contradictions » *[« traditions VS modernité, mise en avant de la canne à sucre et du rhum VS alcoolisme et diabète, vivre ensemble VS racisme, vie modeste VS consumérisme, la France pays des droits de l'Homme VS absence de considération accordée aux femmes et aux hommes de notre île (esclavage, engagisme, Enfants de la Creuse, avortements forcés, etc.) ou encore l'attachement à la France VS envies d'indépendance. »]* qui sont autant de sources d'inspiration pour les films.

« Partager sa vision culturelle de créole avec l'Europe et le reste du monde », avec le « Grand public », celui qui ne va pas au théâtre, telles sont les attentes qui animent les cinéastes de La Réunion interrogé.e.s.

image du film «Lév la tét dann fenwar (Quand la nuit se lève), Erika Etangsalé, 2020

b). Les thématiques

La sphère plus intime, familiale est également présente, expression des « violences » ou bien la condition humaine à travers l'amitié, l'amour, l'espoir, les questions de genre (féminisme, LGBTQIA+, VHSS), le deuil, la nostalgie provoquée par l'exil ou la distance des départs pour les études ou le travail.
Les « visages et les corps réunionnais », le métissage, la langue créole, « quelque chose d'organique » imprègnent les films locaux.
Les espaces, qu'ils soient naturels ou liés à l'habitat, de la « case en tôle » à la cité mais également la diversité des cultes : toute la « richesse culturelle » nourri intrinsèquement la création cinématographique des cinéastes interrogé.e.s qui évoquent « l'île comme un personnage » et la mettent en image et son à travers leurs films.

c). Inspirations

La Culture réunionnaise inspire les créateur.trice.s à travers les « *Kroyans*[74] », les contes, les récits fantastiques populaires hérités de l'oralité ou les légendes urbaines universelles. Ces *zistoir lontan*[75], entre peur et fascination, se retrouvent dans l'usage de genres narratifs tels que le fantastique, l'horreur ou encore le réalisme magique. « L'héritage de la culture orale (...) permet de raconter différemment les histoires ».
D'autres créations culturelles réunionnaises comme la musique (de Alain Peters à Maya Kamaty en passant par Danyel Waro), le théâtre, la littérature, la poésie, le Fonker avec Patrice Treuthardt, constituent un terreau fertile pour les cinéastes qui offrent également à travers leurs films des espaces de rencontres et d'expression pour d'autres artistes.

Côté Cinéma, ils et elles sont peu à citer le Cinéma local comme inspiration mais on retrouve quelques courts métrages de fiction produits entre 2015 et 2017, réalisés par Laurent Pantaléon, Elsa Dahmani, Vincent Fontano et Julie Jouve, le long-métrage « Zamal Paradise » réalisé par DkPit en 2022 ou les documentaires de Wiliam Cally, produits par Kapali Studios entre 2013 et 2019.
Le Cinéma international est également cité pour ses genres, de la Fantaisie au Fantastique en passant par la comédie musicale. Des références éclectiques allant des blockbusters américains, aux films d'auteur européens mais la plupart citent plus volontiers le cinéma africain et nord-africain, iranien, coréen, sud-américain, indien voire Bollywoodien. Ce qui d'ailleurs fait écho aux destinations de leurs films durant leurs parcours en festivals.

d). Les analogies d'un mouvement collectif

Un Cinéma qui se définit volontiers par son ancrage territorial, sa culture et sa langue créole, qui lui instaure une « originalité », qui le démarque, le rend « intéressant » et « concurrentiel » face au reste du monde.
Dont l'enjeu actuel serait de créer une « grammaire cinématographique propre à

74 Croyances
75 Histoires anciennes

l'île », une « recherche de sa propre esthétique et de son mode narratif », ressenti parfois comme un frein à l'intégration au Cinéma français et à son financement.
Car malgré la situation d' « insularité », voire d' « isolement », ressentie par des cinéastes dont certains se définissent comme « outsider », tous partagent un sentiment de richesse et de liberté face à la création, où le « mélange des genres », l'«expérimentation », « proposer des nouvelles voies, des nouveaux chemins encore inexplorés » sont possibles et rendent tous les récits « accessibles ». Une source du pouvoir qui née de l'éloignement pour un Cinéma de La Réunion encore « jeune », non pas unique mais multiple, à l'image de la diversité culturelle du territoire.

En définitive, non pas un mais bien plusieurs Cinémas réunionnais, comme autant de regards qui pourront permettre, avec rayonnement et « audace », d'apporter plus de « diversité dans l'art du Cinéma » et qui participent déjà à son renouvellement.

Le CCEE remercie chaleureusement 11 cinéastes ci-après qui, parmi les talents péi ont accepté de partager leur parcours, leur rapport à la création cinématographique, leurs retours d'expérience à savoir : Manon Amacouty, William Cally, Beryl Coutat, DkPit, Pierre Erudel, Érika Etangsalé, Fred Eyrieh, Vincent Fontano, Marine Hervé, Marcelino Méduse et Nicolas Sery.

LACOUPURE PRÉSENTE

UN FILM DE **JULIE JOUVE** ET **RIDA BELGHIAT**

CHRISTELLE RICHARD | **BRICE DELIRY** | **JEAN-LOUIS LEVASSEUR**

QUINZAINE DES RÉALISATEURS
Société des réalisateurs de films
CANNES 2017

TANGENTE

PRODUIT PAR **BÉRANGÈRE CONDOMINES** SCÉNARIO **JULIE JOUVE**
IMAGE **YANN MARITAUD** SON **JULIEN GEBRAEL** 1ÈRE ASSISTANTE RÉALISATEURS **EMMA LEBOT** MONTAGE IMAGE **CLÉMENT RIÈRE** MIXAGE **MATTHIEU LANGLET**
MUSIQUE ORIGINALE **JEAN-CHRISTOPHE LAPORTE** DIRECTEUR DE PRODUCTION **FRANK GARREC** RÉGISSEUR GÉNÉRAL **ALEXANDRE NERRIÈRE**

AVEC LA PARTICIPATION DE **FRANCE TELEVISIONS** AVEC LA PARTICIPATION DU **CNC** AVEC LE SOUTIEN DE **LA RÉGION RÉUNION** EN PARTENARIAT AVEC LE **CNC** AVEC LA PARTICIPATION DU **FONDS IMAGES DE LA DIVERSITÉ** · **COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES** · **CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE** AVEC LE SOUTIEN DU **MINISTÈRE DES OUTRE-MER** AVEC LE SOUTIEN D'**INVESTISSEMENT ET COMMERCE CINÉMA** AVEC L'AIDE DE **TOUSCOPROD**

FOCUS CÉSAR

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a été créée en 1975 à l'initiative de Georges Cravenne. Elle regroupe des professionnels de l'industrie cinématographique et des personnalités qui ont choisi de se rassembler afin de rappeler le caractère éminemment collectif de la création cinématographique. Ce regroupement veut également attirer l'attention du public sur ces professionnels qui, par l'alliance passionnée et exigeante de leurs compétences, fondent la singularité essentielle du film de cinéma.
Comme elle aime à le souligner, la gloire vient à un film de cinéma de trois manières : par le plaisir du public (les entrées en salles, les achats vidéo, les audiences télévisées), par les faveurs de la critique (les médias et les festivals), et par la reconnaissance des professionnel.le.s de l'industrie cinématographique (les Académies nationales de cinéma).
L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, usuellement appelée l'Académie des César, est l'institution qui, en France, organise cette troisième voie de distinction cinématographique, dédiée aux films et aux personnes qui les font. Elle est composée de 4705 membres votants, répartis au sein de 10 collèges, qui vont chaque année, distinguer par leurs votes les artistes, les techniciens et les films qui leur ont paru les plus remarquables, en leur décernant un trophée appelé « César ».

Dès 1977, la cérémonie des César attribue une distinction au meilleur court métrage. Le César du meilleur court métrage de fiction fait l'objet d'une pré-nomination, face au nombre de candidats élevés, mais aussi au requis de compétence. Un collège spécial de votants, constitué de professionnels ayant un accès privilégié au monde du court-métrage (parce qu'ils sont sélectionneurs de festival, membres du CNC ou d'associations spécialisées dans le court-métrage), a la charge de sélectionner une trentaine de films courts sur les 250 courts produits soumis au vote.

En 2023, le dispositif innove avec un second collège composé d'anciens *césarisés* (acteurs, actrices, techniciens, techniciennes, réalisateurs, réalisatrices...) qui resserre la sélection à 24 courts ensuite soumis à tous les membres de l'Académie, qui élisent les 5 nommés, avant de choisir quelques semaines plus tard le vainqueur. C'est l'une des seules catégories avec présélection, avec le César du meilleur court métrage documentaire et le César du meilleur court-métrage d'animation (qui sont décidés par d'autres comités d'experts).

Un premier court métrage réalisé à La Réunion fait son entrée dans la sélection officielle du Meilleur court métrage de fiction, soumise aux membres de l'Académie de César, en 2018 : c'est « Tangente » de Julie Jouve & Rida Belghiat, produit par Lacoupure.
En 2021, il est suivi de « Blaké » de Vincent Fontano produit par We Film. Le réalisateur persiste et signe puisqu'il est de nouveau en sélection officielle pour le César du meilleur court métrage de fiction 2024, avec « Sèt Lam » produit par Dobro Films.
Côté documentaire, le premier film en sélection officielle est « Lèv la tèt dann fenwar » de Erika Étangsalé, produit par We Film, dans la catégorie court métrage documentaire en 2023.

FOCUS SUR LES EXPÉRIENCES DE RÉALISATION DES FILMS « SAC LA MORT » ET « MAUDIT »

Emmanuel PARRAUD réalise des films depuis 1989 dont plusieurs ont été distingués. Il tourne depuis 2010 principalement à La Réunion et sa riche filmographie compte notamment les films MAUDIT! et SAC LA MORT. Il livre ici une analyse de son travail à travers son expérience de réalisation réunionnaise à l'occasion de la sortie de ces 2 longs métrages.

Le distributeur n'a pas divulgué les chiffres exacts des entrées pour le film MAUDIT!, mais une observation du paysage cinématographique révèle des tendances inquiétantes. Le rapport du CNC souligne un retour à la normale pour la fréquentation post-pandémie, mais il met en lumière des disparités dans la diffusion des films. Les productions de recherche et les documentaires français connaissent un déclin, tandis que la distribution indépendante souffre d'une baisse d'exposition. Certains films traitant de thématiques, telles que celle de la diversité culturelle, ont du mal à trouver leur place en salles.

S'agissant du film MAUDIT!, si sa sortie nationale a été impactée par la pandémie, sa diffusion à La Réunion a rencontré un succès relatif. Le film a été projeté dans plusieurs salles de l'île, notamment au Rex à St Pierre, où il a obtenu de bons taux de remplissage.
Cependant, certains multiplexes ont moins bien accueilli le film, traduisant à priori les préférences du public pour le divertissement plutôt que pour les films d'auteur.
Les séances de ciné-débat ont été concluantes, attirant un public intéressé par la rencontre avec le réalisateur. Malheureusement, leur nombre limité a peut-être entravé les performances globales du film. De plus, des problèmes de communication et de coordination ont impacté l'organisation et la portée des projections dans les médiathèques et autres lieux non-commerciaux, limitant ainsi leur impact.

Comparativement, le film SAC LA MORT, est sorti en salle à La Réunion en 2017, dans un contexte particulier. Il a été projeté pendant 4 semaines dans 3 salles différentes : Le Ritz de St Denis, Le Rex de St Pierre, et Le Crystal de St Benoît. Il a également été projeté au Moulin à Café en dehors du circuit commercial pendant une semaine. Le film a réalisé 1165 entrées au total, avec 936 spectateurs lors des deux premières semaines, ce qui est considéré comme un bon résultat par rapport à la moyenne nationale. Emmanuel Parraud note la prudence de la société ICC, qui gérait la distribution, étant donné que c'était la première fois qu'un film réunionnais sortait en salle dans un cadre commercial normal.
Toutefois, il observe une plus grande confiance de leur part lors de la sortie de son film suivant, «MAUDIT!». Il attribue en partie le succès de «SAC LA MORT» à l'implication d'Armand Dauphin dans la communication avec ICC et les médias, ainsi qu'à la nature plus accessible du film par rapport à «MAUDIT!», qui avait un caractère plus fantastique et une narration plus étrange.

Il souligne également des différences dans la couverture médiatique entre les deux films, avec moins d'attention de la part de la presse écrite pour «MAUDIT!». Enfin, il mentionne des contraintes concernant le nombre de séances au Rex, malgré un public potentiellement important.

Emmanuel Parraud souligne enfin l'impact de ses films «Sac La Mort» et «Maudit» sur son approche de la création cinématographique, ainsi que l'influence de La Réunion sur son travail. Il considère le cinéma comme un moyen de s'éloigner de la réalité pour la rendre plus présente au spectateur après la projection. Il trouve à La Réunion un vent de liberté et de spontanéité qui n'existe plus dans l'hexagone.
Ayant appris son métier en France métropolitaine, il souligne la richesse culturelle et la diversité sociale de La Réunion, ainsi que l'accueil bienveillant des Réunionnais qui l'ont encouragé à adopter une approche de travail à travers un prisme nouveau.
Malgré sa conscience de son identité occidentale, il cherche à représenter les cultures réunionnaises dans toute leur épaisseur, tout en invitant le public métropolitain à les découvrir sans les réduire à des clichés. Sa méthode de travail consiste à collaborer avec des personnes de différentes cultures, en leur permettant de s'exprimer dans leur langue d'origine et de contribuer à la création du film.
Il voit dans cette collaboration un enrichissement mutuel, où chacun apporte sa propre perspective et son imagination.

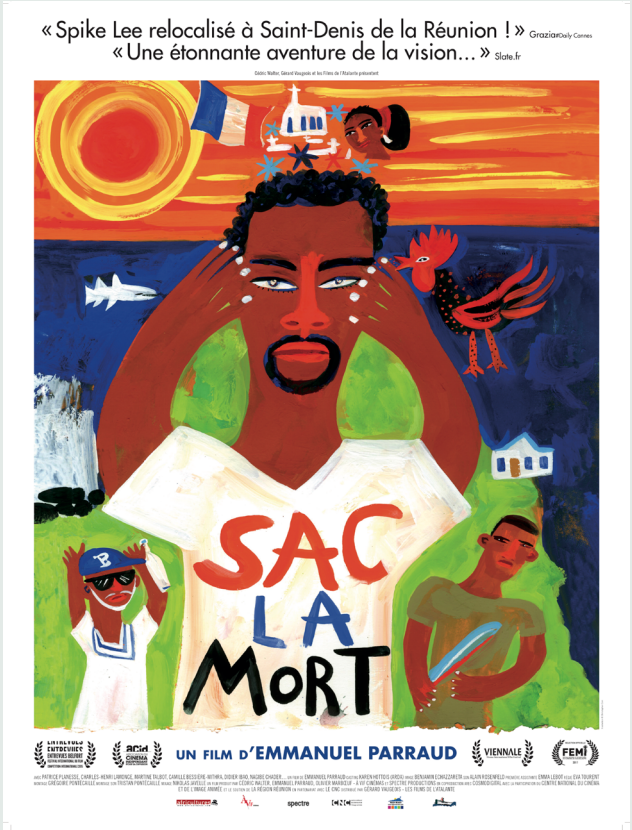

FOCUS SUR LE CINÉMA D'ANIMATION À LA RÉUNION

Si les cinéastes de La Réunion sont encore peu à travailler en animation, il faut tout de même évoquer sa production qui permet au cinéma de La Réunion d'offrir un spectre cinématographique complet.
Commençons par un bref historique issu du *Livre Blanc pour la filière Cinéma et audiovisuel à La Réunion*[76] *:*
« L'histoire des films d'animation à la Réunion commence en 1995 quand Alain Séraphine lance Pipangaï Productions avec le soutien d'Abdé Ali Goulamaly.
La société est montée sous forme de SAEM avec pour objectif de développer une nouvelle filière. La Région Réunion, la ville du Port et le Département entrent au capital aux côtés du groupe Océinde.
L'écosystème nécessaire au développement de cette filière est complété par l'ILOI pour la formation.
Pipangaï va connaître un âge d'or, employant jusqu'à 200 personnes spécialement formées à l'interpolation et la colorisation en animation traditionnelle.
Sa position forte est remise en cause avec l'apparition de concurrents asiatiques aux coûts très bas. La société se tourne alors vers le numérique qui apporte de nouveaux outils au secteur, et se positionne en co-production sur des programmes comme la série preschool Cajou (2009).

À la même époque, la première série animée réunionnaise voit le jour. Diffusée sur Antenne Réunion, Margouillaz est réalisée par Ulrich Boyer et produite par Tik Tak Productions, dans un budget très serré. C'est un modèle intéressant avec la maîtrise du développement à la Réunion et une large partie de la fabrication en Inde.

En 2012, Pipangaï a l'opportunité de coproduire le premier long métrage d'animation réunionnais, Adama de Simon Rouby. Alain Séraphine prend alors contact avec Arnauld Boulard, ancien directeur des productions d'Illumination Mac Guff, le plus important studio d'animation français, propriété de la major américaine Universal Pictures (studio de Moi, Moche et Méchant). Après avoir supervisé la préparation du film à Paris, Arnauld Boulard s'installe à la Réunion début 2014 pour dimensionner Pipangaï pour la production d'un long métrage 3D et lancer la fabrication du film. Une quarantaine de personnes sont mobilisées dans le studio au Port pendant 14 mois, de jeunes diplômés de l'ILOI comme des artistes expérimentés venus spécialement pour ce film.
Sorti en 2015, Adama rencontre un grand succès critique et est sélectionné au Festival d'Annecy (principal Festival mondial de l'animation) et nommé aux César. À cette occasion Azmina Goulamaly et Alain Séraphine intègrent l'Académie des César.

Suite à cette réussite, Pipangaï s'engage sur Zombillenium. Arnauld Boulard en assure la direction de production pour Pipangaï tout en coproduisant le film avec sa propre société de production Gao Shan Pictures. Le film est sélectionné à Annecy mais aussi en sélection officielle hors compétition au Festival de Cannes en 2017. Il sera ensuite nommé aux

76 https://ccee.re/wp-content/uploads/2022/03/LIVRE-BLANC-CINEMA-RUN-pour-la-filiere-cinema-et-audiovisuel-a-La-Reunion.pdf

César en 2018. Autre coproducteur de Zombillénium, le studio métropolitain 2 minutes (partenaire historique de Pipangaï) ouvre cette même année une antenne réunionnaise. Il y produit alors la série Toc-Toc (78 x 7 mn).
Fin 2017, constatant la structuration de la filière, Pipangaï considère que sa mission originelle est remplie et décide de laisser la place aux acteurs privés. Depuis, Arnauld Boulard développe Gao Shan Pictures comme un studio d'animation, intervenant en prestation comme en production. En 2021, le studio emploie plus de 70 personnes dont une quinzaine de diplômés de l'ILOI."
Poursuivant la vision vertueuse d'Alain Séraphine, Gao Shan est Lauréat en 2023 de l'Appel à projets *France 2030* pour développer à La Réunion un campus de l'école d'animation Rubika.
Dans la liste de la BDR (Bibliothèque Départementale de La Réunion), le premier film d'animation apparaît à La Réunion avec l'an 2000, sous la forme d'un court métrage de fiction, *Les Bloclaroutes d*e Patrice Dijoux. (GDAI Animation). Quelques courts métrages d'animation suivent bientôt, réalisés par Olivier Carrette, Bruno Chane-Kane ou encore DkPit.

Aujourd'hui, les femmes commencent à s'emparer de la technique de l'animation pour porter leur vision du cinéma. On citera deux films d'école notables : *Les orchidées* de Sacha Calame et Florian Diloo (ILOI, 2021), traitant avec délicatesse et puissance des violences faites aux femmes et *Mom* de Kadjika Aki Ferrazzini (Les Gobelins,2020) mettant en scène un monde dystopique dans lequel une petite fille court pour survivre, filmée par des caméras de surveillance.
Dans cet univers sans concession, ses souvenirs avec sa mère, dans des paysages qui rappellent La Réunion, permettent de rêver le futur. La réalisatrice Marine Hervé dans son court métrage *A Travers*, mêle images en prise de vue réelles et animation.

Le documentaire emprunte aussi les chemins de l'animation avec la même technique d'hybridation, comme en 2021 avec *Dann zardin Pépé* de Mathieu Tavernier ou en 2023, *Chez les zébus francophones* de Lova Nantenaina.

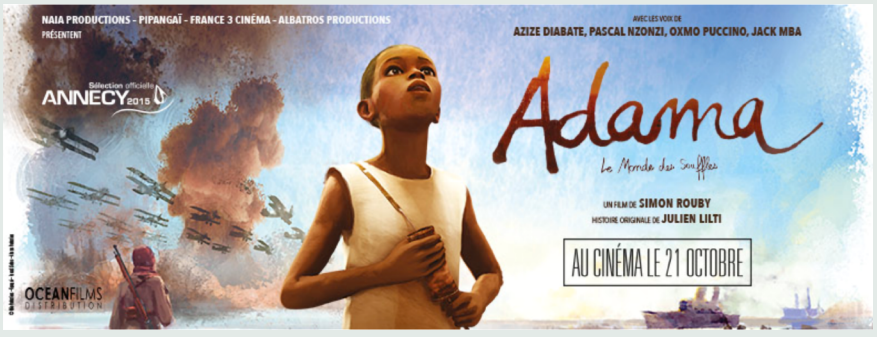

2.3. Les moyens vers une création cinématographique

Pour l'émergence de la création cinématographique, tout un écosystème est nécessaire. De la formation à la professionnalisation, ce chapitre revient sur les ressources actuelles à disposition sur le parcours des cinéastes, aspirant.e.s ou confirmé.e.ss.

2.3.1. La formation initiale

a). CAV, Cinéma et Audiovisuel au programme

En 2018, le coordinateur régional de la Délégation à l'éducation Artistique et à l'Action Culturelle (DAAC) pour le Rectorat de La Réunion, Benoist Ferat, revenait sur la richesse de la proposition des enseignements de cinéma audiovisuel (CAV) dans l'Académie de La Réunion :

« Les enseignements artistiques au lycée, et l'enseignement de CAV en particulier, méritent pleinement d'être identifiés comme des enseignements à la pointe des évolutions pédagogiques les plus porteuses : il articule de façon exemplaire l'acquisition de savoirs théoriques et techniques, avec le développement d'une culture cinématographique et la mise en œuvre d'une pratique.

La variété des formes qu'il revêt au lycée (enseignement de spécialité, enseignement facultatif, enseignement d'exploration, ateliers, clubs) permet de l'ouvrir à un très large public d'élèves d'horizons et de parcours variés.

Cet enseignement appelle naturellement l'usage d'outils numériques, de l'écriture des films à leur projection, en passant par les étapes du tournage ou du montage, directement intégrés à la culture de la discipline ; la logique partenariale de l'enseignement (qui associe des enseignants et des intervenants professionnels du cinéma et de l'image rémunérés par la DAC-OI) l'ouvre sur une multiplicité de cultures, d'approches et de métiers que les élèves découvrent tout au long de leurs parcours.

L'académie offre des conditions d'enseignement du CAV très satisfaisantes, à bien des égards ; elles se donnent à lire :

- *Dans le nombre d'enseignements de spécialité proposés (beaucoup d'académies ne proposent qu'un seul enseignement de spécialité par département, contre 2 pour La Réunion) ;*
- *Dans la densité du maillage géographique des enseignements facultatifs (pas de territoires délaissés) ;*
- *Dans le dynamisme et la qualité des enseignants (reconnus par l'attribution de la certification complémentaire « CAV ») ;*
- *Dans la contribution de l'enseignement de spécialité CAV à la valorisation de la série littéraire ;*
- *Dans la reconnaissance des compétences développées par les élèves, au moment de l'épreuve facultative du baccalauréat ;*

- *Par l'attribution du prix du film lycéen, lors de la session 2013 du Festival de Sarlat, aux élèves du lycée Leconte-de-Lisle.*

Caractéristiques des enseignements de CAV en lycée à La Réunion :

- *Enseignement de spécialité de CAV de la série L (au choix des élèves, selon le lycée), 5 heures hebdomadaires en première L ; 5 heures hebdomadaires en terminale L ; 2 épreuves au baccalauréat (une écrite, une orale) : un enseignement offert par 2 lycées : Leconte de Lisle ; Bois-Joly Potier ;*
- *Enseignement facultatif de CAV proposé aux élèves de toutes les séries des LGT (lycée d'enseignements généraux et techniques) 3h en première, 3h en terminale ; 1 épreuve orale au baccalauréat : Un enseignement proposé par 5 lycées : Bois-Joly Potier, Lislet Geoffroy, Amiral Pierre Bouvet, Jean Hinglo, Saint-Paul IV ;*
- *Enseignement d'exploration de CAV proposé aux élèves de seconde : 2 lycées concernés : Amiral Pierre Bouvet, Lislet Geoffroy.*
- *Une classe préparatoire littéraire option cinéma au lycée Leconte de Lisle.*
- *Des ateliers de cinéma (Roland Garros, Le Verger, Paul Langevin, les Avirons, par exemple).*

Enfin, pour valoriser ces réalisations, la DAAC (Délégation à l'éducation artistique et à l'action culturelle) organise pour la 5ème année consécutive les Rencontres Académiques de Cinéma Audiovisuel avec l'ensemble des établissements ayant réalisé une forme vidéo. Cela peut aller d'un film d'animation simpliste réalisé par une classe d'ULIS de collège, aux courts-métrages que les élèves de spécialité présentent à l'occasion du bac.
Ces rencontres académiques réunissent sur 2 jours au Cinéma Casino (Le Port, les 26 et 27 avril 2018) environ 400 élèves venant d'une douzaine d'établissements (collèges et lycées) et permettent aux élèves et aux enseignants concernés de visionner les productions cinématographiques (des courts-métrages) des classes élaborées cette année ou l'an passé dans le cadre des heures d'enseignement de cinéma-audiovisuel (CAV).
Elles offrent, grâce à la mairie du Port, des conditions très valorisantes d'accueil des élèves-spectateurs et de projection de leurs travaux : les élèves voient, le temps de ces RACAV, leurs courts-métrages projetés sur grand écran, et offerts à la sensibilité et aux regards aiguisés des élèves des lycées de toute l'académie.
Elles proposent également à une cinquantaine d'élèves volontaires de participer à des ateliers de pratique cinématographique dont les travaux sont projetés l'après-midi même, après les projections des films d'élèves ».

Il est intéressant de noter qu'avec la construction du nouveau Lycée Mémona Hintermann Afféjee à Saint-Denis, l'offre s'étoffe puisque le territoire compte aujourd'hui 3 enseignements de spécialité CAV et une dynamique forte en lien avec le BTS Audiovisuel proposé en son sein.
En 2019, L'info.re relatait : « *La plaque est dévoilée ce vendredi 13 décembre, avec une cérémonie d'inauguration organisée pour l'occasion à Sainte-Clotilde. L'établissement prend officiellement la dénomination du Lycée Nord des Technologies Nouvelles & Communication Audiovisuelle Mémona Hintermann-Afféjee. Grand reporter, Mémona Hintermann-Afféjee commence sa carrière en 1971 et gagne le concours de l'Office de radiodiffusion télévision française (ORTF) à Saint-Denis. La Tamponnaise couvre*

certains des plus grands événements de l'Histoire comme la chute du mur de Berlin et le conflit de Yougoslavie. Présentatrice du journal national, Mémona Hintermann-Afféjee est un nom incontournable dans le monde du journalisme local et national. La Grand reporter de télévision est membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de 2013 à janvier 2019. L'établissement ouvert en 2017 a accueilli près de 1 000 lycéens et est reconnaissable à l'immense planisphère qui domine la zone de Bois de Nèfles.
Le lycée polyvalent du Nord prend le nom de sa marraine depuis le mois de novembre dernier à l'occasion d'un festival du cinéma organisé par la structure scolaire[77] ».

A noter également que le dispositif Les Cordées de la réussite, allié à l'école d'Enseignement supérieur La Fémis[78], accompagne les élèves du Lycée Jean Hinglo en option cinéma et audiovisuel. En 2020 c'était le second lycée de France à bénéficier de ce partenariat.
Les Cordées de la réussite visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances. Elles ont pour objectif de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves par un continuum d'accompagnement de la classe de 4e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.
Sur son site, OI>Film relate : « *La grande école française de cinéma, La Fémis, et le lycée Jean Hinglo au Port, ont signé une convention le mercredi 25 novembre 2020. L'option Cinéma Audiovisuel, CAV, est proposée de la seconde à la terminale, aux élèves du lycée Jean Hinglo. Trois enseignants animent cette option.*
Ce partenariat, qui prend la forme d'un "parcours d'excellence", dispositif de l'éducation nationale, propose un accompagnement par La Fémis des lycéens sous plusieurs formes.
Ainsi, les élèves sont accompagnés dans leurs choix d'orientation par des échanges avec des étudiants de La Fémis à propos de leurs films, l'envoi d'un jeune diplômé de La Fémis pour encadrer un atelier auprès des élèves de l'option au Port, le suivi des jeunes poursuivant leurs études en métropole et particulièrement en Île de France par des invitations aux master-classes, projections, suivi orientation, souligne la DAC, Direction des affaires culturelles de La Réunion, service déconcentré du ministère de la Culture à La Réunion [79] ».

b). L'éducation à l'image en temps scolaire

Hormis l'offre destinée aux lycéen.ne.s pour nourrir leur parcours d'orientation, La Réunion propose sur son territoire tout le panel des dispositifs scolaires d'éducation à l'image.
Fruit d'un partenariat entre le CNC, le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et les collectivités territoriales, « *«École et cinéma» (1994), «Collège au cinéma» (1989) et «Lycéens au cinéma» (1998) permettent aux élèves de découvrir des films de qualité, patrimoniaux et contemporains, choisis avec le CNC et projetés dans des salles de cinéma partenaires.* Le Ministère le rappelle également sur son site : *L'École donne une place importante au cinéma et à l'audiovisuel dans le cadre plus large de*

77 https://www.linfo.re/la-reunion/societe/le-lycee-nord-devient-le-lycee-memona-hintermann-affejee
78 La Fémis (école nationale supérieure des métiers de l'image et du son) est une grande école publique qui appartient au Ministère de la Culture. Elle est financée par le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC).
79 https://mag.oi-film.com/magazine/les-news/un-partenariat-entre-la-femis-et-le-lycee-jean-hinglo-du-port/

l'éducation à l'image. La première pratique culturelle des jeunes est celle de l'image : cinéma, photo, télévision, jeux vidéo, Internet, etc. Depuis plus de 20 ans, l'École a mis en place une éducation théorique et pratique à ce langage complexe dont les codes et les techniques évoluent sans cesse. Dès l'école primaire, l'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel permet aux élèves d'acquérir une culture, d'avoir une pratique artistique et de découvrir de nouveaux métiers[80] ».

Le Plan pour les Arts et la Culture à l'École, co-signé de Jean-Luc Mélenchon alors Ministre de l'Enseignement professionnel et de Jack Lang, Ministre de l'éducation, dresse en 2002 ce constat :

« *Documentaire ou fiction, le cinéma est avant tout un art et une culture qui fait partie du capital de référence indispensable à une éducation ouverte sur le monde actuel. Langage au carrefour des autres arts (théâtre, musique, danse, peinture, etc.), le cinéma est un vecteur de savoirs mais c'est d'abord la pratique créative et le visionnement méthodique des œuvres qui contribuent au développement de l'imaginaire et de l'esprit critique*[81] ».

On comprend comme il peut être essentiel pour les aspirants cinéastes que d'approfondir leur cinéphilie par le visionnage et l'analyse d'œuvres.

L'ouverture du regard, le développement de l'esprit critique et des imaginaires pour les jeunes Réunionnais.es, sont en effet au programme, dès l'école primaire, avec ces dispositifs scolaires projetant des longs-métrages en salle, coordonnés par l'Agence Film Réunion et CinéFestival.

« *Fort de l'accompagnement pédagogique conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les élèves acquièrent les bases d'une culture cinématographique. Les professeurs participants au dispositif ont accès à des formations dédiées (analyse filmique ou thématique, approches culturelles, ateliers pratiques, etc.), ainsi qu'à des ressources pédagogiques facilitant ainsi l'accès aux œuvres à leurs élèves.*

Actions phares de la politique d'éducation aux images en France, ces quatre dispositifs nationaux d'éducation artistique et culturelle sont aussi les plus importants par le nombre d'élèves concernés : en 2020, ce sont près de 15% des élèves, soit 1,8 millions d'entre eux (issus de la quasi-totalité du territoire) qui ont pu y participer[82] ».

En partenariat avec la Direction du projet Éducatif Global de la Ville de Saint-Denis, La Lanterne Magique propose un Ciné-Club dans 15 écoles primaires pendant la pause méridienne tous les jours et toute l'année.

Ces projections quotidiennes touchent 20 à 30 enfants de cycle 3 (du CE2 au CM2) par séance, soit environ 400 enfants par mois. Les séances oscillent entre 45 minutes à 1 heure de projection et se composent d'un module fixe de 30 minutes et/ou de plusieurs courts métrages entrant dans le champ de la thématique abordée : cinéma d'animation, documentaire, cinéma noir et blanc. Ces diffusions s'accompagnent à chaque fois d'un temps d'échange avant et après la projection, nécessaire à l'analyse et à la compréhension des films projetés. L'association La Lanterne Magique, créée en

80 https://www.education.gouv.fr/l-education-l-image-au-cinema-et-l-audiovisuel-9587

81 Ministère de l'Éducation nationale, Le plan pour les arts et la culture à l'École Direction de l'Enseignement scolaire Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle Centre national de documentation pédagogique, 2001

82 Ma classe au cinéma, maternelle école collège au cinéma https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/Ma-classe-au-cinema-Engagement-des-partenaires-septembre-2021.pdf

VOLONTAIRES
ÉMA &
NETÉ
UnisCité

2002 à Saint-Denis de La Réunion, se consacre à la diffusion de films sous toutes ses formes, à l'éveil des regards et de l'imagination ainsi qu'à la création à partir d'images fixes ou en mouvement.

Cette offre permet également de lutter contre l'hégémonie du cinéma américain largement programmé dans les salles de La Réunion et de proposer des langages cinématographiques alternatifs pour venir nourrir les imaginaires réunionnais

Le CCEE appelait de ses vœux lors de ses précédents avis, la prise en compte de la création cinématographique locale afin que les imaginaires et les récits réunionnais apportent la diversité nécessaire au bon fonctionnement de ces dispositifs éducatifs. Qu'ils prennent toute leur place au sein de la culture française faisant évoluer l'approche d'une culture-modèle, imposée, que serait la culture centralisée, hexagonale. Pour ne plus demander aux jeunes de La Réunion, et plus largement ultramarins, de se construire en se regardant uniquement dans "le miroir des autres".

C'est le succès de La Kourmétragerie avec Unis-Cité Réunion, enrichissant par des courts métrages péi et après validation de l'Académie de La Réunion, l'offre du CNC, dans le cadre du dispositif « Cinéma & Citoyenneté[83] ». Ainsi depuis 2021, les volontaires en service civique d'Unis-Cité organisent leur ciné-club durant les interclasses, en proposant aux lycéen.ne.s des œuvres également parlées en créole réunionnais et mettant en scène des récits incarnés par des acteur.trice.s locaux.ales.

Avant cela, de façon plus informelle et sur leurs initiatives, les enseignants pouvaient déjà solliciter les cinéastes pour organiser des projections suivies de temps d'échange dans leur classe et tisser leur propre programme dans le cadre de l'action culturelle et des Parcours d'enseignement Artistique et culturel (PEAC), financés par la Direction des Affaires Culturelles de La Réunion (DAC).
Aujourd'hui le déploiement du Pass Culture aux lycées et collèges permet également la mise en place d'ateliers et la diffusion de la création cinématographique locale.

c). Le Hors temps scolaire

L'éducation au cinéma sort également des murs de l'école avec des initiatives dites "hors temps scolaire". Ainsi plusieurs festivals et associations permettent aux jeunes de s'initier aux pratiques audiovisuelles et cinématographiques. C'est le cas par exemple du FIFE (Festival International du Film d'Education) porté par les CEMEA, le Festival Ecrans Jeunes porté par l'association Ecrans Jeunes, l'OROLEIS, Klaxon, La Lanterne Magique, Clap, Allons jouer mangue mais également de Cinékour qui propose une véritable articulation avec le réseau professionnel et favorise l'insertion des jeunes dans la filière cinéma sans forcément passer par la case enseignement supérieur.

Courroie de transmission entre la pratique amateure, l'enseignement supérieur et

83 https://www.ac-reunion.fr/sites/ac_reunion/files/2023-05/daac-cinema-cdc-dispo-23-24-26159.pdf

la professionnalisation, Cinékour propose aux 16-25 ans des stages d'initiation aux métiers du cinéma encadrés par des intervenant.e.s professionnel.le.s au son, à l'image et la réalisation.
Après avoir coécrit un scénario, les jeunes le réalisent en tournant à tous les postes, devant et derrière la caméra. Lauréat du Fonds d'expérimentation Jeunesse (FEJ) en 2020, Cinékour déploie son dispositif au-delà du chef-lieu et part à la rencontre de jeunes de l'Est, du Sud et de l'Ouest.
En 2023, c'est près de 400 jeunes qui sont passé.e.s par son action « Kourmétraz » et la réalisation d'une quarantaine courts métrages, appelés "films d'atelier", issus des imaginaires de la jeunesse réunionnaise, s'emparant des thématiques sociétales de son île (la xénophobie, le changement climatique, l'addiction aux écrans) ou des grands questionnements qui l'anime (le départ, l'expression, choisir sa voie, l'épanouissement, l'orientation sexuelle, leur rapport aux autres, aux parents, à l'autorité).
Cette action s'articule dans la mission de pilotage du dispositif national *Passeurs d'images*, à la suite de l'association Zargano mené durant 10 ans et confiée à Cinékour en 2019.

Dans les régions, le dispositif Passeurs d'images est déployé sur un territoire par une coordination régionale choisie et reconnue comme un acteur majeur. Elle met en œuvre différents événements régionaux tels que des formations, des rencontres et divers temps de restitution, notamment autour des films d'ateliers.
Dans ce cadre, Cinékour coordonne également le dispositif, Des cinés, la vie ! (DCLV), une opération nationale reconnue et à succès croissant auprès des jeunes accompagné·es par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) qu'elle adapte en un Des cinés, la vie ! Péi ! avec la mise à disposition de films locaux, réalisés par d'autres jeunes, suite à son action Kourmétraz[84].

Concernant le jeu d'acteur et sa direction, King Tafari et Kenlo, découverts dans *Zamal Paradise* de Dk Pit, proposent depuis 2022 un atelier d'acting, *Actor Inferno,* particulièrement adapté aux attentes du cinéma. Leur objectif est de faire émerger un vivier de talents capables d'aller puiser dans ses émotions avec un panel d'outils de jeu à leur disposition et permettre ainsi aux cinéastes de trouver leur pépite.[85]
D'autres associations proposent des stages d'acting avec les acteurs Beryl Coutat ou Benjamin Tribes.

84 https://www.facebook.com/profile/100064887992645/search/?q=Des%20cin%C3%A9s%2C%20la%20vie%20!, https://injep.fr/wp-content/uploads/2021/06/13-Fiche-jeunesse-LA-REUNION-2020.pdf
85 https://freedom.fr/soiree-actor-inferno-avec-kenlo-primate-et-king-tafari-a-la-cite-des-arts/ Voir Focus Actor Inferno - Chap 1

KOURMÉTRAZ
LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE
LA RÉUNION
KOURMÉTRAZ
MOOS CHALLENGE

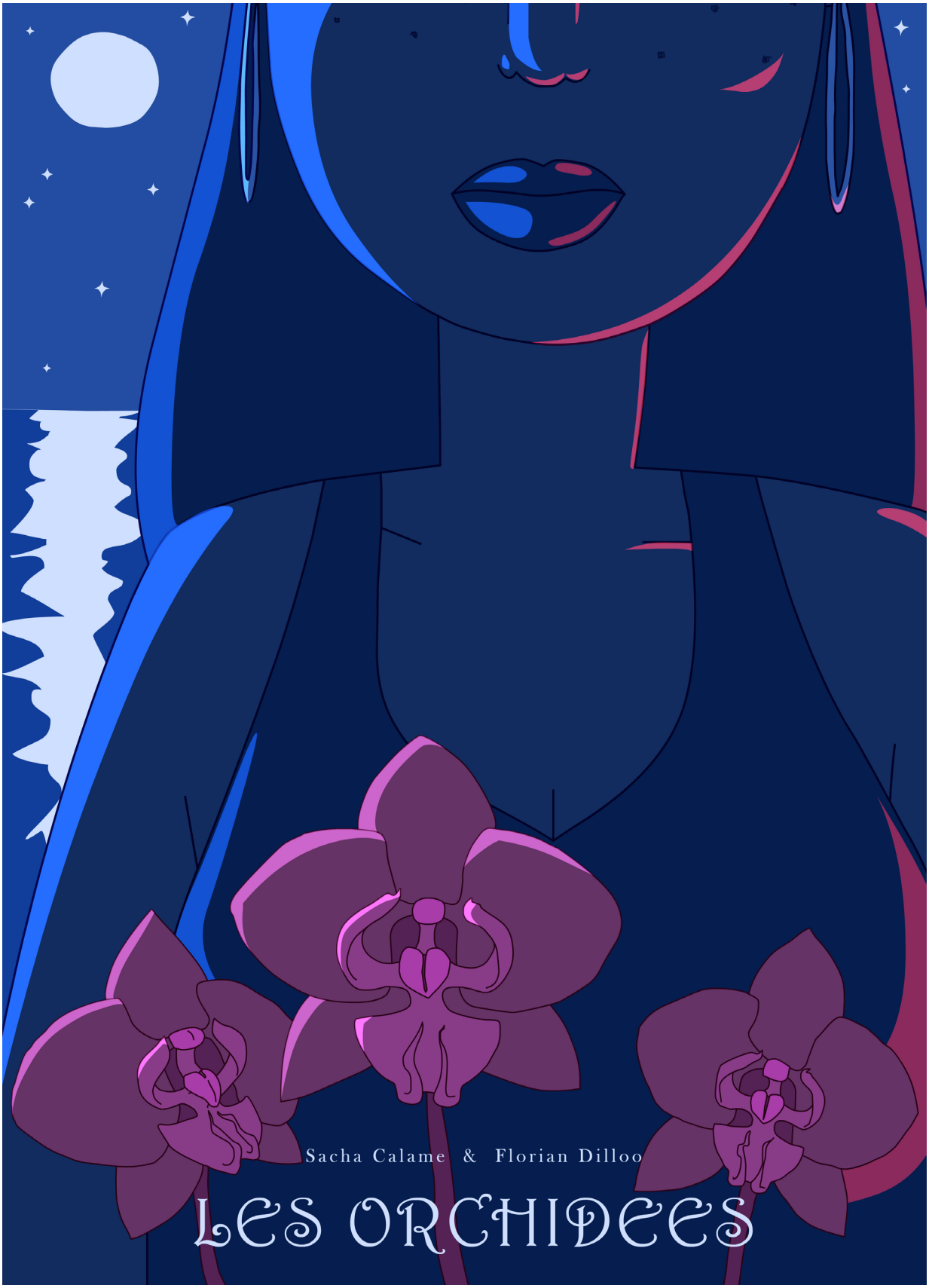
Sacha Calame & Florian Dilloo
LES ORCHIDEES

2.3.2. L'enseignement supérieur

Lors du Colloque culture des 40 ans de la Région Réunion, Alain Séraphine rappelait qu'avant les années 90, il n'existait aucun établissement proposant un enseignement supérieur artistique autour des métiers de l'image. Il crée, peu après l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts, L'Institut de l'image Océan Indien (ILOI)[86] en 1998, proposant plusieurs cursus notamment Audiovisuel et Animation 2D/3D.

Un partenariat de l'ILOI avec le département Info-com de l'Université Aix Marseille permet de faire de son programme pédagogique une formation qualifiante et de disposer d'un diplôme à la sortie.
L'autre particularité de cette école est d'offrir aux bénéficiaires le statut de stagiaire et une rémunération, ce qui, au regard de la grande précarité qui touche la jeunesse réunionnaise, encore aujourd'hui[87], en fait un atout majeur. Côté contenu, cette collaboration indique bien l'orientation première qui était visée par l'école : l'audiovisuel. Les télévisions locales offraient en effet à l'époque plus de débouchés que la filière cinéma.

Pendant longtemps les jeunes souhaitant s'orienter vers le cinéma n'avaient sur le territoire que cette option, les contraignant à partir s'il voulait intégrer des écoles plus spécialisées, en France hexagonale ou à l'international, au Canada ou en Australie. Beaucoup étaient contraint.e.s d'abandonner leur rêve.

En parallèle de son soutien à ILOI, inscrit dans le cadre d'une politique régionale globale, menée en partenariat avec le CNC et l'État, la Région Réunion intervient dans le domaine de la formation avec la construction du Lycée Mémona Hintermann Afféjee proposant le premier Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Audiovisuel. Sa dimension technique se décline sur deux volets : image et son.
De la même façon que l'ILOI, l'enseignement est plutôt axé sur l'audiovisuel, avec un travail en studio, adapté aux pratiques de la télévision.

Malgré la forte mobilisation du temps scolaire, des associations, de la filière professionnelle et des institutions, on peut regretter que les établissements d'enseignement supérieur de La Réunion ne renforcent pas leur offre de formation en faveur du cinéma.

Le CCEE encourage la mise en place d'une classe préparatoire aux concours des grandes écoles d'enseignement supérieur du cinéma (La Fémis, Cinéfabrique, Kourtrajmé...), à l'image de celle mis en place pour les écoles nationales d'art dramatique, dans le Limousin à destination des ultramarins. Cette démarche viendrait en complément des moyens alloués par la DAC, la Région Réunion et La Fémis dans le cadre des Cordées de la Réussite, permettant à plus de jeunes Réunionnais.es d'aborder, mieux préparés et soutenus, l'épreuve très sélective des concours d'entrée.

86 https://www.iloi.fr
87 https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_rpls_2020.pdf

En 2023, le Studio Gao Shan est Lauréat de l'Appel à projet France 2030 et projette d'implanter à La Réunion un campus de l'école Rubika[88]. RUBIKA Réunion est une école d'enseignement supérieur qui forme aux métiers du jeu vidéo et de l'animation 2D/3D à l'île de La Réunion. Son objectif sur le territoire est de convertir la passion des étudiant.e.s pour les jeux vidéo et le cinéma d'animation en métiers d'avenir.
L'école accompagnera la vocation créative de ses étudiant.e.s pour les professionnaliser dans cette voie. Inscrite dans l'un des plus importants clusters de campus internationaux piloté par RUBIKA Valenciennes, elle s'impose comme une référence d'excellence dans ces secteurs. L'ouverture du Campus de Saint-Paul est prévue pour septembre 2024.

A suivre également, la constitution en 2023 d'une jeune association d'étudiant.e.s ultramarin.e.s, fondée à Paris depuis l'école La Fémis où certain.e.s sont actuellement en étude et réunissant des jeunes de tous les territoires d'outre-mer, engagé.e.s dans le cinéma et souhaitant participer à leur offrir une meilleure visibilité. L'Association des Jeunes Ultramarins pour le Cinéma et l'Audiovisuel (AJUCA)[89] vise à rassembler les ultramarins de France hexagonale, venu.e.s pour la plupart pour suivre des études autour de l'audiovisuel, évoluant dans les milieux de la création audiovisuelle et des arts qui lui sont associés. Ses objectifs touchent à la cohésion sociale entre les communautés et au partage de leurs cultures. Elle a également pour but la création et la production de contenus audiovisuels.

2.3.3. Accompagnement à la professionnalisation et mise en réseau

a). Les Résidences

En réponse aux missions de structuration de la filière locale, plusieurs résidences d'accompagnement sont proposées pour les porteur.euse.s de projet à La Réunion. Elles viennent compléter celles, peut-être moins accessibles en raison de la distance géographique, proposées en hexagone, listées dans le *Guide de l'accompagnement du CNC*[90], notamment *Trégor Cinéma* ou le suivi de la *Maison du Film* qui s'adressent à tous.tes et ont déjà bénéficié à quelques cinéastes locaux.

- **Réunion tout En Auteurs (REA)** [91]

Première résidence proposée en local par la Région Réunion, coordonnée par l'Agence Film Réunion, cette résidence concerne l'écriture de longs métrages de fiction depuis 2014.

---

88 https://www.reunion.gouv.fr/Actualites/Communique-de-presse/France-2030-volet-culture-Un-nouveau-laureat-Gao-Shan-Pictures

89 https://www.helloasso.com/associations/association-des-jeunes-ultramarins-pour-le-cinema-et-l-audiovisuel, https://www.youtube.com/watch?v=BoC5rJp4s5E&ab_channel=CALEDONIA

90 https://www.cnc.fr/cinema/etudes-et-rapports/guide-de-laccompagnement--ecriture-developpement-realisation-et-postproduction_228954

91 https://agencefilm.re/avada_portfolio/appel-a-candidatures-residence-decriture-de-long-metrage-de-fiction-reunion-tout-en-auteurs-2/

En complément de son Eductour destiné à séduire les producteurs de l'extérieur, cette résidence poursuit l'objectif d'attirer des porteurs de projets francophones qui pourraient profiter de leur séjour pour s'inspirer du territoire voire réécrire pour pouvoir tourner localement. En 2023, l'offre se resserre autour de projets "en lien avec La Réunion".
Le dispositif propose à dix auteurs, sur deux semaines, d'être accompagnés par deux intervenants professionnels, avec des entretiens individuels tout au long de la résidence. Soutenue par la DAC de La Réunion et l'Institut Français, quelques places sont réservées aux auteurs de La Réunion, et à des auteurs sélectionnés par l'Institut Français (principalement d'origine africaine).
Quelques Réunionnais.es profitent donc chaque année de ce dispositif, au départ peu adapté par le format à leurs réalités de production, mais qui prend de plus en plus de sens au regard de l'émergence de la création cinématographique actuelle.

- **Doc OI**[92]

Portée par l'association Cinéastes de La Réunion notamment Alain Dufau et Mohamed Said Ouma, cette résidence concerne le genre documentaire de création, à destination des auteurs réalisateurs de La Réunion et des pays de la zone Océan Indien.
Initialement portée par l'association Doc Mondes (issue du Festival de renommée mondiale les États généraux du film documentaire de Lussas), cette résidence devient l'une des actions phares de l'association Cinéastes de La Réunion en 2015, à raison d'une édition par an.
Proposée gratuitement, un bilan positif auréole cette résidence sur lequel revient Le Livre Blanc pour la filière Audiovisuel et Cinéma puisque : « *43% des projets passés par cette résidence ont été réalisés et diffusés, ce qui place Doc OI parmi les meilleurs dispositifs de soutien du film documentaire au niveau international.*
Le Service audiovisuel de la Région a corroboré cette statistique en vérifiant le devenir des films soutenus. Grâce à ce dispositif, non seulement les films s'écrivent, mais ils sont produits : ils se tournent, et rencontrent le public en festivals comme à la télévision.
Au niveau réunionnais, on peut citer à titre d'exemples quelques films soutenus depuis 2017, réalisés ou en cours : Le monde de chez Ti Kaf de Frédéric Lambolez et Jean-Marie Pernelle, Dann zardin pépé de Mathieu Tavernier, Kom Zot ni plus, ni moins, ainsi que 0° in utéro de Hédi Abidi, Lémuria de Marine Hervé, en développement, Ce que je ne suis pas de Grégory Lucilly, Connexion de Marc Lane Petit en finition… Sans compter tous les auteurs qui ont obtenu des aides à l'écriture et qui poursuivent leur dossier à leur rythme.

Doc OI a pour partenaires le réseau fédératif de cinéma de l'Océan Indien regroupant cinq associations d'auteurs (Cinéastes de La Réunion, Porteurs d'images à Maurice, Asa Sary à Madagascar, le CIFF aux Comores, le Mayotte Film Office).
Au niveau institutionnel, elle a le soutien constant de la DAC de La Réunion et la Région Réunion, par l'intermédiaire de celui de l'Agence Film Réunion. Elle a eu celui de l'Agence Film Réunion, réduit aux deux tiers entre 2019 et 2020 avant d'être stoppé en 2021. Plus ponctuellement, DOC OI est soutenue par l'OIF (Francophonie), La Cité des Arts et La Friche du Port.

92 https://www.cineastesdelareunion.fr/les-residences/pitch-session-residence-doc-oi-2019

Depuis 2021, de nouveaux soutiens se sont associés à cette action : la ville de Saint-Paul, accompagnée de Léspas culturel Leconte de Lisle, ainsi que des partenariats à l'échelle nationale, via la SCAM (la Société Civile des Auteurs Multimédias, qui représente tous les auteurs documentaristes à l'échelle nationale), le FEAC / Ministère de la Culture et Ministère des Outre-mer, et récemment, DocMonde.

À force d'efforts et grâce à ces soutiens, ce dispositif se développe, gagne progressivement une reconnaissance nationale et internationale, et accompagne le développement de films de la zone ».

- **Talents La Kour** [93]

En 2017, La Réunion voit apparaître une nouvelle Résidence sur un modèle un peu différent, Talents La Kour. Tremplin destiné aux porteurs et porteuses de projets de court métrage de fiction, le dispositif mis en place par Cinékour a pour objectifs d'accompagner vers la professionnalisation afin de désenclaver la création de fiction de la pratique amateure ou autoproduite alors répandue sur le territoire qui si elle mobilise et permet d'expérimenter peut également à terme épuiser les talents.

La mise en réseau est la clef qui vient couronner 6 semaines intensives de résidence d'écriture pour 10 porteur.euse.s de projets sélectionné.e.s sur dossier, à travers 2 temps de rencontres professionnelles : Le Cinékabar à Saint-Denis à La Réunion et Les rencontres Talents en court au Comedy club à Paris. Producteurs et diffuseurs, locaux et nationaux, sont au rendez-vous pour repérer les projets qu'ils souhaiteront accompagner créant de formidables opportunités pour les cinéastes souvent isolés durant la période d'écriture.
Ainsi depuis 2017, les projets de courts métrages de fiction nés dans de bonnes conditions de production se multiplient à La Réunion et bénéficient d'une plus grande notoriété face au réseau du cinéma français centralisé. Lors du lancement de la résidence, encore 75% des sociétés de production sont implantées à Paris et même le Festival de Cannes a ses bureaux à l'année dans la capitale.

Talents La Kour s'articule à partir du dispositif national Talents en court[94], expérimenté au Comedy Club par le CNC à partir de 2012, s'adressant aux aspirants cinéastes au talent prometteur pour qui l'accès au milieu professionnel reste difficile, faute de formation ou d'expérience significative.
À La Réunion, le dispositif Talents La Kour vise à rétablir l'égalité des chances pour les Réunionnais.es pour qui la distance géographique représente un frein réel, les séparant des opportunités et des centres de décision du cinéma français.
En 2017, Talents La Kour place les outre-mer en pole position puisqu'il est le premier dispositif développé en Région sur ce modèle. Il propose un programme complet et gratuit grâce à un soutien du FEJ[95] et en partenariat avec Les Rencontres Talents en court au Comedy Club à Paris, France Télévisions et le soutien de la Ville de Saint-Denis de La Réunion.

---

93 https://www.cinekour.com/talents-la-kour
94 https://www.cnc.fr/professionnels/jeunes-professionnels/ressources-auteurs/talents-en-court
95 Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse : https://www.experimentation-fej.injep.fr/1592-les-talents-la-kour-le-cinema-au-service-de-l-emergence-et-l-rsquo.html

Manon Amacouty, Lauréate Talents laKour, promo 2017, aux Rencontres Talents en court au Comédy Club à Paris

Le dispositif, dont les résultats ne se font pas attendre (Grand Prix du court métrage France Télévisions 2020 pour *Blaké* de Vincent Fontano, Lauréat de la promo 2017, produit par We Film), est officiellement labellisé en 2019 "Talents en court du CNC", avec les soutiens de la DAC et de la Région Réunion qui l'inscrivent à la convention dans leur programme d'actions en faveur du développement de la Filière audiovisuel de La Réunion. Cinékour fédère ensuite à son projet la Fondation Vivendi Create Joy et mobilise dans le même temps, Canal+ Réunion sur du préachat.

- **Ecrit'court** [96]

La quantité des porteur.eus.e de projets de court métrage de fiction permet d'ouverture en 2021 d'une seconde résidence d'écriture à La Réunion, Ecrit'Court. Co-financée par la Région Réunion et les Fonds européens, l'Agence Film Réunion souhaite accompagner les auteurs ayant la volonté d'écrire leur premier ou second court-métrage de fiction.

Ecrit'Court est un travail de fond, à la fois individuel et collectif, permettant à chaque bénéficiaire de porter son projet à maturation afin de pouvoir le proposer à une aide à l'écriture à l'issue de la résidence et d'engager le pas vers la recherche d'une société de production. De plus, cette action entre dans une démarche à échelle humaine où l'essence artistique et le propos de l'auteur.e sont respectés pour donner à chacun.e l'opportunité de trouver tous les outils nécessaires pour développer et réaliser son projet.

Avec la mise en place d'un travail d'analyse critique en profondeur et d'un suivi personnalisé, les participant.e.s ont l'occasion de confronter leur projet aux regards de professionnels du cinéma local et national. Ces rencontres sont pour les candidat.e.s retenu.e.s l'occasion de partager leur passion du cinéma avec d'autres auteurs mais aussi de mettre en perspective leur travail d'écriture.
Est éligible à ce dispositif, tout auteur âgé de plus de 21 ans. Chaque dossier présenté doit être complet et abouti. Si des co-auteur.e.s sont impliqué.e.s, seul un.e candidat.e par projet pourra participer à ce projet. Enfin, le dossier présenté devra obligatoirement mettre en valeur La Réunion dans son ensemble (valeurs, tradition, vivre-ensemble, culture, décor).

- **Les Ateliers résidence du Grec en Corse**

Le Groupe de recherches et d'essais cinématographiques, le GREC[97], mène des ateliers depuis plus de 15 ans dans le but de soutenir et d'accompagner des réalisateur.trice.s émergent.e.s dans leur projet de court métrage.
Les ateliers sont financés et organisés en partenariat avec la Cinémathèque de Corse, avec le soutien de la collectivité de Corse, du Ministère des Outre-Mer, des collectivités de Martinique, de La Réunion, de Guyane, de Guadeloupe, des Directions des affaires culturelles des territoires des Outre-Mer, de l'Afdas, de pôle emploi et du CNC.
L'atelier-résidence comprend un suivi individuel par des scénaristes et des sessions de travail collectives. L'objectif est que chacun.e puisse préciser ses intentions, finaliser

96 https://agencefilm.re/avada_portfolio/appel-a-candidatures-ecritcourt-2023/,
97 Le GREC : Groupe de recherches et d'essais cinématographiques, https://www.casadilume.corsica/Atelier-Residence-du-GREC_a848.html? https://www.grec-info.com/index.php

l'écriture de son projet et appréhender l'étape de préparation et de réalisation de son projet de court métrage.

Trois résidences accompagnent les porteur.euse.s de projets de court métrage de fiction à La Réunion. Les dispositifs se complètent, participant avec leurs propres singularités, à l'émergence de la création cinématographique de La Réunion. Les cinéastes réunionnais.es peuvent grâce à cela diversifier leur approche et participer à chacune des résidences sans restriction s'ils sont sélectionnés.

b). La structuration par L'Agence Film Réunion

Il est inscrit dans les missions de l'Agence Film Réunion, qu'en parallèle de son rôle initial de Bureau d'accueil des tournages, elle doit *assurer un travail d'accompagnement et de veille auprès des auteurs, des professionnels et des entreprises du secteur. Mettre en place des outils de communication (site Internet, guides et annuaires, lettres d'information) pour promouvoir la filière locale sur les marchés extérieurs.*
Cet objectif entraîne l'agence sur des terrains qui parfois la dépassent, amenant certains acteurs de la filière à la méfiance devant une attitude qu'ils et elles peuvent considérer comme *concurrentielle*[98].

Cependant les actions mises en place ont de précieux potentiels :

- Organisation d'échanges entre les professionnel.le.s lors de temps forts comme les avant-premières, Studio Réunion ou les Rencontres régionales de l'Audiovisuel.
- Accompagnement de délégations de professionnel.le.s ou d'aspirant.e.s cinéastes de La Réunion sur les principaux Festivals du Cinéma et de l'Audiovisuel français (Cannes, Clermont, Annecy, La Rochelle...)

Encore faut-il bien identifier les différents rendez-vous, en lien avec les besoins réels du territoire et y inviter les personnes adaptées pour que ces déplacements portent leurs fruits. Pour cela, le recours à des personnes ressources qui connaissent bien les enjeux du secteur et les différents partenaires serait plus que conseillé.

c). La structuration par les acteurs de la filière

Pour insuffler les ressources nécessaires à la création de film, les acteur.trice.s de la filière cinématographique réunionnaise se mobilisent en collectifs et font entendre leurs voix au sein des instances locales et nationales, alertant sur les défis à relever. Ainsi sont nées plusieurs fédérations engagées activement pour le développement de la filière professionnelle et en lien régulier avec les institutions comme la Région Réunion et la DAC de La Réunion.

- **Cinéastes de La Réunion**[99]

98 Le Livre Blanc pour la filière audiovisuel et cinéma à La Réunion 2021, Voir Chapitre 1 Focus Agence Film Réunion
99 https://www.cineastesdelareunion.fr/table/les-actions/les-residences/

Photo du tournage du film « Sèt Lam » de Vincent Fontano, crédit Maéva Thurel

Née en 2015, l'association Cinéastes de La Réunion a pour but de développer les conditions de la création cinématographique et audiovisuelle des auteurs, réalisateurs et scénaristes, professionnels ou en voie de professionnalisation. La structure tend également à défendre les créateurs du cinéma et de l'audiovisuel de La Réunion.

- **Syndicat de la Filière du cinéma et de l'image animée**

Alors que l'Agence Film Réunion traverse une crise sans précédent, en 2021 plusieurs des membres siégeant à la gouvernance de l'association, se constituent en syndicat, se qualifiant de "majorité silencieuse" et regrettant leur manque de représentation au sein de la Commission Régionale du Film.

- **Reyone**

Créé en 2021, Reyone est un syndicat professionnel de producteurs de films cinématographiques de court métrage, de long métrage, d'œuvres audiovisuelles et d'animation travaillant à La Réunion et dans la zone Océan Indien. Lieu de rencontres, de discussions, d'échanges et d'actions, Reyone a pour vocation de faire connaître et de défendre les intérêts et les revendications des producteurs de l'île de La Réunion auprès des différents acteurs de la filière.

- **La SAACRE, Sororité et Adelphité[100] de l'Audiovisuel et du Cinéma de La RÉunion**

L'association créée en décembre 2022 compte pour premier cercle une trentaine de femmes issues de la filière cinéma de La Réunion. Son but est de réunir les femmes et minorités de genre des filières professionnelles du Cinéma, de l'Audiovisuel, de la Radio, du Jeu vidéo et des Nouvelles écritures, afin de promouvoir et sensibiliser à la parité femmes-hommes ainsi qu'à l'inclusivité liée aux genres, à la diversité et à l'intergénérationnalité dans ces secteurs. Pour La SAACRE, l'évolution vers une égalité réelle, pour changer en profondeur les représentations et travailler à une meilleure reconnaissance, favorisera l'émergence et le renouvellement des profils permettant une création plus inclusive. L'objectif est également de prévenir des VHSS[101] dans des métiers à majorité masculine. Des collaborations avec d'autres associations comme le Mouvman FH+[102] et Cinéastes de La Réunion sont envisagées ou au national avec le Collectif 50/50[103] et son observatoire de la parité du cinéma français.

100 Le terme d'adelphité, plus « neutre » et surtout plus inclusif, regroupe à la fois la fraternité et la sororité, sans dimension ni mention genrée ; et désigne la solidarité entre ses semblables, qu'ils soient hommes, femmes ou non binaires.

101 Violences, Harcèlement, Sexistes et Sexuels

102 Égalité Femmes Hommes dans les Arts et la Culture à La Réunion

103 Égalité, parité, diversité dans le cinéma et l'audiovisuel : https://collectif5050.com/

2.3.4. Les moyens humains et techniques

a). Les moyens humains

- **Sociétés de production et technicien.ne.s**

Les diverses mises en réseau, *pitch sessions*[104] *ou rendez-vous BtoB*[105], organisées par les structures accompagnantes des auteur.trice.s, à l'issu de leurs résidences ou lors de Studio Réunion, ont vocation à présenter les porteur.euse.s de projets aux sociétés de production, de l'île ou d'ailleurs.
Dès de son premier Appel à projet "S'engager pour l'avenir", Canal+ Réunion inscrit dans ses critères l'accompagnement par une société de production basée à La Réunion. Force est de constater le manque de structures aptes à développer des projets cinématographiques à La Réunion, beaucoup de productions s'étant spécialisées dans la publicité ou la commande institutionnelle mais l'occasion était lancée, les incitant à se mobiliser sur ce nouveau terrain : la production cinématographique.

Côté technique, le pari de la Région Réunion qui est de miser sur l'accueil de tournage pour soutenir la formation et l'insertion des réunionnais.es dans les métiers techniques est gagné puisqu'on retrouve aujourd'hui des chef.fe.s de poste dans les métiers de l'image, du son, tout comme à la régie, la décoration, le maquillage ou les costumes.

Selon l'étude du CNC parue en 2023[106], la part de femmes dans les familles de métiers de la production cinématographique de fiction en France en 2021, est de 31% pour les métiers de l'image et 15% pour les métiers du son. Si Cinéastes de La Réunion compte autant de femmes que d'hommes parmi ses auteur.trice.s adhérent.e.s, les métiers techniques de l'image et du son restent fortement genrés à La Réunion, intéressant peu de femmes dans leur orientation vers ces métiers qui ne comptent encore aucune femme cheffe de poste dans ces métiers.

- **Insertion et formation**

A propos des forces vives mise à disposition des cinéastes et productions pour la réalisation de leur projet, *Le Livre Blanc pour la filière audiovisuel et cinéma à La Réunion,* note en 2021 ceci :
« *On trouve en revanche peu de directeur.rice.s de production, d'assistant.e.s à la mise en scène et de scriptes (bien que cela tende à s'améliorer depuis ces trois dernières années). Un besoin de formation ciblée demeure pour compléter les forces vives du territoire et les faire gagner en compétences.*

---

104 Le pitch est un exercice de communication court et impactant. C'est une présentation orale qui doit être efficace et percutante pour convaincre en peu de temps ses interlocuteurs.

105 De l'anglais "Business To Business", évoque ici des rendez-vous individuels et minutés entre porteur.euse de projet et production.trice

106 L'emploi des femmes dans les sociétés de production audiovisuelle de fiction en 2022, 22 septembre 2023 Observatoire de l'égalité femmes hommes - Chiffres clés Mars 2023 – CNC, Observatoire de l'égalité femmes hommes - Chiffres clés Mars 2023 – CNC, https://collectif5050.com/wordpress/wp-content/uploads/2023/04/Observatoire-de-legalite-femmes-hommes-Chiffres-cles-Mars-2023.pdf et https://www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/lemploi-des-femmes-dans-les-societes-de-production-audiovisuelle-de-fiction-en-2022_2035984

Image du tournage « Reine Kayanm » de Nicolas Séry, 2021

Le cinéma est un secteur qui reconnaît le parcours des autodidactes, dans lequel on entre par un stage ou de l'assistanat et où l'on peut encore monter les échelons jusqu'à devenir chef.fe de poste. C'est pourquoi, les tournages représentent une réelle opportunité d'insertion, où l'on apprend par la pratique et où l'on peut finaliser sa formation.
Cependant, le cadre des conventions de stage, lorsqu'elles sont proposées par Pôle emploi ou les Missions Locales, demeure trop rigide et peu adapté à la durée des tournages, pour être un soutien réel à l'insertion des jeunes Réunionnais.es dans le cinéma ».

Préconisation :
>> Travailler avec les acteurs de l'insertion pour les encourager à assouplir le cadre des conventions de stage dans le secteur du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Nous pouvons également souligner la pénurie de technicien.ne.s dans les métiers de la post production (montage, étalonnage, mixage) qui s'explique par le manque de studios de post-production professionnels sur le territoire.

La musique à l'image est à développer, en lien avec la forte dynamique de création des artistes et compositeur.trice.s du territoire. Une aide incitative proposée dans le cadre du Fonds de soutien de la Région Réunion permet d'allouer une aide supplémentaire dans le cadre d'une création de musique de film ayant un lien culturel avec La Réunion et/ou portée par un.e artiste local.e. Depuis 2021, dans le cadre de la Résidence Talents La Kour, Cinékour tente de mobiliser le PRMA pour permettre de structurer le réseau des compositeur.trice.s autour de la musique à l'image. Cette action "Musique & Cinéma" permet d'organiser à Château Morange, des rencontres professionnelles et des speed dating pour permettre aux porteur.euse.s de projets de rencontrer leurs futures compositeur.trice.s. Des restitutions des scénarios lus en musique donnent à voir et à entendre l'importance de créer l'ambiance musicale du film dès son scénario.

Par ailleurs, la formation professionnelle est essentielle au maintien et à la montée en compétence dû à l'évolution perpétuelle des technologies impliquant comme le relate l'*Étude emploi et formation Secteurs Culture, Création, Communication, Sport et Tourisme* à propos de l'Audiovisuel dans sa globalité : *« veille et réactivité importantes et permanentes requises pour faire face aux évolutions techniques et technologiques renvoyant à la nécessité d'être et de rester « à la pointe »*[107] ».

- **Un répertoire à jour des technicien.ne.s**

« Pour recruter son équipe, la production peut demander conseil aux membres du réseau professionnel ou, si elle est novice ou extérieure à l'île, se tourner vers l'AFR dont le rôle initial est d'être Bureau d'Accueil des Tournage et donc de pouvoir informer et guider lors de la mise en place des tournages ».

Préconisation :
>> Mettre en place et tenir à jour le fichier des technicien.ne.s de La Réunion (Base TAF) mais aussi, répertorier clairement les locaux disponibles à l'adresse des productions qui viennent sur l'île ainsi qu'un catalogue de décors dont les lieux patrimoniaux."[108]

---

107 https://www.syop.re/?wpdmpro=etude-emploi-et-formation-dans-les-secteurs-culture-creation-communication-sport-et-tourisme&wpdmdl=16279&refresh=656301322774017009871 86

108 https://agencefilm.re/avada_portfolio/renouvellement-de-la-base-de-donnees-des-techniciens-de-la-reunion/

- **L'impossible portrait statique**

Une étude avait été réalisée par le Carif-oref pour donner une visibilité de la répartition des Réunionnais.es dans les métiers techniques. Cependant elle mélangeait les chiffres des intermittents du spectacle sans distinguer leur champ de compétence, entre spectacle vivant, musique, audiovisuel et cinéma.

« *Tous les deux ans, la Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'Audiovisuel publie le Portrait statistique de l'audiovisuel. Cet outil permet de visualiser les données socio-démographiques des entreprises et des salariés de la production de films, de la prestation technique, de la télédiffusion et de la radiodiffusion. Répartition des entreprises par région, par taille ou par statut juridique ; répartition des salariés par métier, par sexe, par tranche d'âge ou par type de contrat... sont, parmi tant d'autres, des données mesurées et consultables sur les liens suivants : Portrait statistique : https://data.emploi.cpnef-av.fr*[109] ».

L'absence des DOM dans les statistiques de l'AFDAS, pourtant signalé par Reyone depuis 2021, participe à maintenir en périphérie du cinéma français, la filière professionnelle du cinéma de La Réunion. Nous verrons dans le prochain chapitre que cette pratique se retrouve au CNC, dans les statistiques du financement[110].

b). Les moyens techniques

- **Loueurs et matériel**

Dans une dynamique d'autoproduction, les jeunes cinéastes de La Réunion ont tendance à s'endetter pour se procurer du matériel vidéo. Ils créent donc leurs propres sociétés de production pour répondre à des commandes (publicité, films institutionnels, clips) et rentabiliser leur investissement. S'ils gardent une activité dans le cinéma, ils peuvent louer leur matériel en même temps que leurs services en tant que, par exemple, cadreur, chef opérateur. C'est le cas de ID prod avec Anderson Duberville ou encore Formidables avec Majid Rivière.

La question de l'entretien du matériel et de son renouvellement peut être un problème. D'où la préférence pour les gros tournages, notamment ceux venus de l'extérieur, de préférer des agences de location dédiées, plus solides, au parc matériel plus diversifié.

Longtemps unique loueur de l'île pour les productions de cinéma, Studio acoustik est le premier studio de location de matériel dédié au cinéma, en partenariat avec l'agence nationale Transpalux.

Leader sur le marché de la location de matériels d'éclairage et de groupes électrogènes insonorisés pour les tournages de cinéma et de télévision, Transpalux est l'un des parcs de matériel parmi les plus importants d'Europe, à la fois très diversifié en gamme (HMI, studio, fluorescence et désormais LED) et très complet en accessoires. Pour garantir une continuité de service sur les tournages en région et diminuer l'impact carbone lié au transport des matériels, Transpalux possède plusieurs agences-relais en métropole (Marseille, Lyon, Angoulême, Montpellier, Toulouse, Dinan, Bastia et Lille) et en outre-mer à La Réunion avec Studio Acoustik. Développant son activité de production et de post production son dans les années 90, Studio Acoustik devient également loueur Studio Acoustik. Basé dans le nord, à Saint-Denis sur le site du Parc Technor, il offre un vrai lieu d'accueil avec espace adapté aux essais caméra et lumière,

109 https://www.cpnef-av.fr/les-etudes/actualisation-du-portrait-statistique-de-l-audiovisuel-

110 Chapitre financement - Aides du CNC outre-mer

espace de stockage, de maintenance et de préparation du matériel de tournage. Pour compléter son offre lumière, Studio Acoustik propose tout le matériel qui entoure la prise d'image, caméras et machinerie sans oublier du matériel pour la prise de son.

Basé dans le sud, alliant prestations audiovisuelles et fourniture de moyens techniques de tournage haut de gamme, Accueil Tournage Réunion (ATR) réunit des professionnels du secteur de l'image et du son. Co-fondée par Sonart, spécialisée en prise de son, cinéma et tv, créée par l'ingénieur du son Julien Gebrael en 2005, la société a su fédérer un collectif d'ingénieurs du son spécialisés et expérimentés dans le domaine du son à l'image et a investi dans un parc de matériel son, le plus important de l'île.

- **La question des studios de tournage et de post production**

Grâce à son partenaire Blyd Factory, société de production audiovisuelle, ATR propose également un service de location de studio de post-production image. Via le studio MDC Prod avec lequel Sonart collabore depuis 2005, ATR offre également un service de prestation montage et mixage son en studio.
Studio Acoustik a également quelques espaces pour le tournage en studio avec fond vert et la post production image et le son.
Studio Gao Shan a la capacité de créer de l'animation.

Il faut noter que des améliorations sont à faire dans l'offre autour de lieux d'accueil comme un lieu dédié aux métiers de la production audiovisuelle avec plusieurs plateaux de tournage de grande taille ainsi qu'une offre complète de services notamment des ateliers, une menuiserie pour la construction de décors, des loges et des bureaux de production à l'image du pôle "Provence Studio", ou encore un lieu dédié à la post production avec tout le matériel et les services de suivi, nécessaires au montage, image et son, à l'étalonnage et au mixage professionnel.

2.3.3 Le laboratoire des clips

A mi-chemin entre cinéma et art-visuel, les clips constituent un galop d'essai pour les cinéastes qui ne sont pas rares à s'essayer à la pratique. Avec un soutien financier structurant proposé initialement via le Fonds de soutien de la Région Réunion puis piloté par le Pôle Régional des Musiques Actuelles (PRMA), de véritables œuvres de qualité voient le jour à La Réunion. A l'heure des remaniements du PRMA, il serait important de rappeler que ces créations représentent un atout précieux dans la visibilisation de la culture réunionnaise et jouent leur part dans l'émergence de la création cinématographique. Plutôt que de réduire les moyens alloués à la création de clips musicaux, il faudrait autant encourager leur création que leur reconnaissance.

2.3.6. Conclusion

Le paysage de la création cinématographique de La Réunion dispose aujourd'hui d'un écosystème quasi complet pour se développer, avec encore des efforts à faire autour de la formation et des moyens de post-production.

En conclusion nous citerons une nouvelle fois *Le Livre Blanc pour la filière audiovisuel et cinéma à La Réunion*[111] *:*
« Les preuves de professionnalisme des producteurs et auteurs, la sortie de l'amateurisme, sont des enjeux importants pour les financeurs (pour tous les faiseurs de film du monde...). Surtout depuis que le nombre de films explose, et que sont mis sur le même plan des vidéos amateur et des films professionnels.
Dans ce contexte, les auteurs et producteurs locaux doivent faire émerger des histoires, d'un niveau technique et dramaturgique conforme aux attentes d'un marché internationalisé, accessible à une audience certes locale mais également non locale.
C'est tout l'enjeu de l'émergence de la création cinématographique réunionnaise que de faire rayonner à travers son art, les cultures, les langues, les imaginaires et les réalités de ce territoire à la portée universelle. Voilà pourquoi le besoin de solidarité des professionnels du territoire est essentiel alors que nos œuvres sont destinées à entrer en concurrence avec les films du monde entier.
L'heure n'est plus au « premier film réunionnais », au « meilleur réalisateur », etc. comme on peut l'entendre dans nos réseaux. Il n'est pas question d'un homme providentiel mais bien du travail d'une génération, faite de genres, d'âges et de cultures diverses, qui a en commun le territoire de La Réunion qu'elle souhaite voir s'épanouir et être reconnu dans le monde ».

2.4. Le système de financement de la création cinématographique

Pour la réalisation des projets de films, les productions ont recours à des financements publics.
En préambule, il est essentiel de rappeler que le système de financement du cinéma français est unique, participant à protéger son indépendance de création et à encourager le renouvellement de ses talents. Son caractère précieux en fait un atout majeur pour la création cinématographique. Comme la plupart des régions de France, La Réunion est éligible aux Fonds qui soutiennent le Cinéma.

111 https://ccee.re/wp-content/uploads/2022/03/LIVRE-BLANC-CINEMA-RUN-pour-la-filiere-cinema-et-audiovisuel-a-La-Reunion.pdf

Image d'un tournage de film du réalisateur Pierre Erudel

2.4.1 Cartographie du financement

Pour comprendre les enjeux liés au financement, il est important d'appréhender les points fondamentaux d'une production. Nous les avons classées en 3 segments. Tout d'abord, il s'agit des étapes de fabrication de production d'une œuvre. Ensuite, ce sont les montants des budgets en fonction du format et du genre, fiction ou documentaire, en images réelles ou animation. Pour finir, la temporalité de réalisation du processus est à intégrer. Ce triptyque donne ainsi l'importance des enjeux liés au financement.

Comme expliqué dans le Livre blanc pour la filière Cinéma et audiovisuel à La Réunion, les étapes de fabrication d'un film sont au nombre de sept. Elles caractérisent les différents champs à financer dans l'objectif de faire aboutir la création d'une œuvre cinématographique : l'écriture du scénario - le développement du projet (la contractualisation avec un producteur qui inaugure la recherche de financements et la préparation et pré-production du tournage) - la production (le tournage et la postproduction du film) - la distribution (l'exploitation et la promotion de l'œuvre).

Les budgets des productions varient en fonction de plusieurs critères. Le budget moyen d'un long métrage de fiction (prise de vue réelle) en France en 2022 est de 4,4 millions d'euros[112]. Cette moyenne est plus basse pour un film dit « d'auteur » ou encore « œuvre difficile » qui présente un caractère innovant, peu accessible ou délicat, en considération, notamment, du sujet, du format, de la dramaturgie, de la réalisation ou des conditions de production.
Les longs métrages en animation connaissent des conditions de financement plus exigeantes avec un budget moyen en 2022 de 5,74 millions d'euros.

Côté fiction, à La Réunion, on observe que depuis l'intervention de chaînes de télévision (locales et nationales) dans le financement des productions de courts métrages de fiction, complétant l'apport des guichets usuels, de la Région et du CNC outre-mer, les budgets des formats courts s'alignent à la moyenne nationale et dépassent la barre des 100 000€, arrivant même à la doubler lorsqu'ils décrochent la très sélective Aide avant-réalisation du CNC[113].

Sur la temporalité, le Livre blanc explique que la finalisation d'un premier long métrage se situe entre 5 et 7 ans. Sur le court-métrage ou documentaire de création, la durée se place entre 1 et 3 ans.

La connaissance et la compréhension de ces paramètres est donc impérative face à la prépondérance des mécanismes de financement.

---

112 Rapport d'information sur le financement public du cinéma du Sénat, n°610 (2022-2023), déposé le 17 mai 2023 https://www.senat.fr/rap/r22-610/r22-610_mono.html, https://www.cnc.fr/professionnels/actualites/bilan-de-la-production-cinematographique-2022_1921966#:~:text=Le%20devis%20moyen%20par%20film,sup%C3%A9rieur%20%C3%A0%2050%20M%E2%82%AC.
https://www.cnc.fr/cinema/etudes-et-rapports/guide-de-laccompagnement--ecriture-developpement-realisation-et-postproduction_228954

113 https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/production/aide-selective-pour-les-oeuvres-cinematographiques-interessant-les-cultures-doutremer_191124, https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/court-metrage/production/aide-au-programme-de-production-de-films-de-court-metrage_191052

Image du film « Kabri i manz salad » réalisé par Nicolas Séry, 2023

UN PARC D'ENFER
SÉLECTION OFFICIELLE
FESTIVAL DE CANNES
ZOMBILLENIUM
UN FILM DE
ARTHUR DE PINS ET ALEXIS DUCORD
LE 18 OCTOBRE AU CINÉMA

À La Réunion, les projets peuvent solliciter différents guichets :

a). Le Fonds de soutien régional au cinéma de La Région Réunion

Ce Fonds réglementé est le principal financement public de la création des œuvres dans notre île. Il accompagne les différentes étapes de la création : écriture, développement, production de maquette et de pilote et bourse de résidence. Ce fond de soutien est aussi encadré par la Convention CNC-Région-État. Connue sous la formule « 1 euro du CNC pour 2 euros de la Région », cette disposition permet d'abonder les aides régionales par des crédits nationaux. Il faut savoir que la Région Réunion a été la première à signer ce dispositif dans les Outre-mer en 2000 (voir *Implantation du cinéma à La Réunion*).

Les bénéficiaires pouvant prétendre au Fonds de soutien sont des sociétés de production locales mais aussi les productions dont le siège social est basé dans d'autres régions de France et à l'international. En ce cas, des mesures incitatives (dépenses locales, recours aux techniciens et techniciennes du territoire) encouragent à se tourner vers une production exécutive via une société de production locale. Les cinéastes peuvent également solliciter directement le Fonds pour son Aide à l'écriture à l'étape de leur scénario.

b). Les aides du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) :

- **Le soutien « sélectif » et « automatique »**

Le CNC est un établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère de la Culture. Il a été créé par la loi du 25 octobre 1946 et réformé par l'ordonnance du n°2009-901 du 24 juillet 2009 relative à la partie législative du code du cinéma et de l'image animée. Son rôle principal est de mettre en œuvre la politique de l'État dans les domaines de l'audiovisuel, du cinéma, de l'image animée et du jeu vidéo. Elle s'applique à soutenir 6 missions inscrites dans l'ordonnance de 2009 : soutenir, réglementer, promouvoir-diffuser, coopérer, négocier, protéger.

Un des dispositifs les plus caractéristiques du CNC est le Fonds de soutien. Financé par un système de taxation des marchés de diffusion (TSA), il s'inscrit dans la logique suivante : « l'aval finance l'amont ». Il a un double objectif. Le premier est de garantir le financement des sociétés de production au-delà des diffuseurs. Le second est la valorisation de la production dite patrimoniale, à savoir toutes les œuvres conservant une valeur patrimoniale. Le dispositif se décline sous deux formes : le soutien « sélectif » et « automatique ».
A La Réunion, seulement deux sociétés de production sont éligibles et bénéficient du Fonds de soutien automatique.
Notons que depuis peu et encore trop rarement, des projets de courts métrages de fiction de La Réunion arrivent à décrocher la très sélective Aide Avant Réalisation du CNC (AVR). Le travail d'accompagnement et la mise en réseau de Résidences telles que Talents La Kour ainsi que des producteurs, plus aguerris (locaux ou non), participent à cette montée en compétences.

- **Le Fonds Images de la diversité**

En complément de la convention Région et des dispositifs cités précédemment, le CNC propose également des aides complémentaires auxquelles peuvent prétendre les projets locaux.

Le Fonds Images de la diversité[114] a pour objectif de soutenir la création et la diffusion des œuvres cinématographiques, audiovisuelles, multimédia ou de jeux vidéo contribuant à donner une représentation plus fidèle de la réalité française et de ses composantes et à écrire une histoire commune de l'ensemble de la population française autour des valeurs de la République, et favorisant l'émergence de nouvelles formes d'écritures et de nouveaux talents, issus notamment des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

En 2016, le Fonds Images de la diversité est réformé et inscrit au Règlement général des aides financières, notamment les articles 422-1 à 422-53. Le fonds est actuellement cofinancé par le CNC et l'ANCT (Agence nationale de la Cohésion des territoires) et a pour objectif de soutenir la création et la diffusion des œuvres cinématographiques, audiovisuelles, multimédia et jeux vidéo traitant de la diversité de la population et de l'égalité des chances.

Le Fonds images de la diversité, est une ressource également précieuse et intéressante pour La Réunion, dans ce qu'elle peut apporter de diversité dans la représentation de la société française sur les écrans, concernée de par sa forte concentration de quartiers prioritaires. Sur l'île, en 2020, près d'un logement sur deux se trouve en quartier prioritaire de la politique de la ville[115].
Une Aide aux critères plus sociétaux que culturels, dans une démarche inclusive plus que singulière, comme peut l'être la culture réunionnaise quand on évoque sa créolité. Une créolité qui renverrait plutôt vers l'Aide sélective pour les œuvres cinématographiques intéressant les cultures d'outre-mer.

- **L'aide sélective pour les œuvres cinématographiques intéressant les cultures d'outre-mer**

Fondée sur une demande émanant du Ministère de l'outre-mer, l'Aide sélective pour les œuvres cinématographiques intéressant les cultures d'outre-mer est spécifique aux territoires ultra-marins. Elle est destinée à promouvoir la production d'œuvres cinématographiques de court et long métrage qui présentent un intérêt culturel pour les départements, régions et territoires d'outre-mer. Elle s'adresse à tous formats et tous genres, court et long, documentaire et fiction, en prises de vue réelles ou animation.
Cette aide sélective est attribuée aux œuvres qui contribuent à une meilleure connaissance de ces collectivités territoriales d'outre-mer, à leur valorisation auprès

114 https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/ecriture-et-developpement/fonds-images-de-la-diversite_191484,

115 Insee Flash Réunion Niveau de vie et pauvreté en 2020 à La Réunion Marina Robin, n°245, 24 janvier 2023, https://www.insee.fr/fr/statistiques/6692469? Source : Insee - bilan économique 2022 – La Réunion https://www.insee.fr/fr/statistiques/7343489

d'un large public, à la promotion de leurs expressions culturelles ou à la formation de leurs résidents à l'expression cinématographique et aux métiers du cinéma[116].
Le comité est composé du directeur général des outre-mer ou son représentant, de deux professionnels du cinéma, de deux personnalités qualifiées représentatives des cultures d'outre-mer, et d'un représentant des diffuseurs (ils sont désignés pour une durée de deux ans par le.a Président.e du CNC).
Deux personnalités de La Réunion issues de la création cinématographique locale, ont siégé dans cette commission, la réalisatrice Aurélia Mengin, directrice du Même Pas Peur Film festival en 2019 et le réalisateur Vincent Fontano en 2023.
Le soutien est accordé sous forme de subvention, qui fait l'objet d'une convention conclue entre le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et le(s) producteurs(s) bénéficiaire(s).
L'aide accordée varie de 15 000 à 60 000 € pour les films de court métrage, et de 50 000 € à 150 000 euros pour les films long métrage (voir Analyse des aides (Montants, productions financées...) et problèmes rencontrés par les acteurs locaux) ;

Lors de la Rencontre organisée par Cinékour en 2018 à La Fémis à Paris, « *La création cinématographique à La Réunion, et par extension en outre-mer, intégration au Cinéma français ou éternel cas particulier*[117] *?*», Prisca Degras[118], à l'époque membre de cette commission, rappelait la difficulté de soutenir à hauteur suffisante les projets, avec une enveloppe allouée nettement inférieure au Fonds de soutien national (AVR), souffrant d'une tendance à la baisse, face à des projets en augmentation constante, tant en qualité qu'en quantité.

L'autre particularité de ce fonds : pas de premier filtre de lecteurs pour éliminer les dossiers trop fragiles et une saturation au niveau de la commission qui les réceptionne. Comment ne pas penser que cela participe à nourrir une mauvaise image quant au niveau d'écriture des ultramarins. (Pour information, les autres commissions passent par des comités de Lecteurs qui pré-sélectionnent les projets et établissent des fiches de lectures, permettant d'avoir des retours sur les éventuelles causes de refus et de structurer cette étape).
De plus, un rassemblement de tous les formats (longs courts fictions documentaires) rend plus ardue la tâche de la commission qui doit répartir l'enveloppe sur tout type de format. Les films bénéficient donc d'une enveloppe sous-évaluée par rapport aux pratiques des Fonds nationaux[119].

---

116 https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/production/aide-selective-pour-les-oeuvres-cinematographiques-interessant-les-cultures-doutremer_191124, La loi d'orientation pour l'outre-mer du 13 décembre 2000 (modifiée par la loi du 21 juillet 2003) prévoit que les œuvres cinématographiques qui présentent un intérêt culturel pour les départements d'outre-mer peuvent bénéficier d'une aide sélective spécifique. Le dispositif mis en place en 2002 est régi par le code du cinéma et de l'image animée, notamment ses articles L. 111-2 (2°), L. 112-2, R. 112-4 (3°), R. 112-23 (6°) et D. 311-1 et le règlement général des aides financières du Centre national du cinéma et de l'image animée, notamment ses articles 211-149, 211-150, 211-153, 211-154 et 411-67.

117 https://www.cnc.fr/professionnels/jeunes-professionnels/ressources-auteurs/talents-en-court https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/court-metrage/secteur-court-metrage

118 Membre de la commission 2018 « Aide sélective pour les œuvres cinématographiques intéressant les outre-mer » au CNC : Prisca Degras, Enseignante-Chercheuse

119 Dotations de l'Aide outre-mer : 2002 : 3 commissions : 661 434 € pour un total de 19 demandes / 2018 : 1 commission : 338 000 € pour un total de 37 demandes

Enfin, il est à noter que cette aide créée sur volonté d'une Ministre de l'outre-mer dans les années 2000, est rattachée à la direction de l'Audiovisuel (Télévision) et non du Cinéma, au CNC, ce qui en fait une outsider, souvent hors du champ de l'observatoire du CNC et des chiffres qui permettent l'étude de bilan du financement et de la production cinématographique.

Préconisations du CCEE :
>> Comme l'a fait le Collectif 50/50 avec le Fonds Images de la diversité en 2019, un atelier spécifique d'étude à l'Aide sélective pour les œuvres cinématographiques intéressant les cultures d'outre-mer et sa mise en œuvre, serait intéressant à mettre en place afin d'optimiser ce fonds précieux, formuler des propositions d'amélioration, re-définir ses objectifs et ses mécanismes, en lien avec les besoins des territoires, de la Filière audiovisuelle et la question de la centralisation de ces commissions.
Comme des dispositifs de « Voie Bis » ont été fondés pour former les porteurs de projets qui postulent à l'aide sélective avant-réalisation au niveau national (Talents en Court), il serait intéressant de faire évoluer cette aide et développer ses moyens à destination des ultramarins et de l'émergence de leurs cinématographies notamment par des relais d'information et de formation sur les territoires. A La Réunion, les associations qui accompagnent les auteurs et autrices, Cinéastes de La Réunion, Cinékour et l'Agence Film Réunion, jouent également ce rôle de manière informelle.

- **L'aide aux programmes audiovisuels (COSIP)**

L'objectif majeur de l'aide au programme de production du CNC de films de court métrage[120] est de favoriser le développement d'un tissu de sociétés qui produisent régulièrement du court métrage et qui prennent les risques inhérents à l'activité de prospection de nouveaux talents. Elle doit leur permettre de s'engager sur des projets ambitieux, en accompagnant le travail des auteurs le plus en amont possible.
Les projets éligibles doivent bénéficier du pré-achat d'une chaîne pouvant justifier d'une case dédiée aux courts métrages dans sa grille de programme. C'est-à-dire, d'une diffusion régulière et assurée pour les courts dont elle finance la production.

c). L'implication des télévisions dans le financement de la création cinématographique de La Réunion

Les télévisions jouent un rôle majeur dans le financement de la création locale. Historiquement impliquée dans le financement de documentaires qu'elles diffusent dans des cases dédiées (voir 1. Implantation du cinéma à La Réunion), leur implication sur la création de fiction n'est pas encore régulière ni assurée.
À La Réunion, depuis 2023, Canal+ Réunion propose une case spécifique dédiée aux formats courts suite au lancement de deux Appels à projets en 2021 et 2022,

120 https://les-aides.fr/aide/OJCf3w/cnc/audiovisuel-spectacle-vivant-magazine-aide-a-la-production.html

Tournage du film « Zamal Paradise » de Dk Pit

aux thématiques sociétales, « S'engager pour l'avenir »[121], sur le modèle de la maison mère à Paris, où Pascale Faure, alors directrice des programmes courts, avait lancé en 2019 "On s'adapte"[122]. Ces appels à projets sont nourris d'une série de master-class permettant à la filière audiovisuelle de s'inspirer et d'alimenter sa réflexion. Un cercle vertueux de bonnes pratiques puisque sont encouragés l'éco-responsabilité et la parité femmes-hommes sur les plateaux de tournage. Il faut tout de même noter qu'en 2023 l'appel à projets met la pause sur le format court en axant sur le format documentaire. Par ailleurs, Canal+ Réunion est fidèle au dispositif Talents La Kour[123] et décerne un Prix coup de cœur à un des projets Lauréats lors du Cinékabar, depuis 2019. Cependant le cadre reste à préciser, les obligations engendrées étant celles de préachat pour une dotation s'apparentant plus à une bourse d'écriture.

S'agissant du service publique, Réunion La Première, malgré les mesures incitatives mises en place par la Région Réunion (soutien financier aux chaînes qui financent la création cinématographique), ne propose toujours pas de case dédiée à la création de fictions courtes et à même stoppé ses pré-achats depuis l'arrivée du nouveau directeur d'antenne, Frédéric Ayangma en 2022. De même le CCEE, dans son Rapport sur l'Audiovisuel en 2022[124], soulignait, par ses préconisations, l'importance pour Réunion La Première d'affirmer son soutien à la création locale et de mieux diffuser les œuvres issus des imaginaires réunionnais.

On ne peut que rappeler le rôle structurant qu'a eu la chaîne aujourd'hui disparue du pôle Outre-Mer Premières du groupe France Télévisions, France Ô, dissoute sur décision gouvernementale[125]. Il faut préciser qu'elle avait recours à l'achat de droits de diffusion pour les films déjà produits et réalisés afin d'être programmés via sa case "Ô et courts". Sur l'impulsion de Osange Silou-Kieffer, avait été créé le Prix Océans France Ô du court métrage dont le projet de scénario récompensé pouvait être réalisé en bénéficiant de l'unique pré-achat de l'année et d'une avant-première cinéma lors la clôture de la prestigieuse Quinzaine des Réalisateurs à Cannes.

En fermant France Ô, c'est un soutien à l'émergence d'une cinématographie venue des outre-mer qui s'est arrêté et ce, malgré la mobilisation, le Rapport de l'Assemblée nationale sur l'Audiovisuel dans les outre-mer[126] et les préconisations du Livre Bleu[127]

---

121 https://www.memento.fr/article_08-09-2021-canal-reunion-lance-un-appel-a-projets-aux-acteurs-de-la-filiere-audiovisuelle-reunionnaise-sur-le-theme-s-engager-pour-l-avenir#:~:text=En%20 2021%2C%20Canal%2B%20R%C3%A9union%20souhaite,nouveaux%20enjeux%20de%20la%20so-ci%C3%A9t%C3%A9.

122 https://onsadapte.fr/, https://www.canalplus.com/on-s-adapte/h/creplay_chaine_cplus_ cplus_on_sadapte

123 https://www.clicanoo.re/article/culture-et-loisirs/2023/04/24/cinekabar-revele-les-laureats-2023-de-talent-la-kour-6445e5725de78

124 https://ccee.re/rapport-sur-reunion-la-1ere-le-service-public-audiovisuel-a-la-reunion-2022/

125 https://www.csa.fr/Informer/Espace-presse/Communiques-de-presse/Arret-de-la-diffusion-du-service-France-O-et-passage-en-haute-definition-des-services-Franceinfo-en-metropole-et-Outre-mer-La-1ere-en-outre-mer https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/tv/television-pourquoi-la-chaine-france-o-s-arrete-21-08-2020-8371356.php

126 https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/om/l15b2116_rapport-information par les députés Stéphane Claireaux et Maina Sage, 2019

127 Le livre bleu outre-mer, page 20, https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/ pdf/184000557.pdf

qui inscrivait dans ses axes : « *Forts de leur inestimable richesse culturelle, les outre-mer peuvent contribuer au rayonnement international de la France. En retour, la perception qu'ont nos concitoyens de la place des outre-mer dans la Nation doit évoluer et s'enrichir d'une compréhension nouvelle, les médias du service public auront la tâche d'y contribuer. (...) Les cultures ultramarines doivent être le vecteur d'une meilleure inclusion des territoires et de leurs habitants dans la Nation, contribuer au rayonnement international de celle-ci et au sentiment d'une fierté commune* ».

Cette mobilisation a permis la mise en place d'un Pacte de visibilité pour l'Audiovisuel du Service public[128] impliquant les chaînes nationales de France Télévision à intégrer voire dédier des temps d'antenne à l'outre-mer.
La création cinématographique et sa capacité émotionnelle joue un rôle essentiel pour insuffler plus de justesse et de sens dans les représentations face aux stéréotypes que pourraient véhiculer les confettis sur l'outre-mer qui apparaissent au détour des journaux télévisés (crise requins, chlordécone, cyclones...) ou des bulletins météo.

Aujourd'hui France Télévision par sa direction cinéma et son pôle court métrage, fait partie des chaînes soutenant le financement des créations locales à La Réunion par une dotation importante basée sur un barème de prix à la minute. Histoires courtes sur France 2 et Libre court sur France 3, partenaires historiques du court métrage en France, pré-achètent des projets, qu'ils découvrent notamment via le tremplin Talents La Kour et leur collaboration avec les Talents en court au Comedy Club.

La diffusion des courts sur les chaînes est d'autant plus précieuse pour les cinéastes qu'elle participe à activer des droits d'auteurs qui complètent leurs rémunérations redistribuées via la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques) pour la fiction et la SCAM (Société Civile des Auteur Multimédia) pour le documentaire.

Cette dernière pratique est la raison pour laquelle les créateurs et producteurs de La Réunion rechignent à collaborer avec Antenne Réunion, connue pour ne pas déclarer les droits de diffusion et donc freiner la rémunération des auteurs. Antenne souhaite également garder la main sur la production de ses contenus, ne jouant pas le jeu du pré-achat et de l'économie du cinéma.

d). Les autres aides

- **Les crédits d'impôts :**

D'autres aides en termes de fiscalité peuvent soutenir les sociétés de production sur

128 Pacte pour la visibilité des Outre-mer entre l'État et France Télévisions, Radio France, France Médias Monde, ARTE France, TV5 monde et l'Institut National de l'Audiovisuel, 22 octobre 2021, (Région Réunion, Aides audiovisuelles attribuées par la Région Réunion de 2010 à 2022), https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiques-de-presse/Annick-Girardin-Franck-Riester-et-Delphine-Ernotte-ont-signe-le-pacte-de-visibilite-des-outre-mer

le territoire. Il s'agit de mécanismes fiscaux : le crédit d'impôt national et le crédit d'impôt international. Le premier a pour but de défiscaliser certaines dépenses de production pour les sociétés nationales. Les productions ciblées relèvent donc du territoire français. Le second mécanisme cible principalement les sociétés étrangères. L'objectif fort est d'être un levier d'attractivité de tournage extérieur sur le sol français face à la politique fiscale des états étrangers. Localement, l'île de La Réunion est en concurrence avec l'île Maurice et l'Afrique du Sud.

- **Les aides européennes :**

Au niveau européen, le fond culturel Eurimages - soutien à la coproduction cinématographique, promotion des coproductions et à l'exploitation propose un soutien financier aux sociétés de productions des Etats-membres. Répondant à des critères spécifiques, le fond accompagne principalement des coproductions de producteurs ressortissants des pays européens. Le soutien financier se décline sous forme d'avance sur recette ou de subvention. (https://www.coe.int/fr/web/eurimages/coproduction)

- **L'aide du Ministère de l'outre-mer :**

Le Ministère de l'outre-mer accompagne aussi les sociétés de production à travers la mise en place de subvention. Cette aide pouvant financer la création audiovisuelle est éligible uniquement après accord de diffusion ou engagement de coproduction.

2.1.2. Analyse des aides

Le chiffre d'affaires global sur le secteur à La Réunion s'élevait à 37,4 millions d'euros en 2019 avec une valeur ajoutée s'élevant à 12,7 millions d'euros.

En 2022, l'audiovisuel et le cinéma représentent 16 millions d'euros de dépenses locales pour 4,1 millions d'euros de projets soutenus (effet de levier de 4 soit 1€ investi rapporte 4 € à l'économie locale) pour 1476 emplois mobilisés.

La Réunion, leader des régions les mieux soutenues de France

Au fil des Eductours, et grâce à l'engagement important de La Région Réunion, notre territoire se situe sur le podium des aides régionales allouées aux projets cinématographiques sur les longs-métrages (avec l'Île de France et la Région Auvergne-Rhône Alpes).
Les meilleures infrastructures des départements de l'Outre-Mer : 34 écrans pour 14 cinémas, dont 4 multiplexes existants.

Un investissement régional en forte progression depuis 10 ans[129]:

- Le soutien à la filière cinématographique reste soutenu avec un montant de 1 291 457 € en 2010, et un montant de 4 466 700 € en 2022 soit une augmentation globale de + 245,87 € sur l'ensemble de la période.
- Le nombre œuvres soutenues chaque année varie entre 30 et 70 œuvres.
- La Région a consacré au total plus de 34 millions d'euros à la création cinématographique pour 678 œuvres soutenues.

129 Source : opendata de la Région Réunion.

Les aides directes du CNC :

Depuis quelques années les projets de courts-métrages en provenance de La Réunion se développent et sont de mieux en mieux produits et diffusés même s'il reste du travail à faire en ce sens.
Les projets soutenus par la Région Réunion, levier attestant du sérieux et de la faisabilité de ces films, sont régulièrement bénéficiaires de l'Aide sélective du CNC dédiée à l'outre-mer.

Sur le plan des aides sélectives pour les œuvres cinématographiques intéressant les cultures d'outre-mer, le montant global de toutes les productions ultramarines soutenues s'élèvent à 6 752 794 euros entre 2002 et 2023. Si dès le départ, en 2002, une forte aide de 661 434 d'euros avait été allouée, l'année 2023 voit le montant atteindre seulement 320 000 euros. Ce chiffre est assez surprenant quand on observe aujourd'hui dans les outre-mer une meilleure structuration des filières audiovisuels avec un nombre plus important d'acteurs.

Au niveau de La Réunion, les chiffres que nous avons pu récupérer pour la période 2010-2023 met en exergue la situation suivante. Le total des aides sur cette période s'élève à 1 058 120 euros. En comparant avec le montant total des aides outre-mer sur la même période, à savoir 4 581 360 euros, c'est 23 % des aides qui ont été versées pour notre île.

Tableau CNC Aides sélectives pour les œuvres cinématographiques intéressant les cultures d'outre-mer

Année	Montant accordé en €	Dossiers examinés	Dossiers acceptés	Long métrage	Court métrage
2023	320000		12	10	2
2022	320120		7	3	4
2021	320120	25	7	4	3
2020	320120	26	11	1	10
2019	338000	30	9	3	6
2018	338000	37	6	2	4
2017	360000	15	8	1	7
2016	305000	29	10	1	9
2015	360000	37	11	1	10
2014	230000	14	5	1	4
2013	370000	16	9	3	6
2012	300000	13	5	2	3
2011	300000	13	6	2	4
2010	400000	29	9	3	6
2009					
2008	200000	11	3	2	1
2007	250000	11	3	2	1
2006	250000	10	2	1	1
2005	330000	15	7	2	5
2004	107000	6	3	0	3
2003	373000	11	5	3	2
2002	661434	19	9	7	2
Total	6 752 794	367	145	46	101

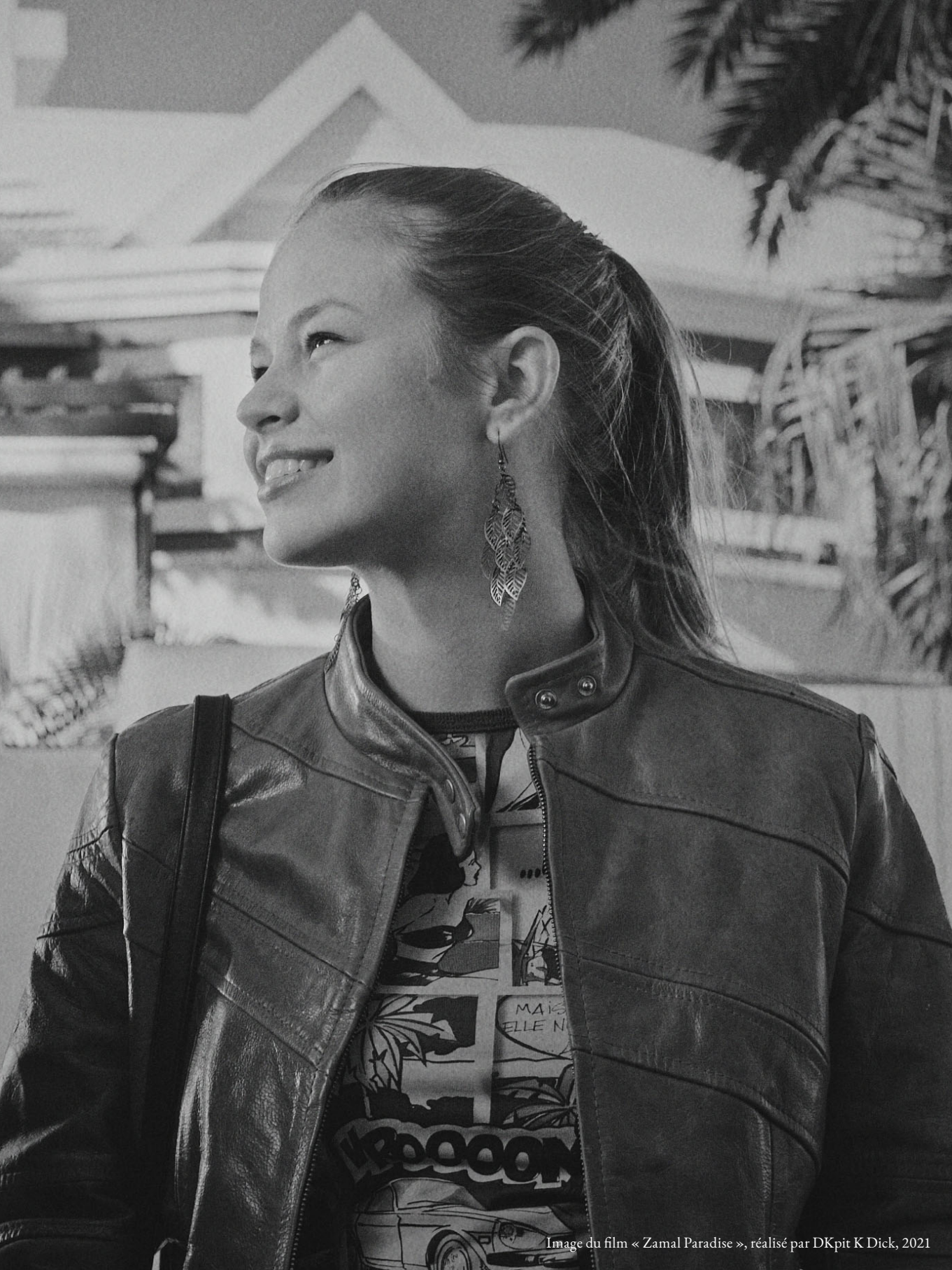

Image du film « Zamal Paradise », réalisé par DKpit K Dick, 2021

Tableau CNC Aides sélectives pour les œuvres cinématographiques intéressant les cultures d'outre-mer - production soutenues à La Réunion

Année	Montant accordé en €	Long métrage	Court métrage
2023	82000	0	4
2022	20000	0	1
2021	45000	0	2
2020	95120	0	5
2019	48000	0	2
2018	80000	0	3
2017	100000	0	4
2016	100000	0	5
2015	225000	1	5
2014	100000	1	0
2013	70000	0	3
2011	15000	0	1
2010	78000	0	4
Total	1 058 120	2	39

À ce stade du rapport, il est indéniable que la filière cinématographique réunionnaise bénéficie, depuis sa création, d'un soutien conséquent et constant de la Région et de l'Etat à travers le CNC. Bien qu'il reste encore nécessaire de continuer à s'adapter aux évolutions de la filière et rester attentifs aux besoins de ses acteurs pour consolider cette industrie réunionnaise, il convient de rester vigilant quant à la conjoncture nationale. Il faut, par conséquent, veiller à ce que cette tendance à la hausse ne finisse pas par s'inverser si la logique de rentabilité devait être appliquée sur tout le territoire français. La Cour des Comptes a, en effet, appelé à réformer les aides au cinéma français qui ne cessent de gonfler. Selon la Tribune « *Les juges interrogent le montant des aides financières accordées, déplorant que trop de films ne trouvent pas leur public en salle*[130] ».

Dans une telle perspective, il est nécessaire que la Région Réunion diligente une étude visant à montrer l'impact économique de la filière cinématographique à La Réunion. Cela permettrait de mettre en perspective ces données dans un contexte d'économie insulaire et ultramarin s'appuyant principalement sur l'industrie touristique et sur le secteur tertiaire[131].

Depuis quelques années les projets de courts-métrages en provenance de La Réunion se développent, sont de mieux en mieux produits et diffusés même s'il reste du travail à faire en ce sens.

130 Source : La Tribune, La Cour des comptes appelle à réformer les aides au cinéma français « qui ne cessent de gonfler », le 20 septembre 2023, https://www.latribune.fr/economie/france/la-cour-des-comptes-appelle-a-reformer-les-aides-au-cinema-francais-qui-ne-cessent-de-gonfler-976887.html

131 https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039941?sommaire=5040030 et Note de conjoncture La Réunion - 4e trimestre 2022, porté par le secteur privé, l'emploi salarié continue d'augmenter en 2022, mais nettement moins qu'en 2021

CINE
KOUR

2.1.3. Des nouvelles pistes de financement pour la création locale

La présentation de ces nouvelles pistes est le fruit des différentes auditions menées par la commission. Nous les avons aussi enrichis avec une analyse de rapports sur la question :

- La Société de financement de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel, dite Sofica, est une société d'investissement créée par la loi du 11 juillet 1985. Elle donne la possibilité à des particuliers et des entreprises de profiter de réduction d'impôt en investissant des fonds propres dans ce type de société. L'exonération fiscale de base est de 30%. Elle peut monter jusqu'à 48% en fonction des modalités de l'investissement. Ces sociétés répondent à un fonctionnement très encadré par la loi. Elles font l'objet d'agrément auprès de la Direction Générale des Finances Publiques. Concrètement, la Sofica est tenu de réinvestir 90% des fonds collectés dans l'industrie cinématographique et audiovisuelle. La création de la Sofica peut être impulsé par un par un professionnel du secteur ou des opérateurs du secteur bancaire. Cette Sofica pourrait s'étendre de La Réunion à Mayotte afin d'impulser une dynamique dans ces deux départements. L'idée de la Sofica n'est pas nouvelle. Elle est présente dans le rapport parlementaire sur la production audiovisuelle dans les Outre-mer. Localement, elle est aussi poussée par un syndicat de producteur.

- Faire évoluer le Crédit d'impôt international, actuellement de 30%, de nombreux acteurs souhaitent le faire évoluer à 50%. L'enjeu du crédit d'impôt international est de pouvoir attirer les productions internationales sur notre territoire. A titre de comparaison, l'Île Maurice offre le même dispositif fiscal avec des taux pouvant aller jusqu'à 40% sur l'ensemble des dépenses engagées (aérien, maritime, hébergement, location, transport...) avec une possibilité de remboursement de TVA. La bonification du crédit d'impôt international pourrait donner un avantage en termes de marketing territorial à notre île[132].

- Porter une réflexion sur une fiscalité propre à la Réunion pour pouvoir créer de nouvelles recettes. Il s'agit là d'un cheval de bataille de la commission Adhoc du conseil. Cette préconisation revient souvent lors des analyses des documents budgétaires du Conseil Régional. Les différents actes de décentralisation, la loi Notre dernièrement ont donné énormément de compétences à la Région Réunion. Ces nouvelles compétences n'ont pas forcément été accompagnées de transferts budgétaires de la part de l'État. Le CCEE préconise de nouveau de lancer

132 https://www.e-conseil-assist-office-management.com/investisseurs/investir-%C3%A0-maurice/opportunit%C3%A9s-d-investissement/film-rebate-scheme/#:~:text=Le%20r%C3%A9gime%20de%20remboursement

une réflexion forte sur la mise en place d'une fiscalité propre. Le but est de pouvoir financer grandement les projets et les politiques publiques. Ici, La Région pourrait trouver de nouvelles marges de manœuvre pour le financement d'œuvres locales. De plus, l'utilisation de la loi 3DS[133], nouvel outil législatif, donne la possibilité aux territoires d'utiliser le droit à la différenciation. L'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne donnant la possibilité d'adapter certaines lois pourrait être mobilisé dans les régions. L'objectif fort est, nous le rappelons, de mettre en place un nouvel arsenal fiscal créateur de sources de financement pour la filière audiovisuelle et cinématographique.

- Accompagner les porteurs de projets sur les appels à manifestation d'intérêt et appels à projets lancés comme France 2030[134]. Les deux consortiums positionnés sur les appels à projets industries créatives et culturelles n'ont pas eu de réponses favorables sur l'AMI France 2023. Les projets soumis concernaient : la construction de studios de post production et de formation et la mise en place de studios dans une dimension suffisante pour accueillir des productions type Netflix. Même s'ils représentent d'énormes financements, les acteurs locaux ont du mal à être lauréats. Il serait intéressant d'analyser les raisons du rejet des dossiers locaux. L'objectif serait de proposer un meilleur accompagnement et soutien des porteurs de projets dans le futur sur d'autres Appels à Manifestations ou à projets.

- Analyser les retombées de la TSA. La Taxe sur les entrées de salles de spectacles cinématographiques est une taxe récupérée sur les entrées des cinémas à La Réunion et en France. Elle retombe dans un pot commun de mutualisation des fonds. Sa mission est de financer la modernisation des salles ainsi que la production de films. Elle a pendant longtemps fait l'objet de débat sur son application dans l'île. Pleinement appliqué sur notre territoire, un syndicat de producteur proposerait d'attribuer les fonds récoltés localement directement à une caisse locale. Si l'idée a l'air opportune, il serait intéressant d'analyser les montants récupérés et redistribués au niveau de La Réunion.

133 La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045197395

134 https://www.economie.gouv.fr/france-2030#

FOCUS SUR L'IA[135] ET LA CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Lorsqu'on se documente sur l'impact de l'IA dans la production cinématographique, on peut trouver autant d'analyses positives que négatives. Il est nécessaire cependant de rappeler que l'industrie cinématographique utilise des solutions basées sur l'IA depuis les années 2000, en particulier pour les images de synthèse et les effets spéciaux. Les avancées technologiques telles que les graphiques 3D ont permis aux cinéastes de créer des effets spéciaux convaincants. Les progrès en matière d'apprentissage automatique et de puissance de calcul ont été essentiels dans des domaines tels que la reconnaissance faciale et le suivi des mouvements, couramment utilisés sur les plateaux de tournage.

L'IA nouvelle génération est de plus en plus utilisée à présent au cours du processus de création des films : aide au projet, élaboration de sous-titres, doublage, effets spéciaux, vieillissement ou rajeunissement de visages...[136]
Les effets de l'IA dans cette industrie vont se faire sentir à l'échelle mondiale, dont la taille du marché est estimée à 42 milliards de dollars en 2021. Selon les prévisions, le marché atteindra environ 46 milliards de dollars en 2027, avec un taux de croissance annuel composé de 8,5 % sur la période 2022-2027[137].

Voici quelques-uns des domaines où l'IA reconfigure les métiers du cinéma :

- Les effets spéciaux et l'animation : L'IA est utilisée pour améliorer les effets spéciaux et l'animation. Des algorithmes d'apprentissage profond peuvent être utilisés pour créer des effets visuels plus réalistes, animer des personnages de manière plus fluide, et même générer des scènes entières.

- La scénarisation, l'écriture de scénarios et la pré-production : Certains outils basés sur l'IA peuvent aider les scénaristes en suggérant des idées, en analysant des tendances de marché et même en générant du texte. Cependant, le processus créatif central reste souvent entre les mains des humains.

- L'IA StoryFit ou Cinelytic en est sont des preuves, permettant d'analyser les attentes du public puis s'adapter pour créer un scénario parfait pour le spectateur. Ces outils ont recours au machine learning en se basant sur un historique des performances commerciales des films sortis en salles. Un décideur peut ainsi mesurer la probabilité de rencontrer le succès en fonction de l'acteur choisi pour le rôle principal et selon le

---

135 Intelligence Artificielle
136 https://www.actuia.com/actualite/lintelligence-artificielle-sinvite-au-marche-du-film-de-cannes/
137 https://numalis.com/publications-119-lintelligence_artificielle_nouvel_acteur_du_cinema_et_de_lindustrie_du_film.php

scénario retenu. La série au succès international “Le jeu de la dame” se base notamment sur cet outil[138].

- Au stade de la pré-production, des outils comme Scriptbook ou Plot peuvent télécharger le scénario de leur film dans le système et le système leur fournit automatiquement des informations sur le contenu, le casting choisi, et aussi des résultats potentiels au box-office ou sur les plateformes de streaming ou encore le type d’audience qui pourrait être intéressée par le film, les revenus qui seront engrangés par un film, et ce jusqu’à 18 mois avant la sortie de celui-ci[139].

- Inspirées par ces innovations, les plus grands studios mondiaux se dotent d’outils numériques d’aide à la décision. La 20th Century Fox a récemment développé en interne un module d’IA pour détecter les séquences les plus appréciées par les personnes ayant visionné une bande-annonce pour mieux les valoriser par la suite[140].

- Les scénaristes craignent, au mieux, d’être embauchés pour monter des scénarios rédigés par l’IA. Ils craignent que leur travail créatif ne soit avalé en entier dans des bases de données en tant que fourrage pour des outils d’écriture à échantillonner. Et ils craignent que leur expertise spécifique ne soit mise de côté au profit des « ingénieurs rapides », ou de ceux qui savent travailler avec des outils d’IA[141].

- L’analyse des performances : L’IA est utilisée pour analyser les performances d’acteurs, en étudiant des éléments tels que les expressions faciales, les tonalités de voix et les mouvements corporels. Cela peut aider les réalisateurs à affiner les performances ou à ajuster les dialogues.

- Les recommandations et la personnalisation : Dans la distribution et la promotion de films, l’IA est utilisée pour recommander des films aux spectateurs en fonction de leurs préférences. Les plateformes de streaming utilisent également l’IA pour personnaliser les expériences de visionnage.

- La restauration d’anciens films : L’IA peut être utilisée pour restaurer des films anciens en améliorant la qualité de l’image et du son. Elle peut contribuer à réparer les dommages causés par le temps.

---

138 https://lepetitjournal.com/expat-mag/culture/lintelligence-artificielle-aubaine-audiovisuelle-371189

139 https://www.actuia.com/actualite/lintelligence-artificielle-sinvite-au-marche-du-film-de-cannes/

140 https://www.usine-digitale.fr/article/comment-l-intelligence-artificielle-revolutionne-les-coulisses-de-l-industrie-du-cinema-a-hollywood.N849440

141 https://simseo.fr/un-specialiste-du-cinema-explique-comment-lia-bouleverse-le-secteur-du-cinema-et-de-la-television/

- La création de bandes sonores : Certains outils basés sur l'IA sont capables de composer de la musique de manière autonome, ce qui peut être utilisé dans la création de bandes sonores pour les films.

- La création de personnages virtuels : l'IA est utilisée pour créer des personnages virtuels réalistes, que ce soit pour des films d'animation, des jeux vidéo ou des effets spéciaux.

- Les acteurs craignent d'être obligés de vendre leur image une fois, pour la voir utilisée encore et encore par les studios. Ils craignent que les technologies deepfake[142] ne deviennent la norme et que de vrais acteurs en direct ne soient plus du tout nécessaires. Et ils craignent que, non seulement leurs corps, mais aussi leurs voix soient prises, synthétisées et réutilisées sans compensation continue. Et tout cela s'ajoute à la baisse des revenus de la grande majorité des acteurs[143]

- L'optimisation de la production : L'IA peut être utilisée pour optimiser les processus de production, en planifiant efficacement les horaires, en gérant les ressources et en prévoyant les coûts. William Laboury, réalisateur français, pense que l'IA peut aider en post production pour une sorte de jeu assisté. Il est possible à partir d'images réellement tournées de travailler les types d'émotions jouées par l'acteur (accentuer ou atténuer grâce à une génération du squelette 3D de l'acteur et un maillage de son visage pour un rendu le plus réaliste possible). Cela pourrait amener à réduire le temps de tournage et le nombre de prises pour tout régler en postproduction[144].

- À l'heure actuelle, les développeurs construisent et améliorent rapidement des outils d'IA. Les sociétés de production les utiliseront probablement pour réduire considérablement les coûts, ce qui contribuera à un virage massif vers une économie axée sur les concerts. Si l'attitude dédaigneuse envers les écrivains et les acteurs de nombreux grands studios se poursuit, non seulement les besoins des écrivains et des acteurs seront peu pris en compte, mais le développement technologique mènera la conversation[145].

Bien que l'IA offre de nombreuses possibilités intéressantes, elle suscite également des questions éthiques et artistiques. Dans quelle mesure l'IA peut remplacer ou compléter le rôle créatif des humains, cela reste un débat en cours. L'utilisation de l'IA dans la création cinématographique continuera probablement d'évoluer avec le temps, tout en présentant des défis et des opportunités pour l'industrie.

---

142 Le deepfake, ou hypertrucage, est une technique de synthèse multimédia reposant sur l'intelligence artificielle. Elle peut servir à superposer des fichiers vidéo ou audio existants sur d'autres fichiers vidéo ou audio. Cette technique peut être utilisée pour créer des infox et des canulars malveillants.

143 https://simseo.fr/un-specialiste-du-cinema-explique-comment-lia-bouleverse-le-secteur-du-cinema-et-de-la-television/

144 https://sofilm.fr/ia-et-cinema-devra-t-on-breveter-le-style-des-cineastes/

145 https://simseo.fr/un-specialiste-du-cinema-explique-comment-lia-bouleverse-le-secteur-du-cinema-et-de-la-television/

L'IA s'appuie fortement sur des algorithmes et des décisions fondées sur des données, ce qui peut conduire à homogénéiser les méthodologies de travail et les contenus. C'est particulièrement vrai pour la narration et l'écriture de scénarios, l'IA étant incapable de créer des idées originales. Une dépendance excessive à l'IA pourrait étouffer la créativité et l'originalité, conduisant à un contenu unidimensionnel tout en diluant les perspectives uniques.
Les modèles d'IA sont entraînés sur de vastes quantités de données, notamment des textes, des images, de l'audio et des vidéos. Comme ces modèles sont entraînés à partir de données existantes, dont certaines sont extraites du web, les systèmes d'IA peuvent produire des contenus similaires par inadvertance. Cela peut conduire à des problèmes de propriété intellectuelle en raison de duplications involontaires. La violation de la propriété intellectuelle est également une préoccupation majeure.

Le jeudi 19 octobre 2023, l'UNESCO[146] a organisé une conférence sur le sujet. Plusieurs acteurs du milieu - allant du scénariste au producteur en passant par le PDG[147] d'une entreprise de recherche sur l'IA - ont échangé. L'une des solutions évoquées lors de cette conférence est l'harmonisation des règles à l'international concernant l'usage de l'IA, pour éviter que des entreprises ne se ruent vers les pays les moins réglementés. Le meilleur moyen pour encadrer l'IA serait donc de réguler dès le début et de manière globale[148].

S'agissant du paysage cinématographique réunionnais, il serait opportun de réaliser une étude sur l'utilisation de l'IA dans le processus de création, son impact potentiel sur les différents métiers et par conséquent sur l'économie du secteur. Alors que la filière des industries culturelles et créatives est en pleine structuration, il faut espérer que des acteurs du cinéma d'animation notamment ou des jeux vidéo ne seront pas pénalisés par la restructuration du marché mondial et que les emplois locaux soient menacés.
Sur un plan plus positif, il serait possible que les cinéastes péi trouveront là des outils leur permettant de faire des économies de temps et de budget lors de l'écriture de leur scénario et leur processus de production et post-production. Gageons qu'ils seront à même d'en faire un usage raisonné afin de ne pas uniformiser ou même formater les créations locales et en préserver l'authenticité qui a longuement été évoquée dans la partie « Esthétique des œuvres » en 2.1.

Le CNC aide au développement de l'IA

En France, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) encourage l'utilisation de l'IA et des nouvelles technologies, il a d'ailleurs instauré une aide pour les effets visuels et un accompagnement à la formation. Vincent Florant, directeur du numérique au CNC, déclare à ce sujet :
« C'est un accompagnement dans le risque, car les projets sont souvent assez risqués et mettent parfois du temps à se rentabiliser. »

---

146 L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture est une institution spécialisée internationale de l'Organisation des Nations unies
147 Président Directeur Général
148 https://lepetitjournal.com/expat-mag/culture/lintelligence-artificielle-aubaine-audiovisuelle-371189

Le CNC consacre huit millions d'euros chaque année aux projets innovants et techniques et dix millions d'euros à la production[149].

Ce tour d'horizon de l'émergence cinématographique réunionnaise et de ses moyens de développement et de valorisation nous renseigne sur la richesse, le caractère unique et sur le dynamisme de cette création péi ainsi que de son potentiel de progression. Elle s'appuie sur un environnement certes très aidé mais pour lequel il reste encore nécessaire d'agir pour une meilleure prise en compte des spécificités locales. Nous allons maintenant nous intéresser aux moyens de sa diffusion et sa préservation.

149 https://www.actuia.com/actualite/lintelligence-artificielle-sinvite-au-marche-du-film-de-cannes/

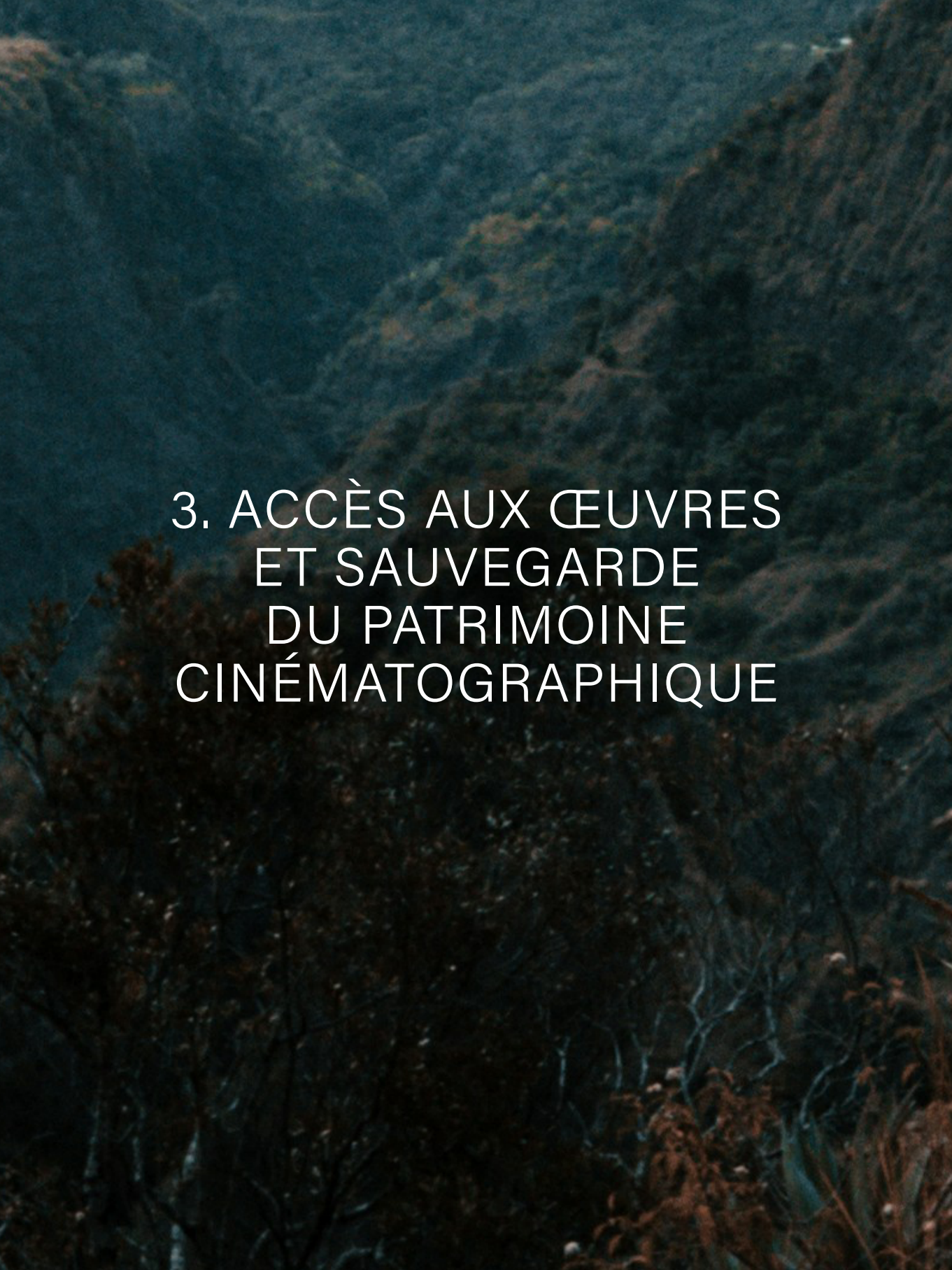

3. ACCÈS AUX ŒUVRES ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CINÉMATOGRAPHIQUE

3.1. L'Accès aux œuvres du cinéma de La Réunion

Quand on pense *cinéma*, on pense *salles obscures.* Or, la création cinématographique de La Réunion est-elle présente dans les salles obscures de notre territoire ? Nous avons vu l'enjeu du cinéma dans la représentation de la population réunionnaise et l'importance pour le public de voir et entendre des films qui lui ressemblent. Mais où les Réunionnais.e.s ont-ils accès à ces films?

3.1.1. La télévision

« L'histoire de la télévision réunionnaise depuis sa création fin 1964, jusqu'aux premières brèches médiatiques du milieux des années 80, est celle d'un système hiératique en situation de monopole, physique et idéologique, mais qui n'en a pas moins connu une évolution, voire une mutation, extrêmement accélérées, à l'image de la société réunionnaise[150]. »
L'ORTF se transforme alors en RFO. « *En 1984, au moment de la création du CCEE, le paysage audiovisuel en est à ses débuts. Il se résume à une station de télévision et la naissance des radios libres. C'est véritablement dans les années 90 qu'un véritable pluralisme s'installe, suivi d'une ouverture sur le monde avec l'apparition des bouquets satellite*[151] ».

Avec l'ouverture de la télévision, les postes, initialement réservés aux quelques foyers les plus aisés ou boutik qui permettaient aux badauds de suivre les programmes depuis la rue, se démocratisent et deviennent bientôt un membre de la famille à part entière.
En 1990, la conférence permanente des CCEE vient rappeler aux Ministères de la Culture et de l'Outre-mer, le rôle majeur de l'Audiovisuel dans « *la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel par la création locale de programme* ». Le CCEE de La Réunion tenait à rappeler le rôle de l'Audiovisuel dans le développement de l'identité culturelle et l'importance pour les médias de prendre « *en compte dans leurs émissions et leurs programmes le caractère propre de l'île : son histoire, sa langue créole, ses religions, ses traditions, son art de vivre, etc.* ».

Aujourd'hui appelée Réunion La 1ère, la chaîne locale du service public diffuse régulièrement des documentaires locaux à travers sa case *"Archipels"*. En 2023, aucun programme spécifique ne proposait de fictions créées sur le territoire.
Avec le bouquet satellite se sont développées d'autres chaînes qui ne diffusent pas de contenu de création cinématographique local (voir chapitre financement).
Seule Canal+ Réunion propose régulièrement des documentaires, des séries et des courts métrages locaux dans son nouveau programme *"La case des courts"*. On peut même y revoir le long métrage *Zamal Paradise* de DkPit via sa plateforme Canal+ Outre-mer, accessible internationalement.

150 30 ans du Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement de La Réunion, 1984-2014.
151 De la RTF à RFO, la télévision réunionnaise : à travers le récit de vie d'un acteur-pionnier : Jean Vincent-Delor, thèse de Bernard Idelson, sous la direction de Jacky Simonin, Université de La Réunion, 1995

Image du film « La vérité sur Alvert, le dernier dodo » réalisé par Nathan Clément, 2024

L'Agence du court métrage présente

DÉMAY LA LANG !

Quand les voix se libèrent !

Un programme de
COURTS MÉTRAGES
DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

TANGENTE
de Julie Jouve
et Rida Belghiat

DANN FON MON KÈR
de Sophie Louÿs

BLAKÉ
de Vincent Fontano

Les Réunionnais.es peuvent également découvrir les courts métrages de La Réunion diffusés par les chaînes nationales du groupe France Télévisions, dans Histoires courtes sur France 2 et Libre court sur France 3 mais l'heure tardive et le décalage horaire les inciteront à les visionner plutôt en replay.

3.1.2. Les salles de cinéma

Nous avons vu dans les chapitres précédents, la création cinématographique répond aux attentes du public de La Réunion. Dans son article pour *Libération*, le journaliste Laurent Decloître écrit à propos du film *Zamal Paradise* de DkPit sorti en 2022, " *La presse locale et les spectateurs sont dithyrambiques. Les jeunes, surtout, ont l'impression qu'on parle d'eux, de leur colère mais aussi de leurs espoirs, pas seulement des plages et des randonnées de l'île tropicale. « Ça raconte vraiment ce qui se passe dans la vie », estime Jimmy*[152] ". La page Wikipedia du film confirme : "*À sa sortie en salle, Zamal Paradise devient le premier succès populaire du cinéma réunionnais et reste à l›affiche plus de six mois sur l'île, au côté de blockbuster américain*". Un constat d'autant plus notoire quand on observe dans la programmation des salles à La Réunion, comme partout en France, une hégémonie du cinéma américain.
Les salles de cinéma municipales telles que le Cristal à Saint-Benoît ou le Casino au Port, toujours actives, ont parfois recours à la programmation de séances de films locaux par de l'accueil de festivals ou des partenariats avec des acteurs associatifs locaux.
Du côté des exploitants, La Réunion avec ses 3 multiplex, possède un parc de salles le plus important des outre-mer.

Les salles du réseau ICC, le Ritz à Saint-Denis (aujourd'hui fermé) et le Rex à Saint-Pierre, ont programmé, sur leur créneau *Art et Essai* via leur partenariat avec le distributeur Armand Dauphin et Ohana Cinéma, les films de Emmanuel Parraud suite à leur sortie nationale. Dans l'émission *L'Oreille est hardie*, le réalisateur confiait : « *Il aurait bien aimé que le film sorte d'abord - à tout seigneur tout honneur - à La Réunion mais les aléas d'exploitation des salles obscures de l'île dus aux répercussions du Covid-19 obligent, c'est d'abord l'Hexagone qui découvre son film* [153]. »
En novembre 2020, les Réunionnais.e.s pouvaient découvrir, sur deux séances dans trois cinémas du réseau ICC (Investissement et Commerce Cinéma), "*Demay la lang*", un programme de courts de La Réunion, mêlant fiction et documentaire, proposé par l'Agence du court métrage et réunissant *Blaké* de Vincent Fontano, *Dann fon mon kèr* de Sophie Louÿs, produits par We Film et *Tangente* de Julie Jouve & Rida Belghiat produit par Lacoupure.

Trois ans plus tard, l'expérience est renouvelée avec l'opération Check Ton Ciné, portée par La Kourmétragerie, Lauréate de l'Appel à projets 15-25 ans du CNC[154].

De par son expérience de distributeur et programmateur sur le territoire de La

152 https://www.laurent-decloitre.fr/2022/03/zamal-paradise-dealeurs-de-gloire-a-la-reunion.html
153 https://la1ere.francetvinfo.fr/des-mots-dits-sur-maudit-le-film-d-emmanuel-parraud-dans-l-oreille-est-hardie-1158493.html
154 https://www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/les-jeunes-et-le-cinema--quelles-tendances_1501239

Projec
10/11/202

ction en plein air
22
LA KOURMÉTRAGERIE
LA RÉUNION
Rogard nout zistoir
CNC

Réunion, La Kourmétragerie, a identifié plusieurs constats qu'elle souhaite réparer et qui font écho aux chiffres nationaux du Rapport « *Les jeunes et le cinéma. Quelles tendances ? Cannes, le 14 juillet 2021* [155]» par Benoît DANARD, Directeur des études, des statistiques et de la prospective du CNC :

- Constat N°1 / Un risque de désintéressement : Le public réunionnais (et notamment le jeune public) aime le cinéma mais ne se reconnaît pas dans les modèles qu'il propose. Ses héros, ses langues et son Histoire demeurent cruellement absents des écrans malgré les efforts déployés depuis quelques années par les dispositifs de soutien à l'émergence et les acteurs professionnels du cinéma à La Réunion. Les œuvres réalisées demeurent encore trop peu diffusées. Proposer des diffusions plus régulières de courts métrages de fiction créés localement et leur permettre d'être mieux identifiés du public, apparaît donc essentiel à La Kourmétragerie. Un rendez-vous régulier avec la jeune création cinématographique locale représenterait un atout pour que les jeunes retrouvent l'habitude de se rendre en salles.

- Constat N°2 / Détachement ou acculturation : Le jeune public se détourne des salles de cinéma, notamment des salles situées en ville et s'ils y retournent, c'est par attrait pour les blockbusters américains proposés par les multiplex. En résulte un risque d'acculturation avec une influence très nette de récits formatés, bien rythmés mais souvent trop stéréotypés, qu'on retrouve dans les propositions créatives de la jeunesse réunionnaise, comme le notifiait l'association Cinékour qui œuvre sur le territoire pour l'émergence de la création cinématographique locale.

Ainsi, entre Janvier et Mai 2023, 10 séances de courts métrages issus du catalogue de La Kourmétragerie ont pu être proposées au public du Cinépalmes de Saint-Denis et du Rex à Saint-Pierre, animées par des jeunes et suivies de rencontres avec des représentants des équipes de film ou d'associations. Si l'objectif de *Check Ton Ciné* était de faire redécouvrir à la jeunesse cette expérience collective qu'est le cinéma, le dispositif a certes réussi à rajeunir l'âge moyen du public se déplaçant en salle pour voir autre chose que du cinéma américain mais a peiné à rassembler la tranche des 15-20 ans.

Par ailleurs, les conditions de partenariat avec l'exploitant fragilisent économiquement l'agence de distribution qui doit s'acquitter elle-même des droits de diffusion à reverser à ses ayants-droits et fournir tous les efforts de communication pour attirer le public. Une expérimentation exceptionnelle donc rendue possible grâce au soutien ponctuel du CNC mais qui ne pourra être pérennisée qu'en sortant des cinémas, grâce au réseau des salles culturelles et des médiathèques de l'île.

155 https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/appel-a-projets-pour-les-1525-ans_1464243

3.1.3. Les réseaux alternatifs, festivals et Plein air

Lieux culturels avec salle de projection, médiathèques avec auditorium ou encore tiers-lieux viennent compléter le parc de salles de cinéma à disposition des Réunionnais pour découvrir les films locaux. Ces séances peuvent être relayées par les médias locaux et l'application Ciné974. Plusieurs acteurs associatifs et distributeurs proposent documentaires et fictions issus de la création locale.

L'association Ciné d'îles[156], par sa mission d'éducation populaire, adopte une ligne éditoriale qui met en avant les documentaires sur des sujets de société, les enjeux politiques et les fondements historiques des différents pays de la zone Océan Indien. Depuis 2015, via son dispositif D'îles en Doc, 1 film par mois est projeté dans 6 lieux culturels de l'île. Elle porte aussi deux festivals : Festival du Film Citoyen (co-organisation avec La Lanterne magique et ATTAC Réunion) et le Festival Tras' la route (co-organisation avec La Lanterne magique et Château Morange).

Klaxon[157] propose une programmation de films courts de la diaspora africaine dont des films de La Réunion, pendant son Festival Court Derrière à Saint-Denis et en off, lors de soirées *Cinemawon* dans les quartiers de la ville.
Les Réunionnais.es du sud peuvent également découvrir des films de La Réunion au Festival Film court de St Pierre.

La Kourmétragerie propose les courts métrages de fiction de La Réunion issus de son catalogue à la carte ou clé en main à l'occasion de Check Ton Ciné ou encore de La Fête du court métrage à La Réunion (co-organisée avec Cinékour, structure ambassadrice de l'événement à La Réunion). Lors du même temps fort, l'association Cinéastes de La Réunion offre des séances 100% création locale et de l'océan indien, fiction et documentaire, à l'occasion de sa carte blanche.

L'Agence Film Réunion est également chargée par la Région Réunion d'organiser des avant-premières des films réalisés sur le territoire, en accès libre sur réservation à des soirées qui s'adresseront surtout à la filière professionnelle.

En parallèle des séances dédiées en intérieur, des projections Plein Air peuvent être organisées avec pour avantage de se rendre auprès du public dans ses quartiers. C'est le cas de Cinékour, La Kourmétragerie ou encore Klaxon qui organisent ces diffusions de courts de La Réunion pour les habitants, sous les étoiles.

Des séances plus confidentielles proposent des courts métrages de La Réunion aux publics scolaires et aux publics empêchés. La Kourmétragerie a permis d'intégrer au dispositif "*Cinéma & Citoyenneté*" des courts locaux en créole, présentés lors de cinés-club organisés en lycée, par les services civiques de Unis-Cité Réunion. Les jeunes organisent également des séances pour les seniors dans les EHPADs ou les établissements de santé. A la suite de Zargano, dans le cadre du dispositif Passeurs

156 https://cinediles.re/
157 http://klaxon.re/

d'images, *Des Cinés La Vie !* Cinékour organise des séances auprès de jeunes sous Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou auprès de détenus avec la collaboration du vidéaste Romain Marchand et de la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

3.1.4. Les plateformes et la VOD [158]

Au-delà des plateformes de replay proposées par les chaînes de télévision et notamment de Canal+ Réunion dans le cadre de Canal+ outre-mer, des plateformes peuvent donner à voir la création cinématographique locale.

Au national, Tënk dont la programmation repose sur la participation et l'implication d'une vingtaine de programmateur.rice.s issu.e.s du réseau de professionnel.le.s du documentaire d'auteur·rice, de Lussas ou d'ailleurs parcourent les festivals et leurs filmothèques personnelles pour proposer à Tënk les films qui les ont marqué.e.s. Plusieurs documentaires locaux sont à découvrir sur la plateforme.
La Réunion a la particularité de disposer également de son propre réseau VOD.

Kwa Films et OI>Film sont deux plateformes VOD réunionnaises nées toutes les deux en 2018, proposant un catalogue important de films de l'Océan Indien, accessibles par abonnement ou par achat/location à l'acte. Les deux plateformes de La Réunion ont permis de rendre visibles et accessibles les œuvres cinématographiques et audiovisuelles de la zone, en palliant par des initiatives privées, un manque important identifié depuis de nombreuses années.

Si Kwa Films est aujourd'hui disparue, OI>Film, constituée en SCIC, favorise la constitution d'un catalogue le plus exhaustif possible avec des films qui restent accessibles le plus longtemps possible, cherchant à proposer des nouveautés toutes les semaines. OI>Film a la particularité de produire également des contenus éditoriaux autour des œuvres et des acteurs de la filière, ce qui fait trace et renforce son caractère patrimonial. Comme Kwa Films, OI>Film est en péril.

L'expérience montre que le modèle économique des plateformes passe forcément par une première phase avec un fort soutien public, l'ensemble des plateformes de S-VOD françaises (UniversCiné, FILMO, La Cinetek, ARTE VoD, Canal VoD, etc.), étant largement soutenues par des soutiens publics.

Le soutien des institutions locales à OI>Film, notamment autour de la création d'emplois pour mener les actions essentielles de communication et de développement de la notoriété du média et des films de son catalogue, reste un enjeu essentiel à sa survie.

158 https://ccee.re/wp-content/uploads/2022/03/LIVRE-BLANC-CINEMA-RUN-pour-la-filiere-cinema-et-audiovisuel-a-La-Reunion.pdf

Image du film « Sentier Paradis » réalisé par Lauren Ransan

3.1.3. Rappel des cadres législatifs

Enfin, lorsqu'on parle de la diffusion, il faut rappeler les cadres qui légifèrent l'exploitation des œuvres. Citons à ce propos Le Livre Blanc pour le Cinéma et l'Audiovisuel à La Réunion : *« Projeter et diffuser des œuvres cinématographiques et audiovisuelles est très réglementé en particulier en France.*
On ne parlera pas ici d'exploitation illégale via les sites de streaming qui n'ont pas acquis les droits des films qu'ils exploitent. Sur Internet en revanche, l'offre légale, aujourd'hui foisonnante, entre dans le parcours de distribution légale d'un film.

Il conviendra de distinguer le parcours :
• des œuvres cinématographiques, destinées à une première exploitation commerciale en salles de cinéma ;
• des œuvres audiovisuelles, destinées à une première exploitation commerciale à la télévision ou sur une plateforme Internet ;

Il conviendra aussi de distinguer la distribution ;
• des longs métrages cinématographiques et œuvres audiovisuelles dont le potentiel commercial est avéré, qui doivent respecter des contraintes strictes dans leur exploitation ;
• des courts métrages, dont le potentiel commercial est souvent peu significatif, qui sont donc plus libres dans leur exploitation.

À noter que des longs métrages à l'économie réduite peuvent être produits "comme des courts métrages" mais ils auront ensuite le plus grand mal à réintégrer le système de distribution des longs métrages à potentiel économique avéré159 ».

C'est le cas de *Zamal Paradise* qui n'a pas pu bénéficier d'une sortie nationale faute de distributeur.

Les diffuseurs (télévisions, exploitants, réseaux culturels, associatifs, scolaires ou plateformes) ont le devoir de rétribuer les ayants droits des films dans l'alignement des pratiques françaises.
Si le Cinéma de La Réunion souhaite être reconnu et considéré, il doit être respecté et rémunéré comme il se doit.

159 S-VOD - VIDÉO À LA DEMANDE : diffusion dite non-linéaire sur les plateformes internet aussi appelées "ÉDITEURS DE SERVICES" : à l'acte et/ou par abonnement

3.2. La sauvegarde des œuvres : patrimonialisation

3.2.1 Le cas de de la Cinémathèque de la Réunion (1970-1991) : une grande perte patrimoniale

« *Si à la Réunion les réalisateurs ont certes moins de problèmes de visa que leurs homologues des pays africains, ils ne sont pas pour autant plus présents dans les festivals internationaux de cinéma. Cette difficulté à faire entendre leurs voix hors des frontières insulaires fait écho à leur difficulté de conserver et de valoriser leurs mémoires cinématographiques, même si en 1971, une cinémathèque est instaurée, remplacée ensuite par la Fondation Abel Gance. Le plus sûr moyen pour voir des films réunionnais reste encore le Festival International du Film d'Afrique et des Îles créé en 1996 dans la ville du Port. Les premières œuvres cinématographiques appartiennent ainsi à cette mémoire volatile dont on trouve des traces orales de leur existence mais peu d'éléments matériels pour une analyse complète*[160] ». Ces propos de Karine Blanchon en 2012, permettent de rappeler que la préservation du patrimoine cinématographique local n'a pas toujours été la mission des collectivités locales. L'amalgame entre visibilité, préservation du patrimoine et diffusion des œuvres à travers l'export, révèle également le chemin parcouru pour la filière en une dizaine d'années.

Dans l'un de ses rapports datant de 2010, le CCEE déclarait : « *En 1989, dans son avis sur le projet de budget primitif du conseil régional pour l'exercice 1990, le CCEE s'interroge sur l'action du conseil régional en matière d'audiovisuel. Ainsi, concernant la cinémathèque de La Réunion, le CCEE s'interroge quant au risque, pour La Réunion, de perdre des trésors inestimables (films mal conservés, dispersion des locaux, ...) si un plan de sauvetage n'est pas rapidement mis sur pied. Il interpelle le conseil régional sur son action pour protéger ce patrimoine. Par ailleurs, le CCEE estime qu'une ligne budgétaire spécifique pour l'aide à la création cinématographique locale s'impose*[161] ».

Le Journal de l'Ile de La Réunion revenait quelques temps auparavant sur le funeste sort de la cinémathèque fermée en 1988 et liquidée le 22 octobre 1991[162]. Le journal évoquera à cette occasion le manque d'intérêt et de responsabilité des collectivités s'agissant de la préservation du patrimoine cinématographique de cet établissement. Du fait de l'absence de soutien financier pour garantir une conservation adaptée de films rares importés - d'Afrique, de l'océan indien, de France hexagonale...- et locaux (entre autres contenus bibliographiques), un vivier d'œuvres irremplaçables (dont certaines en exemplaires unique et non disponibles sur tout le territoire Français), datant pour certaines d'avant-guerre, a ainsi été définitivement perdu.

L'avènement du numérique dans le cinéma, de la dématérialisation au sein des instances d'archivages et d'internet permettront de donner une nouvelle dimension à la patrimonialisation du film local.

---

160 Source Karine Blanchon : Mémoires de la Réunion au cinéma : des voix discordantes ? Loxias | Loxias 37. Arts et Littératures des Mascareignes, 10 juin 2012, http://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=7052

161 Rapport du CCEE sur le service public de l'audiovisuel à la Réunion p 27, 2010.

162 Article du JIR « Grandeur et décadence de la cinémathèque de La Réunion et de l'océan Indien pp 18 à 21, samedi 20 février 1999.

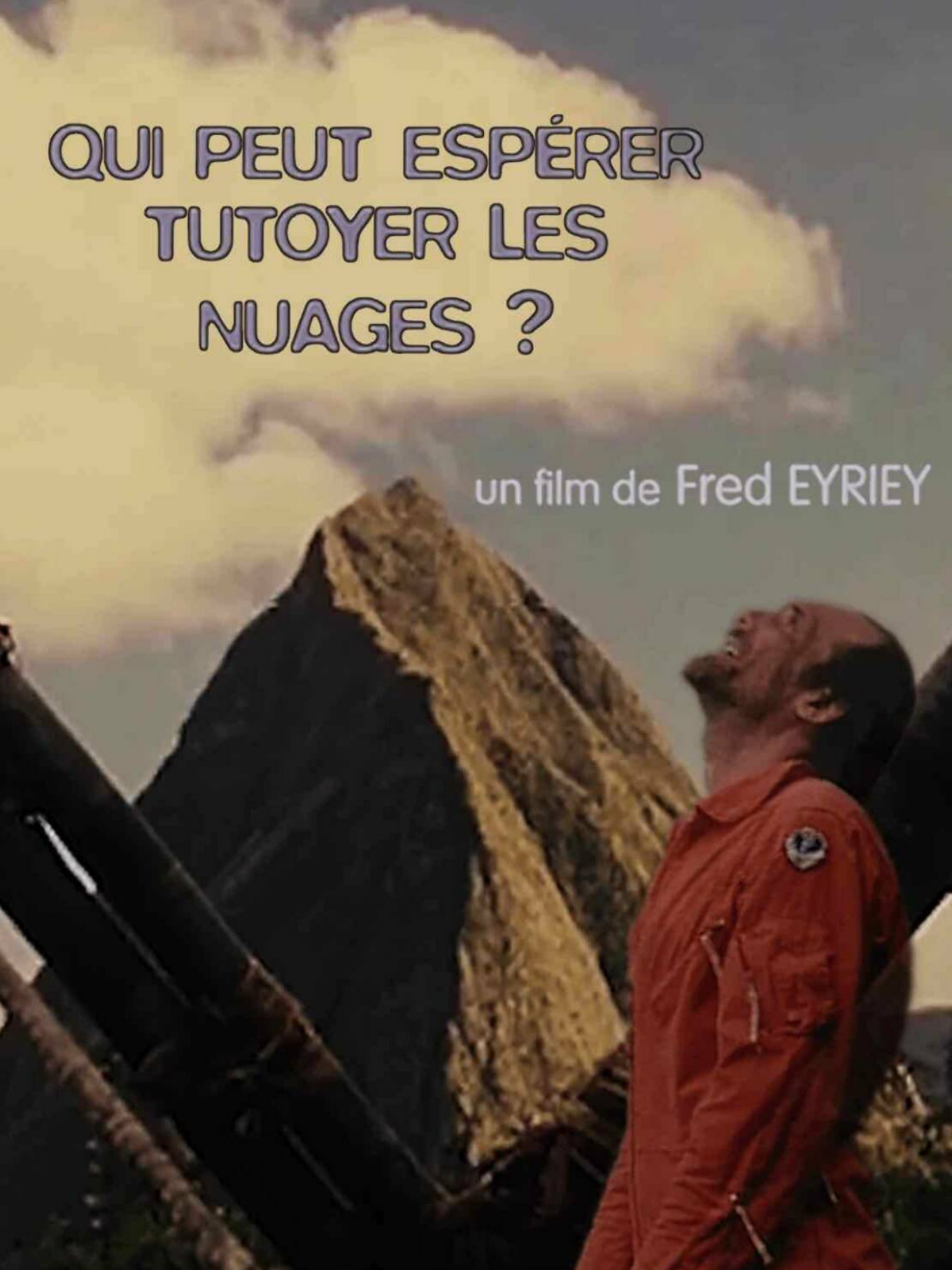
QUI PEUT ESPÉRER TUTOYER LES NUAGES ?
un film de Fred EYRIEY

3.2.2 La patrimonialisation du film local

a). Cadre légal et méthodologie

Aujourd'hui encadré par le Code du Patrimoine (art. L131-1 à L133-1) le dépôt légal a d'abord été établi par François Ier en 1537 dans une volonté de « faire assembler en notre librairie toutes les œuvres de notre temps, dignes d'être vues, qui ont été ou qui seront faites, pour avoir recours aux dits livres, si, de fortune, ils étaient perdus de la mémoire des hommes ». Cette loi permet la prévention pour la préservation physique du patrimoine imprimé français, il concerne tous documents édités, importés ou diffusés en France tout domaine confondu (livres, périodiques, documents cartes, documents graphiques et photographiques, sonores, vidéogrammes, multimédia et sites web depuis 2006).

Les organismes dépositaires du dépôt légal sont :

- La Bibliothèque nationale de France (BNF)
- L'Institut national de l'audiovisuel (INA)
- Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
- Les bibliothèques habilitées par arrêté du ministre chargé de la culture.

Depuis 1992 les œuvres cinématographiques sont gérées par le CNC, qui était déjà responsable du stockage et de la conservation des éléments collectés avant cette date où il devient l'unique organisme dépositaire du dépôt légal des films sortis en salles : (art. R132-24 à R 132-32) « Lorsque, pour un document cinématographique fixé sur support photochimique, il existe des formats différents, le format assurant la meilleure définition et les meilleures conditions de conservation doit être déposé, à l'exclusion du format de 70 mm. Le ministre chargé de la culture fixe par arrêté les mentions que doivent porter les documents cités à la présente section ».
Le dépôt légal de l'audiovisuel est confié à l'INA qui couvre aujourd'hui les chaînes de télévision, de radio et une partie du dépôt légal web « *ce dépôt porte sur les programmes d'origine française en première diffusion* ».

Néanmoins la BNF dispose toujours d'un département de l'Audiovisuel « *qui reçoit le dépôt légal de tout document sonore, vidéogramme, sur support ou dématérialisé, lorsqu'il est mis en location, en vente, en distribution, importé ou mis à la disposition d'un public même limité et même à titre gratuit. Dès lors qu'elles sont mises à la disposition d'un public, les différentes éditions et versions d'un document doivent être déposées. Les réimpressions à l'identique après le dépôt initial ne sont pas concernées* ».

À La Réunion, le dépôt légal imprimeur est assuré par la Bibliothèque départementale de La Réunion (BdR) depuis 1858. Elle devient officiellement pôle associé de la BNF en 1969 et renouvelle depuis 2005 ce partenariat. Elle relaie ainsi à la BNF l'ensemble de la production imprimée et éditée collectée sur l'île.
Chaque année, les collections s'enrichissent ainsi de milliers de documents en tous genres : surtout des journaux, périodiques et livres mais aussi des brochures, affiches, cartes postales, cartes et plans. La bibliothèque participe ainsi à la conservation nationale du patrimoine écrit et oral réunionnais contemporain, mais cette conservation ne concerne pas que le papier.

Même si ce chiffre est minime, parmi les 1000 affiches et 10 000 livres de la bibliothèque, ce sont près de 500 documents audiovisuels qui sont conservés dans ses fonds. Constitués en grande partie de dons de particuliers ou d'institutions, d'acquisitions onéreuses mais également une partie de dépôt légal faisant l'objet d'un envoi à la BNF, notamment des livres accompagnés de CD ou de clé USB. Des acquisitions sous formes numériques enrichissent également notre catalogue.

Enfin, il est important de rappeler que la BdR intervient déjà au niveau du dépôt légal du web. Plusieurs sites réunionnais ont déjà été signalés à la BNF dont certains qui peuvent contenir des vidéos ou autres enregistrements sonores.
Un poste de consultation des archives du web est accessible pour des recherches dans l'histoire d'Internet en France de 1996 à aujourd'hui.

Catalogue BdR

b). Enjeux liés à la sauvegarde, à la recherche scientifique et à la transmission

- **La conservation du patrimoine**

La mise en place d'une politique pérenne et moderne de numérisation d'envergure (ce sont des milliers de pages qui sont concernées) est essentielle pour la conservation et la diffusion des documents. Ce projet est fait en lien avec les programmes de numérisation nationaux et en concertation avec institutions locales identifiées (Université de La Réunion, Médiathèques...) notre objectif est de concevoir une véritable bibliothèque numérique construite intellectuellement, réfléchie en fonction des usages et des publics, complémentaire des corpus existants et pour le moins complet pour la période d'avant-guerre.
Au vu des programmes de numérisation de grande envergure lancés au niveau international (Google Books Library Project, par exemple) ou national (notamment le programme de la BNF avec Gallica ou le catalogue Sudoc), le choix des documents à numériser portera plutôt vers des corpus très spécialisés et s'appuiera sur les points forts des collections patrimoniales libres de droit, en priorité les documents uniques ou rares et la documentation régionale (impressions locales anciennes, presse locale...).
Il faut rappeler que la numérisation ne doit pas se faire au détriment de la conservation mais bien au contraire l'accompagner, et qu'elle devra intégrer impérativement la notion d'archivage pérenne des documents numériques ainsi créés. A ce titre la possibilité d'hébergement sur les serveurs de la BNF est une garantie non négligeable.

- **La création d'un corpus à l'image d'un corpus littéraire**

Parmi les documents audiovisuels conservés par la BdR nous retrouvons 244 DVD et 171 cassettes VHS couvrant une période de 1979 à nos jours. La BdR a commencé à entreprendre un chantier de numérisation et de conservation dématérialisé concernant ces supports, à ce jour 61 documents audiovisuels sont conservés de façon numérique. Le même enjeu se présente pour les documents sonores (CD, cassettes audio, vinyles), ces supports étant consultables uniquement par le biais de lecteurs particuliers.
Les genres représentés dans son fonds audiovisuel sont variés, bien qu'une grande majorité de ces documents soient des documentaires dont les sujets sont portés sur La Réunion, son Histoire, ses coutumes, ses problèmes sociétaux et environnementaux mais aussi autour de faits d'actualité et d'événements ainsi que les îles voisines du sud-ouest de l'océan Indien.

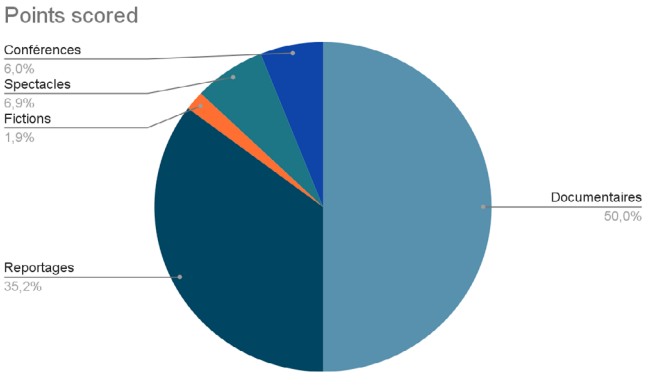

- Les spectacles sont principalement des spectacles filmés de comiques, des pièces de théâtre, des concerts etc.
- Les conférences représentent les conférences enregistrées de l'Association réunionnaise Communication et culture (ARCC) en partenariat avec le département.
- Et enfin une petite portion de fiction, court métrage et long métrage, que la BdR a à cœur d'enrichir avec le temps.

- **Le fonds à disposition pour tout type d'enseignement**

L'usage premier des publics au sein de notre bibliothèque est la consultation sur place dans le respect des exigences de la conservation (précautions dans la manipulation). L'accès à ces documents sur des postes en salle multimédia permet donc le renforcement de ce principe de précaution. Si les chercheurs et les étudiants forment une part importante du public, ils n'en ont cependant pas l'exclusivité et l'ensemble des collections patrimoniales est accessible à tout un chacun sur simple demande.
La numérisation de ces supports permet à la BdR de pérenniser des œuvres audiovisuelles, de constituer et la diffuser des bibliographies de filmographie locale qui seront ensuite accessibles au public via notre salle multimédia. De plus en plus de demandes, notamment de journalistes ou de reporters, en sont la preuve.

c). Opportunité économique, éducation à l'image, à l'histoire et à la mémoire.

La dernière loi sur les bibliothèques rappelle que : « *Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture* ». [Article 1. CP art. L310-A]
L'édition en ligne sur Calaméo, plateforme sur laquelle 95 documents issus du fonds local sont disponibles gratuitement, a touché plusieurs milliers d'internautes et montre la pertinence de ces plateformes pour toucher le plus grand nombre. A ce jour, la BdR dispose d'abonnements à plusieurs journaux, locaux ainsi que ceux de la zone du sud-ouest de l'océan Indien, et d'un abonnement à la plateforme de VOD>OI FILM.
L'ouverture de la salle multimédia à la BdR, dont les fonds sont axés sur La Réunion et les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien, est essentielle car elle sera un service supplémentaire essentiel offert au public et pourra mettre en lumière le patrimoine écrit, sonore et audiovisuel local. Un service de consultation et de reproduction permet une plus large diffusion en proposant, des collections de presse, des logiciels, de l'audio et des jeux. A l'horizon de 2025 Plus de 10 000 documents pourront-être consultés sur la plateforme GALLICA Réunion, notamment la presse ancienne.

Plusieurs acquisitions récentes de supports audiovisuels ont récemment étoffé les fonds de la BdR dont des dons qui viennent montrer la pertinence de l'action. Les fonds de Jacques Barre, 88 films de l'Association Réunionnaise de Réalisations Audiovisuelles (ARRAV) sur la zone océan indien (tourné entre 1979 et 2015) ; Louis Gonzague Hubert qui a par exemple fait don d'un vidéogramme du groupe ziskakan datant de 1979 visible sur notre site https://www.ziskafekler.re/ ou encore Michel Polénik dont le don précieux à la collectivité incarne l'exemple de fonds local. Ces dons permettent de combler des lacunes dans les fonds de la BdR car bon nombre de films produits sur l'île sont encore manquants à ses collections et il convient de souligner ici l'importance de la cogestion citoyenne dans le domaine de la sauvegarde de la culture.

Ziskafekler

Lors des dernières expositions de la BdR, les films ont eu une place importante. Durant la décade Gamaleya qui a eu lieu du 21 au 30 septembre 2021 une quinzaine de films ont été acquis et ont fait l'objet d'une projection permanente sur toute la durée de l'exposition. L'année suivante l'événement national le printemps des poètes a été l'occasion de projeter des films inédits grâce à la contribution du donateur Louis Gonzague Hubert vidéaste et documentariste. Pour la dernière exposition *Libris : poèmes à l'infini* de l'artiste Jacques Beng Thi, 6 films autour de l'exposition ont été

Image du film « Lèv la tèt dann fénwar » de Erika Etang Salé

UNE PRODUCTION
LA BELLE TÉLÉ
ZISKAKAN
UNE RÉVOLUTION CRÉOLE
un film de Sébastien Folin
Raconté par Abd Al Malik
Idée originale de Maya Kamaty

commandés avec cession de droits par la BdR et on fait l'objet d'une projection pour toute la durée de l'événement.

A plusieurs reprises un accompagnement a été fait par de la BdR qui participe à la création grâce à son travail scientifique autour des fonds. Cela permet d'aider des sociétés de production locale telles que Réunion La 1ère pour leur série documentaire *Une vie réunionnaise* (une trentaine de films). Mais également nationale comme pour Arte qui a bénéficié de l'aide de ma BdR autour du reportage *Invitation au voyage : La Réunion, paradis perdu de Leconte de Lisle* ou encore plus récemment France TV pour le documentaire *Ziskakan une révolution créole* réalisé par Sébastien Folin.
D'ailleurs le département lui-même est producteur via sa chaîne youtube 974TV qui traite de sujets d'actualité autour de tous ses plans d'actions (social, environnemental, jeunesse, sport et culture).

L'essentiel est de sauvegarder la mémoire des grands événements et cette participation à la filière cinématographique permet de favoriser les créations locales, de faire connaître le fonds local de films réunionnais de la BdR.
Et c'est dans cette volonté de toujours mettre la culture locale en avant au même titre que pour les livres, journaux ou images, que la BdR, notamment via le service d'animation qui œuvre essentiellement avec un public jeune, travaille autour de ce sujet de l'éducation à l'image. Cette mission peut être faite via différentes associations (association cinéastes de La Réunion, sorCinékour, association la lanterne magique, Fere de La Réunion etc..). Il semble essentiel de créer des liens entre les différents acteurs du monde audiovisuel (associations, artistes, auteurs, diffuseurs...), d'accompagner des projets et d'en conserver une trace afin de faire le lien entre littérature et audiovisuel.

Cette partie a été réalisée par Pierre-Henri Aho, Directeur et Pauline Bigot, Bibliothécaire spécialisée Fonds local de la Bibliothèque Départementale de La Réunion que le CCEE remercie pour leur précieuse contribution.

FOCUS SUR L'INA

Créé par la loi du 7 août 1974, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) est un établissement public industriel et commercial né du regroupement de trois services de l'ancien ORTF : les archives, la formation professionnelle et la recherche. Entreprise culturelle de l'audiovisuel, l'INA s'affirme aujourd'hui comme un acteur de référence du secteur. La sauvegarde de la mémoire audiovisuelle est l'un de ses trois grandes missions (avec la mise en valeur du patrimoine audiovisuel et la formation et la transmission des savoirs).

Tout au long des années 1980, suite à la suppression du monopole de l'État sur les ondes, l'émergence de nombreux diffuseurs privés pose un enjeu patrimonial inédit. Au contraire des chaînes publiques, les programmes de ces nouveaux acteurs ne sont en effet pas archivés par l'INA. Comment, dès lors, s'assurer que cette mémoire audiovisuelle sera bien préservée ?

C'est notamment pour remédier à cette question que la loi du 20 juin 1992 étend le périmètre du dépôt légal à la radio et à la télévision. Cette loi transpose à l'audiovisuel le principe du dépôt légal de l'imprimé institué en 1537 par François Ier : en tant qu'institution publique, l'INA est chargé du Dépôt légal de l'audiovisuel et du web média français, l'Ina capte et numérise 120 chaînes de radio et de télévision publiques et privées et 13 000 sites médias. Pour les étudiants, enseignants et chercheurs, l'Ina multiplie les accès à l'ensemble de ses collections dans ses centres de consultation Ina THEQUE, dans les bibliothèques, médiathèques et cinémathèques partenaires réparties sur l'ensemble du territoire national.
En revanche, l'INA n'acquiert aucun droit d'exploitation sur les programmes collectés dans le cadre du dépôt légal.

Nouveau média en plein essor, l'Internet appelait lui aussi un cadre patrimonial adapté. C'est chose faite depuis la loi du 1er août 2006, qui institue un dépôt légal des sites web français, dont la responsabilité est partagée entre l'INA et la Bibliothèque nationale de France.
Dans la continuité de ses collections audiovisuelles (16 millions d'heures d'images et de sons), l'INA collecte et conserve également les sites internet relevant du domaine de la communication audiovisuelle : plus de 14 000 sites web et 18 000 comptes de réseaux sociaux et vidéos ainsi que 400 flux de réseaux sociaux sont ainsi actuellement captés au jour le jour et archivés.
Les collections de l'INA sont accessibles sur l'ensemble du territoire : à la Bibliothèque nationale de France à Paris, dans ses 6 délégations régionales et 49 centres de consultations sur le territoire, et dans plus de 25 médiathèques et cinémathèques[163].

L'Ina en chiffres :

- 12 000 000 d'heures de documents télé et radio conservés
- 1 000 000 d'heures de contenus disponibles à la vente

163 Source : csa.fr, https://www.csa.fr/Cles-de-l-audiovisuel/Connaitre/Histoire-de-l-audiovisuel/La-sauvegarde-de-la-memoire-audiovisuelle-par-l-INA

- 1 200 000 photos conservées
- 120 chaînes de radio et télévision et 13 000 sites web média collectés au titre du dépôt légal
- 560 stages au catalogue de Formations continues
- 3 000 professionnel.le.s et 250 étudiant.e.s formé.e.s chaque année
- 60 films produits ou coproduits par an
- 130 DVD et 250 CD édités

Ses contenus :

- Sur inamediapro.com plus d'un million d'heures de programmes destinées aux professionnel.le.s.
- Sur son site grand public ina.fr 43 000 heures et propose des vidéos à la demande par abonnement pour voir et revoir en illimité 20 000 contenus au sein de l'INAthèque. L'abonnement au SVOD Ina Madelen est de 2,99 € par mois ou 29,99 € par an.
- Dans le domaine de la production audiovisuelle, l'INA intervient en tant que producteur délégué ou coproducteur et soutient l'émergence de nouvelles formes d'écriture et de formats notamment à travers le soutien à des projets transmédia.

A La Réunion, l'accès à l'INAthèque est possible pour les particuliers et étudiant.e.s réunionnais.es via la Bibliothèque Universitaire Droit et Lettres de l'Université de La Réunion sur présentation de la carte de lecteur (cotisation de 34 à 55 € par personne du grand public/professionnel hors personne en situation de handicap), ou d'étudiant.e : un poste de consultation donne accès aux descriptions documentaires des fonds Télévision, radio, publicité, web médias, collections audiovisuelles partenaires archivés par l'INA.
Il permet le visionnage de plus de 20 millions d'heures numérisées et sur serveur.
Il offre également l'accès à plus de 8000 films anciens choisis par le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée), aux fonds de presse filmée des Actualités Françaises, aux programmes cinématographiques de la radio-télévision (plus de 19 000 titres de longs métrages et de 25 000 titres de courts métrages, magazines ou documentaires radio et télévisés consacrés au septième art).

Quelle accessibilité à l'INA pour les journalistes, chercheurs, professionnels du cinéma et donc réalisateurs réunionnais ?
Les réalisateur.rice.s des années 80-90 des outre-mer travaillaient à l'époque beaucoup avec les télévisions avant l'ère numérique (ère des cassettes Bêta Num qui ne permettaient pas forcément de copie ou de sauvegarde) pour faire acheter et diffuser leurs productions. Or, il.elle.s sont donc contraint.e.s de passer par l'INA (qui sauvegardait tout ce qui passait à la télé) pour récupérer en tant que professionnel, via la plateforme INA média pro, une copie de leur travail. Et étant donné la monétisation des services de l'INA, les réalisateur.rice.s et tous professionnel travaillant sur l'image sont à présent obligé.e.s de payer des tarifs exorbitants afin d'avoir accès aux productions locales pré-ère numérique soit entre 160 et 1050 € par tranche de 30 secondes !!!

GRILLE TARIFAIRE *Quelques extraits de notre grille tarifaire*

		IMAGE						SON	
DIFFUSION EN TELEVISION PAR TRANCHE DE 30 SECONDES	Durée	Actualités filmées	Information	Programmes de flux	Œuvres patrimoniales	Œuvres artistiques	Premium	Information	Œuvres
MONDE - Toutes chaînes	jusqu'à **10 ans**	700 €	700 €	910 €	1 050 €	1 330 €	1 750 €	350 €	700 €
EUROPE (dont Russie) - Toutes chaînes	jusqu'à **10 ans**	640 €	640 €	832 €	960 €	1 216 €	1 600 €	320 €	640 €
FRANCOPHONE - Toutes chaînes	jusqu'à **10 ans**	600 €	600 €	780 €	900 €	1 140 €	1 500 €	300 €	600 €
FRANCE - Groupe Média	jusqu'à **5 ans**	500 €	500 €	650 €	750 €	950 €	1 250 €	250 €	500 €
FRANCE - **Multi chaines** (hors chaine historique)	jusqu'à **5 ans**	360€	360 €	468 €	540 €	684 €	900 €	180 €	360 €
FRANCE - Chaine HISTORIQUE	jusqu'à **4 ans**	400 €	400 €	520 €	600 €	760 €	1 000 €	200 €	400 €
FRANCE - Chaine TNT Gratuite	jusqu'à **3 ans**	280 €	280 €	364 €	420 €	532 €	700 €	140 €	280 €
FRANCE - Chaine d'INFORMATION	jusqu'à **2 ans**	300 €	300 €	390 €	450 €	570 €	750 €	150 €	300 €
FRANCE - Chaine PAYANTE	jusqu'à **2 ans**	200 €	200 €	260 €	300 €	380 €	500 €	100 €	200 €
FRANCE - Chaine REGIONALE / LOCALE	jusqu'à **2 ans**	160 €	160 €	208 €	240 €	304 €	400 €	80 €	160 €

ina MEDIAPRO

Il est regrettable qu'un organisme issu du service public à l'origine et financé jusqu'en 2022 par la redevance audiovisuelle soit devenu en 2015 une « *entreprise avec une logique de rentabilité* ».
Le magazine Challenges donne des éléments d'éclairage sur les raisons de cette mutation : « *Né en 1974 sur les cendres de l'ORTF, l'établissement recèle 20 millions d'heures de télévision et de radio. Sauvé de la destruction grâce au plan de numérisation engagé en 2000 par le président de l'époque, Emmanuel Hoog, cette mine d'or est le plus important fonds audiovisuel d'Europe. Laurent Vallet, aux commandes depuis 2015, s'emploie à ouvrir le coffre-fort et transformer l'INA en un « média patrimonial ». « Nous passons de la vente brute d'archives à leur éditorialisation », résume Jean-Marc Boero, le secrétaire général*[164]*.* »

Cet établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) justifie aussi cette nouvelle source de revenu par le fait que sur son budget annuel d'environ 130 millions d'euros par an, 30 % sont des ressources propres. Ce chiffre d'affaires provient de la facturation de services audiovisuels ou multimédias à des professionnels (chaînes, producteurs, documentalistes, ...) et, depuis le lancement d'Ina Premium il y a près de cinq ans, aux particuliers. Avec ces 30 %, l'INA revendique d'ailleurs le taux de ressources propres le plus élevé (et de loin) parmi les entreprises de l'audiovisuel public, où ce taux est en général inférieur à 10 %.
Il n'empêche : l'INA est déjà bien financée par la redevance audiovisuelle payée par l'ensemble des 28 millions de foyers fiscaux disposant d'un téléviseur en France (97 %), et cette taxe – la Contribution à l'Audiovisuel Public (CAP) – rapporte chaque année plus de 3 milliards d'euros à l'audiovisuel public, dont près de 100 millions d'euros à

164 Source : Challenges, « Comment l'INA surfe sur la vague numérique », par Delphine Dechaux, le 12 septembre 2020, https://www.challenges.fr/media/l-ina-ravive-ses-archives_726543

l'INA – en l'occurrence quelque 88 millions d'euros en 2020[165].

Tout porte à croire que cette marchandisation des services de l'INA ait pu être anticipée étant donné la suppression de la redevance audiovisuelle en 2022. Ceci afin que cet établissement puisse continuer à fonctionner sans s'appuyer entièrement sur des fonds publics. L'INA a précédé France Télévisions (qui a mis en place Salto en septembre 2020) dans la proposition de services payants en tant qu'entreprise de l'audiovisuel public.
La suppression de la redevance, «vendue» comme une aubaine pour les contribuables français, s'est muée en service payant de l'audiovisuel public. Et à l'heure de la plateformisation de l'audiovisuel et du cinéma, il semble évident que l'audiovisuel public dont les sources de financement se raréfient (et ont conduit d'ailleurs à la disparition de France Ô) doivent se tourner vers d'autres moyens de fonctionnement et cherchent à rester compétitifs sur le marché pour rester pertinents et continuer à exister.

165 Source : Edition multimédia, les offres payantes de l'audiovisuel public posent toujours questions au regard de la redevance, par Charles de Laubier, 11 mai 2020, https://www.editionmultimedia.fr/2020/05/11/les-offres-payantes-de-laudiovisuel-public-posent-toujours-questions-au-regard-de-la-redevance/

DIABLO

Image du tournage du fim « Allée Coco » réalisé par Elsa Dahmani, 2015

3.2.3 Un portail culturel numérique au service de la filière des industries culturelles créatives : une préconisation de la Commission média, audiovisuel et communication du CCEE

A l'occasion de l'événement « Numériques en Commun 2022 », Davy Vallée et Mickaël Maillot du CCEE ont présenté leur travail prospectif sur le potentiel d'un portail culturel numérique réunionnais. Ils sont partis du contexte de la transformation numérique de la société pour analyser sur l'impact du numérique sur le secteur culturel et le secteur du patrimoine autrefois réservé à une élite.
Ils font le constat qu'il existe aujourd'hui de nombreux sites autour de la culture et du patrimoine, mais rappellent que ces sites sont principalement fréquentés par un public averti mais clairsemé qui a l'habitude de consommer ce type de contenu. Ils citent à juste titre une étude de l'INSEE[166] qui montre qu'à peine 7 % des Réunionnaises et des Réunionnais se rendent dans des musées (c'est quatre fois moins qu'en Métropole).
Selon eux, le concept de portail culturel devrait être un outil participatif afin de mettre les citoyens en réseau et ainsi permettre à chacun de proposer une offre culturelle ou de la consommer.
Il s'agit là d'un outil qui peut également être un support académique mais également d'éducation populaire, un outil intergénérationnel et interculturel.

Davy Vallée et Mickaël Maillot ont imaginé cet outil selon le schéma suivant :

Constat : comment le numérique peut devenir le vecteur du patrimoine matériel et immatériel en renforçant notre vivre-ensemble ?

Les enjeux

La transformation numérique de La Réunion touche aussi le champ du Patrimoine et de la Culture :

- Numérique source de conservation et de partage de connaissance.
- Sauvegarder un patrimoine qui ne rentre pas des critères de conservation muséale.
- Structurer un contenu patrimonial local.
- En faire un outil de transmission et d'inclusion.

Les objectifs

- Sauvegarde et transmission : possibilité de sauvegarder tout type de contenu lié à notre histoire.
- Éducation populaire et nationale : Avoir un outil qui puisse servir autant à des professeurs qu'à des structures d'éducations populaires.
- Intergénérationnel : permettre de nouer des liens intergénérationnels entre les gens.

166 Source : Enquête sur les Pratiques culturelles à La Réunion en 2019 – Visites des sites patrimoniaux, des musées et des expositions – Juillet 2022, https://www.insee.fr/fr/information/6471214

- Interculturalité : renforcer l'interculturalité entre les communautés à La Réunion en utilisant des contenus communs.
- Création artistique : possibilité d'utiliser la plateforme comme un centre de ressource pour les artistes et les acteurs de la filière création cinématographique.
- Positionnement de la plateforme non concurrente des infrastructures existantes dédiées de par sa complémentarité, son volet participatif, son rôle de centre de ressource, son interactivité.

Grâce à cet outil de démocratisation et d'appropriation de contenus par le plus grand nombre, il serait possible de dépasser le cadre des institutions culturelles afin de proposer un contenu matériel et immatériel tous azimut et pour tous avec par exemple :

- Un outil pédagogique d'apprentissage de la lang kréol avec des contenus complémentaires des ouvrages existants autour de la graphie, prononciation, usages, vocabulaire ancien liés à d'anciennes pratiques et actuel (dont les néologismes),
- Un répertoire d'initiatives entrepreneuriales qui rentrent dans l'économie culturelle (guides péi connectés, podcasts d'histoires sur le patrimoine de l'île...),
- Un panorama documenté des lieux transformés ou disparus avec leur ancienne vocation, les mythes et croyances qui y étaient associées, l'ensemble du vécu autour de cet espace,
- Du partage de photos anciennes de transports, d'un quartier ou de son évolution,
- Un annuaire de lieux patrimoniaux privés ou des collectionneurs d'objets lontan. Dans ce cas précis, ce type de ressource pourrait devenir un centre de ressources pour les artistes et intéresser les réalisateurs réunionnais (ou extérieurs) qui trouveraient là des éléments de décors et un panel d'accessoires, et une source d'inspiration et de création artistique,
- Dans le cadre de ce rapport sur la création cinématographique, cette plateforme pourrait répertorier les œuvres en fléchant la ressource de diffusion : par exemple l'INA, la plateforme OI>films, les œuvres cinématographiques locales en replay ou VOD sur les chaines télévisuelles telles que Canal + et Réunion La 1ère que ces chaînes ont co-produites ou d'autres plateformes. Elle pourrait également être une passerelle vers le recensement des films réunionnais en cours par l'Agence Film Réunion.

Il existe de nombreux sites en lien avec les musées et initiatives en cours :

- La Bibliothèque nationale de France de La Réunion va lancer un Gallica (site de publication d'archives de la BNF François Mitterrand) en marque blanche.

- Les Archives ont lancé l'Iconothèque de La Réunion.
- L'Université va mettre en ligne la littérature grise. Il existe également des initiatives militantes et associatives.

Sur le plan national, le Ministère de la Culture a capitalisé sur les conséquences du Covid, et a d'ores et déjà organisé l'accès aux plateformes qui font découvrir des contenus culturels en ligne (1000 contenus ou événements en ligne provenant de 500 acteurs culturels présents partout en France : expositions ou visites virtuelles, films, documentaires, podcasts, jeux, tutoriels...) : https://www.culturecheznous.gouv.fr/

QUINZAINE
DES RÉALISATEURS
CANNES

Cassandre

Un film de Joffrey Renambatz

Image du film « Lèv la tèt dann fénwar » de Erika Etang Salé

CONCLUSION

L'épopée du cinéma réunionnais est sans conteste passionnante et passionnée. Elle mérite qu'on lui consacre davantage de travaux de recherche et d'actions de valorisation, notamment concernant toute l'époque des pionniers de la création cinématographique locale avant même la création des dispositifs d'aides régionaux.
A travers cette histoire du 7e art kréol, l'émergence d'une identité cinématographique locale démontre très souvent de manière directe ou plus subtile une véritable affirmation de l'imaginaire kréol sur la scène locale, nationale et internationale. On pourrait même se risquer à dire qu'il s'agit d'une nouvelle forme d'émancipation des Réunionnais et Réunionnaises, par rapport au modèle imposé de la culture française hexagonale mais également l'omniprésence de la culture américaine sur les écrans réunionnais. Quand le ou la cinéaste donne à voir l'Histoire de La Réunion, ou sa vision personnelle de son insularité, il.elle donne à voir le caractère unique de la diversité de l'outre-mer en général et de La Réunion en particulier.

Ces dernières décennies sont jalonnées d'œuvres qui montrent toutes une réappropriation de la narration par les autrices et auteurs locaux avec la définition d'une esthétique unique et l'affirmation d'une liberté créative plaçant les Réunionnais.e.s sur le même pied d'égalité que les cinéastes d'autres territoires. Il convient somme toute de noter que cette histoire du cinéma péi a mis longtemps à s'initier, mais son rythme s'accélère de manière significative à partir des années 2000. Et la Région Réunion en déployant son dispositif de soutien à cette époque a créé des conditions favorables pour une maîtrise de la narration et une diffusion des œuvres réunionnaises.
Mais force est de constater que le chemin semble encore fastidieux pour une reconnaissance pleine et entière du cinéma réunionnais par les Réunionnais.e.s en particulier. Bien qu'il soit nécessaire de respecter la réglementation avant qu'un film puisse accéder aux écrans (télé ou cinéma), il reste encore peu aisé de faire acheter et programmer des créations locales par les diffuseurs locaux. Alors que Canal + Réunion se définit comme la chaîne de la création réunionnaise, et le CCEE se réjouit de cette initiative, il semble impératif que Réunion La 1ère prenne également toute sa place sur ce champ de la valorisation de la création locale.

Une place prépondérante à accorder aux créations cinématographiques réunionnaises dans le paysage audiovisuel local

La commission Audiovisuel et numérique du CCEE préconisait en 2022 dans son rapport sur le service public de l'audiovisuel à la Réunion sur Réunion La 1ère « la mise en place de cases de diffusion de créations audiovisuelles locales plus régulières sur Réunion La 1ère. La mise en place de préachat de ces œuvres permet aussi d'activer les leviers de financement avec le CNC. Pour compléter cette proposition, nous préconisons aussi de rationaliser le prix de l'achat à la minute afin de permettre aux producteurs de mieux anticiper le montage financier de leurs œuvres ».
La recherche de contenu original devient le nouvel avantage concurrentiel face aux autres acteurs. Pour que Réunion La 1ère puisse avoir les moyens de soutenir la filière audiovisuelle locale, elle doit être dotée de moyens financiers plus forts accordés par Paris, indépendamment des budgets déjà sanctuarisés pour la création documentaire.

Dans la même dynamique, suite à la disparition de France Ô, le réseau des Outre-mer 1ères pourrait, s'il disposait de plus de moyens alloués à la création de court-métrage, être un formidable moyen de soutien à la création cinématographique ultramarine et à l'émergence d'une toute nouvelle génération d'auteur.re.s de cinéma portant sur les écrans leurs récits créoles aux émotions universelles et les valeurs d'une France forte de sa diversité. La commission Audiovisuel et numérique du CCEE préconisait déjà en 2022 à cet égard une meilleure dotation du groupe France Télévisions en direction de la chaîne locale.
Cette dotation pourrait faire suite au décret SMAD (Service de Médias Audiovisuels à la Demande) dont les nouvelles dispositions pour les plateformes sont entrées en vigueur depuis le 1er juillet 2021.

Alors qu'à l'époque de la rationalisation des moyens et d'une forme de souveraineté locale, (circuits courts et raisonnés, décroissance militante, émancipation intellectuelle des circuits occidentaux), le cinéma local reste encore trop confidentiel pour le grand public au regard de la place de la musique réunionnaise et doit être pleinement considéré notamment par la scène culturelle locale. L'essor de cet art a toute sa place pour venir enrichir l'imaginaire kréol, nourrir l'âme réunionnaise et rayonner sur les marchés mondiaux. Le cinéma local est en effet un élément fondamental constitutif de l'identité réunionnaise, de la culture réunionnaise au même titre que sa langue, sa cuisine, ses croyances, sa musique, ses traditions, ses danses, son mobilier et son architecture. Il en illustre toutes les facettes et constitue un rempart supplémentaire face à une culture *mainstream*[167] uniformisante.
Il est primordial pour les générations actuelles et futures de disposer de contenus leur permettant de se voir représentées à l'écran et de ne plus continuer à se construire en consommant uniquement du cinéma « importé » et se regarder dans le « miroir des autres ».

Au-delà de la visibilité des œuvres sur les écrans, d'autres combats sont encore à l'ordre du jour pour les professionnel.le.s de la filière cinématographique locale tels que notamment :

- La parité dans les équipes de tournages, la présence des femmes dans les métiers techniques, la reconnaissance des réalisatrices dans la création cinématographique de La Réunion, l'équité salariale,
- L'équité salariale entre les équipes venues de l'extérieur et les équipes locales,
- L'accès à la formation initiale et continue, l'élargissement du panel de formations tant sur les métiers techniques que les métiers de création, de production, de comédien.ne,
- La nécessité de créer davantage de sociétés de production locales capables d'accompagner et de développer les projets de la création cinématographique,
- La représentativité des créations locales sur les grandes plateformes à l'heure où la fréquentation des salles de cinéma est en baisse régulière

167 Expression anglo-saxonne utilisée pour désigner le courant d'idée majeur ou la tendance principale de la consommation, observé(e) au sein d'une population donnée. Mainstream s'oppose à niche.

avec une augmentation du tarif des places de cinéma inévitable[168],

- L'avènement de l'intelligence artificielle dans le monde du cinéma. Sur ce dernier point, il est nécessaire d'envisager un travail de réflexion ad hoc. Il faudra en effet tenir compte l'évolution extrêmement rapide de cet outil qui peut avoir à la fois des effets leviers et des effets dévastateurs pour la profession.

Pour la jeunesse de La Réunion :

- S'appuyer sur la création locale comme support pédagogique, pour l'éducation à l'image, l'apprentissage du créole mais également sur d'autres matières comme en Histoire.
- Offrir aux jeunes sortant des classes avec options CAV, l'accès à une classe préparatoire à l'enseignement supérieur d'excellence du Cinéma et aux concours des grandes écoles nationales de cinéma.
- Soutenir les parcours d'insertion des jeunes vers les métiers du cinéma.

Au niveau national, il s'agit de mieux intégrer la création cinématographique de La Réunion et par extension des outre-mer au Cinéma français, par ces actions :

- Nécessité pour ces films d'être sélectionnés dans les Festivals français de catégorie A.
- Intégration aux programmations de courts-métrages de l'Éducation à l'image en temps scolaire (Écoles, Collèges, Lycées et Apprentis au Cinéma) ou des dispositifs hors temps scolaire (Des Cinés La Vie !) En intégrant des films parlés en langues régionales, à l'image de la valise « Cinéma & Citoyenneté » d'Unis-cité Réunion ayant recours à des courts en créole réunionnais grâce au partenariat de La Kourmétragerie.
- Intégration aux programmations hexagonales telles que celles portées par l'Agence du court métrage en sortant du groupe « outre-mer **».**
- Nécessité d'une volonté nationale d'intégrer les sensibilités ultramarines sur toute la chaîne de décision (décideurs des soutiens financiers, comités de sélection en festivals, intégration des talents aux jury, comités de lecteurs...).
- Faire évoluer le fonctionnement de l'Aide sélective outre-mer du CNC.
- Inclure les chiffres du cinéma des outre-mer dans les bilans du CNC.
- Déconstruire les stéréotypes en affirmant et renforçant l'idée selon laquelle les ultramarins sont capables d'écrire et de porter sur les écrans des fictions originales issues de leurs imaginaires via la création cinématographique.

168 Source : article du Figaro «la fréquentation des cinémas en baisse pour le mois de juin », 3 juillet 2023, https://www.lefigaro.fr/cinema/la-frequentation-des-cinemas-en-baisse-pour-le-mois-de-juin-20230703.

Farouck dans le film « Maudit » d'Emmanuel Parraud

BIBLIOGRAPHIE

(s.d.). Récupéré sur https://injep.fr/wp-content/uploads/2021/06/13-Fiche-jeunesse-LA-REUNION-2020.pdf

AELBRECHT, B., & MOJSILOVIC, J. (2023, septembre 26). L'intelligence artificielle, nouvel acteur du cinéma et de l'industrie du film. *Numalis.com*. Récupéré sur https://numalis.com/publications-119-lintelligence_artificielle_nouvel_acteur_du_cinema_et_de_lindustrie_du_film.php

Africine.org. (s.d.). *Koman i lé la source / la source city*. Consulté le décembre 2023, sur Africine.org: http://www.africine.org/film/koman-i-le-la-source/7242

Agence du film de La Réunion. (s.d.). *Appel à candidatures - Ecrit'Court 2023*. Récupéré sur agencefilm.re: https://agencefilm.re/avada_portfolio/appel-a-candidatures-ecritcourt-2023/

Agence du film de La Réunion. (s.d.). *Appel à candidatures – Résidence d'Ecriture de long métrage de fiction : « Réunion Tout en Auteurs »*. Récupéré sur agencefilm.re: https://agencefilm.re/avada_portfolio/appel-a-candidatures-residence-decriture-de-long-metrage-de-fiction-reunion-tout-en-auteurs-2/

Agence du film de La Réunion. (s.d.). *Renouvellement de la base de données des techniciens de La Réunion*. Récupéré sur agencefilm.re: https://agencefilm.re/avada_portfolio/renouvellement-de-la-base-de-donnees-des-techniciens-de-la-reunion/

AJUCA. (s.d.). *Association des Jeunes Ultramarins pour le CInéma et l'Audiovisuel*. Récupéré sur helloasso.com: https://www.helloasso.com/associations/association-des-jeunes-ultramarins-pour-le-cinema-et-l-audiovisuel

Allociné. (2021, décembre 20). *Zamal Paradise : les voies du seigneur sont absurdes.* Récupéré sur Allocine.fr: https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=299616.html

ANDREI, T., & SZAMES, B. (2023, novembre 27). IA et cinéma : devra-t-on breveter le style des cinéastes ? *Sofilm*. Récupéré sur https://sofilm.fr/ia-et-cinema-devra-t-on-breveter-le-style-des-cineastes/

ATHENAS, G., PICARDO , D., & BOISSIER , G. (1987). *Cinéma et audiovisuel, rapport sur l'audiovisuel à La Réunion*. Conseil Général de La Réunion.

BACCHI, J. (2023, novembre 23). Projet de loi de finances pour 2024 : Cinéma Avis n° 133 (2023-2024), tome IV, fascicule 3. (Sénat, Éd., & Sénat, Compilateur) Récupéré sur Avis n° 133 (2023-2024), tome IV, fascicule 3

BARBA, M. (2018). La diffusion des films sur l'île de La Réunion : comment la diversité cinématographique peut-elle être maintenue et renforcée à la Réunion ? *La diffusion des films sur l'île de La Réunion : comment la diversité cinématographique peut-elle être maintenue et renforcée à la Réunion ?* Fémis.

BLANCHON, K. (2010). Aperçu du cinéma sur l'île de La Réunion. *revue Etudes Océan Indien*. Récupéré sur https://journals.openedition.org/

oceanindien/535

BLANCHON, K. (2012, juin 10). *Mémoires de La Réunion au cinéma : des voix discordantes ?* Récupéré sur Revel Unice Loxias: http://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=7052

BRIAND-LOCU, M. (2020, août 21). *Télévision : pourquoi la chaîne France Ô s'arrête*. Récupéré sur www.leparisien.fr: https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/tv/television-pourquoi-la-chaine-france-o-s-arrete-21-08-2020-8371356.php

C.SPEAR, T. (2011, juin 14). *Alain Gili*. Récupéré sur île en île: https://ile-en-ile.org/gili/

CALEDONIA. (2023, avril 19). Ca tourne ! Avec l'association des Jeunes Ultramarins pour le Cinéma et l'Audiovisuel. (Youtube, Éd.) Récupéré sur https://www.youtube.com/watch?v=BoC5rJp4s5E&ab_channel=CALEDONIA

Canalplus.com. (s.d.). *On s'adapte*. Récupéré sur www.canalplus.com: https://www.canalplus.com/on-s-adapte/h/creplay_chaine_cplus_cplus_on_sadapte

Casadilume. (s.d.). *Atelier - Résidence du GREC*. Récupéré sur www;casadilume.corsica: https://www.casadilume.corsica/Atelier-Residence-du-GREC_a848.html? https://www.grec-info.com/index.php

CCEE. (2022). *Rapport du CCEE sur le service public de l'audiovisuel, Réunion La 1ère* . Sainte-Clotilde: CCEE.

Cimetière de Passy. (s.d.). *Personnalités - Blanche Pierson*. Récupéré sur Cimetière de Passy: https://cimetiere-de-passy.com/personnalites/pierson-blanche/

Cinéastes de La Réunion. (s.d.). *PITCH SESSION RÉSIDENCE DOC OI*. Récupéré sur cineastesdelareunion.fr: https://www.cineastesdelareunion.fr/les-residences/pitch-session-residence-doc-oi-2019

Cinédiles.re. (s.d.). Récupéré sur https://cinediles.re/

Cinékour. (2022, décembre 8). Des cinés, la vie ! Récupéré sur https://www.facebook.com/profile/100064887992645/search/?q=Des%20cin%C3%A9s%2C%20la%20vie%20!,

Cinékour. (s.d.). *Talents la Kour - se professionnaliser*. Récupéré sur cinekour.com: https://www.cinekour.com/talents-la-kour

CLAIREAUX, S., & MAINA, S. (2019). Rapport d'information n°2116 déposé par la délégation aux outre-mer sur la production audiovisuelle dans les outre-mer. (A. Nationale, Éd.) Récupéré sur https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/om/l15b2116_rapport-information

Clicanoo. (2023, avril 24). *Cinékabar révèle les lauréats 2023 de Talent La Kour*. Récupéré sur www.clicanoo.re: https://www.clicanoo.re/article/culture-et-loisirs/2023/04/24/cinekabar-revele-les-laureats-2023-de-talent-la-kour-6445e5725de78

CNC. (2021). *Diffusion culturelle : appel à projets pour les 15-25 ans* . Récupéré sur cnc.fr: https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/

appel-a-projets-pour-les-1525-ans_1464243

CNC. (2021, juillet 14). *Les jeunes et le cinéma : quelles tendances ?* Récupéré sur cnc.fr: https://www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/les-jeunes-et-le-cinema--quelles-tendances_1501239

CNC. (2022, mars 29). Bilan de la production cinématographique 2022. Récupéré sur https://www.cnc.fr/professionnels/actualites/bilan-de-la-production-cinematographique-2022_1921966#:~:text=Le%20devis%20moyen%20par%20film,sup%C3%A9rieur%20%C3%A0%2050%20M%E2%82%AC

CNC. (2022, novembre 7). Fonds de soutien audiovisuel : aides sélectives à la production. Récupéré sur https://les-aides.fr/aide/OJCf3w/cnc/audiovisuel-spectacle-vivant-magazine-aide-a-la-production.html

CNC. (2023, Février 7). *« Talents en Court » un dispositif d'accompagnement de la pratique amateur à la création professionnelle*. Récupéré sur www.cnc.fr: https://www.cnc.fr/professionnels/jeunes-professionnels/ressources-auteurs/talents-en-court

CNC. (2023, janvier 23). Guide de l'accompagnement : écriture, développement; réalisation et post-production. (CNC, Éd.) Récupéré sur https://www.cnc.fr/cinema/etudes-et-rapports/guide-de-laccompagnement--ecriture-developpement-realisation-et-postproduction_228954

CNC. (2023). *L'emploi des femmes dans les sociétés de production audiovisuelle de fiction en 2022* . Récupéré sur https://www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/lemploi-des-femmes-dans-les-societes-de-production-audiovisuelle-de-fiction-en-2022_2035984

CNC. (2023). *Observatoire de l'égalité femmes-hommes - Chiffres clés* . Récupéré sur https://collectif5050.com/wordpress/wp-content/uploads/2023/04/Observatoire-de-legalite-femmes-hommes-Chiffres-cles-Mars-2023.pdf

CNC. (s.d.). *Aide au programme de production de films de court métrage* . Récupéré sur www.cnc.fr: https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/court-metrage/production/aide-au-programme-de-production-de-films-de-court-metrage_191052

CNC. (s.d.). *Aide sélective pour les oeuvres cinématographiques intéressant les cultures d'outre-mer*. (CNC, Éd.) Récupéré sur www.cnc.fr: https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/production/aide-selective-pour-les-oeuvres-cinematographiques-interessant-les-cultures-doutremer_191124

CNC. (s.d.). *Fonds Images de la diversité.* Récupéré sur www.cnc.fr: https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/ecriture-et-developpement/fonds-images-de-la-diversite_191484

CNC. (s.d.). *Les aides du CNC au court métrage.* Récupéré sur www.cnc.fr: https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/court-metrage/secteur-court-metrage

CNC. (s.d.). *Les dates-clés du CNC.* Récupéré sur cnc.fr: https://www.cnc.fr/a-propos-du-cnc/les-datescles-du-cnc_1242898

Conseil Régional de La Réunion. (s.d.). *Aides et services - télécharger le règlement du fonds de soutien.* Récupéré sur regionreunion.com: https://regionreunion.com/aides-services/article/telecharger-le-reglement-du-fonds-de-soutien

Cour d'appel de Dakar. (1951, août 22). Cour d'appel de Dakar audience du 22 août 1951 - Crimes et délits - Délit de prises de vues cinématographiques sans autorisation administrative ; prises de vue effectuées par un amateur - absence de délit. *Recueil général de jurisprudence de doctrine et législation d'outre-mer n°616 - Janvier 1954 - pages 14 et 15*. Dakar, Sénégal.

CPNEF. (s.d.). *Actualisation du portrait statistique de l'audiovisuel* . Récupéré sur www.cpnef-av.fr : https://www.cpnef-av.fr/les-etudes/actualisation-du-portrait-statistique-de-l-audiovisuel-

CSA. (2020, août 19). *Arrêt de la diffusion du service France Ô et passage en haute définition des services Franceinfo: en métropole et Outre-mer La 1ère en outre-mer*. Récupéré sur www.csa.fr: https://www.csa.fr/Informer/Espace-presse/Communiques-de-presse/Arret-de-la-diffusion-du-service-France-O-et-passage-en-haute-definition-des-services-Franceinfo-en-metropole-et-Outre-mer-La-1ere-en-outre-mer

CSA. (s.d.). La sauvegarde de la mémoire audiovisuelle par l'INA. *csa.fr*. Récupéré sur https://www.csa.fr/Cles-de-l-audiovisuel/Connaitre/Histoire-de-l-audiovisuel/La-sauvegarde-de-la-memoire-audiovisuelle-par-l-INA

DE LAUBIER, C. (2020, mai 11). *Les offres payantes de l'audiovisuel public posent toujours questions au regard de la redevance*. Récupéré sur editionmultimedia.fr: https://www.editionmultimedia.fr/2020/05/11/les-offres-payantes-de-laudiovisuel-public-posent-toujours-questions-au-regard-de-la-redevance/

DE SIMSEO, S. (2023, août 9). Un spécialiste du cinéma explique comment l'IA bouleverse le secteur du cinéma et de la télévision. *Simseo.* Récupéré sur https://simseo.fr/un-specialiste-du-cinema-explique-comment-lia-bouleverse-le-secteur-du-cinema-et-de-la-television/

DEBART, M.-H., & HUARD, F. (novembre 2023). *Mission interministérielle d'expertise sur l'instauration, dans les départements d'outre-mer, de la taxe sur le prix des entrées dans les salles de cinéma (TSA).* République Française, Inspection générale de l›administration et inspection générale des affaires culturelles. Récupéré sur https://mobile.interieur.gouv.fr/Publications/Rapports-de-l-IGA/Economie-et-fiscalite/Extension-aux-departements-d-outre-mer-des-dispositifs-de-soutien-au-cinema-du-Centre-national-du-cinema-et-de-l-image-animee

DECHAUX, D. (2020, septembre 12). Comment l'INA surfe sur la vague numérique. *Challenges*. Récupéré sur https://www.challenges.fr/media/l-ina-ravive-ses-archives_726543

DECLOITRE, L. (2022, mars 9). «Zamal Paradise», dealeurs de gloire à la Réunion. *Libération* . Récupéré sur https://www.liberation.fr/culture/zamal-paradise-dealeurs-de-gloire-a-la-reunion-20220309_3UDUPK6H5JGOPPXSJWFWA76Z6Y/

DIAO, C. (18 mai 2017). *Double Vague: Le nouveau souffle du cinéma français.* (A. d. Vauvert, Éd.) Au diable Vauvert.

DINDAR, N. (2018, mai 24). Taxe spéciale additionnelle sur le prix des entrées des séances de cinéma Question écrite n°05104 - 15e législature. (Sénat, Éd., & Sénat, Compilateur) Sénat. Récupéré sur https://www.senat.fr/questions/base/2018/qSEQ180505104.html

Direction envir. aménagement et logement, & Préfet de La Réunion. (2022, septembre). *Logement locatif social à La Réunion : Une progression qui ralentit et un marché de plus en plus.* Chiffres et statistiques. Récupéré sur https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_rpls_2020.pdf

E-conseil & assistance. (s.d.). L'industrie du cinéma à l'île Maurice. Récupéré sur https://www.e-conseil-assist-office-management.com/investisseurs/investir-%C3%A0-maurice/opportunit%C3%A9s-d-investissement/film-rebate-scheme/#:~:text=Le%20r%C3%A9gime%20de%20remboursement

ELIE DIT COSAQUE, P. (2021, novembre 19). *Des mots dits sur «Maudit !», le film d'Emmanuel Parraud, dans «l'Oreille est hardie»*. Récupéré sur La1ere.francetvinfo.fr: https://la1ere.francetvinfo.fr/des-mots-dits-sur-maudit-le-film-d-emmanuel-parraud-dans-l-oreille-est-hardie-1158493.html

FILAIN, A. (s.d.). Extraits de la fiche du film de «La Course de Phaéton» réalisé par Aurélie Filain, production Nouvelle Toile, Distribution La Kourmétragerie

Freedom. (2022, mai 25). Soirée Actor Inferno avec Kenlo Primate et King Tafari à la Cité des Arts. Récupéré sur https://freedom.fr/soiree-actor-inferno-avec-kenlo-primate-et-king-tafari-a-la-cite-des-arts/

GONTHIER, F. (2006). *Les débuts du cinématographe à La Réunion, 1896-1905 : innovation ou objet en devenir ?* Université de La Réunion - CRESOI.

GUIBERT, S., & NADJAR, V. (2011, Janvier 11). *Passeurs de réel 2/5 : Yann le Masson*. Récupéré sur France Culture - Radio France: https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/sur-les-docks/passeurs-de-reel-2-5-yann-le-masson-2975242

HERVIEU , P. (1999). Grandeur et décadence de la cinémathèque de La Réunion et de l'océan indien - Réunion, tes images foutent le camp ! *Le journal de l'ile de La Réunion*, pp 18 à 20.

IDELSON, B. (1995), De la RTF à RFO, la télévision réunionnaise : à travers le récit de vie d'un acteur-pionnier : Jean-Vincent Delor, Thèse sous la direction de Jacky Simonin, Université de La Réunion.

Imazpress. (2023, avril 23). *TCO : rencontre avec des acteurs de l'industrie*

culturelle et créative . Récupéré sur imazpress: https://imazpress.com/zoom/tco-rencontre-avec-des-acteurs-de-l-industrie-culturelle-et-creative

Injep. (s.d.). *Les talents la Kour le cinéma au service de l'émergence*. Récupéré sur www.experimentation-fej.injep.fr: https://www.experimentation-fej.injep.fr/1592-les-talents-la-kour-le-cinema-au-service-de-l-emergence-et-l-rsquo.html

Insee. (2021, avril 29). La France et ses territoires - La Réunion édition 2021. Récupéré sur https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039941?sommaire=5040030

Insee. (2022, juillet 5). Enquête Pratiques culturelles à La Réunion en 2019. Récupéré sur https://www.insee.fr/fr/information/6471214

Insee. (2022, décembre 15). Panorama des évolutions de la société réunionnaise de 2010 à 2020. *Enquête migrations, famille et vieillissement 2020-2021, étude n°79*. (I. Réunion, Éd.) Récupéré sur https://www.insee.fr/fr/statistiques/6676745

Insee. (2023, juillet 6). *Bilan économique 2022 - La Réunion - Insee conjoncture Réunion n°27*. Récupéré sur www.insee.fr: https://www.insee.fr/fr/statistiques/7343489

Institut National Jeunesse et Education Populaire. (2020). *Baromètre jeunesse national et annexes régionales* . Récupéré sur www.injep.fr: https://injep.fr/wp-content/uploads/2021/06/13-Fiche-jeunesse-LA-REUNION-2020.pdf

Kino Réunion. (2023, août 20). *Kino Réunion*. Récupéré sur Wikipédia: https://fr.wikipedia.org/wiki/Kino_R%C3%A9union

Klaxon.re. (s.d.). Klaxon Nanifédézord. Récupéré sur https://www.facebook.com/profile.php?id=100007612846098

La Tribune. (2023, septembre 20). La Cour des comptes appelle à réformer les aides au cinéma français « qui ne cessent de gonfler ». *La Tribune*. Récupéré sur https://www.latribune.fr/economie/france/la-cour-des-comptes-appelle-a-reformer-les-aides-au-cinema-francais-qui-ne-cessent-de-gonfler-976887.html

LABORDERIE, P. (2021, décembre 9). Cinéma éducateur et laïcité dans l'entre-deux guerres en France. *Cahiers de Narratologie 40 / 2021*. doi:http://doi.org/10.4000/narratologie.12567

LATCHIMY, C. (2020, décembre 2). Un partenariat entre la Fémis et le lycée Jean Hinglo du Port. Récupéré sur https://mag.oi-film.com/magazine/les-news/un-partenariat-entre-la-femis-et-le-lycee-jean-hinglo-du-port/

LE DENN, A. (2019, mai 31). Comment l'intelligence artificielle révolutionne les coulisses de l'industrie du cinéma à Hollywood. *L'usine digitale*. Récupéré sur https://www.usine-digitale.fr/article/comment-l-intelligence-artificielle-revolutionne-les-coulisses-de-l-industrie-du-cinema-a-hollywood.N849440

Le Figaro. (2023, juillet 3). La fréquentation des cinémas en baisse pour le mois de juin. *lefigaro.fr*. Récupéré sur https://www.lefigaro.fr/cinema/la-frequentation-des-cinemas-en-baisse-pour-le-mois-de-juin-20230703

LE QUEMENT, P. (2023, novembre 1). L'intelligence artificielle, une

aubaine pour l'industrie audiovisuelle ? *lepetitjournal.com*. Récupéré sur https://lepetitjournal.com/expat-mag/culture/lintelligence-artificielle-aubaine-audiovisuelle-371189

Linfo.re. (2019, décembre 13). Le lycée Nord devient le lycée Mémona Hintermann-Afféjee. *Linfo.re*. Récupéré sur https://www.linfo.re/la-reunion/societe/le-lycee-nord-devient-le-lycee-memona-hintermann-affejee

LORIDANT, P., & GAILLARD, Y. (2003, mai 6). *Les aides publiques au cinéma en France - rapport d'information n°276.* Récupéré sur senat.fr: https://www.senat.fr/rap/r02-276/r02-27617.html

LOUYS, S. (2018). Dann fon mon kèr. (L. H. Manzanares, Compilateur) Récupéré sur https://www.on-tenk.com/fr/documentaires/brouillon-d-un-reve/dann-fon-mon-ker

LUSINIER, L. (2021-2022). Joe Alex, corps animé, corps inanimé, corps noir dans le cinéma français d'entre-deux guerres. *Joe Alex, corps animé, corps inanimé, corps noir dans le cinéma français d'entre-deux guerres*, pp. 7, 8, 15, 16, 57, 58.

MAUBANT, T. (2022, mai 30). L'intelligence artificielle s'invite au Marché du film de Cannes. *Actu IA*. Récupéré sur https://www.actuia.com/actualite/lintelligence-artificielle-sinvite-au-marche-du-film-de-cannes/

Mémento. (2021, septembre 8). Canal+ Réunion lance un appel à projets aux acteurs de la filière audiovisuelle réunionnaise sur le thème « S'engager pour l'avenir ». *Mémento.* Récupéré sur https://www.memento.fr/article_08-09-2021-canal-reunion-lance-un-appel-a-projets-aux-acteurs-de-la-filiere-audiovisuelle-reunionnaise-sur-le-theme-s-engager-pour-l-avenir#:~:text=En%202021%2C%20Canal%2B%20R%C3%A9union%20souhaite,nouveaux%20enjeux%20de%20l

Min. Economie-Finances-Souveraineté indus. et num. (2023, octobre 13). France 2030 : un plan d'investissement pour la France. Récupéré sur https://www.economie.gouv.fr/france-2030#

Ministère de la Culture. (2021, septembre). *Ma classe au cinéma, maternelle, école, collège au cinéma.* Récupéré sur www.culture.gouv.fr: https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/Ma-classe-au-cinema-Engagement-des-partenaires-septembre-2021.pdf

Ministère de l'Education Nationale, & D. e. (2021). *Le Plan pour les arts et la culture à l'Ecole.* Centre National de documentation pédagogique.

Ministère de l'Outre-mer. (2018, juin). Le livre bleu pour l'outre-mer. Récupéré sur https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/184000557.pdf

Ministère de l'Outre-mer. (2021, octobre 22). Pacte pour la visibilité des Outre-mer. (M. d. l'Outre-mer, Éd.) Récupéré sur https://www.culture.gouv.fr/Media/Presse/Fichiers/Pacte-pour-la-visibilite-des-Outre-mer

Ministère éducation nationale et jeunesse. (2023, Septembre). L'éducation à

l'image, au cinéma et à l'audiovisuel. Récupéré sur https://www.education.gouv.fr/l-education-l-image-au-cinema-et-l-audiovisuel-9587

Multiples. (s.d.). Salles de cinéma d'hier. (R. d. monde, Compilateur) Récupéré sur https://www.reunionnaisdumonde.com/magazine/actualites/la-reunion-lontan-cinemas-et-boites-de-nuit/

Nexa. (2022, octobre 4). *STUDIO REUNION 2022 : Clap de fin et coup de coeur pour la Région Est* . Récupéré sur nexa.re: http://www.nexa.re/index.php?id=25&art=2362

Observatoire Régional de l'emploi et la formation. (2022). *DROM Etude emploi et formation - secteur culture, création, communication, sport et tourisme mars 2022.* Récupéré sur https://www.syop.re/?wpdmpro=etude-emploi-et-formation-dans-les-secteurs-culture-creation-communication-sport-et-tourisme&wpdmdl=16279&refresh=65630132277401700987186

PARSI, L. (2021, novembre 30). *Kenlo Primate « Nous voulons bâtir le cinéma réunionnais ! ».* Récupéré sur Télémagplus: https://www.telemagplus.re/Kenlo-Primate-Nous-voulons-batir-le-cinema-reunionnais-_a7578.html

People for cinéma, p. d. (s.d.). *Upopi.ciclic.fr.* Récupéré sur Upopi: https://upopi.ciclic.fr/apprendre/les-metiers-du-cinema/preproduction/financement-d-un-film

Préfet de la Réunion. (2023, novembre 6). *France 2030 – volet culture : Un nouveau lauréat > Gao Shan Pictures.* Récupéré sur www.reunion.gouv.fr: https://www.reunion.gouv.fr/Actualites/Communique-de-presse/France-2030-volet-culture-Un-nouveau-laureat-Gao-Shan-Pictures

RANSAN, L. (2018). *Revue de presse.* Récupéré sur lauren-ransan.com: https://www.lauren-ransan.com/revue-de-presse?pgid=l9cvj2hj-11434cac-805d-40b6-aaf8-943cda39ff74

RANSAN, L. (s.d.). Terre Marrone. *Terre Marrone (documentaire).* Récupéré sur https://www.nawar.re/project/nos-productions-terre-maronne/

Région Réunion. (2007, juin). Réunion Terre de tournage - Dossier de presse .

Région Réunion. (2009, décembre). Présentation du bilan du fond de soutien au cinéma de la Région Réunion .

Région Réunion. (2021, octobre 13). *8ème édition de l'Eductour*. Récupéré sur regionreunion.com: https://regionreunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/8eme-edition-de-l-eductour

Région Réunion. (2022, octobre 25). *Les Etats Généraux des Industries de l'image de La Réunion.* Récupéré sur regionreunion.com: https://regionreunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/les-etats-generaux-des-industries-de-l-image-de-la-reunion

Région Réunion. (2023). *Rapport de la commission permanente - convention Région-CNC-Etat 2023-2025 et convention d'application financière pour 2023.*

Région Réunion. (2024). *Orientations budgétaires de la Région Réunion 2024.* Conseil Régional de La Réunion.

Région Réunion. (s.d.). Aides audiovisuelles attribuées par la Région Réunion de 2010 à 2022. Consulté le Décembre 2023, sur https://data.regionreunion.com/explore/?q=audiovisuel&disjunctive.theme&disjunctive.modified&disjunctive.publisher&sort=modified

République Franç. Dir. Aff. politiques et sureté. (15 janvier 1946, 7 février 1946, 4 mars 1946, 22 décembre 1954). Courriers du gouverneur général de l'Afrique équatoriale au Ministre des colonies, du ministre de la France Outre-mer au sous-secrétaire d'Etat à l'information, de la direction des affaires politiques pour le chef du service de l'information. *: courrier du Gouverneur général de l'Afrique équatoriale française au Ministre des colonies du 15 janvier 1946, courrier du Ministre de la France d'outre-mer au Sous-secrétaire d'état à l'information du 7 février 1946, le courrier du secrétaire d'état à*. (A. d. Réunion, Compilateur)

République Française. (1934, août 11). Organisation en Afrique équatoriale française du contrôle des films, des disques phonographiques et des prises de vues cinématographiques. *Journal Officiel de la République Française*, p. 8446. Récupéré sur https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6547925m/f14.image.r=activit%C3%A9%20cin%C3%A9matographique%20dans%20les%20colonies?rk=236052;4

République Française. (1984, août 2). *Legifrance.gouv.fr*. Récupéré sur Legifrance: https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006384567/1986-01-08

République Française. (s.d.). Loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation et portant diverses mesures de simplication de l'action publique locale. Récupéré sur https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045197395

Réunionnais du monde. (s.d.). *Réunionnais du monde - Célébrités Alain Séraphine*. Récupéré sur https://www.reunionnaisdumonde.com/magazine/1001-celebrites/seraphine-alain-roger/

Reyone, Cinéastes de La Réunion, Cinékour, La Kourmétragerie, Ciné d'Îles, La lanterne magique, & OI>film. (s.d.). *Livre blanc pour la filière cinéma et audiovisuel à La Réunion : un premier état des lieux et des préconisations à l'attention du Conseil Régional et des institutions.* Récupéré sur ccee.re: https://ccee.re/wp-content/uploads/2022/03/LIVRE-BLANC-CINEMA-RUN-pour-la-filiere-cinema-et-audiovisuel-a-La-Reunion.pdf

ROBILLARD, Guillaume, Chercheur associé Docteur en études cinématographiques Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. (2020, Juin). La taxe cinéma en outre-mer, un outil très politique ? Récupéré sur http://theconversation.com/la-taxe-cinema-en-outre-mer-un-outil-tres-politique-128823

ROBIN, M. (2023, janvier 24). *Niveau de vie et pauvreté en 2020 à La Réunion - Insee Flash Réunion n°245.* Récupéré sur www.insee.fr: https://www.insee.fr/fr/statistiques/6692469?

Sénat. (2022-2023). *Rapport d'information sur le financement public du cinéma n°610.* Sénat. Récupéré sur https://www.senat.fr/rap/r22-610/r22-610_mono.html

SILOU-KIEFFER, O. (s.d.). Images des outre-mer. *CINEMATHEQUE*. Récupéré sur https://www.cinematheque.fr/cycle/images-des-outre-mer-160.html

TCO. (2023, avril 26). *A l'occasion de la journée mondiale de la créativité et de l'innovation, le TCO met à l'honneur les acteurs des industries culturelles et créatives*. Récupéré sur zinfos974: https://www.zinfos974.com/a-loccasion-de-la-journee-mondiale-de-la-creativite-et-de-linnovation-le-tco-met/

VALLY, G. (1949, Septembre-octobre). Le cinéma français d'Outre-mer. *La revue administrative, 2e année, n°11*, pp. 458-460. Presses Universitaires de France.

Wikipédia. (2023, juillet 8). *Blanche Pierson*. Récupéré sur Wikipédia: https://fr.wikipedia.org/wiki/Blanche_Pierson

Wikipédia. (2024, janvier 21). *Zamal paradise*. Récupéré sur Wikipédia: https://fr.wikipedia.org/wiki/Zamal_Paradise

Wikipédia. (s.d.). *Alain Séraphine*. Récupéré sur Africultures: http://africultures.com/personnes/?no=50084

ÉDITIONS DU CCEE

1987 : Double numéro 107 et 108 de la revue « *Action poétique* » **: FON N'KÉZÉR La Réunion (poètes de La Réunion). Recueil réalisé avec l'aide du CCEE et consacré à la littérature réunionnaise d'expression créole** et française
1992 : Vidéogramme Vert mascarin sur les plantes endémiques de La Réunion
1995 : Vidéogramme Mensonge de l'ibis sur l'histoire des animaux endémiques de La Réunion
1996 : Vidéogramme sur Le peuplement des Mascareignes
1997 : Edition en co-partenariat avec l'Office national des forêts d'une bande dessinée Bat'karé en forêt
2005 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2004
2006 : Edition en co-partenariat avec Lofis la lang kréol La Rénion et l'association Tikouti d'un dossier culturel « *La kaz créole de La Réunion* »
2007 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2005-2006
2009 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2007-2008
2010 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2009
2011 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2010
2012 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en en 2011
2013 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2012
2015 : Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2013 et 2014
2016 : Recueil de fonnkèr et slam, de nouvelles et contes, de pièces de théâtre en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2015
2017 : Recueil de fonnkèr et slam, de nouvelles et contes, de pièces de théâtre en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2016 et 2017
2018 : Recueil de fonnkèr et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2018
2019 : Recueil LanKRéol pou lékol – édition 2019
Recueil de fonnkèr et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2019 – Pri Daniel Honore
Recueil LanKRéol pou lékol – édition 2019
Retranscription des échanges de la Conférence régionale de la vie associative et de

l'engagement solidaire (version sonore)
2020 : Recueil de fonnkèr et de nouvel en créole réunionnais primés en 2020 – Pri Daniel HONORÉ
2021 : Pri Honoré pou lékol – LanKRéol – Poésies en créole réunionnais primées en 2021
Pri Honoré – LanKRéol – Nouvelles, poésies et slam en créole réunionnais primés en 2021
Ouvrage collection « *La Réunion d'hier à aujourd'hui – Vers l'égalité* »
2022 : Pri Honoré pou lékol – LanKRéol – Poésies en créole réunionnais primées en 2022
Pri Honoré – LanKRéol – Nouvelles, poésies en créole réunionnais primées en 2022
Ouvrage collection « *La Réunion d'hier à aujourd'hui – Reconnaissances* »
2023 : Pri Honoré pou lékol – LanKRéol – Poésies en créole réunionnais primées en 2023
Vintan Pri Honoré – 2014-2024
Ouvrage collection « *La Réunion d'hier à aujourd'hui – Responsabilités* »
Pri Honoré pou lékol – Lankréol – Poésies en créole réunionnais primées en 2024
Pri Honoré – Lankréol – Nouvelles, poésies en créole réunionnais primées en 2024

PUBLICATIONS DU CCEE

1982 : Les actes des Assises de la culture – mars-avril 1982
1985-1986 : Brochure sur L'Inde et La Réunion
1986 : Rapport : Proposition en vue de l'élaboration d'une politique régionale sportive, socio-éducative et culturelle à La Réunion
1987 : Les actes du colloque international « *Alcoolisation et suralcoolisation à La Réunion* »
1988 : Revue sur les « *Figures de la littérature réunionnaise contemporaine* »
1989 : Ouvrage « *Bourbon des origines à 1848* » dans le cadre de l'exposition « *De la servitude à la liberté : Bourbon des origines à 1848* »
1990 : Ouvrage sur « *Histoire abrégée de l'enseignement à La Réunion* »
Plaquette de l'exposition sur La Révolution à La Réunion de 1789 à 1803
Rapport Propositions en matière de centres de vacances et de loisirs à La Réunion
Les actes du colloque « *Éducation personnalité ; responsabilité* »
1992 : Rapport : Pour un développement du socio-éducatif à La Réunion
1993 : Rapport de la commission transversale « *Données psychosociales et contenu des programmes* »
1994-1995 : Rapport : Enseignement artistique : luxe ou nécessité ?
1996 : Les actes et avis du CCEE sur le colloque « *Mobilité, culture et développement* »
Ouvrage « *Éléments de réflexion sur la synthèse de vie des enfants à La Réunion et propositions concrètes* »
1996-1997 : Rapport sur le paysage audiovisuel à La Réunion
1997 : Livret « *La problématique du développement culturel à La Réunion* » de la collection Esquisses
1998 : Rapport sur l'état de la coopération régionale
Livret « *La problématique de l'éducation à La Réunion* » de la collection Esquisses
2000 : Rapport sur le Socio-éducatif à La Réunion
Rapport sur la coopération régionale : la situation associative à Madagascar
Les actes de la 1ère rencontre de la fédération communautaire de l'océan Indien
Guide européen multilingue des communautés culturelles et des maisons de pays d'Europe (pages sur La Réunion : traduction française, anglaise et créole)
Les actes des rencontres de la culture – 29 et 30 septembre 2000
Horizon culturel « *Le Pari de La Réunion* »
Rapport « *Pour une école sans drogue* »
Répertoire sur la coopération régionale associative
2001 : Les actes du Forum territorial ERE : quelle éducation relative à l'environnement dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien ?
Les actes des XIe Rencontres interrégionales des langues et cultures
Livret « *La problématique du développement socio-éducatif à La Réunion* » de la

collection Esquisses

2003 : Synthèse de la table ronde sur l'Éducation populaire : les élus construire ensemble

Rapport sur le paysage audiovisuel réunionnais

Documents et synthèse des Assises du sport à La Réunion, atelier « *Sport et Tourisme* »

2004 : Rapport sur l'étude « *Loisirs et tourisme sportif de nature à La Réunion* » (état des lieux, enjeux et perspectives en matière de développement durable)

Ouvrage des 20 ans du CCEE de La Réunion

2005 : Rapport « *Diagnostic pour une stratégie culturelle du Parc national de La Réunion* »

Les actes du colloque inter-CCEE « *Lanvironman, alon mèt ansanm* »

Journal de la coordination de la semaine créole

2008 : Étude sur « *La place de l'activité ; culturelle dans l'économie de La Réunion* »

La Place de La Réunion dans le sport français – Un diagnostic du sport à La Réunion

Plaquette « *Pour une utilisation rationnelle de l'éclairage artificiel* »

2009 : Les actes de la Journée mondiale de la philosophie 2008

2010 : Étude sur le champ associatif de l'Éducation populaire à La Réunion : Le livre à La Réunion – Synthèse des auditions réalisées en 2008-2009 et propositions du CCEE

2011 : Actes du colloque inter-CCEE 2010 « *La place des Outre-mer dans le sport français* »

Rapport sur le service public de l'audiovisuel à La Réunion

2013 : Étude sur les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles des Réunionnais et Réunionnaises

Les actes du colloque sur l'Éducation populaire : pour une démocratie citoyenne et solidaire

Rapport sur le tourisme à La Réunion Salon régional de l'Éducation - 4ème édition : « *Rythmes scolaires : quelles organisations de la journée et de la semaine pour La Réunion ?* » (sonore)

2014 : Salon régional de l'Éducation – 5ème édition : « *Rencontre débat du CCEE : Parler bambin* » (version sonore)

Les actes des XXIIIe Rencontres interrégionales des langues et cultures régionales – « *Tourisme, langues et cultures régionales : un pays partagé !* »

2015 : Rapport sur la situation des arts plastiques à La Réunion

Les actes du colloque inter-CCEE « *Refonder l'Éducation populaire pour un nouveau contrat social* »

Ouvrage des 30 ans du CCEE de La Réunion

2017 : Les actes des Rencontres de l'Éducation de l'océan Indien : « *Quelle éducation pour faire face aux défis d'aujourd'hui ? Une pédagogie qui unit et qui libère* »

2018 : Les actes des Rencontres de l'Éducation à l'environnement et au développement

durable « *Pou mazine nout domin* »
Rapport sur la relation tourisme et culture à La Réunion
Bilan de la mandature du CCEE 2011 - 2017
Ouvrage : La Réunion, une île unique et exceptionnelle : pitons, cirques et remparts
2019 : Les actes des Rencontres de l'Éducation de l'océan Indien : « *S'émanciper, s'unir pour construire du commun - Rouv out zieu pou trase out schemin* » – version sonore
2020 : Les actes du Colloque inter-CCEE 2019 « *Pou mazine in domin : nout kiltir, zarboutant nou péi* » – Cultures et développements pour une réflexion endogène sur le devenir de nos territoires – synthèse et présentation des échanges (version numérique)
Rapport « *Ateliers Culture du CCEE de La Réunion* »
2022 : Rapport « Le service public de l'audiovisuel à La Réunion – Réunion la 1ère »
Rapport « *L'agri-tourisme à La Réunion* – État *des lieux et enjeux d'une filière en devenir* »
La Réunion à l'horizon 2040 _ Une île face au changement climatique. État des lieux et politique d'adaptation
2023 : Rapport « *Korbèy shominla-vi biling kre; ol ek fransé* » **: le** bilinguisme créole réunionnais – français : une réalité en terre réunionnaise.
Actes du Numérique en commun(s) à La Réunion – 2018-2022, 5 ans d'échanges pour faire avancer l'inclusion numérique.
Actes du Ronkozé « Les droits culturels à La Réunion - Entre universalité et interculturalité.
Actes de l'événement «Domoun partou kiltir La Rényon, 21 mai 2022, journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, in zourné pou anlériz gayar tapi mandian nout péi de Saravanan
Actes du colloque inter CCEE du 24 au 27 octobre 2023 : Face au changement climatique, penser les outre-mer de demain
La Réunion à l'horizon 2040 : Une île face aux défis du changement climatique, phase 1 : état des lieux et politiques d'adaptation 2022,
La Réunion à l'horizon 2040 : une île face aux défis du changement climatique, phase 2 : co-construction de 30 trajectoires d'adaptation au changement climatique

LA KOURMÉTRAGERIE

NOUVELLE TOILE PRÉSENTE

LA COURSE DE PHAETON

UN FILM DE **AURÉLIE FILAIN**

AVEC

EDOUARD **GALAOR**

PRODUIT PAR MOURAD BOUDAOUD, NOAH GAOUA, KHIR-DIN GRID.
DIRECTRICE DE LA PHOTOGRAPHIE AURORE TOULON • DIRECTEUR DE PRODUCTION FRANCK GARREC • 1ER ASSISTANT-RÉALISATEUR JOACHIM DE SMEDT
CASTING OPHÉLIE GALANT • SON JULIEN VERSTRAETE • MAQUILLAGE EVA BAVAROIS • MONTAGE CLÉMENT PINTEAUX, MORGANE MAUREL, MANUELLA JEAN UNE PRODUCTION NOUVELLE TOILE • AVEC LA PARTICIPATION DE FRANCE TÉLÉVISIONS ET DU CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE
AVEC LE SOUTIEN DE LA REGION REUNION ET EN PARTENARIAT AVEC LE CNC, DE LA VILLE DE SAINT-DENIS • AVEC LE SOUTIEN DE LA PROCIREP ET DE L'ANGOA
CE FILM A BÉNÉFICIÉ DE LA BOURSE DES FESTIVALS ORGANISÉE PAR PREMIERS PLANS • AVEC LE SOUTIEN DE KISSFILMS ET DU CNC.

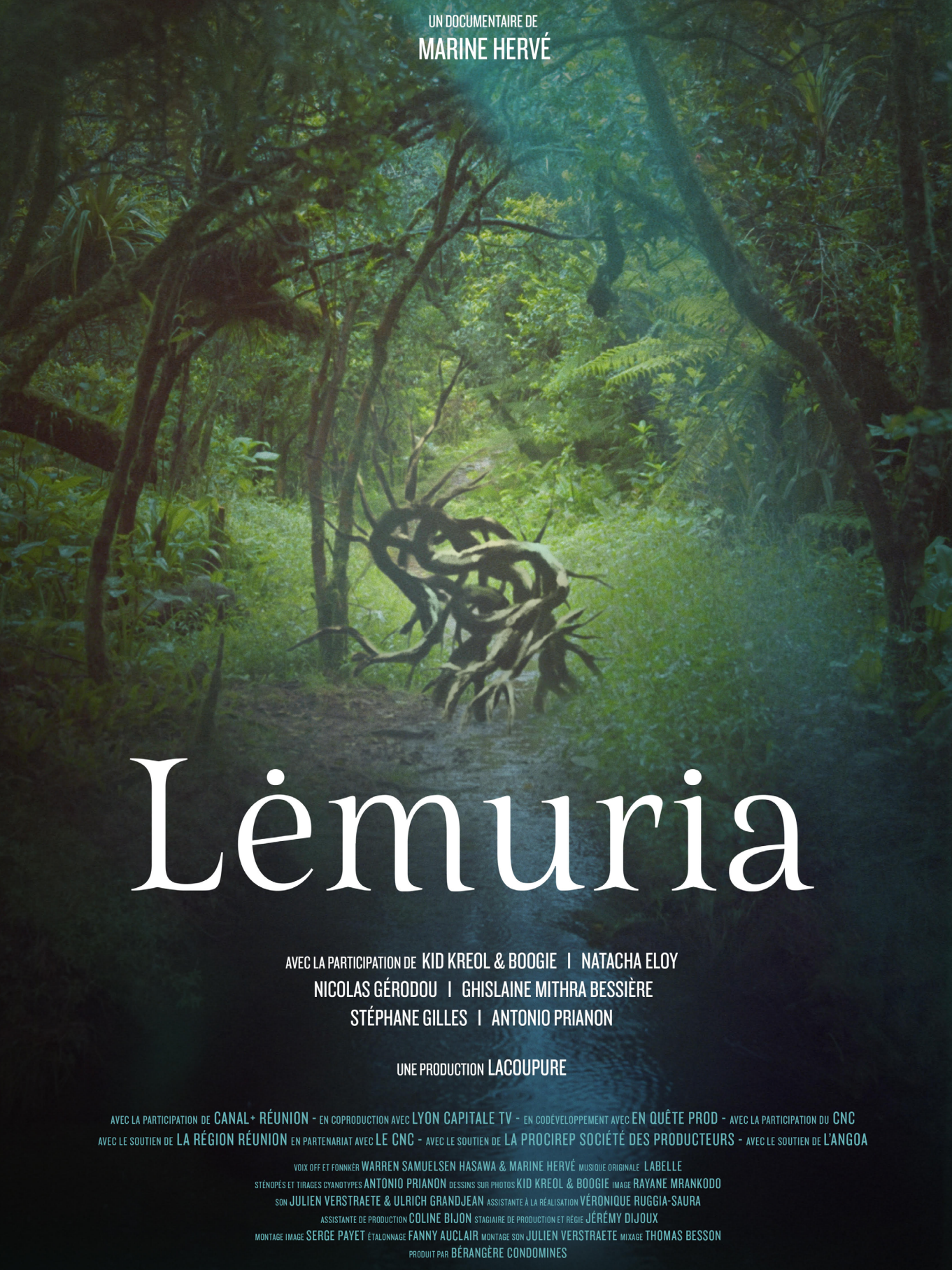

UN DOCUMENTAIRE DE

MARINE HERVÉ

Lėmuria

AVEC LA PARTICIPATION DE KID KREOL & BOOGIE | NATACHA ELOY
NICOLAS GÉRODOU | GHISLAINE MITHRA BESSIÈRE
STÉPHANE GILLES | ANTONIO PRIANON

UNE PRODUCTION LACOUPURE

AVEC LA PARTICIPATION DE CANAL+ RÉUNION - EN COPRODUCTION AVEC LYON CAPITALE TV - EN CODÉVELOPPEMENT AVEC EN QUÊTE PROD - AVEC LA PARTICIPATION DU CNC
AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION RÉUNION EN PARTENARIAT AVEC LE CNC - AVEC LE SOUTIEN DE LA PROCIREP SOCIÉTÉ DES PRODUCTEURS - AVEC LE SOUTIEN DE L'ANGOA

VOIX OFF ET FONNKÈR WARREN SAMUELSEN HASAWA & MARINE HERVÉ MUSIQUE ORIGINALE LABELLE
STÉNOPÉS ET TIRAGES CYANOTYPES ANTONIO PRIANON DESSINS SUR PHOTOS KID KREOL & BOOGIE IMAGE RAYANE MRANKODO
SON JULIEN VERSTRAETE & ULRICH GRANDJEAN ASSISTANTE À LA RÉALISATION VÉRONIQUE RUGGIA-SAURA
ASSISTANTE DE PRODUCTION COLINE BIJON STAGIAIRE DE PRODUCTION ET RÉGIE JÉRÉMY DIJOUX
MONTAGE IMAGE SERGE PAYET ÉTALONNAGE FANNY AUCLAIR MONTAGE SON JULIEN VERSTRAETE MIXAGE THOMAS BESSON
PRODUIT PAR BÉRANGÈRE CONDOMINES

Remerciements : Le CCEE remercie chaleureusement toutes les personnes citées ci-après et dans la bibliographie pour ce travail collectif. Il espère que cette contribution, parmi celles déjà éditées par d'autres, sera suivie de prochaines initiatives écrites (ou numériques) au service des acteurs du secteur de l'industrie de l'image, des institutions et du grand public (mémoires, fresque historique, statistiques, cartographies, bilans, annuaires, état des lieux, rapport, analyse, éditions d'ouvrage...). Il est important de disposer de ressources qui rendent compte de cette formidable épopée unique en outre-mer, initiée et portée avec dynamisme par des passionné.e.s dans un contexte en constante évolution et structuration.

Les personnes/organismes auditionné.e.s : Manon Amacouty, William Cally, Beryl Coutat, DkPit (Jean-Philippe Grosset), Pierre-Alexandre Erudel, Érika Etangsale, Fred Eyriey, Julie Jouve, Vincent Fontano, Marine Hervé, Marcelino Méduse, Laurent Médéa, Nicolas Sery, Emmanuel Parraud, Reyone, Cinéastes de La Réunion, Syndicat de la filière du cinéma et de l'image animée de La Réunion.

Les contributions et mémoires : Pierre-Henri Aho - Directeur de la Bibliothèque Départementale de La Réunion, Pauline Bigot - Bibliothécaire spécialisée Fonds local à la Bibliothèque Départementale de La Réunion, DkPit (Jean-Philippe Grosset), Frédérique Gonthier pour son mémoire sur les débuts du cinématographe à La Réunion, Lucas Lusinier pour son mémoire sur Joe Alex, Emmanuel Parraud, Solène Payet dans le cadre de son stage obligatoire de Master « Théorie, Esthétique et Histoire du Cinéma » effectué à l'université Paris VIII Vincennes - Saint-Denis pour l'année scolaire 2022-2023.

Rédaction : Pierre-Henri Aho, Pauline Bigot Elsa Dahmani, Mickaël Maillot, Solène Payet, Magali Revel, Davy Vallée.

Collaboration : Eric Boulogne, Claude Mignard-Moy de la Croix, Éditions Ars Terres Créoles, AFR, OI>FILM.

C**rédits photos :** Patrice Cudenet, Beryl Coutat, Elsa Dahmani, DkPit (Jean-Philippe Grosset), Marine Hervé, Nicolas Séry, Emmanuel Parraud, Pierre-Alexandre Erudel, Guillaume Gabriel, Cinékour, la Kourmétragerie, PixelDealer, Maéva Thurel, droits réservés, Shutterstock...

Conception graphique : Mélanie Chevallier.

Impression : NID IMPRIMERIE.

Les membres de la commission média, audiovisuel et communication (gouvernance 2017-2023) : Jean-François Beaulieu, Claude Clergue, Elsa Dahmani, Daniel Membrives, Dominique Picardo.

Les membres de la commission audiovisuel et numérique (gouvernance 2024-2030) : Elsa Dahmani, Valérie Fontaine, Loïc Manglou, Daniel Membrives, Antoine Merveilleux Duvignaux, Bernadette Philippe.

Chargée de mission de la commission audiovisuel et numérique : Magali Revel.

Juin 2024
www.ccee.re